



## Délibération du conseil des études et de la vie étudiante de l'Université Paris-Panthéon-Assas

Séance du lundi 9 mars 2026

Objet : Election du vice-président étudiant et de son suppléant.

### LE CONSEIL DES ÉTUDES ET DE LA VIE ÉTUDIANTE

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2025-929 du 8 septembre 2025 relatif à l'Université Paris-Panthéon-Assas ;

**A élu** Madame Inès BEILVERT (Assas.net) en qualité de vice-présidente étudiante titulaire et M. Aïssa SEHRAOUI (Assas.net) en qualité de vice-président étudiant suppléant.

Candidats déclarés :

- Mme Louis BESSON (La Corpo) (M. Matej GAVORNIK (La Corpo) suppléant),
- Mme Inès BEILVERT (Assas.net) (M. Aïssa SEHRAOUI (Assas.net) suppléant).

Nombre de votants : 29 (42 inscrits sur la liste électorale) ;

Nombre de bulletins : 29 ;

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 6 ;

Nombre de suffrages exprimés : 23 ;

Majorité absolue : 15 ;

Nombre de voix obtenues :

- Mme Louise BESSON/M. Matej GAVORNIK : 6 voix
- Mme Inès BEILVERT/M. Aïssa SEHRAOUI : 17 voix

Paris, le 25 MARS 2026

Le Président

Stéphane BRACONNIER

Affiché le : 26 MARS 2026

Transmis au recteur, chancelier des universités, le : 26 MARS 2026



## Délibération du conseil des études et de la vie étudiante de l'Université Paris-Panthéon-Assas

Séance du lundi 9 mars 2026

Objet : Approbation des modifications de l'offre de formation 2026.

### LE CONSEIL DES ÉTUDES ET DE LA VIE ÉTUDIANTE

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2025-929 du 8 septembre 2025 relatif à l'Université Paris-Panthéon-Assas ;

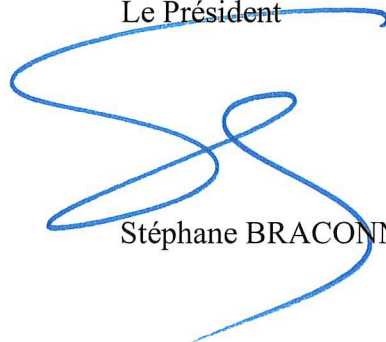
**Approuve** les modifications de l'offre de formation 2026 telles qu'elles figurent en annexe.

Membres présents et représentés : 29

Vote : Majorité des voix (3 voix contre et 5 abstentions).

Paris, le 25 MARS 2026

Le Président



Stéphane BRACONNIER

Affiché le : 26 MARS 2026

Transmis au recteur, chancelier des universités, le : 26 MARS 2026

## Conseil des études et de la vie étudiante du 9 mars 2026

### OFFRE DE FORMATION 2026 MODIFICATIONS

#### Licences

- P. 5 Licence Droit, parcours classique : modification de semestre pour deux matières
- P. 7 Licence Droit parcours Collège de droit : modalités du choix de la matière de LV2 en première année
- P. 10 Licence Droit parcours King's College London : ajout de matières au choix
- P. 12 Licence Droit parcours Bermupa : organisation de l'UEC5 et réduction liste matière obligatoire au semestre 5
- P. 15 Double Licence Droit et Science : modification de semestre pour deux matières, modification du règlement des examens d'anglais
- P. 21 Double Licence Droit et Histoire : modification liste matières à choix, nombre de matière obligatoires, nombre d'option de L3 et du règlement des examens d'anglais
- P. 32 Double Licence Droit et Histoire de l'art : modification liste matières à choix, nombre de matière obligatoires, nombre d'option de L3 et du règlement des examens d'anglais
- P. 38 Double Licence Droit et Economie-Gestion : modification de semestre, modification du règlement des examens d'anglais
- P. 43 Double Licence Science Politique et Droit : modification liste matières à choix, nombre de matière obligatoires et du règlement des examens d'anglais
- P. 50 Double Licence Science Politique et Economie-Gestion : modification liste matières à choix, nombre de matière obligatoires, intitulé de matière et du règlement des examens d'anglais
- P. 57 Licence Science Politique : modification liste matières à choix, nombre de matière obligatoires et du règlement des examens d'anglais
- P. 59 Licence Economie et Gestion : modification de semestre pour deux matières
- P. 70 Licence Information-Communication : modification de matières

P. 76 Licence de Gestion : modification de matières

## **Masters**

P. 81 Master droit comparé : modifications de matières mutualisées, suppression de la matière DIP 1 et modification d'intitulés de matières

P. 86 Master Droit de la propriété intellectuelle : suppression de la matière Droit international privé 1 et correction type d'enseignements

P. 90 Master Droit de la santé : modifications de matières mutualisées, intitulés de matières, ECTS, volume horaire et règlement des examens

P. 94 Master Droit de l'économie : modification de semestre d'une matière

P. 97 Master Droit de l'immobilier : suppression de la matière Droit international privé 1

P. 99 Master Droit des affaires : modifications de matières mutualisées, intitulés de matières, suppression de la matière Droit international privé 1, volume horaire et règlement des examens

P. 115 Master Droit des assurances : modifications de matières mutualisées, intitulés de matières, suppression de la matière Droit international privé 1, volume horaire et règlement des examens

P. 123 Master Droit du marché et du patrimoine artistiques : modifications du règlement des examens et suppression de la matière Droit international privé 1

P. 128 Master Droit du numérique : suppression de la matière Droit international privé 1

P. 132 Master Droit du patrimoine : suppression de la matière Droit international privé 1

P. 134 Master Droit européen : suppression de la matière Droit international privé 1, modification volume horaire, modifications de matières mutualisées, d'intitulé de matières et d'ECTS

P. 141 Master Droit international : suppression de la matière Droit international privé 1, modification volume horaire, modifications de matières mutualisées et d'intitulé de matières

P. 157 Master Droit notarial : suppression de la matière Droit international privé 1

P. 159 Master Droit pénal et sciences criminelles : suppression de la matière Droit international privé 1, modification d'intitulé de matière

P. 162 Master Droit privé : suppression de la matière Droit international privé 1, modification volume horaire, modifications de matières mutualisées, d'intitulé de matières et de modalité d'évaluation

P. 179 Master Droit public : modifications de semestre de matière mutualisée et d'intitulé de matière

P. 199 Master Droit social : modification des modalités de l'apprentissage

- P. 201 Master Droit : suppression de la matière Droit international privé 1
- P. 204 Master Droits de l'homme et justice internationale : suppression de la matière Droit international privé 1, modifications de matières mutualisées, création d'un TD d'anglais
- P. 208 Master Justice, procès et procédures : suppression de la matière Droit international privé 1 et modification de matière mutualisée
- P. 213 Master Relations internationales : modification de matière mutualisée, d'intitulé de matières, d'ECTS et règlement des examens
- P. 222 Master Science Politique : modification de matière mutualisée, d'intitulé de matières, d'ECTS et règlement des examens
- P. 226 Master Analyse et politique économique : modification de matière mutualisée et d'intitulé de matières
- P. 230 Master Econométrie, statistique : modification de matière mutualisée et d'intitulé de matières
- P. 234 Master Economie de l'entreprise et des marchés : modification de matière mutualisée, d'intitulé de matières, volume horaire, règlement d'examens et ECTS
- P. 239 Master Economie du droit : modification de matière mutualisée et d'intitulé de matières
- P. 243 Master Economie et management publics : modification de matière mutualisée, d'intitulé de matières, volume horaire et ECTS
- P. 252 Master Monnaie, banque, finance, assurance : modification de matière mutualisée et règlement d'examens
- P. 259 Master Information, communication : modification de matière mutualisée, d'intitulé de matières, volume horaire, règlement d'examens et ECTS
- P. 266 Master Entrepreneuriat et Management de projet : modification volume horaire, règlement des examens et ECTS, modification de matière mutualisée
- P. 270 Master Gestion de production, logistique, achat : modification volume horaire, règlement des examens et ECTS, modification de matière mutualisée
- P. 272 Master Gestion des ressources humaines : modification volume horaire, règlement des examens et ECTS, modification de matière mutualisée
- P. 288 Master Management : modification volume horaire, règlement des examens et ECTS, modification de matière mutualisée
- P. 296 Master Marketing, Vente : modification volume horaire, règlement des examens et ECTS, modification de matière mutualisée

### **Diplômes d'établissement**

- P. 315 DU de l'Institut d'histoire du droit : réorganisation des parcours Droit privé/Droit public

- P. 318 Collège de droit : modification de volumes horaires et du règlement des examens
- P. 321 DU Droit de l'asile Accueil et protection des étrangers persécutés : réorganisation de la maquette
- P. 328 DU Droit et technologies du numérique : réorganisation de la maquette
- P. 332 LL.M. Public Law and democracy : réorganisation de la maquette
- P. 335 Magistère Juriste d'Affaires : réorganisation de la maquette
- P. 338 Bachelor en Relations internationales : réorganisation de la maquette
- P. 344 Bachelor of Science in Economics and Finance – Campus de Maurice : réorganisation de la maquette
- P. 352 Collège d'économie : réorganisation de la maquette
- P. 358 Magistère Banque Finance : modification volume horaire, suppression conférences hors maquette
- P. 361 Bachelor Transformation écologique et numérique : précision de la première année

# LICENCE DE DROIT

## LICENCE DROIT PARCOURS CLASSIQUE (PARIS ET MELUN)

### 1ÈRE ANNÉE

#### SEMESTRE 1

##### UEF1 (coefficient 2 - 20 ECTS)

2 matières obligatoires :

- Introduction à l'étude du droit et droit civil
- Droit constitutionnel 1

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

##### UEC1 (coefficient 1 - 10 ECTS)

2 3 matières obligatoires :

- Introduction historique au droit
- Institutions judiciaires et administratives
- **Grands problèmes juridiques contemporains**

Chaque matière se compose de 36h de CM, à l'exception de la matière « **Grands problèmes juridiques contemporains** » de 24h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière au choix :

- Problèmes économiques contemporains
- Histoire des institutions politiques et sociales de l'Antiquité
- ~~Legal Culture~~

Les matières « Problèmes économiques contemporains » et « Histoire des institutions politiques et sociales de l'Antiquité » se composent de 30h de CM. **La matière « Legal Culture » se compose de 24h de CM.**

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h de TD.

Cette matière est annuelle, elle n'est pas évaluée au premier semestre.

#### SEMESTRE 2

##### UEF2 (coefficient 2 - 20 ECTS)

3 matières obligatoires :

- Droit des personnes et des biens
- Droit constitutionnel 2
- Histoire du droit et des institutions

La matière « Droit des personnes et des biens » se compose de 48h de CM et 15h de TD. Les matières « Droit constitutionnel 2 » et « Histoire du droit et des institutions » se composent de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

### **UEC2 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

~~2~~ 1 matières obligatoires :

- Relations internationales
- ~~Grands problèmes juridiques contemporains~~

La matière « Relations internationales » se compose de 30h de CM. ~~et la matière « Grands problèmes juridiques contemporains » de 24h de CM.~~

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

~~1~~ 2 matières au choix :

- Économie politique
- Science politique
- Histoire du droit des personnes et des biens
- **Legal Culture (cours en anglais)**

Chaque matière se compose de 30h de CM, ~~à l'exception de la matière « Legal Culture » se compose de 24h de CM.~~

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais (18h TD)

La matière se compose de 18h de TD.

Cette matière est annuelle, le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1) portant sur l'ensemble de l'année.

### **Règles spécifiques de 1<sup>ère</sup> année**

Le cours « Legal Culture » est partagé entre plusieurs enseignants titulaires (Droit privé + Droit public + Histoire du droit).

Le cours « Grands problèmes juridiques contemporains » porte notamment sur les questions juridiques liées à la transition numérique et à la transition environnementale. Le cours est partagé entre plusieurs enseignants titulaires (Droit privé + Droit public + Histoire du droit).



## LICENCE DROIT PARCOURS COLLÈGE DE DROIT

### 1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE

#### SEMESTRE 1

##### UEF1 (coefficient 2 - 20 ECTS)

2 matières obligatoires :

- Introduction à l'étude du droit et droit civil
- Droit constitutionnel 1

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

##### UEC1 (coefficient 1 - 10 ECTS)

3 matières obligatoires :

- Introduction historique au droit
- Institutions judiciaires et administratives
- Histoire des institutions politiques et sociales de l'Antiquité

Chaque matière se compose de 36h de CM, à l'exception de la matière « Histoire des institutions politiques et sociales de l'Antiquité » qui se compose de 30h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h de TD.

Cette matière est annuelle, elle n'est pas évaluée au premier semestre.

##### UCDD1 (coefficient 1 - 5 ECTS)

3 séminaires obligatoires :

- Fondements du droit et culture juridique
- Droits étrangers, comparaison et enjeux juridiques internationaux
- Principes d'économie

Chaque matière se compose de 15h de CM. Chaque séminaire se compose de 3 groupes de 25 étudiants.

L'évaluation du séminaire / de la matière se fait par un examen terminal ou par un contrôle continu au choix de l'enseignant noté sur 20 (coefficient 1). Le mode choisi est communiqué aux étudiants en tout début d'année universitaire. Lorsque le contrôle continu est appliqué, à la seconde session, il est remplacé par un examen oral.

1 matière au choix :

- Espagnol juridique
- Allemand juridique

La matière se compose de 15h de TD.

Les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

Les étudiants n'ayant pas suivi de cours d'espagnol ou d'allemand dans le secondaire peuvent, sur dérogation du directeur du Collège de droit, être autorisés à suivre un TD de remplacement parmi les TD de langues proposé au sein du pôle langues : chinois, arabe, portugais, russe ou italien.

## **SEMESTRE 2**

### **UEF2 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

3 matières obligatoires :

- Droit des personnes et des biens
- Droit constitutionnel 2
- Histoire du droit et des institutions

La matière « Droit des personnes et des biens » se compose de 48h de CM et 15h de TD. Les matières « Droit constitutionnel 2 » et « Histoire du droit et des institutions » se composent de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

### **UEC2 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

1 matière au choix :

- Économie politique
- Science politique
- Histoire du droit des personnes et des biens

Chaque matière se compose de 30h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais (18h TD)

La matière se compose de 18h de TD.

Cette matière est annuelle, le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1) portant sur l'ensemble de l'année.

### **UCDD2 (coefficient 1 - 5 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Grands enjeux stratégiques
- Grands enjeux démocratiques

Chaque matière se compose de 24h de CM.

Chaque CM est évalué par un examen écrit ou oral noté sur 20 (coefficient 1).

3 séminaires obligatoires :

- Fondements du droit et culture juridique
- Droits étrangers, comparaison et enjeux juridiques internationaux
- Gestion de l'entreprise

Chaque séminaire se compose de 15h de CM. Chaque séminaire se compose de 3 groupes de 25 étudiants.

L'évaluation du séminaire / de la matière se fait par un examen terminal ou par un contrôle continu au choix de l'enseignant noté sur 20 (coefficient 1). Le mode choisi est communiqué aux étudiants en tout début d'année universitaire. Lorsque le contrôle continu est appliqué, à la seconde session, il est remplacé par un examen oral.

1 matière au choix :

- Espagnol juridique
- Allemand juridique

La matière se compose de 15h de TD.

Les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

Les étudiants n'ayant pas suivi de cours d'espagnol ou d'allemand dans le secondaire peuvent, sur dérogation du directeur du Collège de droit, être autorisés à suivre un TD de remplacement parmi les TD de langues proposé au sein du pôle langues : chinois, arabe, portugais, russe ou italien.

### **Règles spécifiques de la 1<sup>ère</sup> année de Licence de Droit parcours Collège de droit**

#### **-Assiduité**

La présence des étudiants à tous les enseignements de l'unité spécifique Collège de droit (UCDD1 et UCDD2) est obligatoire. Les absences non justifiées pourront être prises en compte lors des délibérations. Les étudiants ne faisant pas preuve d'une assiduité suffisante aux UCDD 1 et 2 sont exclus du parcours Collège de droit et rejoignent la licence de droit parcours classique en deuxième année s'ils en satisfont les conditions.

#### **-Admission en deuxième année**

Exception faite des admissions directes en deuxième année du Collège de droit dont les conditions sont énoncées à l'article 2 du règlement du DU du Collège de droit, l'admission en deuxième année de la Licence de droit parcours Collège de droit est strictement subordonnée à l'admission en deuxième année du DU du Collège de droit.

#### **-Non-admission en deuxième année**

Les étudiants non admis dans la deuxième année du DU du Collège de droit sont inscrits dans la deuxième année de la Licence de droit parcours classique s'ils obtiennent une moyenne égale ou supérieure à 10/20 à la première année de la Licence de droit parcours Collège de droit. S'ils obtiennent une moyenne inférieure à 10/20, ils redoublent la première année en Licence de droit parcours classique aux conditions prévues par le règlement général de la Licence de droit.

Les étudiants qui renoncent au parcours Collège de droit à la fin de la première année sont inscrits en deuxième année de la Licence de droit parcours classique.

**LICENCE DROIT PARCOURS KING'S COLLEGE LONDON**

**3<sup>ÈME</sup> ANNÉE**

<b>OPTION DROIT PRIVE</b>	<b>OPTION DROIT PUBLIC / DROIT PRIVE</b>	<b>OPTION DROIT PUBLIC</b>
<b>Semestre 1</b> <b>7 cours dont 3 avec TD + 1 épreuve d'anglais</b>	<b>Semestre 1</b> <b>7 cours dont 3 avec TD + 1 épreuve d'anglais</b>	<b>Semestre 1</b> <b>7 cours dont 3 avec TD + 1 épreuve d'anglais</b>
<u>Cours avec TD</u> Droit commun des sociétés Droit international privé Procédure civile <b>ou Droit du travail – relations individuelles</b>	<u>Cours avec TD</u> Droit commun des sociétés Droit international privé Droit international public	<u>Cours avec TD</u> Droit constitutionnel approfondi Droit international public Droit de l'Union européenne
<u>Cours sans TD</u> Contrats spéciaux Droit du travail – relations individuelles <b>(si non pris en TD)</b> Droit de l'Union européenne Histoire du droit des affaires ou <i>Introduction to Cross-Border Litigation</i> <b>Procédure civile (si non pris en TD)</b>	<u>Cours sans TD</u> Contrats spéciaux Procédure civile Droit de l'Union européenne Histoire du droit des affaires ou Histoire du droit administratif ou <i>Introduction to Cross-Border Litigation</i>	<u>Cours sans TD</u> Droit commun des sociétés Droit des biens publics Procédure civile Histoire du droit administratif
<u>Épreuve de langue</u> Anglais (dispense d'assiduité au TD)	<u>Épreuve de langue</u> Anglais (dispense d'assiduité au TD)	<u>Épreuve de langue</u> Anglais (dispense d'assiduité au TD)
<b>Semestre 2</b> <b>6 cours dont 2 avec TD + 1 épreuve d'anglais</b>	<b>Semestre 2</b> <b>6 cours dont 2 avec TD + 1 épreuve d'anglais</b>	<b>Semestre 2</b> <b>6 cours dont 2 avec TD + 1 épreuve d'anglais</b>
<u>Cours avec TD (2 cours au choix)</u> Droit spécial des sociétés Droit fiscal <b>Droit de la famille</b>	<u>Cours avec TD</u> Droit économique européen Régime général de l'obligation	<u>Cours avec TD</u> Droit économique européen Libertés fondamentales
<u>Cours sans TD (4 cours au choix)</u> Libertés fondamentales Procédure pénale Régime général de l'obligation Histoire des droits fondamentaux ou Histoire du droit de la famille <b>Droit spécial des sociétés (si non pris en TD)</b> <b>Droit fiscal (si non pris en TD)</b>	<u>Cours sans TD</u> Droit fiscal ou Droit de la famille ou Droit spécial des sociétés Libertés fondamentales Procédure pénale Histoire des droits fondamentaux ou Histoire du droit de la famille	<u>Cours sans TD</u> Droit fiscal Procédure pénale Régime général de l'obligation Histoire des droits fondamentaux

Droit de la famille (si non pris en TD)		
<u>Épreuve de langue</u> Anglais (dispense d'assiduité au TD)	<u>Épreuve de langue</u> Anglais (dispense d'assiduité au TD)	<u>Épreuve de langue</u> Anglais (dispense d'assiduité au TD)

Les modalités de contrôle des connaissances sont les mêmes que dans le parcours classique. ~~Le TD de~~ L'anglais qui fait l'objet d'une épreuve terminale orale ou d'une épreuve terminale écrite de 1h30.

## LICENCE DROIT PARCOURS BERMUPA

### 3ÈME ANNÉE

#### SEMESTRE 5

##### UEF5 (coefficient 2 - 20 ECTS)

1 matière avec TD obligatoire :

- Droit privé comparé français et allemand

2 matières avec TD au choix (dans la limite des combinaisons listées dans la partie règles spécifiques) :

- Droit commun des sociétés
- Procédure civile
- Droit de l'Union européenne
- Droit international privé
- Contrats spéciaux
- Droit du travail – relations individuelles

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

##### UEC5 (coefficient 1 - 10 ECTS)

~~2~~ 4 matières sans TD obligatoires (non choisies en UEF) :

- Droit commun des sociétés
- Procédure civile
- Droit de l'Union européenne
- Droit international privé
- ~~Contrats spéciaux~~
- ~~Droit du travail – relations individuelles~~
- ~~Droit allemand des obligations et des biens~~
- ~~Droit international public~~

~~Chaque matière se compose de 36h de CM.~~

~~Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).~~

~~2 matières au choix (non choisies précédemment) :~~

- ~~— Contrats spéciaux~~
- ~~— Droit du travail – relations individuelles~~
- ~~— Droit allemand des obligations et des biens~~
- ~~— Droit international public~~

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h de TD.

Le TD est évalué par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1) et un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

#### SEMESTRE 6

### **UEF6 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

2 matières avec TD au choix (dans la limite des combinaisons listées dans la partie règles spécifiques) :

- Procédure pénale
- Régime général de l'obligation
- Libertés fondamentales
- Droit spécial des sociétés
- Droit économique européen
- Droit du travail – Relations collectives

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

### **UEC6 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

2 matières sans TD au choix (non choisies en UEF) :

- Procédure pénale
- Régime général de l'obligation
- Libertés fondamentales
- Droit spécial des sociétés
- Droit économique européen
- Droit du travail – Relations collectives
- Droit de la famille

La matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière au choix :

- Histoire des droits fondamentaux
- Histoire du droit de la famille

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h de TD.

Le TD est évalué par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1) et un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Séminaire de recherche franco-allemand (24h)

Le séminaire est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

## **Règles spécifiques de 3<sup>ème</sup> année**

Liste des matières obligatoires du tronc commun à choisir en UEF ou UEC pour toutes les options :

**Semestre 5 :**

- Droit commun des sociétés
- Procédure civile
- Droit de l'Union européenne
- ~~- Droit privé comparé français et allemand~~
- ~~- Droit international privé~~

**Semestre 6 :**

- Procédure pénale
- Régime général de l'obligation
- Libertés fondamentales
- Histoire des droits fondamentaux ou Histoire du droit de la famille

La matière « Droit allemand des obligations et des biens » est obligatoire pour les étudiants du programme Bermupa ayant effectué leur L1 et leur L2 à Assas. Il en découle que ces étudiants ne peuvent choisir la combinaison 8 des matières d'UEF pour le semestre 5.

Un tutorat franco-allemand, réservé aux étudiants en provenance de la HU et de la LMU équivalent à 3 points bonus maximum sera disponible dans UC Facultative.

Liste des combinaisons de matières d'UEF autorisées :

**Semestre 5**

1. Droit privé comparé français et allemand – Droit commun des sociétés – Droit de l'Union européenne
2. Droit privé comparé français et allemand – Droit commun des sociétés – Droit international privé
3. Droit privé comparé français et allemand – Droit commun des sociétés – Droit des contrats spéciaux
4. Droit privé comparé français et allemand – Droit commun des sociétés – Droit du travail-relations individuelles
5. Droit privé comparé français et allemand – Droit de l'Union européenne – Droit international privé
6. Droit privé comparé français et allemand – Droit de l'Union européenne – Droit des contrats spéciaux
7. Droit privé comparé français et allemand – Droit de l'Union européenne – Droit du travail-relations individuelles
8. Droit privé comparé français et allemand – Droit des contrats spéciaux – Droit du travail-relations individuelles

**Semestre 6**

1. Régime général de l'obligation – Droit spécial des sociétés
2. Régime général de l'obligation – Droit du travail-relations collectives
3. Libertés fondamentales – Droit économique européen
4. Libertés fondamentales – Procédure pénale
5. Libertés fondamentales – Droit du travail-relations collectives

L'étudiants inscrit en licence de droit BerMuPa ne peuvent pas prétendre à effectuer un séjour à l'étranger dans le cadre d'un programme d'échange au sein d'un établissement partenaire de l'Université.



## Double Licence Droit et Science – Coursus Droit

### 1ÈRE ANNÉE (60 ECTS)

#### SEMESTRE 1 (30 ECTS)

##### UEF1 (coefficient 1 - 30 ECTS)

2 matières obligatoires :

- Introduction à l'étude du droit et droit civil
- Droit constitutionnel 1

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

~~2-3~~ matières obligatoires :

- Institutions judiciaires et administratives
- Histoire des institutions politiques et sociales de l'Antiquité
- **Grands problèmes juridiques contemporains**

La matière « Histoire des institutions politiques et sociales de l'Antiquité » se compose de 30h de CM, la matière « Institutions judiciaires et administratives » se compose de 36h de CM **et la matière « Grands problèmes juridiques contemporains » de 24h de CM.**

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais juridique S1

La matière se compose de 18h de TD.

Cette matière est annuelle, elle n'est pas évaluée au premier semestre.

#### SEMESTRE 2 (30 ECTS)

##### UEF2 (coefficient 1 - 30 ECTS)

2 matières obligatoires :

- Droit des personnes et des biens
- Droit constitutionnel 2

La matière « Droit des personnes et des biens » se compose de 48h de CM et 15h de TD. La matière « Droit constitutionnel 2 » se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

~~2~~ 1 matières obligatoires :

- Relations internationales
- ~~Grands problèmes juridiques contemporains~~

La matière « Histoire du droit et des institutions » se compose de 36h de CM **et la matière « Grands problèmes juridiques contemporains » se compose de 24h de CM.**

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais juridique S2

La matière se compose de 18h de TD.

Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient ~~1~~ 2).

### **Règles spécifiques de 1<sup>ère</sup> année**

## **2ÈME ANNÉE (60 ECTS)**

### **SEMESTRE 3 (30 ECTS)**

#### **UEF3 (coefficient 1 - 30 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Droit des obligations – Contrat
- Droit administratif – Les sources - Le juge

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière au choix :

- Droit des affaires – Structure de l'entreprise
- Introduction au droit européen

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais juridique S3

La matière se compose de 18h de TD.

Le TD est évalué par ~~un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1)~~ et un contrôle continu noté sur 20 (coefficient ~~1~~ 2).

### **SEMESTRE 4 (30 ECTS)**

#### **UEF4 (coefficient 1 - 30 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Droit des obligations – Responsabilité et autres sources
- Droit administratif – L'action administrative

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Droit pénal général

1 matière au choix :

- Droit des affaires – Activités de l'entreprise
- Introduction au droit international public
- Finances publiques

Chaque matière se compose de 36h de CM, à l'exception de la matière « Introduction au droit international public » qui se compose de 24h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais juridique S4

La matière se compose de 18h de TD.

Le TD est évalué par ~~un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1)~~ et un contrôle continu noté sur 20 (coefficient ~~1~~ 2).

### **Règles spécifiques de 2<sup>ème</sup> année**

### **3ÈME ANNÉE (60 ECTS)**

#### **OPTION DROIT PRIVÉ**

#### **SEMESTRE 5 (30 ECTS)**

##### **UEF5 (coefficient 1 - 30 ECTS)**

2 matières avec TD au choix :

- Droit commun des sociétés
- Contrats spéciaux
- Droit du travail – relations individuelles

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

3 matières sans TD au choix (non choisies en UEF) :

- Droit commun des sociétés
- Contrats spéciaux
- Droit du travail – relations individuelles
- Droit international privé
- Procédure civile
- Droit de l'Union européenne

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Le CM est évalué par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais juridique S5

La matière se compose de 18h de TD.

Le TD est évalué par ~~un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1)~~ et un contrôle continu noté sur 20 (coefficient ~~1~~ 2).

#### **SEMESTRE 6 (30 ECTS)**

##### **UEF6 (coefficient 1 - 30 ECTS)**

2 matières avec TD au choix :

- Procédure pénale
- Régime général de l'obligation
- Droit de la famille
- Droit spécial des sociétés
- Droit fiscal

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

2 matières sans TD au choix (non choisies en UEF) :

- Procédure pénale
- Régime général de l'obligation
- Droit de la famille
- Droit spécial des sociétés

- Droit fiscal
- Histoire du droit de la famille
- Droit du travail – relations collectives

La matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais juridique S6

La matière se compose de 18h de TD.

Le TD est évalué par ~~un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1)~~ et un contrôle continu noté sur 20 (coefficient ~~1~~ 2).

### **Règles spécifiques de 3<sup>ème</sup> année**

## **Double Licence Droit et Histoire – Cursus Droit**

### **1ÈRE ANNÉE (60 ECTS)**

#### **SEMESTRE 1 (30 ECTS)**

##### **UED1 fondamentaux Droit 1 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Introduction à l'étude du droit et droit civil
- Droit constitutionnel

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

##### **UEC1 complémentaires et transversaux Droit 1 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Introduction historique au droit
- Institutions judiciaires et administratives

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière au choix :

- Problèmes économiques contemporains
- Histoire des institutions politiques et sociales de l'Antiquité
- ~~French Business Law~~
- ~~French Constitutional Law~~
- Duality and other Specificities of the French Court System
- Grands problèmes juridiques contemporains

Chaque matière se compose de 24h de CM, à l'exception des matières « Problèmes économiques contemporains » et « Histoire des institutions politiques et sociales de l'Antiquité » qui se composent de 30h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais juridique S1

La matière se compose de 18h de TD.

Cette matière est annuelle, elle n'est pas évaluée au premier semestre.

#### **SEMESTRE 2 (30 ECTS)**

##### **UED2 fondamentaux Droit 2 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Droit des personnes et des biens
- Droit constitutionnel 2

La matière « Droit des personnes et des biens » se compose de 48h de CM et 15h de TD. La matière « Droit constitutionnel 2 » se compose de 36h de CM et 15h de TD. Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

### **UEC2 complémentaires et transversaux Droit 2 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

1 matière obligatoire :

- Relations internationales

La matière se compose de 30h de CM

Le CM est évalué par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière au choix :

- ~~- Économie politique~~
- Science politique
- Histoire du droit des personnes et des biens
- **Legal Culture (cours en anglais)**

Chaque matière se compose de 30h de CM, à l'exception de la matière « Legal Cultures » se compose de 24h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais juridique S2

La matière se compose de 18h de TD.

Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient ~~1~~ 2).

### **Règles spécifiques de 1<sup>ère</sup> année**



## **2ÈME ANNÉE (60 ECTS)**

### **SEMESTRE 3 (30 ECTS)**

#### **UED3 fondamentaux Droit 3 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Droit des obligations – Contrat
- Droit administratif – Les sources - Le juge

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

#### **UEC3 complémentaires et transversaux Droit 3 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Droit des affaires – Structure de l'entreprise
- Introduction au droit européen

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière au choix :

- Principes généraux du procès
- Histoire du droit des obligations

La matière « Principes généraux du procès » se compose de 30h de CM et la matière « Histoire du droit des obligations » se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais juridique S3

La matière se compose de 18h de TD.

Le TD est évalué par ~~un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1)~~ et un contrôle continu noté sur 20 (coefficient ~~1~~ 2).

### **SEMESTRE 4 (30 ECTS)**

#### **UED4 fondamentaux et transversaux Droit 4 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

~~3~~ 2 matières obligatoires :

- Droit des obligations – Responsabilité et autres sources
- Droit administratif – L'action administrative
- ~~—Droit pénal général~~

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

#### **UEC4 complémentaires et transversaux Droit 4 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

~~1~~ 2 matières obligatoires :

- Introduction au droit international public
- ~~Droit pénal général~~

La matière « **Introduction au droit international public** » se compose de 24h de CM **et la matière « Droit pénal général » de 36h CM.**

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière au choix :

- Droit des affaires – Activités de l'entreprise
- Histoire du droit pénal
- Finances publiques

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais juridique S4

La matière se compose de 18h de TD.

Le TD est évalué par ~~un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1)~~ et un contrôle continu noté sur 20 (coefficient ~~1~~ 2).

### **Règles spécifiques de 2<sup>ème</sup> année**

### **3ÈME ANNÉE (60 ECTS)**

#### **OPTION DROIT PRIVÉ**

#### **SEMESTRE 5 (30 ECTS)**

##### **UED5 fondamentaux Droit 5 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

**3** 2 matières avec TD au choix (dans la limite des combinaisons listés dans la partie règles spécifiques) :

- Droit commun des sociétés
- Procédure civile
- Contrats spéciaux
- Droit du travail – relations individuelles
- Droit international privé

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

##### **UEC5 complémentaires et transversaux Droit 5 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

2 matières sans TD obligatoires (non choisies en UEF) :

- Droit commun des sociétés
- Procédure civile
- Droit de l'Union européenne
- Contrats spéciaux
- Droit du travail – relations individuelles
- Droit international privé
- Histoire du droit des affaires

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais juridique S5

La matière se compose de 18h de TD.

Le TD est évalué par ~~un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1) et~~ un contrôle continu noté sur 20 (coefficient ~~1~~ 2).

#### **SEMESTRE 6 (30 ECTS)**

##### **UED6 fondamentaux et transversaux Droit 6 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

2 matières avec TD au choix (dans la limite des combinaisons listés dans la partie règles spécifiques) :

- Procédure pénale
- Régime général de l'obligation
- Droit de la famille
- Droit du travail – Relations collectives
- Droit spécial des sociétés
- Droit fiscal

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

**UEC6 complémentaires et transversaux 6 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

2 matières sans TD au choix (non choisies en UEF) :

- Procédure pénale
- Régime général de l'obligation
- Libertés fondamentales
- Droit de la famille
- Droit du travail – Relations collectives
- Droit spécial des sociétés
- Droit fiscal
- Histoire du droit de la famille

La matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais juridique S6

La matière se compose de 18h de TD.

Le TD est évalué par ~~un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1)~~ et un contrôle continu noté sur 20 (coefficient ~~1~~ 2).

## **OPTION DROIT PRIVÉ ET DROIT PUBLIC**

### **SEMESTRE 5**

#### **UED5 fondamentaux Droit 5 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

3 matières avec TD au choix (dans la limite des combinaisons listés dans la partie règles spécifiques) :

- Droit commun des sociétés
- Procédure civile
- Droit de l'Union européenne
- Droit international public
- Droit international privé
- Contrats spéciaux *ou* Droit des biens publics

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

#### **UEC5 complémentaires et transversaux 5 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

2-3 matières sans TD obligatoires (non choisies en UEF) :

- Droit commun des sociétés
- Procédure civile
- Droit de l'Union européenne
- Droit international public
- Contrats spéciaux *ou* Droit des biens publics
- Droit international privé
- Droit du travail – relations individuelles
- Droit constitutionnel approfondi
- Philosophie du droit
- Histoire du droit des affaires
- Histoire du droit administratif

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais juridique S5

La matière se compose de 18h de TD.

Le TD est évalué par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1) et un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

### **SEMESTRE 6**

#### **UED6 fondamentaux Droit 6 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

2 matières avec TD au choix (dans la limite des combinaisons listés dans la partie règles spécifiques) :

- Procédure pénale
- Régime général de l'obligation
- Libertés fondamentales
- Droit fiscal
- Droit de la famille

- Droit du travail— Relations collectives
- Droit économique européen

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

### **UEC6 complémentaires et transversaux Droit 6 (coefficient 1–10 ECTS)**

2 matières sans TD au choix (non choisies en UEF):

- Procédure pénale
- Régime général de l'obligation
- Libertés fondamentales
- Droit fiscal
- Droit de la famille
- Droit du travail— Relations collectives
- Droit économique européen
- Droit spécial des sociétés
- Histoire des droits fondamentaux
- Histoire du droit de la famille

La matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire:

- Anglais juridique S6

La matière se compose de 18h de TD.

Le TD est évalué par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1) et un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

## **OPTION DROIT PUBLIC**

### **SEMESTRE 5**

#### **UED5 fondamentaux Droit 5 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

3 2 matières avec TD au choix (dans la limite des combinaisons listés dans la partie règles spécifiques) :

- Droit commun des sociétés
- Procédure civile
- Droit de l'Union européenne
- Droit des biens publics
- Droit international public
- Droit constitutionnel approfondi

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

#### **UEC5 complémentaires et transversaux Droit 5 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

2 matières sans TD au choix (non choisies en UEF) :

- Droit commun des sociétés
- Procédure civile
- Droit de l'Union européenne
- Droit des biens publics
- Droit international public
- Droit constitutionnel approfondi
- Philosophie du droit
- Contrats spéciaux
- Droit international privé
- Histoire du droit administratif

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais juridique S5

La matière se compose de 18h de TD.

Le TD est évalué par ~~un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1)~~ et un contrôle continu noté sur 20 (coefficient ~~1~~ 2).

### **SEMESTRE 6**

#### **UED6 fondamentaux Droit 6 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

2 matières avec TD au choix (dans la limite des combinaisons listés dans la partie règles spécifiques) :

- Procédure pénale
- Régime général de l'obligation
- Libertés fondamentales
- Droit fiscal
- Droit économique européen

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

### **UEC6 complémentaires et transversaux Droit 6 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

2 matières sans TD au choix (non choisies en UEF) :

- Procédure pénale
- Régime général de l'obligation
- Libertés fondamentales
- Droit fiscal
- Droit économique européen
- Droit de la fonction publique
- Droit spécial des sociétés
- Droit du travail – Relations collectives
- Histoire des droits fondamentaux
- Histoire du droit de la famille

La matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais juridique S6

La matière se compose de 18h de TD.

Le TD est évalué par ~~un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1)~~ et un contrôle continu noté sur 20 (coefficient ~~1~~ 2).

### **Règles spécifiques de 3<sup>ème</sup> année**

~~Liste des matières obligatoires du tronc commun à choisir en UEF ou UEC pour toutes les options :~~

#### ~~Semestre 5 :~~

- ~~— Droit commun des sociétés~~
- ~~— Procédure civile~~
- ~~— Droit de l'Union européenne~~

#### ~~Semestre 6 :~~

- ~~— Procédure pénale~~
- ~~— Régime général de l'obligation~~
- ~~— Libertés fondamentales~~
- ~~— Histoire des droits fondamentaux ou Histoire du droit de la famille~~

~~Liste des combinaisons de matières d'UEF autorisées :~~

#### ~~Option Droit privé~~

##### ~~Semestre 5~~

- ~~1. Procédure civile, Droit commun des sociétés, Droit du travail – Relations individuelles~~
- ~~2. Procédure civile, Droit commun des sociétés, Contrats spéciaux~~
- ~~3. Procédure civile, Droit du travail – Relations individuelles, Contrats spéciaux~~
- ~~4. Droit international privé, Procédure civile, Droit commun des sociétés~~
- ~~5. Droit international privé, Procédure civile, Contrats spéciaux~~
- ~~6. Droit international privé, Droit commun des sociétés, Droit du travail – Relations individuelles~~
- ~~7. Droit international privé, Droit commun des sociétés, Contrats spéciaux~~
- ~~8. Droit commun des sociétés, Droit du travail – Relations individuelles, Contrats spéciaux~~



### **Semestre 6**

1. Régime général de l'obligation, Procédure pénale
2. Régime général de l'obligation, Droit de la famille
3. Régime général de l'obligation, Droit du travail — Relations collectives
4. Régime général de l'obligation, Droit spécial des sociétés
5. Régime général de l'obligation, Droit fiscal
6. Droit de la famille, Droit fiscal
7. Droit du travail — Relations collectives, Droit spécial des sociétés
8. Droit spécial des sociétés, Droit fiscal
9. Procédure pénale, Droit du travail — Relations collectives
10. Procédure pénale, Droit de la famille

### **Option Droit privé et Droit public**

#### **Semestre 5**

1. Procédure civile, Droit de l'Union européenne, Contrats spéciaux
2. Procédure civile, Contrats spéciaux, Droit des biens publics
3. Droit de l'Union européenne, Droit commun des sociétés, Droit international privé
4. Droit de l'Union européenne, Droit commun des sociétés, Contrats spéciaux
5. Droit de l'Union européenne, Droit international privé, Contrats spéciaux
6. Droit de l'Union européenne, Droit international public, Droit international privé
7. Droit international public, Droit international privé, Droit commun des sociétés
8. Droit international public, Droit de l'Union européenne, Droit commun des sociétés

#### **Semestre 6**

1. Régime général de l'obligation, Droit fiscal
2. Régime général de l'obligation, droit économique européen
3. Procédure pénale, Droit fiscal
4. Procédure pénale, Libertés fondamentales
5. Droits du travail — Relations collectives, Droit économique européen
6. Droit de la famille, Droit fiscal
7. Droit de la famille, Libertés fondamentales

### **Option Droit public**

#### **Semestre 5**

1. Droit de l'Union européenne, Droit des biens publics, Droit constitutionnel approfondi
2. Droit international public, Droit de l'Union européenne, Droit des biens public
3. Droit de l'Union européenne, Droit international public, Droit constitutionnel approfondi
4. Droit de l'Union européenne, Droit des biens publics, Droit commun des sociétés
5. Droit international public, Droit de l'Union européenne, Droit commun des sociétés
6. Droit international public, Droit de l'Union européenne, Procédure civile

#### **Semestre 6**

1. Droit fiscal, Libertés fondamentales
2. Libertés fondamentales, Procédure pénale
3. Procédure pénale, Droit fiscal
4. Droit économique européen, Droit fiscal
5. Libertés fondamentales, Droit économique européen
6. Droit fiscal, Régime général des obligations

## **Double Licence Droit et Histoire de l'art – Coursus Droit**

### **1ÈRE ANNÉE (60 ECTS)**

#### **SEMESTRE 1 (30 ECTS)**

##### **UED1 fondamentaux Droit 1 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Introduction à l'étude du droit et droit civil
- Droit constitutionnel

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

##### **UEC1 complémentaires et transversaux Droit 1 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

1 matière au choix :

- Introduction historique au droit
- Institutions judiciaires et administratives
- **Grands problèmes juridiques contemporains**

Chaque matière se compose de 36h de CM, à l'exception de la matière « **Grands problèmes juridiques contemporains** » qui se compose de 24h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais juridique S1

La matière se compose de 18h de TD.

Cette matière est annuelle, elle n'est pas évaluée au premier semestre.

#### **SEMESTRE 2 (30 ECTS)**

##### **UED2 fondamentaux Droit 2 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Droit des personnes et des biens
- Droit constitutionnel 2

La matière « Droit des personnes et des biens » se compose de 48h de CM et 15h de TD. La matière « Droit constitutionnel 2 » se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

##### **UEC2 complémentaires et transversaux Droit 2 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

**1 matière obligatoire :**

— **Histoire du droit des personnes et des biens**

~~La matière se compose de 30h de CM~~

~~Le CM est évalué par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).~~

~~± 2 matières au choix :~~

- ~~Économie politique~~

- Science politique
- Relations internationales
- Histoire du droit des personnes et des biens
- ~~- Grands problèmes juridiques contemporains~~

Chaque matière se compose de 30h de CM, ~~à l'exception de la matière « Grands problèmes juridiques contemporains » qui se compose de 24h de CM.~~

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais juridique S2

La matière se compose de 18h de TD.

Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient ~~1~~ 2).

### **Règles spécifiques de 1<sup>ère</sup> année**

## **2ÈME ANNÉE (60 ECTS)**

### **SEMESTRE 3 (30 ECTS)**

#### **UED3 fondamentaux Droit 3 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Droit des obligations – Contrat
- Droit administratif – Les sources - Le juge

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

#### **UEC3 complémentaires et transversaux Droit 3 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

1 matière au choix :

- Droit des affaires – Structure de l'entreprise
- Introduction au droit européen
- Principes généraux du procès
- Histoire du droit des obligations

Chaque matière se compose de 36h de CM, à l'exception de la matière « Principes généraux du procès » qui se compose de 30h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais juridique S3

La matière se compose de 18h de TD.

Le TD est évalué par ~~un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1)~~ et un contrôle continu noté sur 20 (coefficient ~~1~~ 2).

### **SEMESTRE 4 (30 ECTS)**

#### **UED4 fondamentaux et transversaux Droit 4 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

~~3~~ 2 matières obligatoires :

- Droit des obligations – Responsabilité et autres sources
- Droit administratif – L'action administrative
- ~~—~~ ~~Droit pénal général~~

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

#### **UEC4 complémentaires et transversaux Droit 4 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

1 matière obligatoire :

- ~~Droit pénal général~~

1 matière au choix :

- Introduction au droit international public
- Droit des affaires – Activités de l'entreprise
- Histoire du droit pénal
- Finances publiques

Chaque matière se compose de 36h de CM, à l'exception de la matière « Introduction au droit international public » qui se compose de 24h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais juridique S4

La matière se compose de 18h de TD.

Le TD est évalué par ~~un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1)~~ et un contrôle continu noté sur 20 (coefficient ~~1~~ 2).

### **Règles spécifiques de 2<sup>ème</sup> année**

## **3ÈME ANNÉE (60 ECTS)**

### **SEMESTRE 5**

#### **UED5 fondamentaux Droit 5 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

3 2 matières avec TD au choix :

- Droit commun des sociétés
- ~~Procédure civile~~
- Contrats spéciaux
- Droit des biens publics

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

#### **UEC5 complémentaires et transversaux 5 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

1 2 matières sans TD au choix (non choisie en UEF) :

- Droit commun des sociétés
- Procédure civile
- Droit de l'Union européenne
- Contrats spéciaux
- Droit des biens publics
- Droit du travail – relations individuelles

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais juridique S5

La matière se compose de 18h de TD.

Le TD est évalué par ~~un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1)~~ et un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1 2).

### **SEMESTRE 6**

#### **UED6 fondamentaux Droit 6 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

2 matières avec TD au choix :

- Procédure pénale
- Régime général de l'obligation
- Libertés fondamentales

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

#### **UEC6 complémentaires et transversaux Droit 6 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

2 matières sans TD au choix (non choisies en UEF) :

- Procédure pénale
- Régime général de l'obligation
- Libertés fondamentales
- Droit fiscal
- Droit de la famille

- Droit économique européen
- Droit spécial des sociétés

La matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais juridique S6

La matière se compose de 18h de TD.

Le TD est évalué par ~~un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1)~~ et un contrôle continu noté sur 20 (coefficient ~~1~~ 2).

### **Règles spécifiques de 3<sup>ème</sup> année**

## **Double Licence Droit et Économie et Gestion – Coursus Droit**

### **1ÈRE ANNÉE (60 ECTS)**

#### **SEMESTRE 1 (30 ECTS)**

##### **UEF1 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Introduction à l'étude du droit et droit civil
- Droit constitutionnel 1

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

##### **UEC1 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

1 matière obligatoire :

- Institutions judiciaires et administratives

La matière se compose de 36h de CM.

Le CM est évalué par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais juridique S1

La matière se compose de 18h de TD.

Cette matière est annuelle, elle n'est pas évaluée au premier semestre.

#### **SEMESTRE 2 (30 ECTS)**

##### **UEF2 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Droit des personnes et des biens
- Droit constitutionnel 2

La matière « Droit des personnes et des biens » se compose de 48h de CM et 15h de TD. La

matière « Droit constitutionnel 2 » se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

##### **UEC2 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

1 matière obligatoire :

- ~~— Grands problèmes juridiques contemporains (changement de semestre)~~
- Legal Cultures (cours en anglais)

La matière se compose de 24h de CM.

Le CM est évalué par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais juridique S2

La matière se compose de 18h de TD.



Cette matière est annuelle, le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient ~~1~~ 2) portant sur l'ensemble de l'année.

### **Règles spécifiques de 1<sup>ère</sup> année**

## **2ÈME ANNÉE (60 ECTS)**

### **SEMESTRE 3 (30 ECTS)**

#### **UEF3 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Droit des obligations – Contrat
- Droit administratif – Les sources - Le juge

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

#### **UEC3 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

1 matière au choix :

- Droit des affaires – Structure de l'entreprise
- Introduction au droit européen

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais juridique S3

La matière se compose de 18h de TD.

Le TD est évalué par ~~un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1) et~~ un contrôle continu noté sur 20 (coefficient ~~1~~ 2).

### **SEMESTRE 4 (30 ECTS)**

#### **UEF4 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Droit des obligations – Responsabilité et autres sources
- Droit pénal général

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

#### **UEC4 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

1 matière au choix :

- Droit des affaires – Activités de l'entreprise
- Finances publiques

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais juridique S4

La matière se compose de 18h de TD.

Le TD est évalué par ~~un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1) et~~ un contrôle continu noté sur 20 (coefficient ~~1~~ 2).

### **Règles spécifiques de 2<sup>ème</sup> année**

## **3ÈME ANNÉE (60 ECTS)**

### **Parcours Droit privé droit public**

#### **SEMESTRE 5 (30 ECTS)**

##### **UEF5 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

3 matières avec TD obligatoires :

- Droit commun des sociétés
- Contrats spéciaux
- Droit du travail – relations individuelles

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

##### **UEC5 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

1 matière sans TD obligatoires :

- Procédure civile

La matière se compose de 36h de CM.

Le CM est évalué par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais juridique S5

La matière se compose de 18h de TD.

Le TD est évalué par ~~un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1)~~ et un contrôle continu noté sur 20 (coefficient ~~1~~ 2).

#### **SEMESTRE 6 (30 ECTS)**

##### **UEF6 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

2 matières avec TD obligatoires :

- Droit fiscal
- Droit spécial des sociétés

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

##### **UEC6 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

1 matière sans TD obligatoires :

- Droit économique européen

La matière se compose de 36h de CM.

Le CM est évalué par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais juridique S6

La matière se compose de 18h de TD.

Le TD est évalué par ~~un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1)~~ et un contrôle continu noté sur 20 (coefficient ~~1~~ 2).

### **Règles spécifiques de 3<sup>ème</sup> année**

## Double Licence Science Politique et Droit – Coursus Science Politique

### 1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE (60 ECTS)

#### SEMESTRE 1 (30 ECTS)

##### UEF1 (coefficient 2 - 20 ECTS)

1 matière obligatoire :

- Science politique

La matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Le CM fait l'objet d'une épreuve écrite d'une durée de 3h notées sur 20 (coefficient 2). Les candidats ont le choix, pour chaque matière, entre deux sujets.

Le TD fait l'objet d'un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

##### UEC1 (coefficient 1 - 10 ECTS)

1 matière obligatoire :

- Histoire politique des XXe et XXIe siècles

La matière se compose de 30h de CM.

La matière fait l'objet d'épreuves orale notée sur 20 (coefficient 1). Une épreuve écrite d'une durée de 1h30, notée sur 20 (coefficient 1), peut toutefois être substituée à une épreuve orale.

#### SEMESTRE 2 (30 ECTS)

##### UEF2 (coefficient 2 - 20 ECTS)

1 matière obligatoire :

- Relations internationales

La matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Le CM fait l'objet d'une épreuve écrite d'une durée de 3h notées sur 20 (coefficient 2). Les candidats ont le choix, pour chaque matière, entre deux sujets.

Le TD fait l'objet d'un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

##### UEC2 (coefficient 1 - 6 ECTS)

1 matière ~~au choix~~ obligatoire :

- ~~— History of the European Legal System~~
- European International Relations (cours en anglais)
- ~~— Government and the Economy in France: A Historical Perspective~~

Chaque matière se compose de 24h de CM.

Les matières font l'objet d'épreuves orale notée sur 20 (coefficient 1). Une épreuve écrite d'une durée de 1h30, notée sur 20 (coefficient 1), peut toutefois être substituée à une épreuve orale.

##### UEM (coefficient 1 - 4 ECTS)

2 matières obligatoires :

- Méthodologie en science politique
- Anglais Science Politique

La matière « Anglais Science Politique » se compose de 36h de TD et la matière « Méthodologie en science politique » se compose de 30h de TD.

Chaque La matière « **Méthodologie en science politique** » fait l'objet d'une épreuve de contrôle continu notée sur 20 (coefficient 1) et la matière « **Anglais Science Politique** » fait l'objet d'une épreuve de contrôle continu notée sur 20 (coefficient 2).

### **Règles spécifiques de 1<sup>ère</sup> année**

Liste des cours dispensés en anglais :

- **History of the European Legal System**
- **European International Relations**
- **Government and the Economy in France: A Historical Perspective**

### **3ÈME ANNÉE (60 ECTS)**

#### **SEMESTRE 5 (30 ECTS)**

##### **UEF5 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Participation et mobilisations collectives
- Relations internationales 1

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM font l'objet d'épreuves écrites d'une durée de 3h notées sur 20 (coefficient 2).

Les TD font l'objet d'un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

##### **UEC5 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

1 matière obligatoire :

- Vie politique française

La matière se compose de 30h de CM.

La matière fait l'objet d'épreuves orale notée sur 20 (coefficient 1). Une épreuve écrite d'une durée de 1h30, notée sur 20 (coefficient 1), peut toutefois être substituée à une épreuve orale.

1 matière obligatoire :

- Anglais Science Politique S5

La matière se compose de 18h de TD.

Les TD de langue à caractère obligatoire font l'objet, à chaque semestre, d'une note sur 20 (coefficient ~~1~~ 2), résultant, à part égale, d'une épreuve écrite ou orale et d'un contrôle continu.

#### **SEMESTRE 6 (30 ECTS)**

##### **UEF6 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Méthodes de la science politique
- Relations internationales 2

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM font l'objet d'épreuves écrites d'une durée de 3h notées sur 20 (coefficient 2).

Les TD font l'objet d'un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

##### **UEC6 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

1 matière au choix :

- Politiques territoriales et pouvoir local en France
- Partis et systèmes de partis
- Histoire des idées politiques jusqu'au XVIIIème siècle
- Enjeux juridiques et politiques environnementaux (*nouveau cours*)

La matière « Histoire des idées politiques jusqu'au XVIIIème siècle » se compose de 36h de CM.

La matière « Politiques territoriales et pouvoir local en France » se compose de 30h de CM. Les matières « Partis et systèmes de partis » et « Enjeux juridiques et politiques environnementaux » se composent de 24h de CM.

Chaque matière fait l'objet d'épreuves orale notée sur 20 (coefficient 1). Une épreuve écrite d'une durée de 1h30, notée sur 20 (coefficient 1), peut toutefois être substituée à une épreuve orale.

1 matière obligatoire :

- Anglais Science Politique S6

La matière se compose de 18h de TD.

~~Les TD de langue à caractère obligatoire font l'objet, à chaque semestre, d'une note sur 20 (coefficient 1), résultant, à part égale, d'une épreuve écrite ou orale et d'un contrôle continu. Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 2).~~

### **Règles spécifiques de 3<sup>ème</sup> année**



## Double Licence Science Politique et Droit – Coursus Droit

### 1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE (60 ECTS)

#### SEMESTRE 1 (30 ECTS)

##### UEF1 (coefficient 2 - 20 ECTS)

2 matières obligatoires :

- Introduction à l'étude du droit et droit civil
- Droit constitutionnel 1

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

##### UEC1 (coefficient 1 - 10 ECTS)

~~2~~ 3 matières obligatoires :

- Institutions judiciaires et administratives
- Histoire des institutions politiques et sociales de l'Antiquité
- ~~Grands problèmes juridiques contemporains~~

La matière « Histoire des institutions politiques et sociales de l'Antiquité » se compose de 30h de CM, la matière « Institutions judiciaires et administratives » se compose de 36h de CM ~~et la matière « Grands problèmes juridiques contemporains » de 24h de CM.~~

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

#### SEMESTRE 2 (30 ECTS)

##### UEF2 (coefficient 2 - 20 ECTS)

2 matières obligatoires :

- Droit des personnes et des biens
- Droit constitutionnel 2

La matière « Droit des personnes et des biens » se compose de 48h de CM et 15h de TD. La matière « Droit constitutionnel 2 » se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

##### UEC2 (coefficient 1 - 10 ECTS)

~~2~~ 1 matières obligatoires :

- Histoire du droit et des institutions
- ~~Grands problèmes juridiques contemporains~~

La matière « Histoire du droit et des institutions » se compose de 36h de CM ~~et la matière « Grands problèmes juridiques contemporains » de 24h de CM.~~

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

### Règles spécifiques de 1<sup>ère</sup> année

## **2ÈME ANNÉE (60 ECTS)**

### **SEMESTRE 3 (30 ECTS)**

#### **UEF3 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Droit des obligations – Contrat
- Droit administratif – Les sources - Le juge

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

#### **UEC3 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

1 matière au choix :

- Droit des affaires – Structure de l'entreprise
- Principes généraux du procès
- Introduction au droit européen

Chaque matière se compose de 36h de CM, à l'exception de la matière « Principes généraux du procès » qui se compose de 30h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais juridique S3

La matière se compose de 18h de TD.

Le TD est évalué par ~~un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1)~~ et un contrôle continu noté sur 20 (coefficient ~~1~~ 2).

### **SEMESTRE 4 (30 ECTS)**

#### **UEF4 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Droit des obligations – Responsabilité et autres sources
- Droit administratif – L'action administrative

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

#### **UEC4 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

1 matière au choix :

- Droit pénal général
- Introduction au droit international public
- Finances publiques

Chaque matière se compose de 36h de CM, à l'exception de la matière « Introduction au droit international public » qui se compose de 24h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais juridique S4

La matière se compose de 18h de TD.

Le TD est évalué par ~~un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1)~~ et un contrôle continu noté sur 20 (coefficient ~~1~~ 2).

### **Règles spécifiques de 2<sup>ème</sup> année**

## **Double Licence Science Politique et Économie et gestion – Coursus Science Politique**

### **1ÈRE ANNÉE (60 ECTS)**

#### **SEMESTRE 1 (30 ECTS)**

##### **UEF1 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Science politique
- Droit constitutionnel 1

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM font l'objet d'épreuves écrites d'une durée de 3h notées sur 20 (coefficient 2). Les candidats ont le choix, pour chaque matière, entre deux sujets.

Les TD font l'objet d'un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

##### **UEC1 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

1 matière obligatoire :

- Histoire politique des XXe et XXIe siècles

La matière se compose de 30h de CM.

La matière fait l'objet d'épreuves orale notée sur 20 (coefficient 1). Une épreuve écrite d'une durée de 1h30, notée sur 20 (coefficient 1), peut toutefois être substituée à une épreuve orale.

2 matières obligatoires :

- Méthodologie en science politique
- Anglais Science Politique S1

La matière « Anglais Science Politique » se compose de 18h de TD et la matière « Méthodologie en science politique » se compose de 15h de TD.

Les matières font l'objet d'une évaluation, à la fin du second semestre uniquement.

#### **SEMESTRE 2 (30 ECTS)**

##### **UEF2 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Relations internationales
- Droit constitutionnel 2

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM font l'objet d'épreuves écrites d'une durée de 3h notées sur 20 (coefficient 2). Les candidats ont le choix, pour chaque matière, entre deux sujets.

Les TD font l'objet d'un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

##### **UEC2 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

1 matière ~~au choix~~ obligatoire :

- ~~— History of the European Legal System~~
- European International Relations (cours en anglais)
- ~~— Government and the Economy in France: A Historical Perspective~~

Chaque matière se compose de 24h de CM.

Les matières font l'objet d'épreuves orale notée sur 20 (coefficient 1). Une épreuve écrite d'une durée de 1h30, notée sur 20 (coefficient1), peut toutefois être substituée à une épreuve orale.

2 matières obligatoires :

- Méthodologie en science politique
- Anglais Science Politique S2

La matière « Anglais Science Politique » se compose de 18h de TD et la matière « Méthodologie en science politique » se compose de 15h de TD.

~~Chaque~~ La matière « Méthodologie en science politique » fait l'objet d'une épreuve de contrôle continu notée sur 20 (coefficient 1) et la matière « Anglais Science Politique » fait l'objet d'une épreuve de contrôle continu notée sur 20 (coefficient 2).

### **Règles spécifiques de 1<sup>ère</sup> année**

~~Liste des cours dispensés en anglais :~~

- ~~— History of the European Legal System~~
- ~~— European International Relations~~
- ~~— Government and the Economy in France: A Historical Perspective~~

## **2ÈME ANNÉE (60 ECTS)**

### **SEMESTRE 3 (30 ECTS)**

#### **UEF3 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

3 matières obligatoires :

- Sociologie politique 1
- Théorie politique

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM font l'objet d'épreuves écrites d'une durée de 3h notées sur 20 (coefficient 2). Les candidats ont le choix, pour chaque matière, entre deux sujets.

Les TD font l'objet d'un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

#### **UEC3 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

1 matière obligatoire :

- Classique de la science politique

La matière se compose de 36h de CM.

La matière fait l'objet d'une épreuve orale notée sur 20 (coefficient 1). Une épreuve écrite d'une durée de 1h30, notée sur 20 (coefficient 1), peut toutefois être substituée à une épreuve orale.

1 matière obligatoire :

- Anglais Science Politique S3

La matière se compose de 18h de TD.

Le TD est évalué par ~~un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1) et~~ un contrôle continu noté sur 20 (coefficient ~~1~~ 2).

### **SEMESTRE 4 (30 ECTS)**

#### **UEF4 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Sociologie politique 2
- Politiques publiques

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les matières font l'objet d'épreuves écrites d'une durée de 3h notées sur 20 (coefficient 2). Les candidats ont le choix, pour chaque matière, entre deux sujets.

Les TD font l'objet d'un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

#### **UEC4 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

1 matière à choisir parmi :

- Institutions et politiques de l'Union européenne
- Grands enjeux internationaux

Chaque matière se compose de 30h de CM.

Les matières font l'objet d'épreuves orale notée sur 20 (coefficient 1). Une épreuve écrite d'une durée de 1h30, notée sur 20 (coefficient 1), peut toutefois être substituée à une épreuve orale.

2 matières obligatoires :

- Méthodes des sciences sociales
- Anglais Science Politique S4

La matière « Méthodes des sciences sociales » se compose de 15h de TD et la matière « Anglais » se compose de 18h de TD.

~~Chaque~~ Le TD « Méthodes des sciences sociales » fait l'objet d'une note sur 20 (coefficient 1), résultant, à part égale, d'une épreuve écrite ou orale et d'un contrôle continu.

Le TD « Anglais Science Politique S4 » est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 2).

### **Règles spécifiques de 2<sup>ème</sup> année**

## **3ÈME ANNÉE (60 ECTS)**

### **SEMESTRE 5 (30 ECTS)**

#### **UEF5 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Participation et mobilisations collectives
- Relations internationales 1

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM font l'objet d'épreuves écrites d'une durée de 3h notées sur 20 (coefficient 2).

Les TD font l'objet d'un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

#### **UEC5 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

1 matière obligatoire :

- Vie politique française

La matière se compose de 30h de CM.

La matière fait l'objet d'épreuves orale notée sur 20 (coefficient 1). Une épreuve écrite d'une durée de 1h30, notée sur 20 (coefficient 1), peut toutefois être substituée à une épreuve orale.

1 matière obligatoire :

- Anglais Science Politique S5

La matière se compose de 18h de TD.

~~Les TD de langue à caractère obligatoire font l'objet, à chaque semestre, d'une note sur 20 (coefficient 1), résultant, à part égale, d'une épreuve écrite ou orale et d'un contrôle continu.~~

~~Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 2).~~

### **SEMESTRE 6 (30 ECTS)**

#### **UEF6 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Méthodes de la science politique
- Relations internationales 2

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM font l'objet d'épreuves écrites d'une durée de 3h notées sur 20 (coefficient 2).

Les TD font l'objet d'un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

#### **UEC6 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

1 matière au choix :

- Politiques territoriales et pouvoir local en France
- Partis et systèmes de partis

La matière « Politiques territoriales et pouvoir local en France » se compose de 30h de CM et la matière « Partis et systèmes de partis » se compose de 24h de CM.

Chaque matière fait l'objet d'épreuves orale notée sur 20 (coefficient 1). Une épreuve écrite d'une durée de 1h30, notée sur 20 (coefficient 1), peut toutefois être substituée à une épreuve orale.

1 matière obligatoire :

- Relations économiques internationales (*nouveau cours*)

La matière se compose de 30h de CM.

La matière est évaluée par un écrit de 1h30 ou un oral noté sur 20 (coefficient 1).



1 matière obligatoire :

- Anglais Science Politique S6

La matière se compose de 18h de TD.

~~Les TD de langue à caractère obligatoire font l'objet, à chaque semestre, d'une note sur 20 (coefficient 1), résultant, à part égale, d'une épreuve écrite ou orale et d'un contrôle continu.~~

Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 2).

### **Règles spécifiques de 3<sup>ème</sup> année**

## Double Licence Science Politique et Économie et gestion – Coursus Économie

### 3<sup>ÈME</sup> ANNÉE (60 ECTS)

Matières	Volume horaire CM (Heure)	Volume horaire TD (Heure)	ECTS	Modalités d'évaluation	Barème	Coefficient
SEMESTRE 5			30			
UEF5			20		20	2
Microéconomie 3 : risque et temps	36	15		CM : écrit 3h TD : CC	20 20	1 1
Statistique 5	24	18		CM : écrit 3h TD : CC	20 20	1 1
UEC5			10		20	2
Théorie des jeux	24			Ecrit 1h30	20	1
Analyse quantitative du vote (nouveau cours)	30			Ecrit 1h30	20	1
SEMESTRE 6			30			
UEF6			20		20	2
Econométrie <del>Ingénierie économique 2</del>	36	15		CM : écrit 3h TD : CC	20 20	1 1
Politiques publiques	36	15		CM : écrit 3h TD : CC	20 20	1 1

### Règles spécifiques de 3<sup>ème</sup> année

## Licence Science Politique

### 1ÈRE ANNÉE

#### SEMESTRE 1

##### UEF1 (coefficient 2 - 20 ECTS)

2 matières obligatoires :

- Science politique
- Droit constitutionnel 1

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les matières font l'objet d'épreuves écrites d'une durée de 3h notées sur 20 – coefficient 2. Les candidats ont le choix, pour chaque matière, entre deux sujets.

Les TD font l'objet d'un contrôle continu noté sur 20 – coefficient 1.

##### UEC1 (coefficient 1 - 10 ECTS)

2 matières obligatoires :

- Histoire politique des XXe et XXIe siècles
- Institutions judiciaires, institutions administratives

La matière « Histoire politique des XXe et XXIe siècles » se compose de 30h de CM et la matière « Institutions judiciaires, institutions administratives » de 36h de CM.

Les matières font l'objet d'épreuves orale notée sur 20. Une épreuve écrite d'une durée de 1h30, notée sur 20, peut toutefois être substituée à une épreuve orale.

1 matière au choix :

- Problèmes économiques contemporains
- ~~Introduction historique au droit~~
- Introduction à l'étude du droit et du droit civil
- ~~Introduction aux médias et au journalisme~~

La matières « Problèmes économiques contemporains » se compose de 30h de CM. Les matières ~~« Introduction historique au droit »~~ « ~~Introduction aux médias et au journalisme~~ » et « Introduction à l'étude du droit et droit civil » se composent de 36h de CM.

Les TD de langue à caractère obligatoire font l'objet, à la fin du second semestre, d'une note de contrôle continu notée sur 20.

#### SEMESTRE 2

##### UEF2 (coefficient 2 - 20 ECTS)

2 matières obligatoires :

- Relations internationales
- Droit constitutionnel 2

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les matières font l'objet d'épreuves écrites d'une durée de 3h notées sur 20 – coefficient 2. Les candidats ont le choix, pour chaque matière, entre deux sujets.

Les TD font l'objet d'un contrôle continu noté sur 20 – coefficient 1.

##### UEC2 (coefficient 1 - 8 ECTS)

~~2~~ 3 matières obligatoires :

- Économie politique
- ~~Introduction aux médias et au journalisme~~
- ~~European International Relations (cours en anglais)~~

- Histoire du droit et des institutions

La matière « Économie politique » se compose de 30h de CM, la matière « Histoire du droit et des institutions » qui se compose de 36h de CM et la matière « European International Relations » qui se compose de 24h de CM et la matière « Introduction aux médias et au journalisme » de 36h de CM.

Les matières font l'objet d'épreuves orale notée sur 20. Une épreuve écrite d'une durée de 1h30, notée sur 20, peut toutefois être substituée à une épreuve orale

~~1 matière au choix :~~

- ~~— Histoire du droit et des institutions~~
- ~~— History of the European Legal System~~
- ~~— European International Relations~~
- ~~— Government and the Economy in France: A Historical Perspective~~

~~Chaque matière se compose de 24h de CM, à l'exception de la matière « Histoire du droit et des institutions » qui se compose de 36h de CM.~~

~~Les matières font l'objet d'épreuves orale notée sur 20. Une épreuve écrite d'une durée de 1h30, notée sur 20, peut toutefois être substituée à une épreuve orale~~

**UEM (coefficient 1 - 2 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Travaux dirigés de méthodologie en science politique
- Anglais

L'enseignement de méthodologie en science politique se compose de 30h de TD réparties sur les deux semestres.

L'enseignement d'anglais se compose de 36h de TD réparties sur les deux semestres.

Les TD de langue à caractère obligatoire font l'objet, à la fin du second semestre, d'une note de contrôle continu notée sur 20.

**Règles spécifiques de 1<sup>ère</sup> année**

~~Liste des cours dispensés en anglais :~~

- ~~— History of the European Legal System~~
- ~~— European International Relations~~
- ~~— Government and the Economy in France: A Historical Perspective~~

## Licence Economie et Gestion

### 3<sup>ÈME</sup> ANNÉE

#### Parcours Monnaie et Finance option Magistère Banque Finance (MBF)

#### SEMESTRE 5

Matières	Volume horaire CM	Volume horaire TD	ECTS	Modalités d'évaluation 1ère session	Barème	Modalités d'évaluation 2nd session	Barème
<b>UEF5 (coefficient 2 - 20 ECTS) : 4 matières obligatoires</b>							
Atelier de préparation CV et entretiens	24h			Non évalué			
Microéconomie 3 : risque et temps	36h	15h	6	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit	20
Comptabilité générale	36h		6	Écrit	20	Écrit	20
Mathématiques 5	24h	18h	4	CM : écrit / TD : CC	20	Ecrit	20
Statistique 5	24h	18h	4	CM : écrit / TD : CC	20	Ecrit	20
<b>UEC5 (coefficient 1 - 10 ECTS) : 5 matières obligatoires</b>							
Informatique : programmation VBA		24h	2	CC	20		20
Monetary Macroeconomics	24h		2	Écrit	20	Écrit	20
Introduction à la finance	24h		2	Écrit	20	Écrit	20
Introduction to capital markets	24h		2	Écrit	20	Écrit	20
Anglais économique et financier 1	36h		2	CC	20		20

## SEMESTRE 6

Matières	Volume horaire CM	Volume horaire TD	ECTS	Modalités d'évaluation 1ère session	Barème	Modalités d'évaluation 2nd session	Barème
<b>UEF6 (coefficient 2 - 20 ECTS) : 4 matières obligatoires</b>							
Économétrie	36h	15h	6	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit	20
Microéconomie appliquée : banque et assurance	<del>36CM</del> 24CM		6	Écrit	20	Écrit	20
Analyse financière	<del>36CM</del> 30CM		4	Écrit	20	Écrit	20
Mathématiques financières	<del>24CM</del> 30CM		4	Ecrit	20	Écrit	20
<b>UEC6 (coefficient 1 - 10 ECTS) : 6 matières obligatoires</b>							
Croissance et cycles	24h		1	Écrit	20	Écrit	20
Droit des affaires	30h		2	Écrit	20	Écrit	20
Informatique : programmation Python	24h		2	CC	20		20
Probabilités	24h		2	Écrit	20	Écrit	20
Introduction to derivative markets	<del>24CM</del> 12CM		2	Écrit	20	Écrit	20
Anglais économique et financier 2	36h		1	CC	20		20

### Règles spécifiques de 3<sup>ème</sup> année Parcours Monnaie et Finance option Magistère Banque Finance (MBF)

Tous les cours sont spécifiques au MBF, à l'exception des cours suivants, qui sont mutualisés avec le parcours Monnaie et Finance :

- Microéconomie 3 : risque et temps
- Mathématiques 5
- Statistique 5
- Informatique : programmation VBA
- Économétrie
- Croissance et cycles

# LICENCE ECONOMIE-GESTION CAMPUS DE MELUN

## 2<sup>ÈME</sup> ANNÉE

### Parcours Management et contrôle

Capacité limitée à 120 étudiants

### SEMESTRE 3

Matières	Volume horaire CM	Volume horaire TD	ECTS	Modalités d'évaluation 1ère session	Barème	Modalités d'évaluation 2nd session	Barème
UEF3 (coefficient 2 - 20 ECTS) : 3 matières obligatoires							
Gestion de projet	36h	15h	<del>7</del> 6	CM : écrit <b>ou oral</b> TD : CC	20	Écrit	20
<del>Analyse financière</del>	<del>36h</del>	<del>15h</del>	<del>7</del>	<del>CM : écrit / TD : CC</del>	<del>20</del>	<del>Écrit</del>	<del>20</del>
Économie de l'entreprise	24h	<del>15h</del> 18h	<del>5</del> 3	CM : écrit <b>ou oral</b> TD : CC	20	Écrit	20
<del>Management de la supply chain et logistique</del>	<del>24h</del>	<del>18h</del>	<del>3</del>	<del>CM : écrit / TD : CC</del>	<del>20</del>	<del>Écrit</del>	<del>20</del>
Techniques quantitatives de gestion	24h	15h	5	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit	20
UEC3 (coefficient 1 - 10 ECTS) : 5 matières obligatoires							
<del>Droit social et relations de travail</del>	<del>24h</del>	-	<del>2</del>	<del>Écrit</del>	<del>20</del>	<del>Écrit</del>	<del>20</del>
<del>Droit des affaires</del>	<del>24h</del>		<del>2</del>	<del>Écrit</del>	<del>20</del>	<del>Écrit</del>	<del>20</del>
Comptabilité nationale	24h		3	Écrit	20	Écrit	20
Management des organisations	24h		3	Écrit	20	Écrit	20
Outils stratégiques et entrepreneuriat	15h		4	CC : Ecrit, oral, projet, ou tout combinaison d'évaluation	20		20
Anglais S3		18h	2	Écrit / CC	20	Écrit	20

## SEMESTRE 4

Matières	Volume horaire CM	Volume horaire TD	ECTS	Modalités d'évaluation 1ère session	Barème	Modalités d'évaluation 2nd session	Barème
UEF4 (coefficient 2 - 20 ECTS) : 6 matières obligatoires							
Stage en entreprise de 8 semaines		3h		Non évalué - obligatoire pour intégrer le parcours contrôle de gestion option CCA - rendu d'une note de synthèse			
Séminaire d'intégration (découverte métier)	10h			Non évalué - Présence obligatoire			
<del>Politiques de financement et d'investissement</del>	<del>36h</del>	<del>15h</del>	<del>7</del>	<del>CM : écrit / TD : CC</del>	<del>20</del>	<del>Écrit</del>	<del>20</del>
Comptabilité analytique	36h	15h	<del>7</del> 6	CM : écrit ou oral TD : CC	20	Écrit	20
Contrôle de gestion	24h	<del>15h</del> 18h	<del>4</del> 3	CM : écrit ou oral TD : CC	20	Écrit	20
Management de la supply chain et logistique	15h	15h	3	CM : écrit ou oral TD : CC	20	Écrit	20
Analyse financière	30h	15h	5	CM : écrit ou oral TD : CC	20	Écrit	20
<del>Techniques quantitatives de gestion</del>	<del>24h</del>	<del>18h</del>	<del>3</del>	<del>CM : écrit / TD : CC</del>	<del>20</del>	<del>Écrit</del>	<del>20</del>
UEC4 (coefficient 1 - 10 ECTS) : 5 matières obligatoires							
<del>Droit des affaires</del>	<del>24h</del>	<del>-</del>	<del>3</del>	<del>Écrit</del>	<del>20</del>	<del>Écrit</del>	<del>20</del>
Droit des affaires 2 : droit spécial des sociétés	24h		3	Écrit	20	Écrit	20
Gestion des ressources humaines	24h		3	CC : Ecrit, oral, projet, ou tout combinaison d'évaluation	20	Écrit	20



Marketing et Communication	15h		2	CC : Ecrit, oral, projet, ou tout combinaison d'évaluation	20	Écrit	20
Informatique : outils avancés et bases de données	18h	18h	2	CC	20		20
Anglais S4		18h	2	Écrit / CC	20	Écrit	20

**Règles spécifiques de 2<sup>ème</sup> année parcours CCA**

**3<sup>ÈME</sup> ANNÉE****Parcours Comptable, Contrôle, Audit (CCA)****Formation en apprentissage****Capacité limitée à 30 étudiants****SEMESTRE 5**

Matières	Volume horaire CM	Volume horaire TD	ECTS	Modalités d'évaluation 1ère session	Barème	Modalités d'évaluation 2nd session	Barème
<b>UEF3 (coefficient 2 - 20 ECTS) : 4 matières obligatoires</b>							
<del>Séminaire d'intégration</del>	-	<del>15h</del>	-	<del>Non évalué</del>	-	-	-
Comptabilité approfondie	30h	15h	<del>7</del> 6	CM : écrit TD : CC	20	Écrit	20
<del>Fiscalité de l'entreprise</del>	<del>30h</del>	<del>15h</del>	<del>7</del>	<del>CM : écrit / TD : CC</del>	<del>20</del>	<del>Écrit</del>	<del>20</del>
<del>Management des opérations et lean management</del>	<del>18h</del>	<del>7,5h</del>	<del>2</del>	<del>CM : écrit / TD : CC</del>	<del>20</del>	<del>Écrit</del>	<del>20</del>
Politiques de financement et d'investissement	30	15	6	CM : écrit TD : CC	20	Écrit	20
Management responsable des organisations et développement durable	24h		<del>2</del> 5	<del>CM : écrit / TD : CC</del> CM : Ecrit, oral, projet, ou tout combinaison d'évaluation	20	Écrit	20
Management des systèmes d'information et gestion en réseau	18h	<del>7,5h</del>	<del>2</del> 4	<del>CM : écrit / TD : CC</del> CM : Ecrit, oral, projet, ou tout combinaison d'évaluation	20	Écrit	20
<b>UEC3 (coefficient 1 - 10 ECTS) : 3 matières obligatoires</b>							
<del>Management territorial — cycle de conférences</del>	<del>18h</del>	-	<del>2</del>	<del>Écrit</del>	<del>20</del>	<del>Écrit</del>	<del>20</del>

Gestion industrielle	18h	-	2	Écrit	20	Écrit	20
Droit fiscal	24h	-	2	Écrit	20	Écrit	20
Droit des affaires 2 : droit spécial des sociétés	24h	-	2	Écrit	20	Écrit	20
Fiscalité de l'entreprise	30h		5	CC : Ecrit, oral, projet, ou tout combinaison d'évaluation	20	Écrit	20
Droit social et relations de travail	24h		2	Ecrit	20	Écrit	20
Anglais des affaires 1		18h	2	CC	20		20

## SEMESTRE 6

Matières	Volume horaire CM	Volume horaire TD	ECTS	Modalités d'évaluation 1ère session	Barème	Modalités d'évaluation 2nd session	Barème
UEF4 (coefficient 2 - 20 ECTS) : 2 matières obligatoires							
<del>Méthodes d'audit organisationnel et d'évaluation</del>	<del>30h</del>	<del>15h</del>	<del>7</del>	<del>CM : écrit / TD : CC</del>	<del>20</del>	<del>Écrit</del>	<del>20</del>
Théorie des organisations	18h		4	CC : Ecrit, oral, projet, ou tout combinaison d'évaluation	20	Écrit	20
Contrôle de gestion social et environnemental	<del>24h</del> 30h	15h	<del>6</del> 7	CM : écrit / TD : CC	20	Écrit	20
<del>Comportement organisationnel et leadership</del>	<del>18h</del>	<del>7,5h</del>	<del>2</del>	<del>CM : écrit / TD : CC</del>	<del>20</del>	<del>Écrit</del>	<del>20</del>
<del>Entrepreneuriat et outils stratégiques : introduction à la création et la reprise d'entreprise</del>	<del>18h</del>	<del>7,5h</del>	<del>2</del>	<del>CM : écrit / TD : CC</del>	<del>20</del>	<del>Écrit</del>	<del>20</del>
<del>Marketing et communication</del>	<del>18h</del>	<del>7,5h</del>	<del>2</del>	<del>CM : écrit / TD : CC</del>	<del>20</del>	<del>Écrit</del>	<del>20</del>
UEC4 (coefficient 1 - 5 ECTS) : 5 matières obligatoires							
Droit des affaires 3 : opérations sociétaires et groupes de sociétés	24h		<del>3</del> 2	Écrit	20	Écrit	20
Jeux d'entreprise	24h		<del>2</del> 1	Écrit	20	Écrit	20
Anglais des affaires 2		18h	2	CC	20		20
Méthodes d'audit organisationnel et d'évaluation	24h	15h	5	CM : écrit ou oral TD : CC	20	Écrit	20
Droit fiscal	24h		3	Écrit	20	Écrit	20
UEP6 (Coefficient 1 - 5 ECTS) : 1 matière obligatoire							
Apprentissage		5		Oral	20		20

**3<sup>ÈME</sup> ANNÉE****Parcours Action Managériale****Formation initiale ou en Apprentissage****SEMESTRE 5**

Matières	Volume horaire CM	Volume horaire TD	ECTS	Modalités d'évaluation 1ère session	Barème	Modalités d'évaluation 2nd session	Barème
<b>UEF3 (coefficient 2 - 20 ECTS) : 4 matières obligatoires</b>							
Comptabilité approfondie	30h	15h	6	CM : écrit TD : CC	20	Écrit	20
Politiques de financement et d'investissement	30	15	6	CM : écrit TD : CC	20	Écrit	20
Management responsable des organisations et développement durable	24h		5	CM : Ecrit, oral, projet, ou tout combinaison d'évaluation	20	Écrit	20
Management des systèmes d'information et gestion en réseau	18h		<del>2</del> 4	CM : Ecrit, oral, projet, ou tout combinaison d'évaluation	20	Écrit	20
<b>UEC3 (coefficient 1 - 10 ECTS) : 4 matières obligatoires</b>							
Comportement organisationnel et leadership	18h		2	CC : Ecrit, oral, projet, ou tout combinaison d'évaluation	20	Écrit	20
Management territorial	18h		2	CC : Ecrit, oral, projet, ou tout combinaison d'évaluation	20	Ecrit	20
Marketing - Stratégie de distribution	18h		3	CC : Ecrit, oral, projet, ou tout	20	Écrit	20

				combinaison d'évaluation		
Anglais des affaires 1		18h	2	CC	20	20

## SEMESTRE 6

Matières	Volume horaire CM	Volume horaire TD	ECTS	Modalités d'évaluation 1ère session	Barème	Modalités d'évaluation 2nd session	Barème
<b>UEF4 (coefficient 2 - 20 ECTS) : 5 matières obligatoires</b>							
Théorie des organisations	18h		4	CC : Ecrit, oral, projet, ou tout combinaison d'évaluation	20	Écrit	20
Contrôle de gestion social et environnemental	24h	15h	6	CM : écrit ou oral TD : CC	20	Écrit	20
<b>UEC4 (coefficient 1 - 5 ECTS) : 3 matières obligatoires</b>							
Droit des affaires 3 : opérations sociétaires et groupes de sociétés	24h		3	Écrit	20	Écrit	20
Jeux d'entreprise	24h		21	CC : Ecrit, oral, projet, ou tout combinaison d'évaluation	20	Écrit	20
Diagnostic organisationnel et recherche	24h		5	CC : Ecrit, oral, projet, ou tout combinaison d'évaluation			20
Management des opérations et lean management	24h	15	3	CM : écrit	20	Écrit	20
Anglais des affaires 2		18h	2	CC	20		20
<b>UEP6 (Coefficient 1 - 5 ECTS) : 1 matière au choix</b>							

Stage de 12 semaines (formation initiale)		5		Oral	20	Prise en compte de l'oral	20
Apprentissage		5		Oral	20		20

# LICENCE INFORMATION-COMMUNICATION

## ENSEIGNEMENTS

### 1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE

#### SEMESTRE 1

##### UEF1 (coefficient 1 - 16 ECTS)

2 matières obligatoires :

- Introduction aux médias et au journalisme (8 ECTS)
- Introduction aux sciences de l'information et de la communication (8 ECTS)

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

##### UEC1 (coefficient 1 - 9 ECTS)

3 matières obligatoires :

- Libertés publiques (2,5 ECTS)
- ~~Communication des organisations (2,5 ECTS)~~
- Introduction à la sémiologie (2.5 ECTS)
- Management des organisations (4 ECTS)

Les matières « Libertés publiques » et ~~« Communication des organisations »~~ « Introduction à la sémiologie » se composent de 18h de CM. La matière « Management des organisations » se compose de 24h de CM.

##### UEM1 (coefficient 1 - 5 ECTS)

3 matières obligatoires :

- Anglais spécialisé médias (2 ECTS)
- Certification de compétences numériques PIX (2 ECTS)
- Méthodologie universitaire et de recherche documentaire (1 ECTS)

Les matières « Anglais spécialisé médias » et « Certification de compétences numériques PIX » se composent de 18h de TD. La matière « Méthodologie universitaire et de recherche documentaire » se compose de 15h de TD (dont 7h30 en BU).

#### SEMESTRE 2

##### UEF2 (coefficient 1 - 16 ECTS)

2 matières obligatoires :

- Histoire des technologies de communication (8 ECTS)
- ~~Introduction à la sémiologie (8 ECTS)~~
- Communication publique et des entreprises (8 ECTS)

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

##### UEC2 (coefficient 1 - 8 ECTS)

2 matières obligatoires :

- Relations internationales (4 ECTS)
- Science politique (4 ECTS)



Chaque matière se compose de 30h de CM.

### **UEM2 (coefficient 1 - 6 ECTS)**

3 matières obligatoires :

- Anglais spécialisé médias (2 ECTS)
- Certification de compétences numériques PIX (2 ECTS)
- Atelier d'écriture journalistique (2 ECTS)

Les matières « Anglais spécialisé médias » et « Certification de compétences numériques PIX » se composent de 18h de TD. La matière « Atelier d'écriture journalistique » se compose de 15h de TD.

### **Règles spécifiques de 1<sup>ère</sup> année**

#### **UEF**

Les matières des UEF font l'objet d'épreuves écrites d'une durée de 3h notées sur 20 – coefficient 2. Les candidats ont le choix, pour chaque matière, entre deux sujets.

Les TD font l'objet d'un contrôle continu noté sur 20 – coefficient 1

#### **UEC**

Les matières font l'objet d'épreuves notées sur 20. Cette épreuve peut prendre la forme d'une épreuve écrite d'une durée de 1h30 ou de trois heures, d'un dossier écrit individuel ou rédigé à deux ou trois étudiants à rendre à la fin du semestre, ou encore d'un oral.

Pour les matières mutualisées d'une autre discipline, le règlement d'examens de cette discipline s'applique.

## 2<sup>ÈME</sup> ANNÉE

### SEMESTRE 3

#### UEF3 (coefficient 1 - 15 ECTS)

2 matières obligatoires :

- Enjeux et éthique du numérique (7,5 ECTS)
- Communication politique (7,5 ECTS)

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

#### UEC3 (coefficient 1 - 9 ECTS)

3 matières obligatoires :

- Les industries culturelles (3 ECTS)
- Histoire politique de la Vème République (3 ECTS)
- Fondements de la gestion (3 ECTS)

Les matières « Les industries culturelles » et « Histoire politique de la Vème République » se compose de 18h de CM. La matière « Fondements de la gestion » se composent de 24h de CM.

#### UEM3 (coefficient 1 - 6 ECTS)

3 matières obligatoires :

- Anglais spécialisé médias (2 ECTS)
- Atelier de reportage audiovisuel mobile (2 ECTS)
- ~~Atelier d'écriture pour web et réseaux socio-numériques (2 ECTS)~~
- Atelier IAG : les fondamentaux (2 ECTS)

La matière « Anglais spécialisé médias » se composent de 18h de TD. Les matières « Atelier de reportage audiovisuel mobile » et ~~« Atelier d'écriture pour web et réseaux socio-numériques »~~ « Atelier IAG : les fondamentaux » se composent de 15h de TD.

### SEMESTRE 4

#### UEF4 (coefficient 1 - 15 ECTS)

2 matières obligatoires :

- Internationalisation des programmes de fiction (7,5 ECTS)
- Sociologie de la culture et institutions culturelles (7,5 ECTS)

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

#### UEC4 (coefficient 1 - 9 ECTS)

2 matières obligatoires :

- Institutions et politiques de l'Union Européenne (3 ECTS)
- Introduction au droit de la communication (6 ECTS)

Chaque matière se compose de 36h de CM.

#### UEM4 (coefficient 1 - 6 ECTS)

3 matières obligatoires :

- Anglais spécialisé médias (2 ECTS)
- Atelier de réalisation de podcast (2 ECTS)
- Projet personnel et professionnel – Niveau 1 (2 ECTS)

La matière « Anglais spécialisé médias » se compose de 18h de TD. La matière « Atelier de réalisation de podcast » se compose de 15h de TD. La matière « Projet personnel et professionnel » se compose de 12h de TD.

### **Règles spécifiques de 2<sup>ème</sup> année**

La scolarité du semestre 3 ou du semestre 4 peut être effectuée à l'étranger dans le cadre des programmes d'échanges proposés par l'Université Paris-Panthéon-Assas.

#### **UEF**

Les matières des UEF font l'objet d'épreuves écrites d'une durée de 3h notées sur 20 – coefficient 2. Les candidats ont le choix, pour chaque matière, entre deux sujets.

Les TD font l'objet d'un contrôle continu noté sur 20 – coefficient 1

#### **UEC**

Les matières font l'objet d'épreuves notée sur 20. Cette épreuve peut prendre la forme d'une épreuve écrite d'une durée de 1h30 ou de trois heures, d'un dossier écrit individuel ou rédigé à deux ou trois étudiants à rendre à la fin du semestre, ou encore d'un oral.

Pour les matières mutualisées d'une autre discipline, le règlement d'examens de cette discipline s'applique.

#### **UEM**

Les TD font l'objet, à chaque semestre, d'un contrôle continu noté sur 20.

## 3<sup>ÈME</sup> ANNÉE

### PARCOURS CLASSIQUE

#### SEMESTRE 5

##### UEF5 (coefficient 1 - 18 ECTS)

3 matières obligatoires :

- Économie des médias (6 ECTS)
- Histoire des médias (6 ECTS)
- Sociologie des médias (6 ECTS)

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

##### UEC5 (coefficient 1 - 9 ECTS)

3 matières obligatoires :

- Marketing publicitaire (2 ECTS)
- Rhétorique et argumentation (2 ECTS)
- Problèmes sociaux contemporains (5 ECTS)

Les matières « Marketing publicitaire » et « Rhétorique et argumentation » se compose de 18h de CM. La matière « Problèmes sociaux contemporains » se composent de 36h de CM.

##### UEM5 (coefficient 1 - 3 ECTS)

4 3 matières obligatoires :

- Anglais spécialisé médias (1 ECTS)
- ~~— Atelier d'écriture journalistique (1 ECTS)~~
- ~~— Projet personnel et professionnel — Niveau 2 (1 ECTS)~~
- ~~Compétences informationnelles~~
- ~~Atelier d'écriture créative (1 ECTS)~~
- ~~Compétences informationnelles et IAG dans la recherche (1 ECTS)~~

La matière « Anglais spécialisé médias » se compose de 18h de TD. ~~La~~ Les matières « ~~Atelier d'écriture journalistique~~ créative » et « ~~Compétences informationnelles et IAG dans la recherche~~ » se composent de 15h de TD. ~~La matière « Atelier de professionnalisation » se compose de 6h de TD. La matière « Compétences informationnelles » se compose de 9h de TD en BU.~~

#### SEMESTRE 6

##### UEF6 (coefficient 1 - 18 ECTS)

3 matières obligatoires :

- Droit et déontologie des médias (6 ECTS)
- Sémiologie des médias (6 ECTS)
- Internationalisation de l'information (6 ECTS)

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

##### UEC6 (coefficient 1 - 6 ECTS)

3 matières obligatoires :

- Cultures médiatiques, consommation et loisirs (3 ECTS)
- Actualité de la recherche en information-communication (1,5 ECTS)
- Anthropologie de la communication (1,5 ECTS)

La matière « Cultures médiatiques, consommation et loisirs » se compose de 36h de CM. Les matières « Actualité de la recherche en information-communication » et « Anthropologie de la communication » se composent de 18h de CM.

#### **UEM6 (coefficient 1 - 6 ECTS)**

4 matières obligatoires :

- Anglais spécialisé médias (3 ECTS)
- Méthodologie des Sciences Humaines et Sociales (3 ECTS)

La matière « Anglais spécialisé médias » se compose de 18h de TD. La matière « Méthodologie des Sciences Humaines et Sociales » se compose de 15h de TD.

### **Règles spécifiques de 3<sup>ème</sup> année**

La scolarité du semestre 5 peut être effectuée à l'étranger dans le cadre des programmes d'échanges proposés par l'Université Paris-Panthéon-Assas.

#### **UEF**

Les matières des UEF font l'objet d'épreuves écrites d'une durée de 3h notées sur 20 – coefficient 2. Les candidats ont le choix, pour chaque matière, entre deux sujets.

Les TD font l'objet d'un contrôle continu noté sur 20 – coefficient 1

#### **UEC**

Les matières font l'objet d'épreuves notée sur 20. Cette épreuve peut prendre la forme d'une épreuve écrite d'une durée de 1h30 ou de trois heures, d'un dossier écrit individuel ou rédigé à deux ou trois étudiants à rendre à la fin du semestre, ou encore d'un oral.

Pour les matières mutualisées d'une autre discipline, le règlement d'examens de cette discipline s'applique.

#### **UEM**

Les TD font l'objet, à chaque semestre, d'un contrôle continu noté sur 20.

## LICENCE DE GESTION

### 3<sup>ÈME</sup> ANNÉE

### SPECIALITE DISTRIBUTION, LOGISTIQUE ET DIGITALISATION

#### SEMESTRE 5

##### UEF1 (coefficient 1 - 6 ECTS)

2 matières obligatoires :

Matières	Volume horaire CM	Volume horaire TD	ECTS
Analyse de l'environnement économique, social et institutionnel	25h		3
Politique générale de l'entreprise	25h		3

##### UEF2 (coefficient 1 - 9 ECTS)

3 matières obligatoires :

Matières	Volume horaire CM	Volume horaire TD	ECTS
Comptabilité générale et analytique	25h		3
Création d'entreprise et Business plan	25h		3
Contrôle de gestion	25h		3

##### UEC1 (coefficient 1 - 10 ECTS)

3 matières obligatoires :

Matières	Volume horaire CM	Volume horaire TD	ECTS
Systèmes d'information : outils informatiques et développement logiciel	50h		4
Culture générale	25h		3
Anglais		50h	3

#### SEMESTRE 6

##### UEF3 (coefficient 1 - 10 ECTS)

3 matières obligatoires :

Matières	Volume horaire CM	Volume horaire TD	ECTS
Stratégie de Marketing des services de distribution	25h		4
Management de projet et commercialisation	25h		3
Stratégie des entreprises de distribution et logistique	20h		3

##### UEC2 (coefficient 1 - 10 ECTS)

4 matières obligatoires :

Matières	Volume horaire CM	Volume horaire TD	ECT S
Droit des Affaires	20h		2,5
Négociation	20h		2,5
Management des ressources humaines et de la force de vente	20h		2,5
Comportement du consommateur au point de vente et Merchandising	20h		2,5

#### UEP1 (coefficient 1 - 10 ECTS)

1 matière obligatoire :

Matières	Volume horaire CM	Volume horaire TD	ECTS
Mémoire	100h		10

#### UEP2 (coefficient 1 - 5 ECTS)

1 matière obligatoire :

Matières	Volume horaire CM	Volume horaire TD	ECTS
Projet tutoré et Learning experience	50h		5

### Règles spécifiques de 3<sup>ème</sup> année

Pour les apprentis : la formation en alternance s'effectue 2,5 jours en entreprise et 2,5 jours à l'université.

35h de voyage d'étude à l'étranger

Chaque enseignement fait l'objet d'un contrôle continu noté sur 20.

A l'exception de certaines matières qui font l'objet d'un contrôle continu noté sur 20 et d'une épreuve écrite de 3h notée sur 20. Il s'agit des matières suivantes :

- Analyse de l'environnement économique, social et institutionnel
- Comptabilité générale et analytique
- Contrôle de gestion
- ~~- Création d'entreprise et Business plan~~
- Développement d'applications mobiles 3
- Management de projet et commercialisation
- Mathématiques appliquées à l'informatique
- Politique générale de l'entreprise
- ~~- Programmation, langages objet et développement d'applications 3~~
- Stratégie de Marketing des services de distribution
- Stratégie des entreprises de distribution et logistique
- Supply Chain Management

Le mémoire (UEP1) et le projet de suivi par un tuteur (UEP2) font l'objet d'une soutenance notée sur 20.



## SPECIALITE SYSTEMES D'INFORMATION ET RESEAUX

### SEMESTRE 5

#### UEF1 (coefficient 1 - 6 ECTS)

2 matières obligatoires :

Matières	Volume horaire CM	Volume horaire TD	ECTS
Analyse de l'environnement économique, social et institutionnel	25h		3
Politique générale de l'entreprise	25h		3

#### UEF2 (coefficient 1 - 9 ECTS)

3 matières obligatoires :

Matières	Volume horaire CM	Volume horaire TD	ECTS
Comptabilité générale et analytique	25h		3
Création d'entreprise et Business plan	25h		3
Contrôle de gestion	25h		3

#### UEC1 (coefficient 1 - 10 ECTS)

3 matières obligatoires :

Matières	Volume horaire CM	Volume horaire TD	ECTS
Systèmes d'information : outils informatiques et développement logiciel	50h		4
Culture générale	25h		3
Anglais		50h	3

### SEMESTRE 6

#### UEF3 (coefficient 1 - 10 ECTS)

3 matières obligatoires :

Matières	Volume horaire CM	Volume horaire TD	ECTS
Programmation, langages objet et développement d'applications 3	15h	10h	4
Mathématiques appliquées à l'informatique	15h	10h	3
Développement d'applications mobiles 3	25h		3

#### UEC2 (coefficient 1 - 10 ECTS)

3 matières obligatoires :

Matières	Volume horaire CM	Volume horaire TD	ECTS
Modélisation informatique	25h		4

Outils de traitement de données	25h		3
Numérique et développement durable	25h		3

UEP1 (coefficient 1 - 10 ECTS)

1 matière obligatoire :

Matières	Volum e horaire CM	Volum e horaire TD	ECT S
Mémoire	100h		10

UEP2 (coefficient 1 - 5 ECTS)

1 matière obligatoire :

Matières	Volum e horaire CM	Volum e horaire TD	ECT S
Projet tutoré et Learning experience	50h		5

### Règles spécifiques de 3<sup>ème</sup> année

Pour les apprentis : la formation en alternance s'effectue 2,5 jours en entreprise et 2,5 jours à l'université.

35h de voyage d'étude à l'étranger

## Master Droit comparé

### Parcours Droit public comparé

#### 1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE (60 ECTS)

##### SEMESTRE 1 (30 ECTS)

###### UEF1 (coefficient 2 - 20 ECTS)

2 matières obligatoires :

- Contentieux constitutionnel
- ~~Droit public de l'économie 1~~
- Droit international public 2

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

###### UEC1 (coefficient 1 - 10 ECTS)

4 matières obligatoires :

- Grands systèmes de droit contemporains 1
- Droit constitutionnel de l'Union européenne
- Grandes doctrines juridiques, politiques et économiques
- Droit administratif comparé

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

##### SEMESTRE 2 (30 ECTS)

###### UEF2 (coefficient 2 - 20 ECTS)

2 matières obligatoires :

- Droit constitutionnel général
- ~~Droit international public 2~~
- Droit de la Convention européenne des droits de l'homme

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

###### UEC2 (coefficient 1 - 10 ECTS)

4 matières obligatoires :

- Grands systèmes de droit contemporains 2 (Common Law)
- Droit des relations extérieures de l'Union européenne
- ~~Droit de la Convention européenne des droits de l'homme~~
- Droit constitutionnel comparé
- Droit du Numérique

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

### **Règles spécifiques**

Les étudiants inscrits en 1ère année de Master peuvent opter pour un séjour d'une durée d'un ou deux semestres dans une université étrangère liée à l'Université Paris-Panthéon-Assas ~~H~~ par une convention, sous réserve de remplir les conditions fixées par cette convention et dans la limite des places disponibles. Les notes obtenues dans l'université partenaire aux enseignements suivis lors d'une même année universitaire en application de la convention de coopération peuvent être validées par le jury d'examen en équivalence des unités d'enseignements du ou desdits semestres.

Matières mutualisées avec la mention droit public :

- Contentieux constitutionnel
- Droit public de l'économie 1
- Grandes doctrines juridiques, politiques et économiques
- Droit administratif comparé
- Droit constitutionnel général
- Droit international public 2
- Droit de la Convention européenne des droits de l'homme
- Droit constitutionnel comparé

Matières mutualisées avec la mention droit international :

- Grands systèmes de droit contemporains 1
- Grands systèmes de droit contemporains 2 (Common Law)
- Droit des relations extérieures de l'Union européenne

### **Parcours internationaux**

Le M1 Droit comparé rassemble aussi des parcours construits avec des établissements étrangers partenaires de l'Université Paris-Panthéon-Assas, aboutissant à la délivrance d'un diplôme de niveau M1, selon différents parcours types et options, qui déterminent le contenu des enseignements :

- Option Droit allemand – SARPA (en partenariat avec le CFJA)
- Option Droit américain – MAUPA (en partenariat avec l'Indiana State University – Maurer Law School)
- Option Droit canadien – UQPA (en partenariat avec l'UQAM université du Québec à Montréal)
- Option Droit sud-américain – BOPA (en partenariat avec l'Université Rosario de Bogota)

Les enseignements de M1 sont définis par les établissements partenaires, où ils se déroulent. Les étudiants de l'Université Paris-Panthéon-Assas y réalisent leur scolarité en même temps que les étudiants de ces universités participant à l'échange. Tous les étudiants se retrouvent ensuite en M2 Droit public comparé à l'Université Paris-Panthéon-Assas.

## Parcours Droit et études multilingues

### 1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE (60 ECTS)

#### SEMESTRE 1 (30 ECTS)

##### UEF1 Droit (coefficient 2 - 12 ECTS)

2 matières obligatoires :

- Droit international économique
- Droit des suretés

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

##### UEC1 Droit (coefficient 1 - 8 ECTS)

2 matières obligatoires :

- ~~Droit international privé 1~~ Droit international privé (3<sup>e</sup> année de la Licence numérique) \* ou Introduction to Cross-Border Litigation (cours de L3)
- Grands systèmes de droit contemporains 1 ou Droit de la propriété intellectuelle

Chaque matière se compose de 36h de CM, à l'exception de la matière « Introduction to Cross-Border Litigation » qui se compose de 24h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

\*La matière « Droit international privé » est obligatoire pour les étudiants ne l'ayant pas suivie en L3 et n'est accessible qu'à ceux qui n'ont pas déjà suivi un enseignement de droit international privé en Licence.

##### UE Études multilingues : ~~études linguistiques et terminologie juridique~~ (coefficient 1 - 10 ECTS)

5 matières obligatoires :

- International Business Law (~~10h~~ 14h CM)
- Droit du crédit (dans la 2<sup>e</sup> langue étrangère) (10h CM)
- ~~Communication interculturelle dans les institutions internationales (10h CM)~~
- Mock Trial (20h CM)
- Rédaction et traduction juridique (4 modules) (40h TD)
- Prise de parole professionnelle (2 modules) (20h TD)

Les enseignements sont évalués sous la forme d'un contrôle continu noté sur 20.

#### SEMESTRE 2 (30 ECTS)

##### UEF1 Droit (coefficient 2 - 12 ECTS)

2 matières obligatoires :

- Droit du commerce international
- Droit international privé 2 \*

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

\*Les étudiants doivent avoir suivi un cours de « Droit international privé » en Licence ou au premier semestre pour choisir le cours de « Droit international privé 2 ».

##### UEC1 Droit (coefficient 1 - 8 ECTS)

2 matières obligatoires :

- Droit pénal des affaires
- Droit du numérique

La matière « Droit pénal des affaires » se compose de 36h de CM. La matière « Droit du numérique » se compose de 24h de CM

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

**UE Études multilingues : ~~études linguistiques et terminologie juridique~~ (coefficient 1 - 10 ECTS)**

6 matières obligatoires :

- Business Criminal Law (~~10h~~ 14h CM)
- Droit du numérique (dans la 2<sup>e</sup> langue étrangère) (10h CM)
- Rédaction et traduction juridique (4 modules) (40h TD)
- Prise de parole professionnelle (2 modules) (20h TD)
- Projet professionnel ISIT LEGAL CLINIC
- Note de synthèse et d'analyse en droit ~~international~~ comparé
- ~~Stage de deux mois et un rapport de stage~~

Les enseignements sont évalués sous la forme d'un contrôle continu noté sur 20.

## 2<sup>e</sup> ANNÉE (60 ECTS)

### UE Droit (30 ECTS)

- Les fondements du droit comparé (50h CM)
- Théorie et méthodologie de la recherche comparatiste (12h CM)
- Droit comparé des contrats (25h CM)
- Droit comparé du règlement des différends (25h CM)
- Droit international privé comparé (25h CM)
- Droit comparé des libertés fondamentales (25h CM)
- Mémoire de recherche (Assas) ou **rapport de stage mémoire professionnel** (ISIT)

Les modalités du contrôle des connaissances sont celles pratiquées dans les masters d'origine. Le mémoire et le rapport de stage sont notés sur 20.

### UE Études multilingues : **études linguistiques et terminologie juridique** (30 ECTS)

- Libertés fondamentales (dans la 2<sup>e</sup> langue étrangère) (10h CM)
- Droit international privé (un module en anglais + un module dans la 2<sup>e</sup> langue étrangère) (~~20h~~ 24h CM)
- International Arbitration (10h CM)
- Intercultural Professional Dialog in Legal Environment (10h CM)
- Rédaction et traduction juridique (4 modules) (80h TD)
- Prise de parole professionnelle (2 modules) (40h TD)
- Projet professionnel ISIT LEGAL CLINIC
- **Stage de deux mois (si mémoire de recherche en UE Droit) ou de six mois (si mémoire professionnel en UE Droit)**

Les enseignements sont évalués sous la forme d'un contrôle continu noté sur 20.

## **Master Droit de la propriété intellectuelle**

### **Parcours Commun**

#### **Parcours Droit de la propriété littéraire, artistique et industrielle Parcours Propriété industrielle**

### **1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE (60 ECTS)**

#### **SEMESTRE 1 (30 ECTS)**

##### **UEF1 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

1 matière obligatoire :

- Droit de la propriété intellectuelle

1 matière au choix :

- Droit des sûretés
- Droit des entreprises en difficulté
- ~~- Droit international privé 1~~
- Droit de la concurrence

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

##### **UEC1 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

1 matière obligatoire :

- Protection des données à caractère personnel

2 matières au choix :

- Droit des sûretés
- Droit des entreprises en difficulté
- ~~- Droit international privé 1~~
- Droit de la concurrence

2 matières au choix (non choisie ci-dessus) :

- Droit des sûretés
- Droit des entreprises en difficulté
- ~~- Droit international privé 1~~
- Droit de la concurrence
- Droit pénal international et européen
- Droit pénal spécial
- Procédures civiles d'exécution

Chaque matière se compose de 36h de CM, à l'exception de « Protection des données à caractère personnel » qui se compose de 24h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

#### **SEMESTRE 2 (30 ECTS)**

##### **UEF2 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Droit européen des affaires



- Droit pénal des affaires

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

### **UEC2 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

3 matières obligatoires :

- Droit du numérique
- Pratiques déloyales de concurrence
- Droit de la CEDH

1 matière au choix :

- Droit international privé 2 \*
- Droit du financement de l'entreprise

Chaque matière se compose de 36h de CM, à l'exception des matières « Droit du numérique » et « Pratiques déloyales de concurrence » qui se composent de 24h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

**\*Les étudiants doivent avoir suivi un cours de « Droit international privé » en Licence pour choisir le cours de « Droit international privé 2 ».**

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

### **Règles spécifiques**

Les étudiants inscrits en M1 peuvent opter pour un séjour d'une durée d'un ou deux semestres dans une université étrangère liée à Assas par une convention, sous réserve de remplir les conditions fixées par cette convention et dans la limite des places disponibles. Les notes obtenues dans l'université partenaire aux enseignements suivis lors d'une même année universitaire en application de la convention de coopération peuvent être validées par le jury d'examen en équivalence des unités d'enseignements du ou desdits semestres.

## Parcours Propriété industrielle

### 2<sup>ème</sup> ANNÉE (60 ECTS)

#### Bloc 1 : Environnement de la propriété industrielle (98h)

- Contrats/Licensing (20h CM et 18h TD EM)
- Concurrence (15h CM et 15h TD EM)
- Contentieux de la propriété industrielle (20h CM et 10h TD EM)

Chaque matière est évaluée par un contrôle continu, noté sur 20 (coefficient 0,5).

Les matières « Concurrence » et « Contentieux de la propriété industrielle » sont évaluées par un oral noté sur 20 (coefficient 1).

#### Bloc 2 : Signes distinctifs (75h)

- Marques (20h CM et 20h TD EM)
- Appellation d'origine et indications de provenance (15h CM et 10 TD EM)
- Noms de domaine (10h CM)

Chaque matière est évaluée par un contrôle continu, noté sur 20 (coefficient 0,5).

Le bloc 2 est évalué par un écrit de 4h, noté sur 20 (coefficient 2).

#### Bloc 3 : Créations techniques (105h)

- Brevet et savoir-faire technique (30h CM et 25h TD EM)
- Droit de l'informatique (15h CM et 10h TD EM)
- Dessins et modèles (15h CM et 10h TD EM)

La matière « Brevet et savoir-faire technique » est évaluée par un écrit de 4h, noté sur 20 (coefficient 2).

Les matières « Droit de l'informatique » et « Dessins et modèles » sont évaluées par un oral noté sur 20 (coefficient 1).

#### Un enseignement de langue (25h TD EM)

La matière est évaluée par un oral noté sur 20 (coefficient 1).

#### Stage obligatoire

Rédaction et soutenance de mémoire noté sur 20 (coefficient 2). Une note inférieure à 8/20 au mémoire entraîne l'ajournement.

### Règles spécifiques

Entraîne l'ajournement :

- une absence injustifiée à une seule épreuve terminale ;
- une note inférieure à 8/20 au mémoire ;
- une moyenne inférieure à 8/20 à l'ensemble des épreuves terminales.

**Un enseignement de langue** (25h TD) dans l'une des cinq langues étrangères suivantes (anglais, allemand, espagnol, italien et russe).

**Stage obligatoire** d'au moins 3 mois dans une entreprise (de préférence dans un service de propriété industrielle ou un service juridique), en cabinet d'avocats spécialisés en propriété industrielle ou dans un cabinet de propriété industrielle.

Cas particuliers :

Les étudiants qui souhaitent bénéficier d'un régime de scolarité en deux ans doivent déposer une demande motivée avant la fin du premier semestre. Leur choix est définitif. Les étudiants admis au bénéfice d'un régime de scolarité en deux ans doivent définir avec le responsable du master le programme de chaque année d'études. Les étudiants concernés doivent prendre une inscription au début de chacune des deux années universitaires. Les étudiants qui justifient d'une activité professionnelle continue peuvent, exceptionnellement, être dispensés du contrôle continu par le Président de l'université, sur proposition du responsable de la formation. Des épreuves ou travaux de substitution sont définis par le responsable du master.

## MASTER DROIT DE LA SANTE

### Parcours Droit sanitaire et social Formation en Apprentissage et initiale

**2<sup>ème</sup> ANNÉE**

Matières	Volume horaire CM	ECTS	Modalité d'évaluation	Barème	Coefficient épreuve
<b>Bloc 1 : Droit de la santé et de la protection sociale : principes généraux</b>	<b>118</b>	<b>18</b>			
Grands enjeux du droit de la santé	24	4	Écrit de <del>3h</del> 5h	20	
Économie et politiques de santé	20	3	Écrit de 2h	20	
Droits des patients et des personnes vulnérables	20	3	Écrit de 2h	20	
Droit de la sécurité sociale	20	3	Écrit commun de 3h	20	
Droit de l'aide et de l'action sociales	20	3			
Droit du handicap et de la perte d'autonomie	14	2	Oral ou écrit 1h	20	
<b>Bloc 2 : Régulation des établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux</b>	<b>70</b>	<b>12</b>			
Planification et régime des autorisations	25	4	Écrit commun de 3h	20	
Inspections et contrôles des établissements et services	10	2			
Coopérations et contractualisations	25	4			
Évaluations et modes de financement des établissements et services	10	2			
<b>Bloc 3 : Gestion des établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux</b>	<b>77</b>	<b>10</b>			
Gouvernance des établissements de santé	10	1	Oral ou écrit de 1h	20	
Gouvernance des établissements et services sociaux et médico-sociaux	10	1	Contrôle continu	20	
Tarification, gestion financière et comptable des établissements de santé	15	2	Oral ou écrit de 1h	20	
Tarification, gestion financière et comptable des établissements et services sociaux et médico-sociaux	15	2	Oral ou écrit de 1h	20	
Droit des professions de santé	12	2	Oral ou écrit de 1h	20	
Gestion et statuts des personnels dans les établissements et services	15	2	Oral ou écrit de 1h	20	
<b>Bloc 4 : Responsabilités et contentieux</b>	<b>57</b>	<b>12</b>			
Contentieux de la sécurité sociale, de l'aide et de l'action sociales	12	3	Contrôle continu	20	
Responsabilité et contentieux administratifs	15	3	Contrôle continu	20	
Responsabilité et <del>procédure</del> contentieux civiles	15	3	Contrôle continu	20	

Responsabilité et <del>procédure pénales contentieux pénaux</del>	15	3	Contrôle continu	20	
Bloc 5 : Conférences et langue	<del>45</del> 43	2			
Anglais	25	2	Contrôle continu	20	
Conférences « <del>Actualités et métiers du secteur sanitaire et social</del> »	<del>10</del> 12		Non évalué		
Conférences de méthode	<del>10</del> 6		Non évalué		
Bloc 6 : Mémoires	20	6			
Atelier Méthodologie de mémoire	20		Non évalué		
Mémoire de stage ou mémoire d'apprentissage		6	Soutenance	20	

### Règles spécifiques

~~S'ajoutent aux heures de cours et sont valorisables en tant que telles pour le CFA les heures de soutenance, de partiels écrits et oraux, la préparation des exposés et travaux collectifs, la réunion de prérentrée = + 40 heures. Le volume horaire d'enseignement min. en CFA sera calculé au *pro rata temporis* de la durée du contrat de travail de l'apprenti, dans le respect du décret n°2020-624 du 22 mai 2020. Par exemple : Pour des contrats de 12 mois : 405 h / Pour des contrats par exemple de 10 mois : 333h~~

#### Bloc 6 :

- Par défaut, les étudiants doivent rechercher un contrat d'apprentissage en alternance. Ce contrat, régi par des dispositions légales et réglementaires, ne peut être conclu que par des étudiants de moins de 30 ans à la signature du contrat. ~~Il doit avoir une~~ Sa durée maximale est de 12 mois.
- Les étudiants ~~qui ne trouveraient pas~~ n'ayant pas conclu un contrat d'apprentissage en alternance peuvent, à titre dérogatoire, ~~et après validation par la direction du diplôme~~, effectuer un stage d'une minimale de ~~4~~ 3 à 6 mois (en suivant le calendrier de l'alternance).
- La soutenance du rapport d'apprentissage ou du rapport de stage a lieu, ~~le cas échéant~~, en présence du maître d'apprentissage ou de stage.

**NB :** Le calendrier de l'alternance doit prévoir (sous réserve d'accord avec le CFA) des enseignements les lundis et mardis pour les semaines paires, et les lundis, mardis et mercredis pour les semaines impaires jusqu'au mois d'avril. Certaines semaines dans l'année sont ~~par ailleurs~~ intégralement consacrées aux enseignements.

**Parcours Droit de la protection de la santé et de l'environnement  
Formation en Apprentissage et initiale**

**2<sup>ème</sup> ANNÉE**

Matières	Volume horaire CM	ECTS	Modalité d'évaluation	Barème	Coefficient épreuve
<b>Bloc 1 : Protection de la santé</b>	<b>104</b>	<b>16</b>			
Grands enjeux du droit de la santé	24	4	Écrit de <del>3h</del> <b>5h</b>	20	
Économie et politiques de santé	20	3	Écrit de 2h	20	
Droits des patients et des personnes vulnérables	20	3	Écrit de 2h	20	
Droit européen et international de la santé	20	3	Écrit de <del>2h</del> <b>3h*</b>	20	
Droit des produits de santé	20	3	<b>Oral ou écrit de 1h</b>	20	
<b>Bloc 2 : Protection de l'environnement</b>	<b>84</b>	<del>13</del> <b>14</b>			
Grands enjeux du droit de l'environnement	24	4	Écrit de <del>3h</del> <b>5h</b>	20	
Droit économique de l'environnement	20	3	<b>Oral ou écrit de 2h 1h</b>	20	
Droit européen et international de l'environnement	20	3	Écrit de <del>2h</del> <b>3h*</b>	20	
Droit des polices environnementales (eau, air, déchets, ICPE)	20	<del>3</del> <b>4</b>	<b>Oral ou écrit de 1h</b>	20	
<b>Bloc 3 : Enjeux transversaux</b>	<b>63</b>	<del>11</del> <b>10</b>			
Histoire des droits de la santé et de l'environnement	15	<del>3</del> <b>2</b>	<b>Écrit commun de 1h</b>	<b>20</b>	
Alimentation, agriculture, santé et environnement	12	2			
Travail, santé et environnement	12	2			
Urbanisme, santé et environnement	12	2			
Assurance, santé et environnement	12	2			
<b>Bloc 4 : Responsabilités et contentieux</b>	<b>60</b>	<b>12</b>			
Responsabilité sociale des entreprises	15	3	Contrôle continu	20	
Responsabilité et contentieux administratifs	15	3	Contrôle continu	20	
Responsabilité et <del>procédure</del> <b>contentieux</b> civiles	15	3	Contrôle continu	20	
Responsabilité et <del>procédure pénales</del> <b>contentieux pénaux</b>	15	3	Contrôle continu	20	
<b>Bloc 5 : Conférences et langue</b>	<del>50</del> <b>43</b>	<b>2</b>			
Anglais	25	2	Contrôle continu	20	
Conférences « Actualités » et « Métiers en santé / environnement »	<del>15</del> <b>12</b>		Non évalué		
Conférences de méthode	<del>10</del> <b>6</b>		Non évalué		
<b>Bloc 6 : Mémoires</b>	<b>20</b>	<b>6</b>			
Atelier Méthodologie de mémoire	20		Non évalué		

Mémoire de recherche OU mémoire de stage OU mémoire d'apprentissage		6	Soutenance	20	
--	--	---	------------	----	--

*\* Épreuve commune aux matières « Droit européen et international de la santé » et « Droit européen et international de l'environnement ». La note obtenue est prise en compte pour chacune des matières, dans leur bloc respectif.*

### **Règles spécifiques**

~~S'ajoutent aux heures de cours (et sont valorisables en tant que telles pour le CFA) les heures de soutenances, de partiels écrits et oraux, la préparation des exposés et travaux collectifs, la rédaction des mémoires de stage ou d'apprentissage, de réunion de prérentrée = 40 heures. Le volume totale des heures de formation sera donc de 381+40 = 421 heures.~~

~~NB : Le volume horaire de formation min. pour le CFA doit être calculé au *prorata temporis* de la durée du contrat de travail de l'apprenti, dans le respect du décret n°2020-624 du 22 mai 2020. Par exemple : Pour des contrats de 12 mois : 405 h / Pour des contrats par exemple de 10 mois : 333h~~

#### **Bloc 6 :**

- Par défaut, les étudiants doivent rechercher un contrat d'apprentissage en alternance. Ce contrat, régi par des dispositions légales et réglementaires, ne peut être conclu que par des étudiants de moins de 30 ans à la signature du contrat. Il doit avoir une durée de 12 mois.
- Les étudiants qui ne trouveraient pas contrat d'apprentissage en alternance peuvent, à titre dérogatoire, **et sur validation de la direction du diplôme**, effectuer un stage d'une minimale de 4 à 6 mois (en suivant le calendrier de l'alternance).
- La soutenance du rapport d'apprentissage ou du rapport de stage, **le cas échéant**, a lieu en présence du maître d'apprentissage.
- Par exception, les étudiants peuvent faire le choix de préparer un mémoire de recherche en lieu et place de l'apprentissage ou du stage, **sur validation de la direction du diplôme pour les étudiants qui envisage un doctorat**.

**NB :** Le calendrier de l'alternance doit prévoir (sous réserve d'accord avec le CFA) des enseignements les lundis et mardis pour les semaines paires, et les lundis, mardis et mercredis pour les semaines impaires jusqu'au mois d'avril. Certaines semaines dans l'année sont intégralement consacrées aux enseignements.

## **Master Droit de l'économie**

### **Parcours Droit de l'économie**

#### **1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE (60 ECTS)**

##### **SEMESTRE 1 (30 ECTS)**

###### **UEF1 (coefficient 2 - 15 ECTS)**

3 matières obligatoires :

- Droit de la concurrence
- Droit public de l'économie 1
- Économie de l'entreprise et des marchés

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

###### **UEC1 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

3 matières obligatoires :

- Économie du droit 1
- Droit Fiscal des affaires 1
- Droit International privé des affaires\*

La matière « Économie du droit 1 » se compose de 36h de CM et la matière « Droit international privé des affaires » se compose de 24h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

\*Les étudiants doivent avoir suivi un cours de « Droit international privé » en Licence pour choisir le cours de « Droit international privé des affaires ».

###### **UEC2 (coefficient 1 - 5 ECTS)**

2 matières au choix :

- Droit et économie bancaires
- Droit des assurances
- Grands systèmes de droit contemporains 1
- Droit de la propriété intellectuelle
- Grandes doctrines juridiques, politiques et économiques
- **Droit de la sécurité sociale**

Chaque matière se compose de 36h de CM, à l'exception de la matière « Droit de la propriété intellectuelle » qui se compose de 24h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

##### **SEMESTRE 2 (30 ECTS)**

###### **UEF2 (coefficient 2 - 15 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Droit des contrats publics
- Droit du commerce international

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :



- Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

### **UEC3 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

3 matières obligatoires

- Économie du droit 2 (Law and Economics) (cours en anglais)
- Droit des marchés financiers
- Structures, systèmes et services du droit du numérique

Chaque matière se compose de 36h de CM, à l'exception de « Structures, systèmes et services du droit du numérique » qui se compose de 24h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

### **UEC4 (coefficient 1 - 5 ECTS)**

2 matières au choix :

- Grands systèmes de droit contemporains 2 (Common Law)
- ~~Droit de la sécurité sociale~~
- Pratiques déloyales de concurrence
- Droit européen du marché et des libertés économiques
- Droit de l'environnement

Chaque matière se compose de 36h de CM, à l'exception de « Pratiques déloyales de concurrence » qui se compose de 24h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

## **Règles spécifiques**

Les étudiants inscrits en parallèle dans le **M1 Économie du Droit** :

- Doivent suivre deux enseignements parmi 3 dans les UEC1 et UEC3 dont obligatoirement les cours suivants :
  - o UEC1 : Économie du droit 1
  - o UEC3 : Économie du droit 2 (Law and Economics)
 (Ils choisissent donc la seconde matière des UEC1 et UEC3 parmi les 2 autres enseignements proposées)
- Ne choisissent qu'une seule matière au lieu de deux en :
  - o UEC2
  - o UEC4

Les étudiants inscrits en 1ère année de Master peuvent opter pour un séjour d'une durée d'un ou deux semestres dans une université étrangère liée à l'Université Paris II par une convention, sous réserve de remplir les conditions fixées par cette convention et dans la limite des places disponibles.

Les notes obtenues dans l'université partenaire aux enseignements suivis lors d'une même année universitaire en application de la convention de coopération peuvent être validées par le jury d'examen en équivalence des unités d'enseignements du ou desdits semestres.

Liste des cours mutualisés :

- Droit de la concurrence (mutualisé parcours Droit des affaires)
- Droit public de l'économie 1 (mutualisé parcours Droit public de l'économie)
- Économie du droit 1 (mutualisé avec le cours du Master économie du droit)
- Droit Fiscal des affaires 1 (mutualisé Master Droit des affaires)
- Droit International privé (mutualisé Master Droit des affaires)

- Droit et économie bancaire (mutualisé master Droit des affaires)
- Droit des assurances (mutualisé master Droit des affaires)
- Grands systèmes de droit contemporains 1 (mutualisé master Droit des affaires)
- Droit de la propriété intellectuelle (brevets, marques, propriété littéraire et artistique) (mutualisé master Droit des affaires)
- Grandes doctrines juridiques, politiques et économiques (mutualisé master Justice et procès)
- Droit des contrats publics (mutualisé parcours Droit public de l'économie)
- Économie du droit 2 (Law and Economics) (mutualisé avec le cours du Master économie du droit)
- Droit des marchés financiers (mutualisé parcours Droit des affaires)
- Grands systèmes de droit contemporains 2 (Common Law) (mutualisé master Droit des affaires)
- Droit de la sécurité sociale (mutualisé master Droit des affaires)
- Pratiques déloyales de concurrence (mutualisé master Droit des affaires)
- Droit européen du marché et des libertés économiques (mutualisé master Droit public de l'économie)
- Droit de l'environnement (mutualisé master Droit des affaires)

## **Master Droit de l'immobilier**

### **Parcours Droit immobilier et de la construction**

#### **1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE (60 ECTS)**

##### **SEMESTRE 1 (30 ECTS)**

###### **UEF1 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

3 matières obligatoires :

- Droit des sûretés
- Droit public de l'économie
- Droit de l'urbanisme

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

###### **UEC1 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Droit fiscal des affaires 1
- Droit des entreprises en difficulté

2 matières au choix :

- Droit rural
- Droit des assurances
- ~~Droit international privé 1~~
- Droit de la propriété intellectuelle

Chaque matière se compose de 36h de CM, à l'exception des matières « Protection des données à caractère personnel » qui se compose de 24h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

##### **SEMESTRE 2 (30 ECTS)**

###### **UEF2 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Droit de la construction
- Droit des contrats publics

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

###### **UEC2 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Droit du financement de l'entreprise
- Droit fiscal des affaires 2

2 matières au choix :

- Comptabilité des sociétés

- Histoire du droit patrimonial de la famille
- Droit international privé 2 \*

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

**\*Les étudiants doivent avoir suivi un cours de « Droit international privé » en Licence pour choisir le cours de « Droit international privé 2 ».**

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

### **Règles spécifiques**

Les étudiants inscrits en M1 peuvent opter pour un séjour d'une durée d'un ou deux semestres dans une université étrangère liée à Assas par une convention, sous réserve de remplir les conditions fixées par cette convention et dans la limite des places disponibles. Les notes obtenues dans l'université partenaire aux enseignements suivis lors d'une même année universitaire en application de la convention de coopération peuvent être validées par le jury d'examen en équivalence des unités d'enseignements du ou desdits semestres.

## **MASTER DROIT DES AFFAIRES**

### **Parcours Droit des affaires**

#### **1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE (60 ECTS)**

##### **SEMESTRE 1 (30 ECTS)**

###### **UEF1 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Droit des entreprises en difficulté
- Droit fiscal des affaires 1

1 matière au choix :

- Droit des sûretés
- Droit de la concurrence

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu, noté sur 20 (coefficient 1).

###### **UEC1 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

1 matière au choix (non choisie en UEF) :

- Droit des sûretés
- Droit de la concurrence

1 matière obligatoire :

- Droit et économie bancaires

2 matières au choix :

- Droit de la propriété intellectuelle
- ~~Droit international privé 1~~
- Droit patrimonial de la famille
- Droit pénal spécial
- Droit maritime
- Droit des assurances
- Grands systèmes de droit contemporains 1
- Droit public de l'économie 1
- Droit international privé des affaires\*
- Droit de la protection des données personnelles

Chaque matière se compose de 36h de CM, à l'exception des matières « Droit international privé des affaires » et « Droit de la protection des données personnelles » qui se composent de 24h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

**\*Les étudiants doivent avoir suivi un cours de « Droit international privé » en Licence pour choisir le cours de « Droit international privé des affaires ».**

###### **UEC2 (coefficient 1)**

2 matières obligatoires :

- Anglais
- Master Classes

La matière « Anglais » se compose de 18h de TD et les « Master Classes » de 24h.

Le TD d'anglais est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

Les « Master Classes » sont évaluées par un écrit de 1h noté sur 20 (coefficient 1).

## Parcours Droit des affaires et droit fiscal

### 1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE (60 ECTS)

#### SEMESTRE 1 (30 ECTS)

##### UEF1 (coefficient 2 - 20 ECTS)

2 matières obligatoires :

- Droit des entreprises en difficulté
- Droit fiscal des affaires 1

1 matière au choix :

- Droit des sûretés
- Droit de la concurrence

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu, noté sur 20 (coefficient 1).

##### UEC1 (coefficient 1 - 10 ECTS)

1 matière au choix (non choisie en UEF) :

- Droit des sûretés
- Droit de la concurrence

1 matière obligatoire :

- Droit et économie bancaires

2 matières au choix :

- Droit de la propriété intellectuelle
- ~~Droit international privé 1~~
- Droit patrimonial de la famille
- Droit pénal spécial
- Droit maritime
- Droit des assurances
- Grands systèmes de droit contemporains 1
- Droit public de l'économie
- Droit international privé des affaires\*
- Droit de la protection des données personnelles

Chaque matière se compose de 36h de CM, à l'exception des matières « Droit international privé des affaires » et « Droit de la protection des données personnelles » qui se composent de 24h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

**\*Les étudiants doivent avoir suivi un cours de « Droit international privé » en Licence pour choisir le cours de « Droit international privé des affaires ».**

##### UEC2 (coefficient 1)

2 matières obligatoires :

- Anglais
- Master Classes

La matière « Anglais » se compose de 18h de TD et les « Master Classes » de 24h.

Le TD d'anglais est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

Les « Master Classes » sont évaluées par un écrit de 1h noté sur 20 (coefficient 1).

## Parcours Droit des affaires et droit fiscal Spécialité Droit des affaires et fiscalité

### 2<sup>ème</sup> ANNÉE (60 ECTS)

#### Enseignements fondamentaux (matières d'écrit) :

- Droit des sociétés et techniques sociétaires (EM 44h)
- Droit des contrats et technique contractuelle (EM 44h)
- Droit fiscal interne (EM 44h)

Chaque matière est évaluée par un écrit de 4h noté sur 20 (coefficient 4).

#### Enseignements complémentaires (matières d'oral) :

- Droit des opérations financières et boursières (EM 24h)
- Droit fiscal international (EM 24h)
- Droit social (EM 24h)
- Droit de la concurrence (EM 24h)
- Restructurations (EM 14h)
- Contentieux des affaires (EM 14h)
- Analyse et évaluation financières (EM 44h)
- Droit américain des opérations financières et boursières (en anglais) (EM 2 groupes de 36h = 72h)
- Droit anglo-américain des contrats (en anglais) (~~TD~~ EM 2 groupes de 36h = 72h)

Chaque matière est évaluée par un écrit ou un oral ou un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

**Stage (finalité professionnelle)** : 3 mois à partir de la mi-mars en cabinets d'avocats ou en entreprises, en France ou à l'étranger

Le rapport de stage est noté sur 20 (coefficient 2).

**Un contrôle continu** est organisé sur l'année, noté sur 20 (coefficient 3).

### Règles spécifiques

La plupart des enseignements sont dispensés sous forme d'étude de dossiers. Ils sont tous obligatoires.

Entraîne l'ajournement, sur décision individuelle du jury :

- Toute absence injustifiée à une épreuve ;
- Un 0/20 au contrôle continu.

## **Parcours Droit des affaires et droit fiscal** **Spécialité Droit fiscal**

### **2<sup>ème</sup> ANNÉE (60 ECTS)**

#### **Formation initiale et en apprentissage**

##### **Enseignements – assistance obligatoire :**

###### Fiscalité de l'entreprise

- Fiscalité des entreprises (résultats, opérations, restructurations), 40h Cours
- Intégration fiscale et groupes d'entreprises, 25h EM (enseignement méthodologique)
- Jeu d'entreprises, 25h EM
- Fiscalité financière, 25h EM
- Taxe sur la valeur ajoutée, 25h EM
- Comptabilité et fiscalité de l'entreprise, 10h EM

###### Fiscalité personnelle

- Fiscalité des revenus des ménages, 25h Cours
- Fiscalité du patrimoine, 25h EM

###### Procédures fiscales

- Contrôle fiscal, 25h Cours
- Recouvrement et contentieux de l'impôt, 25h Cours

###### Fiscalité internationale et européenne

- Fiscalité internationale, 25h EM
- Fiscalité européenne, 25h EM

##### **Modalité d'évaluation :**

Liste des matières évaluées par un **écrit ou un** contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1) formant une moyenne sur 20 (coefficient 1) :

- Intégration fiscale et groupes d'entreprises
- Jeu d'entreprises
- Fiscalité financière
- Taxe sur la valeur ajoutée
- Comptabilité et fiscalité de l'entreprise
- Fiscalité du patrimoine
- Fiscalité internationale
- Fiscalité européenne

La matière « Fiscalité des entreprises (résultats, opérations, restructurations) » est évaluée par un grand oral noté sur 20 (coefficient 3).

Liste des matières évaluée par **une épreuve un écrit ou un contrôle continu** notée sur 20 (coefficient 1) formant une moyenne sur 20 (coefficient 1) :

- Fiscalité des revenus des ménages
- Contrôle fiscal
- Recouvrement et contentieux de l'impôt

**Stage et rapport de stage** (branche professionnelles) **ou mémoire de recherche** (branche recherche).

Le rapport de stage est noté sur 20 (coefficient 4).

Le mémoire de recherche est noté sur 20 (coefficient 6).

##### **Enseignements propres à l'apprentissage, 100h :**

Module TVA

Module anglais de la fiscalité

### **Règles spécifiques**



Dans la branche professionnelle, l'étudiant rédige, à l'issue de son stage d'une durée de trois mois (avril, mai, juin) ou des trois premiers mois de son apprentissage à plein temps (avril, mai, juin) un rapport de stage, accompagné d'une étude dont le sujet, agréé par le responsable du diplôme et le maître de stage ou d'apprentissage, porte sur une question abordée au cours du stage ou de l'apprentissage.

Dans la branche recherche, l'étudiant rédige, sous la supervision d'un enseignant-chercheur intervenant dans le Master, un mémoire de recherche sur un sujet agréé par le responsable du diplôme.

## Parcours Droit des affaires et droit fiscal Spécialité Fiscalité internationale

### 2<sup>ème</sup> ANNÉE (60 ECTS)

#### Enseignements :

Cours fondamentaux :

- Conventions fiscales internationales, 20h
- Douanes et TVA, 25h
- Fiscalité européenne, 25h
- Fiscalité internationale des particuliers, 25h
- Fiscalité internationale des entreprises, 25h

Enseignements dirigés fondamentaux :

- Maîtrise fiscale internationale, 40h
- Business game, 40h
- Compliance, 20h
- Restructuring, 20h
- Fiscalité comparée, 10h
- Transactions intragroupes internationales, 10h
- Fiscalité internationale des opérations financières, 20h
- Contentieux fiscal international et européen, 20h
- Conférences d'actualité, 10h

Enseignement dirigé optionnel :

- Comptabilité générale, 20h

#### Evaluation :

~~3 épreuves écrites de 4h chacune notées sur 20 (coefficient 4) :~~

- ~~— Fiscalité internationale des particuliers~~
- ~~— Fiscalité internationale des entreprises~~
- ~~— Fiscalité européenne~~

~~3 épreuves orales notées sur 20 (coefficient 2) :~~

- ~~— Douanes et TVA~~
- ~~— Contentieux fiscal international et européen~~
- ~~— Fiscalité internationale des opérations financières~~

~~4 épreuves en contrôle continu notées sur 20 (coefficient 2) :~~

- ~~— Maîtrise fiscale internationale~~
- ~~— Business Game~~
- ~~— Compliance~~
- Restructuring

Les Cours fondamentaux et Enseignements dirigés fondamentaux sont évaluées par un écrit ou un oral ou un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

**1 rapport de stage ou d'apprentissage**, noté sur 20 (coefficient 2).

**1 soutenance de mémoire** (déposé avant le 31 mai), portant sur l'un des thèmes des enseignements dirigés, notée sur 20 (coefficient 8). Toute note inférieure à 10/20 est éliminatoire.

**1 contrôle continu** sur l'enseignement optionnel de *Comptabilité générale* noté sur 20 (coefficient 2) (les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte par le jury pour l'admission).

### Règles spécifiques

#### Cas particuliers :

Les étudiants qui souhaitent bénéficier d'un régime de scolarité en deux ans doivent déposer une demande motivée avant la fin du premier semestre. Leur choix est définitif.

Les étudiants admis au bénéfice d'un régime de scolarité en deux ans doivent définir avec le responsable du master le programme de chaque année d'études. Les étudiants concernés doivent prendre une inscription au début de chacune des deux années universitaires.

Les étudiants qui justifient d'une activité professionnelle continue peuvent, exceptionnellement, être dispensés du contrôle continu par le président de l'université, sur proposition du responsable de la formation. Des épreuves ou travaux de substitution sont définis par le responsable du master.

## **Parcours Droit des affaires internationales**

### **1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE (60 ECTS)**

#### **SEMESTRE 1 (30 ECTS)**

##### **UEF1 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Droit des entreprises en difficulté
- Droit fiscal des affaires 1

1 matière au choix :

- Droit des sûretés
- Droit de la concurrence

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu, noté sur 20 (coefficient 1).

##### **UEC1 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

1 matière au choix (non choisie en UEF) :

- Droit des sûretés
- Droit de la concurrence

1 matière obligatoire :

- Droit international privé des affaires\*

2 matières au choix :

- Droit de la propriété intellectuelle
- ~~Droit international privé 1~~
- Droit patrimonial de la famille
- Droit pénal spécial
- Droit maritime
- Droit des assurances
- Grands systèmes de droit contemporains 1
- Droit public de l'économie 1
- Droit de la protection des données personnelles

Chaque matière se compose de 36h de CM, à l'exception des matières « Droit international privé des affaires » et « Droit de la protection des données personnelles » qui se composent de 24h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

**\*Les étudiants doivent avoir suivi un cours de « Droit international privé » en Licence pour choisir le cours de « Droit international privé des affaires ».**

##### **UEC2 (coefficient 1)**

2 matières obligatoires :

- Anglais
- Master Classes

La matière « Anglais » se compose de 18h de TD et les « Master Classes » de 24h.

Le TD d'anglais est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

Les « Master Classes » sont évaluées par un écrit de 1h noté sur 20 (coefficient 1).

**1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE (60 ECTS)**

**SEMESTRE 1 (30 ECTS)**

**UEF1 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Droit de la concurrence
- Droit des entreprises en difficulté

1 matière au choix :

- Droit des sûretés
- Droit fiscal des affaires 1

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu, noté sur 20 (coefficient 1).

**UEC1 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

1 matière au choix (non choisie en UEF) :

- Droit des sûretés
- Droit fiscal des affaires 1

1 matière obligatoire :

- Droit public de l'économie 1

2 matières au choix :

- Droit et économie bancaires
- Droit de la propriété intellectuelle
- ~~Droit international privé 1~~
- Droit patrimonial de la famille
- Droit pénal spécial
- Droit maritime
- Droit des assurances
- Grands systèmes de droit contemporains 1
- Droit public de l'économie 1
- Droit international privé des affaires\*
- Droit de la protection des données personnelles

Chaque matière se compose de 36h de CM, à l'exception des matières « Droit international privé des affaires » et « Droit de la protection des données personnelles » qui se composent de 24h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

\*Les étudiants doivent avoir suivi un cours de « Droit international privé » en Licence pour choisir le cours de « Droit international privé des affaires ».

**UEC2 (coefficient 1)**

2 matières obligatoires :

- Anglais
- Master Classes

La matière « Anglais » se compose de 18h de TD et les « Master Classes » de 24h.

Le TD d'anglais est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

Les « Master Classes » sont évaluées par un écrit de 1h noté sur 20 (coefficient 1).

**SEMESTRE 2 (30 ECTS)**

### **UEF2 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Droit du financement de l'entreprise
- Droit fiscal des affaires 2

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

### **UEC3 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

1 matière obligatoire :

- Droit du commerce international
- Pratiques déloyales de concurrence

2 matières au choix :

- Droit des marchés financiers
- Droit pénal des affaires
- Droit des transports terrestres et aériens
- Droit fiscal européen et international
- Contentieux fiscal
- Grands systèmes de droit contemporains 2
- Droit de l'environnement
- Droit public de l'économie 2
- Comptabilité des sociétés
- Droit du numérique

Chaque matière se compose de 36h de CM, à l'exception des matières « Pratiques déloyales de concurrence » et « Droit du numérique » qui se composent de 24h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

### **UEC4 (coefficient 1)**

2 matières obligatoires :

- Anglais
- Master Classes

La matière « Anglais » se compose de 18h de TD et les « Master Classes » de 24h.

Le TD d'anglais est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

Les « Master Classes » sont évaluées par un écrit de 1h noté sur 20 (coefficient 1).

### **Règles spécifiques**

Les étudiants inscrits en M1 peuvent opter pour un séjour d'une durée d'un ou deux semestres dans une université étrangère liée à Assas par une convention, sous réserve de remplir les conditions fixées par cette convention et dans la limite des places disponibles. Les notes obtenues dans l'université partenaire aux enseignements suivis lors d'une même année universitaire en application de la convention de coopération peuvent être validées par le jury d'examen en équivalence des unités d'enseignements du ou desdits semestres.

## 2<sup>ème</sup> ANNÉE (60 ECTS)

### SEMESTRE 1 (48 ECTS)

#### 4 3 cours magistraux obligatoires (12 9 ECTS) :

- ~~— Droit international privé européen~~
- ~~— Droit européen de l'entreprise~~
- Contentieux européen
- ~~— Langue (anglais juridique)~~
- Droit des pratiques anticoncurrentielles
- Droit des pratiques restrictives de concurrence et de la transparence tarifaire

Chaque matière se compose de 20h de CM.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 10, sauf l'anglais juridique, qui fait l'objet d'un contrôle continu noté sur 20.

#### 2 3 cours magistraux obligatoires à choisir parmi les suivants (6 ECTS) :

- ~~— Droit international des affaires~~
- ~~— Droit des pratiques déloyales et de la transparence tarifaire~~
- ~~— Propriété industrielle~~
- Droit des concentration et subventions étrangères (création)
- Droit marché intérieur et ordre juridique européen- Principes de base (création)
- Concurrence et numérique (création)

Chaque matière se compose de ~~24h~~ 10h de CM.

Les CM sont évalués par une épreuve orale, notée sur 10.

#### 1 cours magistral à choisir parmi les suivants (3 ECTS) :

- Droit de la consommation (création mais mutualisé master droit privé général)
- Droit de la propriété intellectuelle (mutualisé)

Chaque matière se compose de 20h de CM.

Les CM sont évalués par une épreuve orale, notée sur 10.

#### 6 5 enseignements méthodologiques obligatoires (~~27~~ 20 ECTS)

- ~~— Droit des pratiques anticoncurrentielles~~
- Économie de la concurrence
- ~~— Procédure concurrence~~
- ~~— Droit des concentrations et des aides d'État~~
- Droit de la distribution
- Droit du marché intérieur approfondi
- Anglais juridique
- Contentieux objectif (augmentation)

Chaque matière se compose de 20h d'enseignement méthodologique.

Ces enseignements font l'objet d'une évaluation en contrôle continu, noté sur 20.

#### 4 enseignements méthodologiques obligatoires (8 ECTS)

- Enquêtes de concurrence
- Contentieux subjectif de la concurrence (création)
- Pratique du droit des concentrations
- Pratique des aides d'État (démunicipalisé)

Chaque matière se compose de 10h d'enseignement méthodologique.

Ces enseignements font l'objet d'une évaluation en contrôle continu, noté sur 20

**2 enseignements méthodologiques parmi les suivants (3 4 ECTS) :**

- Compliance (mutualisé : source DEDAC)
- Droit européen des communications électroniques (mutualisé master régulation)
- Droit européen de l'énergie (mutualisé master régulation)
- Participation à concours de plaidoirie
- ~~— Pratique des aides d'État~~
- ~~— Droit européen des transports~~
- ~~— Droit européen bancaire et financier~~
- ~~— Encadrement aux concours de plaidoirie (Type *Moot Court*)\* (sur sélection)~~

Chaque matière se compose de 12h d'enseignement méthodologique.

Ces enseignements font l'objet d'un contrôle continu, noté sur 5.

**SEMESTRE 2 (12 ECTS)**

**MEMOIRE OU RAPPORT DE STAGE (semestre 2) (10 ECTS)**

- **Réalisation d'un stage** d'une durée de 2 mois minimum, à partir du mois de février.
- **Réalisation d'un mémoire, susceptible d'être rendu, au choix de l'étudiant, à la fin du mois de juin ou à la fin du mois d'août.**

Le stage fait l'objet d'un rapport de stage, annexé au mémoire. Mémoire et rapport de stage font l'objet d'une évaluation unique, notée sur 40.

Une note inférieure à 20/40 est éliminatoire

**Règles spécifiques**

L'étudiant est déclaré admis s'il obtient au moins 120 points sur 240.

Le redoublement n'est pas autorisé, sauf circonstances exceptionnelles



## **Parcours Techniques de restructuration des entreprises en difficulté**

### **1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE (60 ECTS)**

#### **SEMESTRE 1 (30 ECTS)**

##### **UEF1 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

3 matières obligatoires :

- Droit des entreprises en difficulté
- Droit fiscal des affaires 1
- Droit des sûretés

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

##### **UEC1 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Droit international privé des affaires\* ou **Droit et économie bancaires**
- Droit de la concurrence

2 matières au choix :

- Droit et économie bancaires
- Droit maritime
- Droit des assurances
- Droit de la sécurité sociale
- Droit pénal spécial
- Droit des régimes matrimoniaux
- Droit de la propriété intellectuelle

Chaque matière se compose de 36h de CM, à l'exception de la matière « Droit international privé des affaires » qui se compose de 24h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

**\*Les étudiants doivent avoir suivi un cours de « Droit international privé » en Licence pour choisir le cours de « Droit international privé des affaires ».**

2 matières obligatoires :

- Anglais
- Master Classes

La matière « Anglais » se compose de 18h de TD et les « Master Classes » de 24h.

Le TD d'anglais est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

Les « Master Classes » sont évaluées par un écrit de 1h noté sur 20 (coefficient 1).

#### **SEMESTRE 2 (30 ECTS)**

##### **UEF2 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Droit du financement de l'entreprise
- Droit fiscal des affaires 2

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

##### **UEC2 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Droit du commerce international
- Comptabilité des sociétés

2 matières au choix :

- Droit des marchés financiers
- Droit pénal des affaires
- Droit des transports terrestres et aériens
- Droit fiscal européen et international
- Grands systèmes de droit contemporains 2 (Common Law)
- Droit de l'environnement

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

2 matières obligatoires :

- Anglais
- Master Classes

La matière « Anglais » se compose de 18h de TD et les « Master Classes » de 24h.

Le TD d'anglais est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

Les « Master Classes » sont évaluées par un écrit de 1h noté sur 20 (coefficient 1).

### **Règles spécifiques**

Les étudiants inscrits en M1 peuvent opter pour un séjour d'une durée d'un ou deux semestres dans une université étrangère liée à Assas par une convention, sous réserve de remplir les conditions fixées par cette convention et dans la limite des places disponibles, et sous réserve de l'autorisation du directeur du parcours. Les notes obtenues dans l'université partenaire aux enseignements suivis lors d'une même année universitaire en application de la convention de coopération peuvent être validées par le jury d'examen en équivalence des unités d'enseignements du ou desdits semestres.

## **Parcours Droit des affaires et management**

### **1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE (60 ECTS)**

#### **SEMESTRE 1 (30 ECTS)**

##### **UEF1 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

3 matières obligatoires :

- Droit des entreprises en difficulté
- Droit fiscal des affaires 1
- Droit des sûretés

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

##### **UEC1 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

3 matières obligatoires :

- Droit et économie bancaires
- Droit de la concurrence
- Introduction générale aux sciences de gestion et au management.

2 matières au choix :

- ~~Droit international privé 1~~
- Droit international privé des affaires\*
- Droit maritime
- Droit des assurances
- Droit patrimonial de la famille
- Droit pénal spécial
- Droit de la propriété intellectuelle
- Droit de la protection des données personnelles

La matière Introduction générale aux sciences de gestion et au management se compose de 10h de CM. Elle n'est pas évaluée. Les matières « Droit international privé des affaires » et « Droit de la protection des données personnelles » se composent de 24h de CM. Les autres matières se composent de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

**\*Les étudiants doivent avoir suivi un cours de « Droit international privé » en Licence pour choisir le cours de « Droit international privé des affaires ».**

2 matières obligatoires :

- Anglais
- Master Classes

La matière « Anglais » se compose de 18h de TD et les « Master Classes » de 24h.

Le TD d'anglais est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

Les « Master Classes » sont évaluées par un écrit de 1h noté sur 20 (coefficient 1).

#### **SEMESTRE 2 (30 ECTS)**

##### **UEF2 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Droit du financement de l'entreprise
- Droit fiscal des affaires 2

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

### **UEC2 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Droit des marchés financiers
- Droit pénal des affaires

2 matières au choix :

- Droit du commerce international
- Droit fiscal européen et international
- Contentieux fiscal
- Droit international privé 2\*
- Droit de l'environnement
- Comptabilité des sociétés
- Pratiques déloyales de concurrence

Chaque matière se compose de 36h de CM, à l'exception des matières « Pratiques déloyales de concurrence » et « Droit du numérique » qui se composent de 24h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

\*Les étudiants doivent avoir suivi un cours de « Droit international privé » en Licence pour choisir le cours de « Droit international privé 2 ».

2 matières obligatoires :

- Anglais
- Master Classes

La matière « Anglais » se compose de 18h de TD et les « Master Classes » de 24h.

Le TD d'anglais est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

Les « Master Classes » sont évaluées par un écrit de 1h noté sur 20 (coefficient 1).

### **Règles spécifiques**

Les étudiants inscrits en M1 peuvent opter pour un séjour d'une durée d'un ou deux semestres dans une université étrangère liée à Assas par une convention, sous réserve de remplir les conditions fixées par cette convention et dans la limite des places disponibles. Les notes obtenues dans l'université partenaire aux enseignements suivis lors d'une même année universitaire en application de la convention de coopération peuvent être validées par le jury d'examen en équivalence des unités d'enseignements du ou desdits semestres.

## **Master Droit des assurances**

### **Parcours Assurances**

#### **1ÈRE ANNÉE (60 ECTS)**

##### **SEMESTRE 1 (30 ECTS)**

##### **UEF1 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

1 option de 3 matières au choix :

###### Option 1 :

- Droit des sûretés
- Droit des régimes matrimoniaux

###### Option 2 :

- Droit des sûretés
- Droit des entreprises en difficulté

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par du contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

##### **UEC1 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

1 matière obligatoire :

- Droit des assurances

3 matières au choix :

~~— Droit international privé 1 (si non suivie en L3)~~

- Droit des régimes matrimoniaux (si non choisie en UEF)
- Droit de la concurrence
- Droit maritime
- Droit de la sécurité sociale
- Droit et économie bancaires
- Droit pénal international
- Grands systèmes de droit contemporains 1
- Droit de la propriété intellectuelle
- Droit pénal spécial
- Procédures civiles d'exécution
- **Droit international privé (3<sup>e</sup> année de la Licence numérique) \***

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

*\*Voir ci-dessous*

1 matière obligatoire :

- Anglais (18 h TD)

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

**SEMESTRE 2 (30 ECTS)**

**UEF2 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

1 option de 2 matières au choix (choix identique à celui du semestre 1) :

Option 1 :

- Droit du financement de l'entreprise
- Droit des successions et libéralités

Option 2 :

- Droit du financement de l'entreprise
- Droit international privé 2 \*

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par du contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

*\*Voir ci-dessous.*

**UEC2 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

1 option de 2 matières au choix (choix identique à celui du semestre 1) :

Option 1 :

- Droit international privé 2 \*
- Droit du commerce international

Option 2 :

- Droit des successions et libéralités
- Droit du commerce international

2 matières au choix :

- Droit des transports terrestres et aériens
- Droit de la construction
- Grands systèmes de droit contemporains 2 (Common Law)

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Elle est sanctionnée par une épreuve orale. Une épreuve écrite d'une durée de 1h30 peut toutefois être substituée à l'épreuve orale selon les dispositions spécifiques applicables à l'année d'études ou sur décision du président de l'Université. L'épreuve est notée sur 20 (coefficient 1).

*\* Le cours de droit international privé du semestre 1 n'est accessible qu'aux étudiants n'ayant pas suivi de cours de Droit international privé général en Licence (DIP1 à l'université Paris Panthéon-Assas ou cours équivalent).*

*Cet enseignement est la condition nécessaire au choix du Droit international privé 2 en UEF.*

*Il est vivement recommandé aux autres étudiants de l'avoir suivi.*

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

**Règles spécifiques**

## 2ème ANNÉE (60 ECTS)

### Formation initiale

#### Enseignements

Matières	Volume horaire	ECTS
Actualisation des fondamentaux du droit civil et droit du contrat d'assurance	84h	10,5
Les contrats spéciaux de l'assurance : assurance de dommages et de responsabilité	84h	20
Assurances de personnes et gestion du patrimoine	66h	14
Droit professionnel et anglais appliqué à l'assurance	96h	10,5
Conférences par des professionnels de l'assurance	14h	
Conférences assurées par des cabinets d'avocats	20h	
Méthodologie de mémoire	8h	
Mémoire		5

Matières	Volume horaire	ECTS
<b>Actualisation des fondamentaux du droit civil et droit du contrat d'assurance (module)</b>	<b>84h</b>	<b>10,5</b>
Droit approfondi du contrat d'assurance (matière mutualisée) M11060PC	24h	
Droit commun de la responsabilité civile approfondi	12h	
Règles spécifiques d'indemnisation (accidents de la circulation, accidents du travail, environnement, victimes d'infractions, aléa thérapeutique)	16h	
Mécanismes civilistes (assurances de dommages)	20h	
Droit international privé appliqué à l'assurance	12h	
<b>Les contrats spéciaux de l'assurance : assurance de dommages et de responsabilité (module)</b>	<b>84h</b>	<b>20</b>
Assurances des biens du particulier et de l'entreprise	14h	
Assurances transports	14h	
Assurances de la responsabilité civile générale du particulier et de l'entreprise	14h	
Assurances obligatoires des risques automobile et construction (DO et RCD)	15h auto 15h construction	
Responsabilité médicale et dommage corporel	12h	
<b>Assurances de personnes et gestion du patrimoine</b>	<b>72h</b>	<b>14</b>
Approche patrimoniale du contrat d'assurance-vie	20h	
<del>Assurances transports</del>	<del>14h</del>	
Gestion des données à caractère personnel (DAP) au sein des sociétés d'assurance	10h	
Assurances de la protection sociale	18h	
Fiscalité de l'assurance-vie	12h	
Assurances collectives	12h	
<b>Droit professionnel et anglais appliqué à l'assurance</b>	<b>96h</b>	<b>10,5</b>
<del>Les fondamentaux de la distribution d'assurance</del>	<del>6h</del>	



<b>Pratiques professionnelles de la Distribution d'assurance</b>		
Distribution d'assurances (les intermédiaires, la bancassurance, la vente par internet)	10h	
Les entreprises d'assurances (contrôle et règles prudentielles)	10h	
La réassurance	10h	
Pratiques de l'indemnisation. Evaluation, gestion du sinistre dans le cadre conventionnel, articulation avec le FGAO	20h	
Cadre processuel de l'assurance	10h	
Anglais	30h	
<b>Conférences par des professionnels de l'assurance</b>	<b>14h</b>	
<b>Conférences assurées par des cabinets d'avocats</b>	<b>20h</b>	
<b>Méthodologie de mémoire</b>	<b>8h</b>	
<b>Mémoire</b>		5

### Evaluations

Matières	Modalités d'évaluation	Barème	Coefficient épreuve
Actualisation des fondamentaux du droit civil	Ecrit 5h	20	2
Droit du contrat d'assurance	Ecrit 5h	20	2
Les contrats spéciaux de l'assurance : assurance de dommages	Contrôle continu	20	2
Les contrats spéciaux de l'assurance : assurance de responsabilité	Contrôle continu	20	2
Assurances de personnes et gestion du patrimoine	Oral	20	2
Anglais appliqué	Oral	20	2
Cadre professionnel de l'assurance	Contrôle continu	20	5
Mémoire	Rapport écrit	20	2
Soutenance de Mémoire	Oral devant un jury	20	1

### Règles spécifiques

Toute absence à la moitié ou plus des séances d'un seul enseignement, entraîne l'interdiction de se présenter aux épreuves.

Une absence à une seule épreuve entraîne l'ajournement.

Une note inférieure à 8/20 au mémoire entraîne l'ajournement.

#### ~~Programme détaillé des cours :~~

- ~~1) Actualisation des fondamentaux du droit civil et droit du contrat d'assurance (dont 25h ouvertes aux étudiants du M2 Droit privé général et du M2 Droit des affaires au titre des options offertes dans ces diplômes)~~
  - ~~— Droit approfondi du contrat d'assurance (24h)~~
  - ~~— Droit commun de la responsabilité civile approfondi (12h)~~
  - ~~— Règles spécifiques d'indemnisation (accidents de la circulation, accidents du travail, environnement, victimes d'infractions, aléa thérapeutique) (16h)~~
  - ~~— Mécanismes civilistes (assurances de dommages) (20h)~~
  - ~~— Droit international privé appliqué à l'assurance (12h)~~

- 2) ~~Les contrats spéciaux de l'assurance : assurance de dommages et de responsabilité~~
- ~~— Assurances des biens du particulier et de l'entreprise (14h)~~
  - ~~— Assurances transports (14h)~~
  - ~~— Assurances de la responsabilité civile générale du particulier et de l'entreprise (14h)~~
  - ~~— Assurances obligatoires des risques automobile et construction (DO et RCD) (15h en automobile et 15h en construction)~~
  - ~~— Responsabilité médicale et dommage corporel (12h)~~
- 3) ~~Assurances de personnes et gestion du patrimoine~~
- ~~— Approche patrimoniale du contrat d'assurance-vie (20h)~~
  - ~~— Gestion des données à caractère personnel (DAP) au sein des sociétés d'assurance (10h)~~
  - ~~— Assurances de la protection sociale (18h)~~
  - ~~— Fiscalité de l'assurance-vie (12h)~~
  - ~~— Assurances collectives (6h)~~
- 4) ~~Droit professionnel et anglais appliqué à l'assurance~~
- ~~— Les fondamentaux de la distribution d'assurance (6h)~~
  - ~~— Distribution d'assurances (les intermédiaires, la bancassurance, la vente par internet) (10h)~~
  - ~~— Les entreprises d'assurances (contrôle et règles prudentielles) (10h)~~
  - ~~— La réassurance (10h)~~
  - ~~— Pratiques de l'indemnisation. Evaluation, gestion du sinistre dans le cadre conventionnel, articulation avec le FGAO (20h)~~
  - ~~— Cadre processuel de l'assurance (10h)~~
  - ~~— Anglais (30h)~~

## 2ème ANNÉE (60 ECTS)

### Formation en apprentissage

Les étudiants en apprentissage suivent les mêmes enseignements obligatoires que ceux en formation initiale auquel s'ajoute un tutorat de 60h.

### Enseignements

Matières	Volume horaire	ECTS
Actualisation des fondamentaux du droit civil et droit du contrat d'assurance	84h	10,5
Les contrats spéciaux de l'assurance : assurance de dommages et de responsabilité	84h	20
Assurances de personnes et gestion du patrimoine	66h	14
Droit professionnel et anglais appliqué à l'assurance	96h	10,5
Conférences par des professionnels de l'assurance	14h	
Conférences assurées par des cabinets d'avocats	20h	
Méthodologie de mémoire	8h	
Mémoire		5
Tutorat	60h	

Matières	Volume horaire	ECTS
<b>Actualisation des fondamentaux du droit civil et droit du contrat d'assurance (module)</b>	<b>84h</b>	<b>10,5</b>
Droit approfondi du contrat d'assurance	24h	
Droit commun de la responsabilité civile approfondi	12h	
Règles spécifiques d'indemnisation (accidents de la circulation, accidents du travail, environnement, victimes d'infractions, aléa thérapeutique)	16h	
Mécanismes civilistes (assurances de dommages)	20h	
Droit international privé appliqué à l'assurance	12h	
<b>Les contrats spéciaux de l'assurance : assurance de dommages et de responsabilité (module)</b>	<b>84h</b>	<b>20</b>
Assurances des biens du particulier et de l'entreprise	14h	
Assurances transports	14h	
Assurances de la responsabilité civile générale du particulier et de l'entreprise	14h	
Assurances obligatoires des risques automobile et construction (DO et RCD)	15h auto 15h construction	
Responsabilité médicale et dommage corporel	12h	
<b>Assurances de personnes et gestion du patrimoine</b>	<b>66h</b>	<b>14</b>
Approche patrimoniale du contrat d'assurance-vie	20h	
<del>Assurances transports</del>	<del>14h</del>	

Gestion des données à caractère personnel (DAP) au sein des sociétés d'assurance	10h	
Assurances de la protection sociale	18h	
Fiscalité de l'assurance-vie	12h	
Assurances collectives	12h	
<b>Droit professionnel et anglais appliqué à l'assurance</b>	<b>96h</b>	<b>10,5</b>
<del>Les fondamentaux de la distribution d'assurance</del> Pratiques professionnelles de la Distribution d'assurance	6h	
Distribution d'assurances (les intermédiaires, la bancassurance, la vente par internet)	10h	
Les entreprises d'assurances (contrôle et règles prudentielles)	10h	
La réassurance	10h	
Pratiques de l'indemnisation. Evaluation, gestion du sinistre dans le cadre conventionnel, articulation avec le FGAO	20h	
Cadre processuel de l'assurance	10h	
Anglais	30h	
<b>Conférences par des professionnels de l'assurance</b>	<b>14h</b>	
<b>Conférences assurées par des cabinets d'avocats</b>	<b>20h</b>	
<b>Méthodologie de mémoire</b>	<b>8h</b>	
<b>Mémoire</b>		<b>5</b>
<b>Tutorat</b>	<b>60h</b>	

### Evaluations

Matières	Modalités d'évaluation	Barème	Coefficient épreuve
Actualisation des fondamentaux du droit civil	Ecrit 5h	20	2
Droit du contrat d'assurance	Ecrit 5h	20	2
Les contrats spéciaux de l'assurance : assurance de dommages	Contrôle continu	20	2
Les contrats spéciaux de l'assurance : assurance de responsabilité	Contrôle continu	20	2
Assurances de personnes et gestion du patrimoine	Oral	20	2
Anglais appliqué	Oral	20	2
Cadre professionnel de l'assurance	Contrôle continu	20	5
Mémoire	Rapport écrit	20	2
Soutenance de Mémoire	Oral devant un jury	20	1

### Règles spécifiques

Toute absence à la moitié ou plus des séances d'un seul enseignement, entraîne l'interdiction de se présenter aux épreuves.

Une absence à une seule épreuve entraîne l'ajournement.

Une note inférieure à 8/20 au mémoire entraîne l'ajournement.

# Master Droit du marché et du patrimoine artistiques

## Parcours Droit

### 1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE (60 ECTS)

#### SEMESTRE 1 (30 ECTS)

##### UEF1 (coefficient 2 - 20 ECTS)

2 matières obligatoires :

- Droit de la propriété intellectuelle
- Droit des régimes matrimoniaux

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu, noté sur 20 (coefficient 1).

1 séminaire obligatoire : (24h de CM)

- Séminaire de droit des œuvres d'art

**Le séminaire est évalué en contrôle continu.**

##### UEC1 (coefficient 1 - 10 ECTS)

4 matières au choix (non choisies en UEF) :

- Droit des sûretés
- Droit des entreprises en difficulté
- ~~Droit international privé 1~~
- Droit des assurances
- Droit pénal spécial
- Droit pénal international et européen
- Procédures civiles d'exécution
- Procédure civile arbitrage, modes amiables, procédure civile spéciale)
- Droit du service public

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière « Anglais » se compose de 18h de TD.

La matière est évaluée par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

#### SEMESTRE 2 (30 ECTS)

##### UEF2 (coefficient 2 - 20 ECTS)

1 matière obligatoire :

- Droit des successions et libéralités

1 matière au choix :

- Droit du commerce international
- Droit européen des affaires

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD, à l'exception de la matière « Droit européen des affaires » qui se compose de 26h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

### **UEC2 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

4 matières au choix (non choisie en UEF) :

- Droit du financement de l'entreprise
- Droit international privé 2 \*
- Droit du commerce international
- Droit européen des affaires
- Droit des contrats publics
- Droit du numérique
- Droit de la Convention européenne des droits de l'homme
- Grands systèmes de droit contemporains 2 (Common Law)
- Histoire du droit patrimonial de la famille
- La philanthropie culturelle et le droit

Chaque matière se compose de 36h de CM, à l'exception de la matière « Droit du numérique » qui se compose de 24h de CM et des matières « Droit européen des affaires » et « La philanthropie culturelle et le droit » qui se composent de 26h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1), **à l'exception de la matière « La philanthropie culturelle et le droit » qui est évaluée selon les règles de l'Université de Genève.**

**\*Les étudiants doivent avoir suivi un cours de « Droit international privé » en Licence pour choisir le cours de « Droit international privé 2 ».**

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière « Anglais » se compose de 18h de TD.

La matière est évaluée par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

### **Règles spécifiques**

La matière « La philanthropie culturelle et le droit » est proposée par l'Université de Genève dans le cadre de 4EU+

Les étudiants inscrits en M1 peuvent opter pour un séjour d'une durée d'un ou deux semestres dans une université étrangère liée à Assas par une convention, sous réserve de remplir les conditions fixées par cette convention et dans la limite des places disponibles. Les notes obtenues dans l'université partenaire aux enseignements suivis lors d'une même année universitaire en application de la convention de coopération peuvent être validées par le jury d'examen en équivalence des unités d'enseignements du ou desdits semestres.

## **Parcours Double Master Histoire de l'art et Droit**

### **1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE (60 ECTS)**

#### **SEMESTRE 1 (30 ECTS)**

##### **Master Histoire de l'art (Sorbonne Université)**

###### **UEF (20 ECTS)**

Rédaction d'un mémoire de recherches

Séminaire fondamental en histoire de l'art et rédaction d'un mémoire de recherches : 26h

###### **UEC (10 ECTS)**

Séminaire complémentaire d'histoire de l'art (à choisir : soit parmi les séminaires fondamentaux proposés par Sorbonne Université, soit dans un autre établissement) : 26h.

##### **Master Droit (Panthéon-Assas)**

###### **UEF1 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Droit de la propriété intellectuelle
- Droit des régimes matrimoniaux

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu, noté sur 20 (coefficient 1).

1 séminaire obligatoire : (24h de CM)

- Séminaire de droit des œuvres d'art

###### **UEC1 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

1 matière au choix (non choisie en UEF) :

- Droit des sûretés
- Droit des entreprises en difficulté
- Droit des assurances
- Droit pénal spécial
- Droit pénal international et européen
- Procédures civiles d'exécution
- Procédure civile (arbitrage, modes amiables, procédure civile spéciale)
- Droit du service public

Chaque matière se compose de 36h de CM, à l'exception de la matière « La philanthropie culturelle et le droit » qui se compose de 26h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière « Anglais » se compose de 18h de TD.

La matière est évaluée par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

## **SEMESTRE 2 (30 ECTS)**

### **Master Histoire de l'art (Sorbonne Université)**

#### **UEF (20 ECTS)**

Rédaction d'un mémoire de recherches

Séminaire fondamental en histoire de l'art et rédaction d'un mémoire de recherches : 26h

#### **UEC (10 ECTS)**

Soit un séminaire :

- Séminaire complémentaire d'histoire de l'art (à choisir : soit parmi les séminaires fondamentaux proposés par Sorbonne Université, soit dans un autre établissement) : 26h.
- Parmi les séminaires extérieurs :  
The European Union of Arts before the French Revolution séminaire d'histoire de l'art proposé par l'Université Charles de Prague dans le cadre de 4EU+ (sous réserve qu'une évaluation soit prévue)

Soit un stage :

Sous la forme de l'UEP et soumis à la procédure d'Assas [attention : l'UEP pour les étudiants en double master n'équivaut qu'à 10 ECTS (et non à 30 comme en M1 droit simple.

Cependant, l'UEP ne vaut plus que 30 % de la note finale en droit, il y a quasiment une équivalence entre les deux]

### **Master Droit (Panthéon-Assas)**

#### **UEF2 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

1 matière obligatoire :

- Droit des successions et libéralités

1 matière au choix :

- Droit du commerce international
- Droit européen des affaires

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD, à l'exception de la matière « Droit européen des affaires » qui se compose de 26h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

#### **UEC2 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

1 matière au choix (non choisie en UEF) :

- Droit du financement de l'entreprise
- Droit international privé 2 \*
- Droit du commerce international
- Droit européen des affaires
- Droit des contrats publics
- Droit du numérique



- Droit de la Convention européenne des droits de l'homme
- Grands systèmes de droit contemporains 2 (Common Law)
- Histoire du droit patrimonial de la famille
- La philanthropie culturelle et le droit

Chaque matière se compose de 36h de CM, à l'exception des matières « Droit du numérique » qui se composent de 24h de CM et « Droit européen des affaires » qui se compose de 26h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

**\*Les étudiants doivent avoir suivi un cours de « Droit international privé » en Licence pour choisir le cours de « Droit international privé 2 ».**

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière « Anglais » se compose de 18h de TD.

La matière est évaluée par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

### **Règles spécifiques**

La matière « La philanthropie culturelle et le droit » est proposé par l'Université de Genève dans le cadre de 4EU+

Les étudiants inscrits en M1 peuvent opter pour un séjour d'une durée d'un ou deux semestres dans une université étrangère liée à Assas par une convention, sous réserve de remplir les conditions fixées par cette convention et dans la limite des places disponibles. Les notes obtenues dans l'université partenaire aux enseignements suivis lors d'une même année universitaire en application de la convention de coopération peuvent être validées par le jury d'examen en équivalence des unités d'enseignements du ou desdits semestres.

# Master Droit du numérique

## Parcours Droit du numérique

### 1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE (60 ECTS)

#### SEMESTRE 1 (30 ECTS)

##### UEF1 (coefficient 2 - 20 ECTS)

1 matière obligatoire :

- Droit de la propriété intellectuelle

1 matière au choix :

- Droit de la concurrence
- Droit des sûretés
- Droit des entreprises en difficulté
- ~~- Droit international privé 1~~

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

##### UEC1 (coefficient 1 - 10 ECTS)

1 matière obligatoire :

- Protection des données à caractère personnel

1 matière au choix (non choisie en UEF) :

- Droit de la concurrence
- Droit des sûretés
- Droit des entreprises en difficulté
- ~~- Droit international privé 1~~

1 matière au choix (non choisie ci-dessus) :

- Droit de la concurrence
- Droit des sûretés
- Droit des entreprises en difficulté
- ~~- Droit international privé 1~~
- Droit pénal international et européen
- Droit pénal spécial
- Procédures civiles d'exécution

Chaque matière se compose de 36h de CM, à l'exception des matières « Protection des données à caractère personnel » qui se compose de 24h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

#### SEMESTRE 2 (30 ECTS)

## **UEF2 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Droit européen du marché et des libertés économiques
- Droit pénal des affaires

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

## **UEC2 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

3 matières obligatoires :

- Droit du numérique
- Pratiques déloyales de concurrence
- Droit de la CEDH

1 matière au choix :

- Droit du financement de l'entreprise
- Droit international privé 2 \*
- Philosophie du droit et de la justice

Chaque matière se compose de 36h de CM, à l'exception des matières « Droit du numérique » et « Pratiques déloyales de concurrence » qui se composent de 24h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

**\*Les étudiants doivent avoir suivi un cours de « Droit international privé » en Licence pour choisir le cours de « Droit international privé 2 ».**

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

### **Règles spécifiques**

Les étudiants inscrits en M1 peuvent opter pour un séjour d'une durée d'un ou deux semestres dans une université étrangère liée à Assas par une convention, sous réserve de remplir les conditions fixées par cette convention et dans la limite des places disponibles. Les notes obtenues dans l'université partenaire aux enseignements suivis lors d'une même année universitaire en application de la convention de coopération peuvent être validées par le jury d'examen en équivalence des unités d'enseignements du ou desdits semestres.

## **Parcours Droit des médias**

### **1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE (60 ECTS)**

#### **SEMESTRE 1 (30 ECTS)**

##### **UEF1 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Droit de la propriété intellectuelle
- Droit constitutionnel de l'Union européenne

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

##### **UEC1 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Protection des données à caractère personnel
- Histoire des médias

2 matières au choix :

- Droit de la concurrence
- Droit des sûretés
- ~~Droit international privé 1~~
- Droit public de l'économie
- Droit pénal spécial
- Procédures civiles d'exécution
- Droit des entreprises en difficulté
- Droit pénal international et européen

Chaque matière se compose de 36h de CM, à l'exception des matières « Protection des données à caractère personnel » qui se compose de 24h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

#### **SEMESTRE 2 (30 ECTS)**

##### **UEF2 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Droit de la Convention européenne des droits de l'Homme
- Droit du numérique

La matière « Droit de la Convention européenne des droits de l'Homme » se compose de 36h de CM et 15h de TD et la matière « Droit du numérique » se compose de 24h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

## **UEC2 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

4 matières au choix :

- Droit européen du marché et des libertés économiques
- Droit public de l'économie 2
- Droit pénal des affaires
- Droit du financement de l'entreprise
- Droit international privé 2\*
- Pratiques déloyales de concurrence

Chaque matière se compose de 36h de CM, à l'exception de la matière « Pratiques déloyales de concurrence » qui se compose de 24h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

**\*Les étudiants doivent avoir suivi un cours de « Droit international privé » en Licence pour choisir le cours de « Droit international privé 2 ».**

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

### **Règles spécifiques**

Les étudiants inscrits en M1 peuvent opter pour un séjour d'une durée d'un ou deux semestres dans une université étrangère liée à Assas par une convention, sous réserve de remplir les conditions fixées par cette convention et dans la limite des places disponibles. Les notes obtenues dans l'université partenaire aux enseignements suivis lors d'une même année universitaire en application de la convention de coopération peuvent être validées par le jury d'examen en équivalence des unités d'enseignements du ou desdits semestres.

La matière « Histoire des médias » est mutualisée avec la L3 Information-communication.

# Master Droit du patrimoine

## Parcours Gestion du patrimoine privé et professionnel

### 1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE (60 ECTS)

#### SEMESTRE 1 (30 ECTS)

##### UEF1 (coefficient 2 - 20 ECTS)

2 matières obligatoires :

- Droit des sûretés
- Droit des régimes matrimoniaux

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

##### UEC1 (coefficient 1 - 10 ECTS)

2 matières obligatoires :

- Droit fiscal des affaires 1
- Droit des entreprises en difficulté

3 matières au choix :

- Droit des assurances
- ~~Droit international privé 1~~
- Droit et économie bancaires
- Droit de la propriété intellectuelle
- Procédures civiles d'exécution
- Protection des données à caractère personnel
- Grands systèmes de droit contemporains 1
- **Droit international privé (3<sup>e</sup> année de la Licence numérique) \***

Chaque matière se compose de 36h de CM, à l'exception des matières « Protection des données à caractère personnel » qui se compose de 24h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

**\*Pour le cours de Droit international privé, voir les explications ci-dessous.**

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

#### SEMESTRE 2 (30 ECTS)

##### UEF2 (coefficient 2 - 20 ECTS)

1 matière obligatoire :

- Droit des successions et libéralités

1 matière au choix :

- **Droit international privé 2 \***

- Droit du financement de l'entreprise

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

**\* Pour le cours de Droit international privé, voir les explications ci-dessous.**

## **UEC2 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

1 matière obligatoire :

- Fiscalité des personnes et du patrimoine

1 matière au choix (non choisie en UEF) :

- Droit international privé 2 \*
- Droit du financement de l'entreprise

2 matières au choix :

- Droit des marchés financiers
- Droit du commerce international
- Droit fiscal des affaires 2
- Droit de la construction
- Grands systèmes de droit contemporains 2 (Common law)
- Histoire du droit patrimonial de la famille

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

**\* Le cours de droit international privé du semestre 1 n'est accessible qu'aux étudiants n'ayant pas suivi de cours de Droit international privé général en Licence (DIP1 à l'université Paris Panthéon-Assas ou cours équivalent).**

**Cet enseignement est la condition nécessaire au choix du Droit international privé 2 en UEF.**

**Il est vivement recommandé aux autres étudiants de l'avoir suivi.**

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

### **Règles spécifiques**

Les étudiants inscrits en M1 peuvent opter pour un séjour d'une durée d'un ou deux semestres dans une université étrangère liée à Assas par une convention, sous réserve de remplir les conditions fixées par cette convention et dans la limite des places disponibles. Les notes obtenues dans l'université partenaire aux enseignements suivis lors d'une même année universitaire en application de la convention de coopération peuvent être validées par le jury d'examen en équivalence des unités d'enseignements du ou desdits semestres.

## **Master Droit européen**

### **Parcours commun :**

### **Droit et contentieux de l'Union européenne Droit européen du marché et de la régulation**

#### **1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE (60 ECTS)**

##### **SEMESTRE 1 (30 ECTS)**

###### **UEF1 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Droit constitutionnel de l'Union européenne
- Droit de la concurrence

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

###### **UEC1 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Droit pénal international et européen
- Droit du contentieux européen

2 matières au choix (non choisie précédemment) :

- Droit international économique
- Droit de la protection des données personnelles
- Droit et économie bancaires
- Droit public de l'économie 1
- Droit de la propriété intellectuelle
- Histoire comparée des institutions des pays de l'Europe
- **Droit maritime**

Chaque matière se compose de 36h de CM, à l'exception des matières « Droit du contentieux européen », et « Droit de la protection des données personnelles » qui se composent de 24h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

##### **SEMESTRE 2 (30 ECTS)**

###### **UEF2 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Droit européen du marché
- Droit des relations extérieures de l'Union européenne



La matière « Droit européen du marché » compose de 36h de CM et 15h de TD, la matière « Droit des relations extérieures de l'Union européenne » se compose de 24h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

### **UEC2 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Politiques de l'Union européenne/EU Policies
- Droit de la Convention européenne des droits de l'homme

2 matières au choix (non choisie précédemment) :

- Droit du numérique
- Droit fiscal européen et international
- Droit des transports terrestres et aériens
- ~~Droit maritime~~
- Economic Law
- Droit des marchés financiers
- Droit public de l'économie 2
- Droit de l'environnement

Chaque matière se compose de 36h de CM, à l'exception de la matière « Economic Law » et « Droit du numérique » qui se composent de 24h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

### **Règles spécifiques**

Liste des matières mutualisées depuis un autre Parcours de Master :

- Droit pénal international et européen (master Droits de l'homme et droit humanitaire)
- Droit de la protection des données personnelles (master Droit du numérique)
- Droit de la propriété intellectuelle (master Droit de la propriété intellectuelle)
- Droit du numérique (master Droit du numérique)

Les étudiants inscrits en M1 peuvent opter pour un séjour d'une durée d'un ou deux semestres dans une université étrangère liée à Assas par une convention, sous réserve de remplir les conditions fixées par cette convention et dans la limite des places disponibles. Les notes obtenues dans l'université partenaire aux enseignements suivis lors d'une même année universitaire en application de la convention de coopération peuvent être validées par le jury d'examen en équivalence des unités d'enseignements du ou desdits semestres.

## Parcours Droit et contentieux de l'Union européenne

### 2<sup>ème</sup> ANNÉE (60 ECTS)

#### Tronc commun

5 matières obligatoires :

- Système normatif de l'UE Union européenne
- Système contentieux de l'UE Union européenne
- ~~- Droit des pratiques anticoncurrentielles et contrôle des concentrations~~
- Droit européen des aides d'état
- Droit des libertés économiques de circulation
- Droit de la citoyenneté européenne

Chaque matière se compose de 24h.

Chaque matière est évaluée par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

2 matières obligatoires :

- Préparation aux concours des institutions européennes
- Préparation à la rédaction de mémoires et concours de plaidoiries

Chaque matière se compose de 12h.

La matière « Préparation aux concours des institutions européennes » est évaluée par un contrôle continu, noté sur 20 (coefficient 1).

La matière « Préparation à la rédaction de mémoires et concours de plaidoiries » est évaluée par un écrit ou un oral, noté sur 20 (coefficient 2).

1 matière obligatoire :

- Anglais juridique

La matière se compose de 24h.

La matière est évaluée par un oral noté sur 20 (coefficient 2).

#### 1 option aux choix :

Option 1 Droit européen de l'économie :

- Droit européen et pratique de la propriété intellectuelle
- Droit et contentieux fiscal européen
- Droit européen des contrats et de la consommation
- Droit douanier européen et anti-dumping
- Pratiques de l'antitrust européen
- Droit international privé européen applicable aux entreprises
- Droit européen des sociétés
- ~~- Pratique des aides d'État~~
- Droit européen des pratiques anticoncurrentielles et contrôle des concentrations
- Droit européen bancaire et financier

Option 2 Droit européen de l'action publique :

- Recours contentieux **européens**
- Droit **européen** de l'asile et de l'immigration
- Droit pénal européen
- Droit de l'action extérieure **de l'Union Européenne**
- Histoire de l'intégration européenne
- Droit de la fonction publique européenne
- Droit de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne
- Droit et contentieux **européen** de l'environnement

Chaque matière se compose de 12h, à l'exception des matières « Droit **européen et pratique** de la propriété intellectuelle », et « Recours contentieux » qui se compose de 24h. ~~et de « Droit de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne » qui se compose de 20h.~~

Chaque matière est évaluée par un contrôle continu, noté sur 20 (coefficient 1), à l'exception de la matière « Recours contentieux » qui est évaluée par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 2).

### **Stage ou mémoire**

Le stage et le mémoire sont évalué par une note sur 20 (coefficient 4).

### **Règles spécifiques**

~~Liste des matières mutualisées depuis un autre Parcours de Master :~~

- ~~— Droit et contentieux fiscal (commun au Parcours Droit européen du marché et de la régulation)~~
- ~~— Droit européen des sociétés (commun au Parcours Droit européen du marché et de la régulation)~~

## Parcours Droit européen du marché et de la régulation

### 2<sup>ème</sup> ANNÉE (60 ECTS)

#### Module « Principes fondamentaux » (Coefficient 7,5 – ~~21~~ 20 ECTS)

3 matières obligatoires :

- Droit de la concurrence approfondi – 5 ECTS
- Fondements juridiques de la régulation – 5 ECTS
- Contentieux de la régulation – 5 ECTS

~~Chaque matière se compose de 24h.~~ La matière « Droit de la concurrence approfondi » se compose de 24h. Les matières « Fondements juridiques de la régulation » et « Contentieux de la régulation » se composent de 20h.

Chaque matière est évaluée par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 1) et un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 0,5). ~~La matière « Fondements juridiques de la régulation » est également évaluée par un oral noté sur 20 (coefficient 1).~~

2 matières obligatoires :

- Investissements et subventions étrangers dans l'UE – ~~3~~ 2,5 ECTS
- Analyse économique de la concurrence et de la régulation – ~~3~~ 2,5 ECTS

Chaque matière se compose de ~~12h~~ 10h.

~~Chaque matière est~~ Les deux matières sont évaluées par un seul contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

#### Module « Régulation des activités numériques » (Coefficient ~~3~~ 1 - 10 ECTS)

2 matières obligatoires :

- Régulation des services et des marchés numériques (DMA & DSA) – 3,5 ECTS
- Régulation de l'intelligence artificielle – 3,5 ECTS

1 matière au choix :

- Crypto-actifs et monnaies numériques – 3 ECTS
- Droit approfondi de la protection des données à caractère personnel – 3 ECTS

~~Chaque matière se compose de 12h.~~ Les matières « Régulation des services et des marchés numériques (DMA & DSA) » et « Régulation de l'intelligence artificielle » se composent de 12h. Les matières « Crypto-actifs et monnaies numériques » et « Droit approfondi de la protection des données à caractère personnel » se composent de 10h.

~~Chaque matière est évaluée par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).~~ Le module donne lieu à une note globale au moyen d'un contrôle continu noté sur 60 (coefficient 1).

#### Module « Regulatory » (Coefficient 1 - ~~6~~ 8 ECTS)

2 matières au choix :

- Droit européen des communications électroniques – ~~3~~ 4 ECTS
- Droit européen bancaire et financier – ~~3~~ 4 ECTS

- Droit européen des transports – ~~3~~ 4 ECTS
- Droit européen de l'énergie – ~~3~~ 4 ECTS

Chaque matière se compose de 12h.

Chaque matière est évaluée par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

### **Module « Actualités, cliniques et pratique » (Coefficient 3,5 – 9 8 ECTS)**

6 matières obligatoires

- Compliance – ~~1.5~~ 2 ECTS
- Pratique des aides d'État – ~~1.5~~ 2 ECTS
- Etudes de cas : secteur pharmaceutique et sanitaire – ~~1.5~~ 2 ECTS
- Conférence d'actualité : ~~régulation et services numériques droits fondamentaux, private et public enforcement~~ – ~~1.5~~ ECTS (Non évaluée)
- Conférences d'actualité : ~~droits fondamentaux et régulation~~ Numérique et concurrence - Cyber-risque - ~~1.5~~ ECTS (Non évaluée)
- Encadrement concours de plaidoirie et atelier d'écriture – ~~1.5~~ 2 ECTS

Chaque matière se compose de 12h.

Chaque matière est évaluée par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

- Étude de cas en géopolitique du droit économique (~~20h~~ 10h) – non évaluée.

### **Langue (Coefficient 1 - 4 ECTS)**

1 matière obligatoire :

- Anglais (~~24h~~ 2 TD de 20h chacun)

Cette matière est évaluée par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

### **Stage / mémoire (Coefficient 4 - 10 ECTS)**

Rédaction et soutenance d'un mémoire ou d'un rapport de stage noté sur 20 (coefficient 4).

### **Règles spécifiques**

Liste des matières mutualisées depuis un autre Parcours de Master :

- Contentieux de la régulation (12 h mutualisées avec le M2 Droit public économique)
- Introduction du cours : Crypto-actifs et monnaies numériques (Parcours Droit public économique)
- Droit approfondi de la protection des données à caractère personnel (Parcours Droit du numérique)
- Compliance (parcours Droit européen des affaires et de la concurrence)
- ~~Pratique des aides d'État (enseignement du parcours Droit européen des affaires et de la concurrence)~~
- Étude de cas en géopolitique du droit économique (mutualisé avec le M2 Droit public économique)

Les étudiants qui effectuent un stage long, de 2 à 6 mois, qui dépasserait la fin de l'année universitaire doivent prendre une deuxième inscription pour terminer le stage et présenter le rapport au printemps. Le diplôme est délivré au titre de cette nouvelle année universitaire. Par ailleurs, les étudiants qui le souhaitent peuvent en toute hypothèse et de droit prendre une deuxième inscription, pour commencer un stage long après leur réinscription ou pour compléter leur premier stage par un ou plusieurs autres stages effectués lors de cette nouvelle année universitaire. Le cas échéant, ils doivent présenter le rapport au printemps. Le diplôme est délivré au titre de cette nouvelle année universitaire.

## **Master Droit international**

### **Parcours commun :**

Parcours Administration internationale  
Parcours Droit international public  
Parcours Droit international économique

### **1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE (60 ECTS)**

#### **SEMESTRE 1 (30 ECTS)**

##### **UEF1 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Droit international public 2
- Droit international économique

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

##### **UEC1 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

4 matières au choix :

- Grands systèmes de droit contemporains 1
- Droit pénal international et européen
- Droit international pénal
- Droit maritime
- Grandes doctrines juridiques, politiques et économiques
- **Actualité Histoire contemporaine** du droit international privé *ou* histoire du droit international public

Chaque matière se compose de 36h de CM, à l'exception de la matière « Actualité du droit international privé » qui se compose de 18h de CM et la matière « histoire du droit international public » qui se compose de 24h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

#### **SEMESTRE 2 (30 ECTS)**

##### **UEF2 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

2 matières au choix :

- Droit international humanitaire
- Droit du contentieux international

- Droit du commerce international

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

### **UEC2 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

1 matière obligatoire (non choisie en UEF) :

- Droit international humanitaire
- Droit du contentieux international
- Droit du commerce international

3 matières au choix :

- Grands systèmes de droit contemporains 2 (Common Law)
- Droit des relations extérieures de l'UE
- Droit de l'environnement
- Politique de l'Union européenne et marché intérieur
- Droit constitutionnel comparé
- Droit des étrangers
- Problèmes actuels de droit international public (cours des professeurs invités de l'IHEI)

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

### **Règles spécifiques**

L'étudiant peut effectuer une partie de son année « hors les murs » sous forme de stage (administration publique, entreprise, cabinets d'avocat), de module d'enseignements dans une autre discipline universitaire ou de séjour dans une université étrangère.



## **Parcours Administration internationale**

### **2<sup>ème</sup> ANNÉE (60 ECTS)**

#### **4 matières semestrielles obligatoires :**

- Droit institutionnel des organisations internationales
- Droit et pratique de la fonction publique internationale
- Programme et finances des organisations internationales
- Droit et pratique de l'administration internationale

Chaque matière se compose de 36h ~~de CM~~, à l'exception des matières « Droit institutionnel des organisations internationales » et « Droit et pratique de l'administration internationale » qui se composent de 25h ~~de CM~~.

Chaque matière est évaluée par un écrit ou un oral noté sur 20 (coefficient 3).

#### **2 matières annuelles obligatoires :**

- Droit international général
- Droit des organisations internationales

Chaque matière se compose de 50h ~~de TD~~.

Chaque matière est évaluée par un écrit de 4h noté sur 20 (coefficient 5) et un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 5). Une note égale à 0/20 en contrôle continu entraîne l'ajournement.

#### **1 matière à option au choix (en accord avec le responsable du Master) :**

- Principes généraux du droit international général
- ~~Espaces, Ressources, Environnement~~
- Principes généraux du droit international économique
- Paix et sécurité internationale
- Nationaux et étrangers en droit international
- Protection internationale et européenne des droits de l'homme

Chaque matière se compose de 25h ~~de CM~~.

Chaque matière est évaluée par un écrit ou un oral noté sur 20 (coefficient 2) et.

#### **1 matière obligatoire :**

- Anglais

La matière se compose de 30h ~~de CM~~.

Le TD est évalué par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1) et un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1). Une note égale à 0/20 en contrôle continu entraîne l'ajournement.

#### **Stage :**

- Rapport de stage et soutenance

Le stage est évalué par une note sur 20 (coefficient 4). Une note inférieure à 10/20 entraîne l'ajournement.

## **Règles spécifiques**

Un exercice **facultatif** consistant en une simulation de conférence diplomatique (~~exercice commun aux diplômés de l'IHEI~~) fait partie du cours « Droit international général » et donne droit à une bonification de note par le jury. ~~Cet exercice se compose de 10 h de préparation et 1 journée de conférence diplomatique simulée.~~

Le stage doit être effectué uniquement dans une organisation intergouvernementale (notamment à l'étranger : New York, Vienne, Genève, Munich, Rome, Londres, Madrid, Bruxelles, plus rarement en Afrique, Amérique latine, Asie ou Moyen-Orient). Il doit avoir une durée minimale de deux mois et être agréé par le directeur des études et des stages. Le stage est une condition nécessaire à l'obtention du diplôme.

Toute absence à une épreuve entraîne l'ajournement par le jury.

Les matières suivantes sont mutualisées avec d'autres Parcours de la Mention :

- Principes généraux du droit international général (*commun au parcours Droit international public*)
- ~~- Espaces, Ressources, Environnement (*commun au parcours Droit international public*)~~
- Principes généraux du droit international économique (*commun au parcours Droit international public*)
- Paix et sécurité internationale (*commun au parcours Droit international public*)
- Nationaux et étrangers en droit international - (*commun au parcours Droit international public*)
- Protection internationale et européenne des droits de l'homme (*commun au parcours Droit international public*)

La participation à un concours de plaidoirie validée par le directeur du master pourra apporter de 6 à 12 points supplémentaires (soit de 0,4/20 à 0,8/20 point de moyenne annuelle) qui s'ajouteront au total des points obtenus.

Les étudiants qui effectuent un stage long, de 2 à 6 mois, qui dépasserait la fin de l'année universitaire doivent prendre une deuxième inscription pour terminer le stage et présenter le rapport au printemps. Le diplôme est délivré au titre de cette nouvelle année universitaire. Par ailleurs, les étudiants qui le souhaitent peuvent en toute hypothèse et de droit prendre une deuxième inscription, pour commencer un stage **long** après leur réinscription ou pour compléter leur premier stage par un ou plusieurs autres stages effectués lors de cette nouvelle année universitaire. Le cas échéant, ils doivent présenter le rapport au printemps. Le diplôme est délivré au titre de cette nouvelle année universitaire.

## **Parcours Droit international privé et du commerce international**

### **1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE (60 ECTS)**

#### **SEMESTRE 1 (30 ECTS)**

##### **UEF1 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

2 matières au choix :

- Droit international économique
- Droit des sûretés
- Droit des entreprises en difficulté
- ~~- Droit international privé 1 (matière obligatoire avec TD pour les étudiants ne l'ayant pas suivie en licence)~~

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

##### **UEC1 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

4 matières au choix (la ou les matières non choisies en UEF1 doivent être obligatoirement prises en UEC1) :

- Grands systèmes de droit contemporains 1
- Droit international économique
- Droit des sûretés
- Droit des entreprises en difficulté
- ~~- Droit international privé 1~~
- Droit maritime
- Droit des régimes matrimoniaux
- Droit de la propriété intellectuelle
- Droit international public 2
- Procédure civile (arbitrage, modes amiables, procédure civile spéciale)
- **Droit international privé (3<sup>e</sup> année de la Licence numérique) \***

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

*\* La matière « Droit international privé 1 » est obligatoire pour les étudiants ne l'ayant pas suivie en L3 et n'est accessible qu'à ceux qui n'ont pas déjà suivi un enseignement de droit international privé en Licence.*

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

1 cours obligatoire :

- Histoire contemporaine du droit international privé (24h)

## **SEMESTRE 2 (30 ECTS)**

### **UEF2 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

1 matière obligatoire :

- Droit international privé 2

1 matière au choix :

- Droit du commerce international
- Droit européen des affaires

~~2 matières au choix :~~

- ~~- Droit du commerce international~~
- ~~- Droit international privé 2~~
- ~~- Droit européen des affaires~~

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

### **UEC2 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

4 matières au choix (la matière non choisie en UEF2 doit être obligatoirement prise en UEC2) :

- Droit européen des affaires
- Droit du commerce international
- ~~- Droit international privé 2~~
- Droit des successions et libéralités
- Grands systèmes de droit contemporains 2 (Common Law)
- Droit pénal des affaires
- Droit des transports terrestres et aériens
- Droit du numérique

Chaque matière se compose de 36h de CM, à l'exception de la matière « Droit du numérique » qui se compose de 24h CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

1 conférence obligatoire :

- Actualité du contentieux judiciaire et arbitral international (18h)

### **Règles spécifiques**

~~La matière « Droit international privé 1 » est obligatoire pour ceux qui ne l'ont pas suivie en L3, elle n'est pas accessible aux étudiants qui l'ont suivie en L3.~~

Les matières « Droit international privé 2 » et « Droit du commerce international » sont fortement conseillées en UEF2 aux étudiants par les responsables du Parcours.

## **2<sup>ème</sup> ANNÉE (60 ECTS)**

### **2 matières magistrales obligatoires (12 ECTS) :**

- Droit international privé – 6 ECTS – modalité d’examens à choix :
  - ~~○—Ecrit de 5h noté sur 20 (coefficient 2)~~
  - ~~○—Exposé discussion noté sur 20 (coefficient 2)~~
- Droit du commerce international – 6 ECTS – modalité d’examens à choix (suivant le choix pour la matière précédente) :
  - ~~○—Ecrit de 5h noté sur 20 (coefficient 2)~~
  - ~~○—Exposé discussion noté sur 20 (coefficient 2)~~

Chaque matière se compose de 25h de CM.

1 option d’évaluation possible :

Option 1 :

- La matière « Droit international privé » et les deux séminaires correspondants sont évalués par un écrit de 5 heures, noté sur 20 (coefficient 2).
- La matière « Droit du commerce international » et les deux séminaires correspondants sont évalués par un exposé-discussion, noté sur 20 (coefficient 2). Une note inférieure à 8/20 en exposé discussion entraîne l’ajournement.

Option 2 :

- La matière « Droit du commerce international » et les deux séminaires correspondants sont évalués par un écrit de 5 heures, noté sur 20 (coefficient 2).
- La matière « Droit international privé » et les deux séminaires correspondants sont évalués par un exposé-discussion, noté sur 20 (coefficient 2). Une note inférieure à 8/20 en exposé discussion entraîne l’ajournement.

### **4 séminaires semestriels obligatoires (24 ECTS) :**

- Droit international privé des obligations – 6 ECTS
- Droit international privé des personnes et de la famille – 6 ECTS
- Contentieux judiciaire international – 6 ECTS
- Entreprises et commerce international – 6 ECTS

Chaque séminaire se compose de 25h.

Chaque séminaire est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 2). Une note égale à 0/20 en contrôle continu entraîne l’ajournement.

### **3 séminaires semestriels au choix (18 ECTS) :**

- Arbitrage commercial international – 6 ECTS
- Droit privé comparé – 6 ECTS
- Droit international des investissements – 6 ECTS
- Droit international des échanges commerciaux – 6 ECTS
- Protection internationale et européenne des droits de l’homme – 6 ECTS
- Droit de la nationalité et de la condition des étrangers – 6 ECTS
- Droit bancaire financier et monétaire international – 6 ECTS
- Droit international pénal – 6 ECTS
- Droits de la Common Law – 6 ECTS

- Droit international privé comparé – 6 ECTS
- Droit international privé du numérique – 6 ECTS

Chaque séminaire se compose de 25h.

Chaque séminaire (coefficient 2) est évalué par un oral et/ou un contrôle continu. Une note égale à 0/20 en contrôle continu entraîne l’ajournement.

### **Modules spécifiques :**

- Conférences : contentieux international, pratique professionnelle (25h)
- Clauses de règlement des litiges et modes amiables ~~(25-h)~~ – partie pratique du séminaire (15/25h)

**Le module spécifique peut donner lieu à une bonification de 0,3/20 à la moyenne annuelle, si un exercice pratique est organisé et évalué dans le cadre de cet enseignement.**

### **Mémoire ou stage – 12 ECTS**

Les étudiants doivent au choix :

- Rédiger un mémoire sur un sujet à définir avec l’un des enseignants du Master portant sur un thème relevant des programmes d’enseignement ;
- Effectuer un stage d’une durée de 2 mois auprès d’un cabinet avocats, d’une organisation internationale ou d’une entreprise, en relation avec le Master.

Le mémoire et le stage sont évalués par une seule note sur 20 (coefficient 4). Une note inférieure à 10/20 entraîne l’ajournement.

## **Règles spécifiques**

La 2<sup>ème</sup> année jumelée avec le parcours Contentieux international privé rattaché à la mention Droit privé.

A la matière « Droit international privé » correspond 2 séminaires :

- Droit international privé des obligations
- Droit international privé des personnes et de la famille

A la matière « Droit du commerce international » correspond 2 séminaires :

- Contentieux judiciaire international
- Entreprises et commerce international

L’exposé-discussion consiste en un exposé de 20 à 30 minutes suivi d’un échange avec les deux professeurs constituant le jury ; elle est destinée à apprécier la capacité de l’étudiant à évoluer dans l’ensemble du champ disciplinaire de la formation et à mesurer son aptitude à définir une problématique et à développer une argumentation sur un sujet précis d’ordre théorique ou d’ordre pratique.

Toute absence a une épreuve entraîne l’ajournement par le jury.

Les étudiants qui souhaitent bénéficier d’un régime de scolarité en deux ans doivent déposer une demande motivée avant la fin du premier semestre. Leur choix est définitif. Les étudiants

admis au bénéfice d'un régime de scolarité en deux ans doivent définir avec le responsable du master le programme de chaque année d'études. Les étudiants concernés doivent prendre une inscription au début de chacune des deux années universitaires.

Les étudiants qui justifient d'une activité professionnelle continue peuvent, exceptionnellement, être dispensés du contrôle continu et remplacé par des épreuves ou travaux de substitution sur décision du responsable du master.

Liste des matières mutualisées avec le Parcours Droit privé général :

- Droit international privé
- Séminaire Droit international privé des obligations
- Séminaire Droit international privé des personnes et de la famille
- Droit privé comparé
- Droits de la Common Law

Liste des matières mutualisées avec le Parcours Droit des affaires :

- Séminaire Contentieux judiciaire international
- Séminaire Entreprises et commerce international
- Droit bancaire financier et monétaire international

Liste des matières mutualisées avec le Parcours Contentieux international privé :

- Clauses de règlement des litiges et modes amiables

Liste des matières mutualisées avec le Parcours Droit international public :

- Droit international des investissements
- Droit international des échanges commerciaux

Liste des matières mutualisées avec le Parcours Droit comparé des affaires :

- Droit international privé comparé

Liste des matières mutualisées avec le Parcours Droit du numérique :

- Droit international privé du numérique

Les séminaires du module spécifique sont assurés gratuitement par des praticiens, sans coût pour l'université.



## Parcours Droit comparé des affaires

### 1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE (60 ECTS)

#### SEMESTRE 1 (30 ECTS)

##### UEF1 (coefficient 2 - 20 ECTS)

2 matières au choix :

- Droit international économique
- Droit des sûretés
- Droit des entreprises en difficulté

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

##### UEC1 (coefficient 1 - 10 ECTS)

4 matières au choix (la ou les matières non choisies en UEF1 doivent être obligatoirement prises en UEC1) :

- Grands systèmes de droit contemporains 1
- Droit international économique
- Droit des sûretés
- Droit des entreprises en difficulté
- ~~Droit international privé 1~~ Droit international privé (3<sup>e</sup> année de la Licence numérique) \*
- Introduction to Cross-Border Litigation
- Droit maritime
- ~~Droit des régimes matrimoniaux~~
- Droit de la concurrence
- Droit de la propriété intellectuelle
- Droit international public 2
- Procédure civile (arbitrage, modes amiables, procédure civile spéciale)

Chaque matière se compose de 36h de CM, à l'exception du cours Cross-Border Litigation qui se compose de 24h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

*\*Les étudiants doivent avoir suivi un cours de « Droit international privé » en Licence ou suivre le cours de « Droit international privé 1 » au premier semestre du Master 1 via la Licence numérique, comme préalable au cours de « Droit international privé 2 », obligatoire au second semestre.*

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h CM.

Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

1 cours obligatoire :

- Histoire contemporaine du droit international privé (24h)

## **SEMESTRE 2 (30 ECTS)**

### **UEF2 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

2 matières ~~au choix~~ obligatoires :

- Droit du commerce international
- Droit international privé 2\*
- ~~- Droit européen des affaires~~

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

**\*Rappel : les étudiants doivent avoir suivi un cours de « Droit international privé » en Licence ou au premier semestre en Licence numérique pour suivre le cours de « Droit international privé 2 ».**

### **UEC2 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

4 matières au choix (la matière non choisie en UEF2 doit être obligatoirement prise en UEC2) :

- Droit européen des affaires
- **Droit des marchés financiers**
- Droit du commerce international
- ~~- Droit international privé 2\*~~
- ~~- Droit des successions et libéralités~~
- Grands systèmes de droit contemporains 2 (Common Law)
- Droit constitutionnel comparé
- Droit pénal des affaires
- Droit des transports terrestres et aériens
- Droit du numérique
- Droit du financement de l'entreprise

Chaque matière se compose de 36h de CM, à l'exception de la matière « Droit du numérique » qui se compose de 24h CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h de CM.

Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

1 cours obligatoire :

- Actualité du contentieux judiciaire et arbitral international (18h)

## **Règles spécifiques**

~~La matière « Droit international privé 1 » est obligatoire pour ceux qui ne l'ont pas suivie en L3, elle n'est pas accessible aux étudiants qui l'ont suivie en L3.~~

~~La matière « Introduction to Cross-Border Litigation » peut être suivie par les étudiants ayant déjà suivi « Droit international privé » en L3 ; elle n'est pas accessible aux étudiants qui l'ont suivie en L3.~~

Les matières « Grands systèmes de droit contemporains 1 », « Grands systèmes de droit contemporains 2 - Common Law » sont fortement conseillées aux étudiants par les responsables du Parcours.

~~Les matières « Droit international privé 2 » et « Droit du commerce international » sont fortement conseillées en UEF2 aux étudiants par les responsables du Parcours.~~

**2<sup>ème</sup> ANNÉE (60 ECTS)**

Matières	Volume horaire CM	ECTS	Modalités d'évaluation	Barème	Coefficient
Module I		12		20	4
Les fondamentaux du droit comparé	50h		Ecrit 5h	20	4
Théorie et méthodologie de la recherche comparative	12h		Non évalué		
Module II		20		20	5
<i>1 bloc au choix :</i>					
<i>Bloc 1 (5 matières obligatoires)</i>	125h				
Droit comparé des activités économiques et droit pénal des affaires	25h		Oral ou écrit ou CC (80%) et Assiduité (20%)	20	1
Droit comparé des sociétés	25h		Oral ou écrit ou CC (80%) et Assiduité (20%)	20	1
Droit comparé des contrats	25h		Oral ou écrit ou CC (80%) et Assiduité (20%)	20	1
Droit comparé du règlement des différends	25h		Oral ou écrit ou CC (80%) et Assiduité (20%)	20	1
Droit international privé comparé	25h		Oral ou écrit ou CC (80%) et Assiduité (20%)	20	1
<i>Bloc 2 (4 matières au choix)</i>	125h				
Droit comparé des activités économiques et droit pénal des affaires	25h		Oral ou écrit ou CC (80%) et Assiduité (20%)	20	1
Droit comparé des sociétés	25h		Oral ou écrit ou CC (80%) et Assiduité (20%)	20	1
Droit comparé des contrats	25h		Oral ou écrit ou CC (80%) et Assiduité (20%)	20	1
Droit comparé du règlement des différends	25h		Oral ou écrit ou CC (80%) et Assiduité (20%)	20	1
Droit international privé comparé	25h		Oral ou écrit ou CC (80%) et Assiduité (20%)	20	1
<i>1 matière au choix :</i>					
Droit comparé des libertés fondamentales	25h		Oral ou écrit ou CC (80%) et Assiduité (20%)	20	1
Droit comparé de la régulation	25h		Oral ou écrit ou CC (80%) et Assiduité (20%)	20	1
Module III		16		20	4
Droit des pays d'Asie	25h		Oral ou écrit ou CC (80%) et Assiduité (20%)	20	1

Droit des pays arabes	25h		Oral ou écrit ou CC (80%) et Assiduité (20%)	20	1
Droit comparé approfondi	50h		Oral ou écrit ou CC (80%) et Assiduité (20%)	20	2
Module IV : Mémoire de recherche ou Rapport de stage		12	Soutenance	20	4

### Règles spécifiques

Chaque étudiant doit rédiger un mémoire de recherche ou un rapport de stage faisant l'objet d'une soutenance devant un jury :

- soit à la suite d'un séjour de recherche d'un mois minimum et consécutif dans une bibliothèque d'une université ou institut étranger étrangère portant sur un thème choisi par avec le Directeur de mémoire – enseignant du Master ou de l'université Paris-Panthéon-Assas sous réserve de l'approbation du responsable du Master ;
- soit à la suite d'un stage d'au moins deux mois dans un cabinet d'avocats, une juridiction, une société ou encore une institution internationale leur permettant de mettre en pratique leur connaissance des différents systèmes juridiques et les problématiques de droit comparé.

Les soutenances tant du mémoire que du rapport de stage ont lieu en concertation avec le superviseur du mémoire ou du rapport, à la fin du second semestre.

Les modalités de contrôle continu (assiduité, notation de la participation, présentation orale, exercice écrit ou autre) sont fixées librement par chaque enseignant.

#### ETUDIANTS BENEFICIANT D'UN ECHANGE AU SECOND SEMESTRE DANS UNE UNIVERSITE PARTENAIRE

Par exception, les étudiants qui bénéficient d'un échange dans une université partenaire au second semestre suivent seulement trois enseignements du Module II sur les cinq requis ; ils sont dispensés du Module III.

Les enseignements suivis dans l'université partenaire valident les deux enseignements manquants du Module II et les enseignements du Module III.

Les Modules I et IV restent obligatoires.

La participation à un concours de plaidoirie, d'arbitrage ou de médiation, avec autorisation de la direction du diplôme, peut donner lieu à des points bonus dans la limite de 0,6/20 point de moyenne annuelle, en fonction de l'investissement personnel de l'étudiant et des résultats de son équipe.

Entraine l'ajournement, sur décision du jury :

- Toute note au mémoire ou au rapport de stage inférieure à 10/20
- Toute absence injustifiée à une épreuve
- Un 0/20 obtenu dans une épreuve.

Les étudiants qui effectuent un stage long, de 2 à 6 mois, qui dépasserait la fin de l'année universitaire doivent prendre une deuxième inscription pour terminer le stage et présenter le rapport au printemps. Le diplôme est délivré au titre de cette nouvelle année universitaire. Par ailleurs, les étudiants qui le souhaitent peuvent en toute hypothèse et de droit prendre une deuxième inscription, pour commencer un stage long après leur réinscription ou pour

compléter leur premier stage par un ou plusieurs autres stages effectués lors de cette nouvelle année universitaire. Le cas échéant, ils doivent présenter le rapport au printemps. Le diplôme est délivré au titre de cette nouvelle année universitaire.

# **Master Droit notarial**

## **Parcours Droit notarial**

### **1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE (60 ECTS)**

#### **SEMESTRE 1 (30 ECTS)**

##### **UEF1 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Droit des sûretés
- Droit des régimes matrimoniaux

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

##### **UEC1 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

5 matières au choix :

- Droit de l'urbanisme
- Droit rural
- ~~Droit international privé 1~~
- Droit des assurances
- Droit des collectivités territoriales
- Droit fiscal des affaires 1
- Droit des entreprises en difficulté
- Procédures civiles d'exécution
- Grands systèmes de droit contemporains 1
- Droit de la propriété intellectuelle
- **Droit international privé (3<sup>e</sup> année de la Licence numérique) \***

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

**\*Voir ci-dessous.**

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

#### **SEMESTRE 2 (30 ECTS)**

##### **UEF2 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

1 option de 2 matières au choix :

- Option 1 :
  - o Droit des successions et libéralités
  - o Droit de la construction
- Option 2 :
  - o Droit des successions et libéralités

- Droit international privé 2 \*

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

*\*Voir ci-dessous.*

### **UEC2 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

1 option de 2 matières au choix (identique à l'UEF) :

- Option 1 :
  - Droit international privé 2 \*
  - Fiscalité des personnes et du patrimoine
- Option 2 :
  - Droit de la construction
  - Fiscalité des personnes et du patrimoine

2 matières au choix :

- Droit des marchés financiers
- Droit fiscal des affaires 2
- Droit du financement de l'entreprise
- Comptabilité des sociétés
- Histoire du droit patrimonial de la famille

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

*\*Le cours de droit international privé du semestre 1 n'est accessible qu'aux étudiants n'ayant pas suivi de cours de droit international privé général en Licence (DIP1 à l'université Paris Panthéon-Assas ou cours équivalent).*

*Cet enseignement est la condition nécessaire au choix du droit international privé 2 en unité fondamentale.*

*Il est vivement recommandé aux autres étudiants de l'avoir suivi.*

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

### **Règles spécifiques**

*Les étudiants inscrits en M1 peuvent opter pour un séjour d'une durée d'un ou deux semestres dans une université étrangère liée à Assas par une convention, sous réserve de remplir les conditions fixées par cette convention et dans la limite des places disponibles. Les notes obtenues dans l'université partenaire aux enseignements suivis lors d'une même année universitaire en application de la convention de coopération peuvent être validées par le jury d'examen en équivalence des unités d'enseignements du ou desdits semestres.*



# Master Droit pénal et sciences criminelles

## Parcours commun

### Parcours Droit pénal et procédure pénale Parcours Criminologie

#### 1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE (60 ECTS)

##### SEMESTRE 1 (30 ECTS)

###### UEF1 (coefficient 2 - 20 ECTS)

2 matières obligatoires :

- Droit pénal spécial
- Procédure pénale (jugement et voies de recours)

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

###### UEC1 (coefficient 1 - 10 ECTS)

2 matières obligatoires :

- Droit pénal international et européen
- Criminologie

1 option au choix :

- Option 1 :
  - o Droit des sûretés
  - o Droit des entreprises en difficulté
- Option 2 (2 matières au choix) :
  - o Droit international pénal
  - o Procédure civile (arbitrage, modes amiables, procédure civile spéciale)
  - o Protection des données à caractère personnel
  - ~~o Droit international privé 1~~

Chaque matière se compose de 36h de CM, à l'exception de « Protection des données à caractère personnel » qui se compose de 24h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

##### SEMESTRE 2 (30 ECTS)

###### UEF2 (coefficient 2 - 20 ECTS)

2 matières obligatoires :

- Droit pénal des affaires

- Droit processuel

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

### **UEC2 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Droit pénal du travail
- Droit de la peine

2 matières au choix :

- Grands enjeux de la justice contemporaine
- Histoire des grandes doctrines pénales
- Sociologie du droit et de la justice
- Droit pénal comparé

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

### **Règles spécifiques**

Les étudiants inscrits en M1 peuvent opter pour un séjour d'une durée d'un ou deux semestres dans une université étrangère liée à l'Université Paris-Panthéon-Assas par une convention, sous réserve de remplir les conditions fixées par cette convention et dans la limite des places disponibles.

Les notes obtenues dans l'université partenaire aux enseignements suivis lors d'une même année universitaire en application de la convention de coopération peuvent être validées par le jury d'examen en équivalence des deux unités d'enseignements du ou desdits semestres (sous réserve que le barème soit compatible avec les modalités de contrôle des connaissances).

## **Parcours Droit pénal et procédure pénale**

### **2<sup>ème</sup> ANNÉE (60 ECTS)**

~~Procédure pénale (Procédure pénale des mineurs et Juridictions spécialisées pour adultes)~~ Procédures pénales spéciales : 24 h - 5 ECTS

Droit pénal spécial : 24 h - 5 ECTS

Droit pénal des affaires : 24 h - 5 ECTS

Droit pénal des médias : 24 h - 5 ECTS

Perspectives historiques et philosophiques de droit pénal : 24 h - 5 ECTS

2 matières à choisir (5 ECTS par matière) parmi :

- Droit pénal européen : 24 h
- Droit pénal international : 24 h
- Criminologie : 30 h
- Droit pénal de l'environnement : 24 h

Chacune des matières précitées fait l'objet d'une épreuve orale notée sur 20 (coefficient 1).

Droit criminel fondamental : 24 heures : 5 ECTS. Cette matière fait l'objet d'une épreuve écrite notée sur 20 (coefficient 2).

Direction d'encadrement et de recherche : 24 h : 5 ECTS. Cette matière fait l'objet d'une épreuve orale notée sur 20 (coefficient 1)

Exposé-discussion : 24 h : 5 ECTS. Cette matière fait l'objet d'une épreuve orale notée sur 20 (coefficient 2).

Mémoire de recherche ou Rapport de stage (2 mois minimum) : 10 ECTS

Ce mémoire ou ce rapport, sur support écrit, donne lieu à une soutenance orale. La note sur 20 est affectée d'un coefficient 3.

Cas pratiques : 8 h (non évalué)

### **Règle spécifique**

Une note inférieure à 8/20 au mémoire de recherche ou au rapport de stage est éliminatoire.

# Master Droit privé

## Parcours Droit privé général

### 1<sup>ère</sup> ANNEE (60 ECTS)

#### SEMESTRE 1 (30 ECTS)

##### UEF1 (coefficient 2 - 20 ECTS)

1 matière obligatoire :

- Droit des sûretés

1 matière au choix :

- Droit des entreprises en difficulté
- Droit des régimes matrimoniaux
- Procédure civile (arbitrage, modes amiables, procédure civile spéciale)
- Droit pénal spécial

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

##### UEC1 (coefficient 1 - 10 ECTS)

4 matières :

Matière obligatoire si non choisie en en UEF 1

- Droit des régimes matrimoniaux

Matières à choisir dans la liste suivante (3 ou 4 matières) :

- Droit de la concurrence
- ~~Droit international privé 1~~
- Droit des assurances
- Droit maritime
- Droit de la sécurité sociale
- Droit et économie bancaires
- Droit pénal international et européen
- Grands systèmes de droit contemporains 1
- Procédure civile (arbitrage, modes amiables, procédure civile spéciale)
- Procédures civiles d'exécution
- Droit pénal spécial
- Droit de la propriété intellectuelle
- **Droit des entreprises en difficulté**
- **Droit international privé (3<sup>e</sup> année de la Licence numérique) \***

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

*\*Voir ci-dessous.*

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

## **SEMESTRE 2 (30 ECTS)**

### **UEF2 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

1 option de 2 matières au choix :

Option 1 :

- Droit du financement de l'entreprise
- Droit des successions et libéralités

Option 2 :

- Droit du financement de l'entreprise
- Droit international privé 2 \*

Option 3 :

- Droit des successions et libéralités
- Droit international privé 2 \*

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

*\*Voir ci-dessous.*

### **UEC2 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

4 matières) :

Matière obligatoire si non suivie en UEF 2

- Droit des successions et libéralités

3 ou 4 matières à choisir dans la liste suivante, non suivies en UEF 2 :

- Droit des transports terrestres et aériens
- Droit international privé 2 \*
- Droit du financement de l'entreprise
- Droit du commerce international
- Droit de la construction
- Grands systèmes de droit contemporains 2 (Common Law)
- Philosophie du droit et de la justice
- Sociologie historique du droit
- Histoire du droit patrimonial de la famille
- Droit processuel

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

*\* Le cours de droit international privé du semestre 1 n'est accessible qu'aux étudiants n'ayant pas suivi de cours de Droit international privé général en Licence (DIP1 à l'université Paris Panthéon-Assas ou cours équivalent).*

*Cet enseignement est la condition nécessaire au choix du Droit international privé 2 en UEF. Il est vivement recommandé aux autres étudiants de l'avoir suivi.*

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

## **Règles spécifiques**

### Stage :

Les étudiants ont la possibilité d'effectuer un stage au cours des deux années du parcours (en dehors de semaines d'enseignement), spécialement entre le M1 et le M2 et à la fin du M2 :

- Stage au Laboratoire de droit civil initiant au métier d'enseignant-chercheur (avec présentation de la thèse, des concours de recrutement et des carrières).
- Stage auprès des professions de pratique du droit auxquelles mène ce parcours (magistrature, barreau, avocats aux conseils tout particulièrement).

## Parcours Contentieux international privé

### 1<sup>ère</sup> ANNEE (60 ECTS)

#### SEMESTRE 1 (30 ECTS)

##### UEF1 (coefficient 2 - 20 ECTS)

2 matières au choix :

- Droit des sûretés
- Droit des entreprises en difficulté
- Droit des régimes matrimoniaux
- Procédure civile (arbitrage, modes amiables, procédure civile spéciale)
- Droit pénal spécial
- ~~Droit international privé 1 (matière obligatoire avec TD pour les étudiants ne l'ayant pas suivie en licence)~~

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

##### UEC1 (coefficient 1 - 10 ECTS)

1 matière obligatoire :

- Histoire contemporaine du droit international privé

3 matières au choix (non choisies en UEF) :

- Droit de la concurrence
- ~~Droit international privé 1~~
- Droit maritime
- Droit des assurances
- Droit de la sécurité sociale
- Droit et économie bancaires
- Droit pénal international et européen
- Grands systèmes de droit contemporains 1
- Procédure civile (arbitrage, modes amiables, procédure civile spéciale)
- Procédures civiles d'exécution
- Droit pénal spécial
- Droit de la propriété intellectuelle
- **Droit international privé (3<sup>e</sup> année de la Licence numérique) \***

Chaque matière se compose de 36h de CM, à l'exception de la matière « Histoire contemporaine du droit international privé » qui se compose de 24h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

*\*La matière « Droit international privé » est obligatoire pour les étudiants ne l'ayant pas suivie en L3 et n'est accessible qu'à ceux qui n'ont pas déjà suivi un enseignement de droit international privé en Licence.*

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

## **SEMESTRE 2 (30 ECTS)**

### **UEF2 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

1 matière obligatoire :

- Droit international privé 2

1 matière au choix :

- Droit du commerce international
- Droit du financement de l'entreprise
- Droit des successions et libéralités

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

### **UEC2 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

1 matière obligatoire :

- Actualité du contentieux judiciaire et arbitral international

4 matières au choix (non choisies en UEF2) :

- Droit des successions et libéralités
- Droit du financement de l'entreprise
- Droit du commerce international
- Droit européen des affaires
- Droit des transports terrestres et aériens
- Droit de la construction
- Grands systèmes de droit contemporains 2 (Common Law)
- Philosophie du droit et de la justice
- Sociologie historique du droit
- Histoire du droit patrimonial de la famille
- Droit processuel

Chaque matière se compose de 36h de CM, à l'exception de la matière « Actualité du contentieux judiciaire et arbitral international » qui se compose de 24h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

### **Règles spécifiques**

Au semestre 1 si l'étudiant n'a pas choisies en UEF1 la matière « Droit des régimes matrimoniaux » il devra alors la choisir obligatoirement en UEC1.

Au semestre 1 si l'étudiant n'a pas choisies en UEF2 la matière « Droit des successions et libéralités » il devra alors la choisir obligatoirement en UEC2.

Stage :



Les étudiants ont la possibilité d'effectuer un stage au cours des deux années du parcours (en dehors de semaines d'enseignement), spécialement entre le M1 et le M2 et à la fin du M2 :

- Stage au Laboratoire de droit civil initiant au métier d'enseignant-chercheur (avec présentation de la thèse, des concours de recrutement et des carrières).
- Stage auprès des professions de pratique du droit auxquelles mène ce parcours (magistrature, barreau, avocats aux conseils tout particulièrement).

## **2<sup>ème</sup> ANNEE (60 ECTS)**

### **Matières fondamentales – 36 ECTS**

2 matières obligatoires :

- Droit international privé – 6 ECTS
- Droit du commerce international – 6 ECTS

4 séminaires semestriels obligatoires (correspondant deux à deux au cours magistraux) :

- Droit international privé :
  - o Droit international privé des obligations – 6 ECTS
  - o Droit international privé des personnes et de la famille – 6 ECTS
- Droit du commerce international :
  - o Contentieux judiciaire international – 6 ECTS
  - o Entreprises et commerce international – 6 ECTS

Chaque matière et chaque séminaire se compose de 25h de CM.

Modalité d'évaluation :

Chaque séminaire est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 2). Une note égale à 0/20 en contrôle continu entraîne l'ajournement.

Pour l'examen terminal, l'étudiant choisit la modalité d'évaluation de chaque matière assortie de ces 2 séminaires selon l'un des deux options suivantes :

Option 1 :

- La matière « Droit international privé » et les deux séminaires correspondants sont évalués par un écrit de 5 heures, noté sur 20 (coefficient 2).
- La matière « Droit du commerce international » et les deux séminaires correspondants sont évalués par un exposé-discussion, noté sur 20 (coefficient 2). Une note inférieure à 8/20 en exposé discussion entraîne l'ajournement.

Option 2 :

- La matière « Droit du commerce international » et les deux séminaires correspondants sont évalués par un écrit de 5 heures, noté sur 20 (coefficient 2).
- La matière « Droit international privé » et les deux séminaires correspondants sont évalués par un exposé-discussion, noté sur 20 (coefficient 2). Une note inférieure à 8/20 en exposé discussion entraîne l'ajournement.

### **Séminaires complémentaires et matières optionnelles – 18 ECTS**

3 séminaires au choix :

- Contentieux familial **international** – 6 ECTS
- Clauses de règlement des litiges et modes amiables – 6 ECTS
- Sont ajoutés à la liste les séminaires optionnels, ouverts au sein du Master Droit international, Parcours Droit international privé et du commerce international, suivants :
  - o Arbitrage commercial international – 6 ECTS
  - o Droit privé comparé – 6 ECTS
  - o Droit international des investissements – 6 ECTS
  - o Droit international des échanges commerciaux – 6 ECTS
  - o Protection internationale et européenne des droits de l'homme – 6 ECTS
  - o Droit de la nationalité et de la condition des étrangers – 6 ECTS
  - o Droit bancaire financier et monétaire international – 6 ECTS
  - o Droit international pénal – 6 ECTS
  - o Droits de la Common Law – 6 ECTS
  - o Droit international privé comparé – 6 ECTS
  - o Droit international privé du numérique – 6 ECTS

Chaque séminaire se compose de 25h de CM ou séminaires (coefficient 2).  
Chaque séminaire est évalué par un oral noté sur 20 et/ou un contrôle continu noté sur 20.

**Module spécifique :**

- Conférences : contentieux international, pratique professionnelle (25h)
- Clauses de règlement des litiges et modes amiables – partie pratique du séminaire (15/25h)

Le module spécifique peut donner lieu à une bonification de 0,3/20 à la moyenne annuelle, si un exercice pratique est organisé et évalué dans le cadre de cet enseignement.

**Mémoire ou stage d'une durée de 2 mois – 12 ECTS**

Les étudiants doivent rédiger un mémoire sur un sujet à définir avec l'un des enseignants du parcours de leur choix et portant sur un thème relevant des programmes d'enseignement ou effectuer un stage d'une durée de 2 mois auprès d'un cabinet avocats, d'une organisation internationale ou d'une entreprise, en relation avec le M2.

Le mémoire est noté sur 20 (coefficient 4).

**Règles spécifiques**

L'exposé-discussion consiste en un exposé de 15 minutes suivi d'un échange de même durée avec les deux professeurs constituant le jury ; l'épreuve est destinée à apprécier la capacité de l'étudiant à évoluer dans l'ensemble du champ disciplinaire de la formation et à mesurer son aptitude à définir une problématique et à développer une argumentation sur un sujet précis d'ordre théorique ou d'ordre pratique.

Entraîne l'ajournement, sauf décision individuelle du jury :

- Toute défaillance à une épreuve ;
- Une note de mémoire inférieure à 10/20 ;
- Une note d'exposé-discussion inférieure à 8/20 ;
- Un 0/20 à une évaluation de contrôle continu.

Liste des matières mutualisées :

- Droit international privé (en commun avec le parcours Droit international privé et du commerce international)
- Droit du commerce international (en commun avec le parcours Droit international privé et du commerce international)
- Droit international privé des obligations (séminaire commun au parcours Droit privé général)
- Droit international privé des personnes et de la famille (séminaire commun au parcours Droit privé général)
- Entreprises et commerce international (commun au parcours Droit des affaires)

## **Parcours Histoire du droit**

### **1<sup>ère</sup> ANNEE (60 ECTS)**

#### **SEMESTRE 1 (30 ECTS)**

##### **UEF1 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

1 matière obligatoire :

- Droit des sûretés

1 matière au choix :

- Droit des entreprises en difficulté
- Droit des régimes matrimoniaux
- Procédure civile (arbitrage, modes amiables, procédure civile spéciale)
- Droit pénal spécial

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

##### **UEC1 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

4 matières au choix (non choisies en UEF) :

- Droit des régimes matrimoniaux
- ~~Droit international privé 1~~
- Droit de la concurrence
- Droit maritime
- Droit et économie bancaires
- Droit pénal international et européen
- Grands systèmes de droit contemporains 1
- Procédure civile (arbitrage, modes amiables, procédure civile spéciale)
- Procédures civiles d'exécution
- Droit pénal spécial
- Droit de la propriété intellectuelle

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

#### **SEMESTRE 2 (30 ECTS)**

##### **UEF2 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

1 matière obligatoire :

- Histoire du droit patrimonial de la famille

1 matière au choix :

- Droit du financement de l'entreprise
- Droit des successions et libéralités
- Droit international privé 2\*

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

**\*Les étudiants doivent avoir suivi un cours de « Droit international privé » en Licence pour choisir le cours de « Droit international privé 2 ».**

### **UEC2 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

3 matières au choix (non choisies en UEF2) :

- Droit des successions et libéralités
- Droit des transports terrestres et aériens
- Droit international privé 2 \*
- Droit du financement de l'entreprise
- Droit du commerce international
- Droit de la construction
- Grands systèmes de droit contemporains 2 (Common Law)
- Philosophie du droit et de la justice
- Sociologie historique du droit
- Droit processuel

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

**\*Les étudiants doivent avoir suivi un cours de « Droit international privé » en Licence pour choisir le cours de « Droit international privé 2 ».**

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

### **Règles spécifiques**

Au semestre 1 si l'étudiant n'a pas choisi en UEF1 ~~les matières~~ la matière « Droit des régimes matrimoniaux » ~~et « Droit international privé 1 »~~ il devra alors ~~les la~~ choisir obligatoirement en UEC1.

Au semestre 2 si l'étudiant n'a pas choisi en UEF2 la matière « Droit des successions et libéralités » il devra alors la choisir obligatoirement en UEC2.

### Stage :

Les étudiants ont la possibilité d'effectuer un stage au cours des deux années du parcours (en dehors de semaines d'enseignement), spécialement entre le M1 et le M2 et à la fin du M2 :

- Stage à l'Institut d'histoire du droit Jean Gaudemet initiant au métier d'enseignant-chercheur (avec présentation de la thèse, des concours de recrutement et des carrières).
- Stage auprès des professions de pratique du droit auxquelles mène ce parcours (magistrature, barreau, avocats aux conseils tout particulièrement).

## Parcours Droit des personnes et des familles

### 1<sup>ère</sup> ANNEE (60 ECTS)

#### SEMESTRE 1 (30 ECTS)

##### UEF1 (coefficient 2 - 20 ECTS)

2 matières obligatoires :

- Droit des régimes matrimoniaux
- Procédure civile (arbitrage, modes amiables, procédure civile spéciale)

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

##### UEC1 (coefficient 1 - 10 ECTS)

4 matières obligatoires :

- Protection des données à caractère personnel
- Droit des sûretés
- Droit pénal spécial
- **Droit civil des personnes vulnérables (droit de la minorité)**
- ~~Droit international privé 1~~

1 matière au choix :

- Procédures civiles d'exécution
- Droit de l'action sociale et de l'aide sociale
- ~~Droit des étrangers~~
- **Droit international privé (3e année de la Licence numérique) \***

Chaque matière se compose de 36h de CM, à l'exception des ~~la~~ matières « Protection des données à caractère personnel » et « **Droit civil des personnes vulnérables (droit de la minorité)** » qui se composent de 24h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

*\* La matière « Droit international privé » est obligatoire pour les étudiants ne l'ayant pas suivie en L3 et n'est accessible qu'à ceux qui n'ont pas déjà suivi un enseignement de droit international privé en Licence.*

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

#### SEMESTRE 2 (30 ECTS)

##### UEF2 (coefficient 2 - 20 ECTS)

2 matières obligatoires :

- Droit des successions et libéralités
- Droit international privé 2

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

### **UEC2 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

**4 3** matières obligatoires :

~~— Droit civil des personnes vulnérables~~

- Droit de la santé publique
- Grands enjeux de la justice contemporaine
- Droit de la Convention européenne des droits de l'homme

**+ 2** matières au choix :

- Philosophie du droit et de la justice
- Sociologie du droit et de la justice
- **Droit des étrangers**

Chaque matière se compose de 36h de CM, ~~à l'exception du cours « Droit civil des personnes vulnérables » qui se compose de 24h de CM.~~

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

### **Règles spécifiques**

## 2<sup>ème</sup> ANNEE (60 ECTS)

### SEMESTRE 1

#### 2 enseignements méthodologiques obligatoires :

- Droit des personnes : 24 h
- Droit du couple et de la parenté : ~~36h~~ 48h

#### 8 7 matières obligatoires :

- Droit ~~civil des personnes vulnérables des~~ (les majeurs protégés) ~~vulnérables~~: aspects théoriques : 18h CM
- ~~Droit civil de l'enfance : 18h CM~~
- Droit de la bioéthique : 18h CM
- Accords et procédures en matière personnelle et familiale : aspects théoriques : 18h CM
- Protection du logement et prestations pécuniaires familiales : 18h CM
- Droit civil de la protection contre les violences intrafamiliales : 10h CM
- Droit pénal des personnes et des familles : 18h CM
- Droit fiscal des familles et des majeurs protégés : 12h CM

### SEMESTRE 2

#### 3 enseignements méthodologiques obligatoires :

- Accords et procédures en matière personnelle et familiale : questions pratiques : 18 h
- ~~Droit international privé des personnes et des familles : 24h~~
- Contentieux familial international : 25h
- Droit ~~civil des personnes des majeurs~~ vulnérables : questions pratiques : ~~12h~~ 18h

#### Stage de 2 mois

~~Le rapport de stage prendra la forme d'une réflexion sur une question juridique rencontrée à l'occasion du stage.~~

Les étudiants exposeront par écrit puis oralement une situation rencontrée à l'occasion de cette expérience professionnelle, les difficultés juridiques qu'elle soulevait et la manière dont celles-ci ont été abordées.

### Règles spécifiques

Il est organisé une seule session d'épreuves terminales.

#### I/ Examens et contrôle continu

##### I.1 – Matières enseignées exclusivement au 1<sup>er</sup> semestre

##### I.1.a – Matières donnant lieu à des enseignements méthodologiques (sur 100 points) :

- Contrôle continu : note sur 20 points
- 1 examen écrit de 5h : note sur 20 points
- 1 exposé-discussion : note sur 20 points
- La somme des trois notes précédentes sera multipliée par le coefficient 5/3

##### I.1.b – Matières donnant lieu à des cours magistraux (sur ~~90~~ 80 points) :



(~~Droit civil de l'enfance~~, droit de la bioéthique, protection du logement et prestations pécuniaires familiales, droit civil de la protection contre les violences intrafamiliales, droit pénal des personnes et des familles, droit fiscal des familles et des majeurs protégés)  
1 oral ou 1 écrit, au choix de l'enseignant. Note sur 10 points dans chacune des ~~6 5~~ matières.  
La somme de ces ~~6 5~~ notes sera multipliée par le coefficient ~~1,5~~ 1,6.

### **I.2 – Matières enseignées exclusivement au 2<sup>nd</sup> semestre (sur 40 points) :**

~~Droit international privé des personnes et des familles~~ Contentieux familial international :

— ~~Contrôle continu : note sur 10 points~~

- 1 écrit : note sur 20 points
- La ~~somme des deux notes précédentes~~ note obtenue sera multipliée par le coefficient ~~4/3~~ 2

### **I.3 – Matières enseignées à la fois au 1<sup>er</sup> et au 2<sup>nd</sup> semestres (sur ~~70 80~~ points)**

Accords et procédures en matière personnelle et familiale (sur 40 points) :

— ~~Contrôle continu : note sur 10 points~~

- 1 écrit ou 1 exposé-discussion : note sur 20 points
- La ~~somme des deux notes précédentes~~ note obtenue sera multipliée par le coefficient ~~4/3~~ 2

Droit ~~civil des personnes des majeurs~~ vulnérables (sur ~~30 40~~ points) :

— ~~Contrôle continu : note sur 10 points~~

- 1 écrit ou ~~1 oral~~ 1 exposé-discussion : note sur 20 points
- La note obtenue sera multipliée par le coefficient 2

### **I.4 – Stage ou mémoire**

#### **I.4.a Stage et ~~grand oral de présentation d'une situation juridique~~ ~~rapport de stage et soutenance~~ (sur ~~100 50~~ points)**

Les étudiants doivent en principe accomplir un stage d'une durée minimale de deux mois.  ~~Ils sont alors tenus de rédiger un rapport, qui prend la forme d'une réflexion sur une question juridique rencontrée à l'occasion du stage. Ce rapport donne lieu à une soutenance devant un jury composé d'au moins deux enseignants.~~

A l'occasion d'un oral devant un jury composé de deux enseignants, ils exposeront une situation rencontrée à l'occasion de cette expérience professionnelle, les difficultés juridiques qu'elle soulevait et la manière dont celles-ci ont été abordées. Ils seront ensuite interrogés par les membres du jury.

Avant leur grand oral, les étudiants déposeront une version écrite de l'exposé qu'ils présenteront ensuite au jury.

#### **I.4.b Dispense de stage, ~~et~~ mémoire ~~et~~ soutenance (sur ~~100 50~~ points)**

Avec l'autorisation des directeurs du master, les étudiants peuvent être dispensés de stage pour rédiger un mémoire de recherche. Celui-ci est soutenu devant un jury composé d'au moins deux enseignants.

## **II/ Admission et mentions**

L'étudiant peut être admis s'il obtient au moins ~~200 175~~ points sur ~~400 350~~.

Le diplôme est délivré avec la mention :

- Passable, s'il est obtenu avec une note moyenne au moins égale à 10 sur 20 mais inférieure à 13 sur 20 ;
- Assez bien, s'il est obtenu avec une note moyenne au moins égale à 13 sur 20 mais inférieure à 15 sur 20 ;
- Bien, s'il est obtenu avec une note moyenne au moins égale à 15 sur 20 mais inférieure à 17 sur 20 ;
- Très bien, s'il est obtenu avec une note moyenne au moins égale à 17 sur 20.

### **III/ Absence de 2<sup>nd</sup>e session**

Il est organisé une seule session d'examens.

### **IV/ Redoublement**

Le redoublement n'est pas de droit ; il peut être autorisé par le jury lorsque des circonstances le justifient.

En cas de redoublement, l'étudiant conserve les notes dans lesquelles il a obtenu une note supérieure ou égale à 10, sauf s'il décide d'y renoncer lors de sa réinscription.

### **V/ Aménagement des études**

Pour des raisons médicales et sur la base d'un avis émis par le médecin du service de santé étudiante, le président de l'université peut autoriser un étudiant à accomplir la 2<sup>ème</sup> année de master en deux ans. La même possibilité est offerte aux étudiants inscrits sur une des listes nationales des sportifs de haut niveau.

La répartition des enseignements entre les deux années est alors déterminée par les enseignants responsables du master.

## **Parcours Ingénierie contractuelle**

### **1<sup>ère</sup> ANNEE (60 ECTS)**

#### **SEMESTRE 1 (30 ECTS)**

##### **UEF1 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Droit des sûretés
- Procédure civile (arbitrage, modes amiables, procédure civile spéciale)

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

##### **UEC1 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

3 matières obligatoires :

- Droit des régimes matrimoniaux
- Droit des entreprises en difficulté
- Protection des données à caractère personnel

1 matière au choix :

- Procédures civiles d'exécution
- ~~Droit international privé 1~~
- Droit du contrat de travail
- Droit de la concurrence
- Droit des assurances

Chaque matière se compose de 36h de CM, à l'exception de la matière « Protection des données à caractère personnel » qui se compose de 24h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

#### **SEMESTRE 2 (30 ECTS)**

##### **UEF2 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

1 matière obligatoire :

- Droit du financement de l'entreprise

1 matière au choix :

- Droit des successions et libéralités
- Droit du commerce international
- Droit pénal des affaires

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

### **UEC2 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

3 matières obligatoires (non choisie en UEF) :

- Droit des successions et libéralités
- Droit du commerce international
- Droit pénal des affaires
- Pratiques déloyales de concurrence

1 matière au choix :

- Droit des contrats publics
- Droit international privé 2\*
- Droit de la propriété intellectuelle
- Droit européen des affaires
- Droit du contentieux international
- Droit des transports terrestres et aériens
- Droit de la construction
- Comptabilité des sociétés

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

**\*Les étudiants doivent avoir suivi un cours de « Droit international privé » en Licence pour choisir le cours de « Droit international privé 2 ».**

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

### **Règles spécifiques**

Les étudiants ne peuvent pas choisir au second semestre l'Unité d'expérience professionnelle (UEP).

# MASTER DROIT PUBLIC

## Parcours Droit public de l'économie

### 1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE (60 ECTS)

#### SEMESTRE 1 (30 ECTS)

##### UEF1 (coefficient 2 - 20 ECTS)

1 séminaire au choix :

- Séminaire de droit public des affaires
- Séminaire de droit public général

Le séminaire se compose de 24h de CM en groupes de 25 étudiants.

Il est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (Coefficient 1).

2 matières obligatoires :

- Droit public de l'économie 1
- Droit de l'urbanisme

Les autres matières se composent de 36h de CM et 15h de TD. Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

##### UEC1 (coefficient 1 - 10 ECTS)

1 matière obligatoire :

- Economic Law

La matière se compose de 24h de CM.

Le CM est évalué par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

3 matières au choix :

- Grandes doctrines juridiques, politiques et économiques
- Droit de la concurrence
- Droit du service public
- Droit des collectivités territoriales
- Droit administratif comparé
- Droit de l'action sociale et de l'aide sociale
- Contentieux administratif (*si non suivi en L3*)
- **Droit international public 2**

Chaque matière se compose de 36h de CM (sans TD).

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h de TD.

Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

## **SEMESTRE 2 (30 ECTS)**

### **UEF2 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

3 matières obligatoires :

- Droit public de l'économie 2
- Droit des contrats publics
- Droit européen du marché

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD. Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

### **UEC2 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

3 matières au choix :

- Droit constitutionnel général
- Histoire des idées politiques modernes et contemporaines
- ~~Droit international public 2~~
- Droit de l'environnement
- Droit de la santé : relation de soin
- Droit constitutionnel comparé
- Droits de la convention européenne des droits de l'homme
- Histoire des idées politiques jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle
- Politiques de l'Union européenne et marché intérieur
- Finances locales

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Elle est sanctionnée par une épreuve orale. Une épreuve écrite d'une durée de 1h30 peut toutefois être substituée à l'épreuve orale selon les dispositions spécifiques applicables à l'année d'études ou sur décision du président de l'Université. L'épreuve est notée sur 20 (coefficient 1).

2 rapports obligatoires :

- Mémoire individuel (rédaction et soutenance)
- Rapport collectif (rédaction et soutenance) : évaluation d'une politique économique (par groupe de quatre ou cinq étudiants)

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

### **Règles spécifiques**

Le séminaire est obligatoire, même pour les étudiants qui bénéficient d'une dispense d'assiduité. Au-delà de deux absences non justifiées, les étudiants sont déclarés défaillants à la matière.

Si l'étudiant n'a pas suivi le cours de Contentieux administratif en Licence, il doit le choisir obligatoirement au semestre 1 en UEC1.

## **2<sup>ème</sup> ANNÉE (60 ECTS)**

### **Séminaire général**

Le séminaire se compose de 30h de cours. Il est obligatoire mais non évalué.

### **Bloc 1 : Régulation des marchés**

4 matières obligatoires :

- Droit constitutionnel économique
- Droit européen du marché 2
- Competition Law
- Monnaie et prix

Chaque matière se compose de 20h de cours.

### **Bloc 2 : Contrats publics d'affaires**

4 matières obligatoires :

- Droit des marchés publics
- Droit des concessions et contrats globaux
- Fiscalité des contrats publics
- Contrats internationaux et financement de projets

Chaque matière se compose de 20h de cours.

### Evaluation du Bloc 1 et 2 :

- Note 1 : Chaque matière du bloc 1 et du bloc 2 sont évaluée par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1). La moyenne de ces notes contrôle continu donne lieu à une note globale de contrôle continu noté sur 20 (coefficient 2).
- Note 2 : Un Oral ou écrit, portant sur l'ensemble des matières qui composent le Bloc 1, noté sur 20 (coefficient 2).
- Note 3 : Un Oral ou écrit, portant sur l'ensemble des matières qui composent le Bloc 2, noté sur 20 (coefficient 2).
- Note globale : Le bloc 1 et 2 sont évalué en faisant la moyenne des notes 1, 2 et 3, noté sur 20 (coefficient 6)

### **Bloc 3 : Propriétés**

1 matière obligatoire :

- Droit et pratique des entreprises publiques nationales et locales

1 matière au choix :

- Droit public des biens
- Droit de l'urbanisme économique

Chaque matière se compose de 15h de cours, à l'exception de la matière « Droit et pratique des entreprises publiques nationales et locales » qui se compose de 20h de cours.

### **Bloc 4 : Contentieux économiques**

1 matière obligatoire :

- Droit processuel économique (20h)

1 matière au choix :

- Modes alternatifs de règlement des différends
- Contentieux de la régulation



- Contentieux de l'urbanisme

Chaque matière se compose de 12h de cours, à l'exception ~~de la~~ des matières « Droit processuel économique » et « Contentieux de la régulation » qui se composent de 20h de cours.

#### Evaluation du Bloc 3 et 4 :

- Note 1 : Chaque matière du bloc 3 et du bloc 4 sont évaluée par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1). La moyenne de ces notes contrôle continu donne lieu à une note globale de contrôle continu noté sur 20 (coefficient 2).
- Note 2 : Un exposé-discussion, portant sur l'ensemble des matières qui composent le Bloc 3, noté sur 20 (coefficient 2).
- Note 3 : Un exposé-discussion, portant sur l'ensemble des matières qui composent le Bloc 4, noté sur 20 (coefficient 2).
- Note globale : Le bloc 3 et 4 sont évalué en faisant la moyenne des notes 1, 2 et 3, noté sur 20 (coefficient 6)

#### **Bloc 5 : Études de cas (Coefficient 4)**

Sous-bloc Régulation :

2 matières au choix (chaque matière est limitée à 15 étudiants) :

- Régulation du secteur de la santé
- Régulation du secteur des transports
- Régulation du secteur bancaire
- Régulation du secteur de l'énergie
- Régulation des services et des marchés numériques

Sous-bloc Contrats :

1 matière obligatoire :

- Contrats publics et droit pénal

Sous-bloc Propriétés :

2 matières obligatoires :

- Gestion patrimoniale publique
- Grands projets industriels

Sous-bloc Contentieux :

2 matières obligatoires :

- Contentieux climatiques
- Contentieux domaniaux

Chaque matière se compose de 10h de cours, à l'exception de la matière « Contrats publics et droit pénal » qui se compose de 20h de cours.

Les matières du bloc 5 sont évaluées par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

#### **Mémoire**

- Rapport d'alternance
- Rapport de stage

Chaque matière est évaluée par un noté sur 20 (coefficient 4).

#### **Règles spécifiques**

Le séminaire général se compose des cours suivants :

- L'exercice de l'État (10h)
- Géopolitique du droit économique (10h)
- Grandes questions de droit économique (10h)

Dans le bloc 3, la matière « Droit public des biens » est obligatoire si elle n'a pas été suivie auparavant par l'étudiant.

La matière « Régulation des services et des marchés numériques » est mutualisée avec le M2 Droit européen du marché et de la régulation.

Le partenariat avec l'Université de Montpellier peut donner lieu à un exercice commun aux Masters 2 Contrats publics et partenariats de cette Université et Droit public de l'économie de l'Université Panthéon-Assas. Cet exercice peut apporter, à la discrétion du jury, des points supplémentaires par étudiant.

## **Parcours Droit et stratégies de la sécurité**

### **1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE (60 ECTS)**

#### **SEMESTRE 1 (30 ECTS)**

##### **UEF1 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

2 séminaires obligatoires :

- Séminaire de droit du renseignement
- Séminaire Grands enjeux Stratégie Défense et Sécurité 1

Le séminaire se compose de 24h de CM en groupes de 25 étudiants.

Il est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (Coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Contentieux constitutionnel

Les autres matières se composent de 36h de CM et 15h de TD. Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

##### **UEC1 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Déontologie de la sécurité
- Organisation générale de la défense et sécurité intérieure

2 matières au choix :

- Droit des collectivités territoriales
- Droit parlementaire
- Grandes doctrines juridiques, politiques et économiques
- Politiques publiques
- Criminologie
- Droit pénal international et européen
- Politique étrangère de la France
- **Droit international public 2**
- **Guerre et paix : introduction aux études stratégiques**

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Elle est sanctionnée par une épreuve orale. Une épreuve écrite d'une durée de 1h30 peut toutefois être substituée à l'épreuve orale selon les dispositions spécifiques applicables à l'année d'études ou sur décision du président de l'Université. L'épreuve est notée sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

#### **SEMESTRE 2 (30 ECTS)**

## **UEF2 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

1 séminaire obligatoire :

- Séminaire Grands enjeux Stratégie Défense et Sécurité 2

Le séminaire se compose de 24h de CM en groupes de 25 étudiants.

Il est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (Coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Droit constitutionnel général

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD. Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

## **UEC2 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

1 matière obligatoire :

- Droits de la convention européenne des droits de l'homme

3 matières au choix :

- Méthodologie des épreuves des concours
- Droit de l'environnement
- ~~- Droit international public 2~~
- Droit de la santé : relation de soin
- Politiques de l'Union européenne et marché intérieur
- Histoire des idées politiques modernes et contemporaines
- Droit pénal comparé
- ~~- Guerre et Paix~~
- ~~- Histoire des idées politiques depuis le XVIIIe siècle~~
- Histoire des idées politiques jusqu'au XVIIIe siècle

Chaque matière se compose de 36h de CM (sans TD).

Elle est sanctionnée par une épreuve orale. Une épreuve écrite d'une durée de 1h30 peut toutefois être substituée à l'épreuve orale selon les dispositions spécifiques applicables à l'année d'études ou sur décision du président de l'Université. L'épreuve est notée sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

### **Règles spécifiques**

Le séminaire est obligatoire, même pour les étudiants qui bénéficient d'une dispense d'assiduité. Au-delà de deux absences non justifiées, les étudiants sont déclarés défaillants à la matière.

## **2<sup>ème</sup> ANNÉE (60 ECTS)**

### **Module 1 : La dimension institutionnelle de la sécurité intérieure (Coefficient 5)**

3 matières obligatoires :

- Histoire de la sécurité intérieure (10h)
- Les acteurs de la sécurité intérieure (20h)
- Les enjeux contemporains de la sécurité intérieure (40h)

Le module 1 est évalué par :

- Un écrit de 4h noté sur 20 (coefficient 4), portant sur les enseignements suivants : Histoire de la sécurité intérieure, les acteurs de la sécurité intérieure, politiques publiques de la sécurité intérieure, culture policière et judiciaire.
- Une épreuve de 2h, notée sur 20 (coefficient 1), portant sur l'enseignement Management de la sécurité intérieure.

### **Module 2 : La dimension juridique de la sécurité intérieure (Coefficient 6)**

4 matières obligatoires :

- Déontologie de la sécurité et pratiques policières (20h)
- Libertés publiques et droits fondamentaux (20h)
- L'entraide répressive internationale (20h)
- Droit de la sécurité et mises en situation professionnalisantes (20h)

Le module 2 est évalué par :

- Un écrit de 2h noté sur 20 (coefficient 2), portant sur les enseignements suivants : déontologie de la sécurité et pratiques policières, libertés publiques et droits fondamentaux.
- Une épreuve de 2h, notée sur 20 (coefficient 2), portant sur l'enseignement Entraide répressive internationale.
- Une épreuve pratique de mise en situation se rapportant au droit de la sécurité intérieure, notée sur 20 (coefficient 2).

### **Module 3 : La dimension criminologique et technologique de la sécurité intérieure (Coefficient 4)**

8 matières obligatoires :

- Criminalité organisée (10h)
- Terrorisme (10h)
- ~~Radicalisation (10h)~~
- Médecine légale (10h)
- Cybercriminalité (10h)
- Délinquance juvénile (10h)
- Nouvelles technologies et sécurité intérieure (10h)
- Sciences forensiques (10h)
- Intelligence économique (10h)

Le module 3 est évalué par :

- Un écrit de 2h noté sur 20 (coefficient 2), portant sur les enseignements suivants : Criminalité organisée ; Terrorisme ; ~~radicalisation~~ Médecine légale ; Cybercriminalité ; Délinquance juvénile ; Nouvelles technologies et sécurité intérieure ; Sciences forensiques ; Intelligence économique.

### **Module 4 : Langues (Coefficient 2)**

- Anglais appliqué aux questions de sécurité (30h)

Le module 4 est évalué par :

- Un oral noté sur 20 (coefficient 1).

**Module 5 : Mémoire (Coefficient 8)**

- Rédaction d'un mémoire
- Soutenance

Le module 5 est évalué par :

- Le mémoire et la soutenance sont évalués par une note sur 20 (coefficient 4). Si la note est inférieure à 10/20 l'étudiant est ajourné.

**Stage** d'une durée de 9 semaines

### **Règles spécifiques**

Les enjeux contemporains de la sécurité intérieure (40h) comprennent les enseignements suivants :

- Politiques publiques de la sécurité intérieure (10h)
- Culture policière et judiciaire (10h)
- Management de la sécurité intérieure (20h)

Les étudiants en formation continue (élèves-officiers de l'Académie militaire de la Gendarmerie nationale) effectuent leur stage dans le cadre de leurs activités professionnelles. Les étudiants en formation initiale accomplissent les stages dans divers services (Gendarmerie, Justice, police, Défenseur des droits, Sûreté ferroviaire, etc.) ayant en charge la sécurité publique ou privée.

Les étudiants peuvent suivre à titre facultatif une activité sportive qualifiante et bénéficier de 2 points bonus maximum par semestre. Il est possible de ne participer qu'à un seul semestre d'une activité sportive qualifiante. L'attribution des points bonus se fait suivant un barème établi par le service des sports.

## **Parcours Sécurité et défense**

### **1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE (60 ECTS)**

#### **SEMESTRE 1 (30 ECTS)**

##### **UEF1 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

2 séminaires obligatoires :

- Séminaire Droit du renseignement
- Séminaire de Grands enjeux Stratégie, Défense et Sécurité 1

Les séminaires se composent de 24h de CM en groupes de 25 étudiants.  
Ils sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (Coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Contentieux constitutionnel

La matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

##### **UEC1 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Déontologie de la sécurité
- Organisation générale de la défense et sécurité intérieure

2 matières au choix :

- Droit constitutionnel de l'Union européenne
- Droit des collectivités territoriales
- Droit parlementaire
- Politiques publiques
- Grandes doctrines juridiques, politiques et économiques
- Science administrative
- Criminologie
- Droit pénal international et européen
- Politique étrangère de la France (master Relations internationales)
- **Droit international public 2**
- **Guerre et paix : introduction aux études stratégiques**

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

#### **SEMESTRE 2 (30 ECTS)**

## **UEF2 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

1 séminaire obligatoire :

- Séminaire de Grands enjeux Stratégie, Défense et Sécurité 2

Le séminaire se compose de 24h de CM en groupes de 25 étudiants.

Il est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (Coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Droit constitutionnel général

La matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

## **UEC2 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

4 matières à choisir dans la liste suivante :

- Méthodologie des épreuves des concours
- Droits de la Convention européenne des droits de l'homme
- Droit de l'environnement
- ~~Droit international public 2~~
- ~~Histoire des idées politiques depuis le XVIIIe siècle~~
- Histoire des idées politiques jusqu'au XVIIIe siècle
- Histoire des idées politiques modernes et contemporaines
- Politiques de l'Union européenne et marché intérieur
- Droit pénal comparé
- ~~Guerre et Paix : introduction aux études stratégiques~~

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

### **Règles spécifiques**

Les séminaires sont obligatoires, même pour les étudiants qui bénéficient d'une dispense d'assiduité. Au-delà de deux absences non justifiées, les étudiants sont déclarés défaillants à la matière.

Cours mutualisé avec Master 1 Relations internationales :

- Politique étrangère de la France
- Guerre et Paix : introduction aux études stratégiques



## **Parcours Vie publique et relations institutionnelles**

### **1ÈRE ANNÉE (60 ECTS)**

#### **SEMESTRE 1 (30 ECTS)**

##### **UEF1 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

1 séminaire au choix :

- Séminaire de droit public général (CM : 24h en groupes de 25 étudiants) / contrôle continu noté sur 20 (Coefficient 1)
- Séminaire de droit public des affaires (CM : 24h en groupes de 25 étudiants) / contrôle continu noté sur 20 (Coefficient 1)

Les séminaires se composent de 24h de CM en groupes de 25 étudiants.

Ils sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (Coefficient 1).

2 matières au choix :

- Contentieux constitutionnel
- Droit public de l'économie 1
- Droit de l'urbanisme

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

##### **UEC1 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

1 matière obligatoire

- Droit parlementaire

3 matières au choix (non choisie en UEF) :

- Droit des collectivités territoriales
- Grandes doctrines juridiques, politiques et économiques
- Droit de l'urbanisme
- Droit de la concurrence (interne et européen)
- Contentieux constitutionnel
- Droit constitutionnel de l'Union européenne
- Droit du service public
- Science administrative
- Politiques publiques
- Histoire des concepts fondamentaux du droit public
- Droit administratif comparé
- Droit de l'action sociale et de l'aide sociale
- **Droit international public 2**

Chaque matière se compose de 36h de CM (sans TD).

Elle est sanctionnée par une épreuve orale. Une épreuve écrite d'une durée de 1h30 peut toutefois être substituée à l'épreuve orale selon les dispositions spécifiques applicables à l'année d'études ou sur décision du président de l'Université. L'épreuve est notée sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h TD.  
Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

## **SEMESTRE 2 (30 ECTS)**

### **UEF2 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

2 matières au choix :

- Droit constitutionnel général
- Droit public de l'économie 2
- Droit des contrats publics

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.  
Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

### **UEC2 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

4 matières au choix (non choisie en UEF) :

- ~~Droit international public 2~~
- Droit des contrats publics
- Politiques de l'Union européenne et marché intérieur
- Histoire des idées politiques modernes et contemporaines
- Droit constitutionnel général
- Droit de l'environnement
- Droit de la santé : relation de soin
- Droit constitutionnel comparé
- Droits de la convention européenne des droits de l'homme
- Histoire des idées politiques jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle
- Finances locales
- Méthodologie des épreuves des concours

Chaque matière se compose de 36h de CM (sans TD).  
Elle est sanctionnée par une épreuve orale. Une épreuve écrite d'une durée de 1h30 peut toutefois être substituée à l'épreuve orale selon les dispositions spécifiques applicables à l'année d'études ou sur décision du président de l'Université. L'épreuve est notée sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h TD.  
Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

## **Règles spécifiques**

Le séminaire est obligatoire, même pour les étudiants qui bénéficient d'une dispense d'assiduité. Au-delà de deux absences non justifiées, les étudiants sont déclarés défaillants à la matière.



## **Parcours Histoire du droit**

### **1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE (60 ECTS)**

#### **SEMESTRE 1 (30 ECTS)**

##### **UEF1 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

1 séminaire au choix :

- Séminaire de droit public général
- Séminaire de droit public des affaires

Les séminaires se composent de 24h de CM en groupes de 25 étudiants.  
Ils sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (Coefficient 1).

2 matières au choix :

- Contentieux constitutionnel
- Droit public de l'économie 1
- Droit de l'urbanisme

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

##### **UEC1 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

1 matière obligatoire :

- Histoire des concepts fondamentaux du droit public

3 matières au choix :

- Droit des collectivités territoriales
- Grandes doctrines juridiques, politiques et économiques
- Droit de l'urbanisme
- Droit de la concurrence (interne et européen)
- Contentieux constitutionnel
- Droit constitutionnel de l'Union européenne
- Droit du service public
- Politiques publiques
- Science administrative
- Droit administratif comparé
- Droit de l'action sociale et de l'aide sociale
- Droit parlementaire
- **Droit international public 2**

Chaque matière se compose de 36h de CM (sans TD).

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

## **SEMESTRE 2 (30 ECTS)**

### **UEF2 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

2 matières au choix :

- Droit constitutionnel général
- Droit public de l'économie 2
- Droit des contrats publics

1 matière obligatoire :

- Histoire des idées politiques jusqu'au XVIIIe siècle

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

### **UEC2 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

4 matières au choix (non suivie en UEF) :

— ~~Droit international public 2~~

- Droit des contrats publics
- Politiques de l'Union européenne et marché intérieur
- Histoire des idées politiques modernes et contemporaines
- Droit constitutionnel général
- Droit de l'environnement
- Droit de la santé : relation de soin
- Droit constitutionnel comparé
- Droits de la convention européenne des droits de l'homme
- Finances locales
- Méthodologie des épreuves des concours

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

## **Règles spécifiques**

Le séminaire est obligatoire, même pour les étudiants qui bénéficient d'une dispense d'assiduité. Au-delà de deux absences non justifiées, les étudiants sont déclarés défaillants à la matière.

### Stage :

Les étudiants ont la possibilité d'effectuer un stage au cours des deux années du parcours (en dehors de semaines d'enseignement), spécialement entre le M1 et le M2 et à la fin du M2 :

- Stage à l'Institut d'histoire du droit Jean Gaudemet initiant au métier d'enseignant-chercheur (avec présentation de la thèse, des concours de recrutement et des carrières).

- Stage auprès des professions de pratique du droit auxquelles mène ce parcours (magistrature, barreau, avocats aux conseils tout particulièrement).

## **Parcours Philosophie du droit et droit politique**

### **1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE (60 ECTS)**

#### **SEMESTRE 1 (30 ECTS)**

##### **UEF1 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

1 séminaire au choix :

- Séminaire de droit public général
- Séminaire de droit public des affaires

Les séminaires se composent de 24h de CM en groupes de 25 étudiants.  
Ils sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (Coefficient 1).

2 matières obligatoires :

- Contentieux constitutionnel
- Droit public de l'économie 1

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

##### **UEC1 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

1 matière obligatoire :

- Grandes doctrines juridiques, politiques et économiques

3 matières au choix :

- Droit des collectivités territoriales
- Droit de la concurrence (interne et européen)
- Droit constitutionnel de l'Union européenne
- Droit du service public
- Science administrative
- Politiques publiques
- Histoire des concepts fondamentaux du droit public
- Droit administratif comparé
- Droit parlementaire
- **Droit international public 2**

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Elle est sanctionnée par une épreuve orale. Une épreuve écrite d'une durée de 1h30 peut toutefois être substituée à l'épreuve orale selon les dispositions spécifiques applicables à l'année d'études ou sur décision du président de l'Université. L'épreuve est notée sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

#### **SEMESTRE 2 (30 ECTS)**

## **UEF2 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

1 matière obligatoire :

- Droit constitutionnel général

1 matière au choix :

- Droit public de l'économie 2
- - Droit des contrats publics

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

## **UEC2 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Histoire des idées politiques jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle
- Histoire des idées politiques modernes et contemporaines

2 matières au choix (non choisie en UEF) :

- ~~Droit international public 2~~
- Droit des contrats publics
- Politiques de l'Union européenne et marché intérieur
- Droit constitutionnel comparé
- Droits de la convention européenne des droits de l'homme
- Méthodologie des épreuves des concours

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Elle est sanctionnée par une épreuve orale. Une épreuve écrite d'une durée de 1h30 peut toutefois être substituée à l'épreuve orale selon les dispositions spécifiques applicables à l'année d'études ou sur décision du président de l'Université. L'épreuve est notée sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

### **Règles spécifiques**

Le séminaire est obligatoire, même pour les étudiants qui bénéficient d'une dispense d'assiduité. Au-delà de deux absences non justifiées, les étudiants sont déclarés défaillants à la matière.



## Master Droit social

### Parcours Protection sociale et rémunération

#### 2<sup>ème</sup> ANNÉE (60 ECTS)

#### Formation en apprentissage et en initiale

#### Enseignements :

##### UE 1 : DROIT SOCIAL DE L'ENTREPRISE (80H, 10 ECTS)

- Restructuration d'entreprise (20h)
- Statut collectif d'entreprise (20h)
- Rupture du contrat de travail (20h)
- Droit du CSE (20h)

##### UE 2 : DROIT DE LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE (80H, 10 ECTS)

- Retraite (20h)
- Santé et prévoyance (60h)

##### UE 3 : DROIT DE L'URSSAF (60H, 10 ECTS)

- Obligation à la dette (30h)
- Contrôle et redressement URSSAF (21h)
- Droit européen de la protection sociale (9h)

##### UE 4 : DROIT DE LA REMUNERATION (60H, 10 ECTS)

- Politique de rémunération (15h)
- Rémunération des dirigeants (15h)
- Actionnariat salarié (15h)
- Epargne salariale (15h)

##### UE 5 : DROIT DE LA SANTE (40H, 6 ECTS)

- AT-MP (30h)
- Santé au travail (10h)

##### UE 6 : CONTENTIEUX DE LA PROTECTION SOCIALE (16H, 4 ECTS)

- Droit pénal et droit répressif administratif de la protection sociale (6h)
- Contentieux de la protection sociale (10h)

##### UE 7 : PROJET PROFESSIONNEL (60 H, 10 ECTS)

- Méthodologie mémoire (10h)
- Projet tutoré (50h)

#### Modalités d'évaluations :

Epreuve	Modalités d'évaluation	Barème	Coefficient
Droit de la paie (Droit de l'URSAF et Droit de la rémunération)	Ecrit de 3h	20	2
Droit de la protection sociale complémentaire	Ecrit de 3h	20	2
Droit du travail et de la santé au travail	Ecrit de 3h	20	2
Exposé-discussion consacré à l'intégrité des thèmes de l'année	Oral	20	2

Mémoire sur un thème de protection sociale ou de droit des rémunérations	Mémoire	20	2
<del>Alternance : évaluation par la structure d'accueil</del>	<del>CC</del>	<del>20</del>	<del>1</del>
<del>Alternance : rapport d'activité</del>	<del>Rapport</del>	<del>20</del>	<del>1</del>
Évaluation professionnelle I : <i>Formation en alternance ou formation initiale : évaluation par la structure d'accueil</i>	CC	20	1
Évaluation professionnelle II : <i>Formation en alternance : rapport d'activité ou Formation initiale : rapport de stage</i>	Rapport	20	1

### **Règles spécifiques**

L'alternance prévue pendant la seconde année de master est réalisée en apprentissage. Le contrat d'apprentissage est conclu pour une période de douze mois.

Les étudiants n'ayant pas conclu de contrat d'apprentissage doivent réaliser un stage de deux mois à temps plein dans une structure juridique en lien avec le droit de la protection sociale ou le droit des rémunérations sur la période immédiatement consécutive à la fin des examens écrits et oraux.

L'ensemble des enseignements délivrés durant la deuxième année de master a un caractère obligatoire.

Toute absence doit être justifiée.

Si un étudiant totalise, durant l'année, un nombre d'absences injustifiées supérieur à cinq, il perd le droit, sauf délibération spéciale de la direction du master, de se présenter aux examens de la deuxième année de master, et ne pourra valider son année.

## **Master Droit**

### **Parcours Commun**

#### **1<sup>ère</sup> ANNEE (60 ECTS)**

##### **SEMESTRE 1 (30 ECTS)**

###### **UEF1 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

3 matières au choix :

- Droit des sûretés
- Droit patrimonial de la famille
- Droit des régimes matrimoniaux
- Procédure civile (arbitrage, modes amiables, procédure civile spéciale)
- Droit des entreprises en difficulté
- Droit fiscal des affaires 1
- ~~Droit international privé 1~~
- Droit international économique
- Droit pénal spécial
- Contentieux social
- Droit de la sécurité sociale

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 2).

###### **UEC1 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

4 matières au choix (non choisies en UEF) :

- Droit des sûretés
- Droit patrimonial de la famille
- Droit des régimes matrimoniaux
- Procédure civile (arbitrage, modes amiables, procédure civile spéciale)
- Droit des entreprises en difficulté
- Droit fiscal des affaires 1
- ~~Droit international privé 1~~
- Droit international économique
- Droit pénal spécial
- Contentieux social
- Droit de la sécurité sociale
- Procédures civiles d'exécution
- Droit de la propriété intellectuelle
- Droit des assurances
- Droit de la concurrence
- Droit maritime
- Droit et économie bancaires
- Criminologie et science pénitentiaire
- Droit pénal international et européen ou droit international pénal
- Grands systèmes de droit contemporains 1
- Droit de l'urbanisme
- Droit public de l'économie 1

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

## **SEMESTRE 2 (30 ECTS)**

### **UEF2 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

2 matières au choix :

- Droit des successions et libéralités
- Droit processuel
- Droit du financement de l'entreprise
- Droit fiscal des affaires 2
- Droit pénal des affaires
- Droit international privé 2 \*
- Droit du commerce international
- Droit européen des affaires
- Droit public de l'économie 2

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 2).

**\*Les étudiants doivent avoir suivi un cours de « Droit international privé » en Licence pour choisir le cours de « Droit international privé 2 ».**

### **UEC2 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

4 matières au choix (non choisies en UEF2) :

- Droit des successions et libéralités
- Droit processuel
- Droit du financement de l'entreprise
- Droit fiscal des affaires 2
- Droit pénal des affaires
- Droit international privé 2
- Droit du commerce international
- Droit européen des affaires
- Droit public de l'économie 2
- Droit de la construction
- Droit de l'environnement
- Droit des transports terrestres et aériens
- Droit des marchés financiers
- Comptabilité des sociétés
- Droit pénal du travail
- Droit pénal comparé
- Droit de la peine
- Grands systèmes contemporains 2 (Common Law)
- Droit du contentieux international
- Droit de la Convention européenne des droits de l'homme

- Droit des relations de travail dans le secteur public

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

## Master Droits de l'homme et justice internationale

### Parcours Droits de l'homme et droit humanitaire

#### 1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE (60 ECTS)

Matières	Volume horaire CM	Volume horaire TD	ECTS	Modalités d'évaluation	Barème	Coefficient
Semestre 1			30			1
UEF1 : 3 matières obligatoires			20			2
Système de protection des droits de l'homme des Nations Unies	36h	15h		CM : écrit 3h TD : CC	20 20	2 1
Droit international pénal	36h	15h		CM : écrit 3h TD : CC	20 20	2 1
Droit international public 2	36h	15h		CM : écrit 3h TD : CC	20 20	2 1
UEC1 : 3 matières au choix			10			1
<del>Droit international privé 1</del>	<del>36h</del>	<del>-</del>		<del>Oral ou un écrit 1h30</del>	<del>20</del>	<del>1</del>
Contentieux constitutionnel	36h			Oral ou un écrit 1h30	20	1
Organisations internationales	36h			Oral ou un écrit 1h30	20	1
Procédure pénale (jugement et voies de recours)	36h			Oral ou un écrit 1h30	20	1
Droit pénal et international et européen	36h			Oral ou un écrit 1h30	20	1
Guerre et paix : introduction aux études stratégiques	24h			Oral ou un écrit 1h30	20	1
Semestre 2			30			1
UEF2 : 3 matières obligatoires			20			2
Droit international humanitaire	36h	15h		CM : écrit 3h TD : CC	20 20	2 1
Droit de la Convention européenne des droits de l'homme	36h	15h		CM : écrit 3h TD : CC	20 20	2 1
Droit des étrangers	36h	15h		CM : écrit 3h TD : CC	20 20	2 1
UEC2 : <del>3</del> 2 matières au choix			10			1
Droit du contentieux international	36h			Oral ou un écrit 1h30	20	1
<del>Guerre et paix : introduction aux études stratégiques</del>	<del>24h</del>	<del>-</del>		<del>Oral ou un écrit 1h30</del>	<del>20</del>	<del>1</del>
Droit pénal comparé	36h			Oral ou un écrit 1h30	20	1
<del>Problèmes actuels du droit international public</del>	<del>36h</del>	<del>-</del>		<del>Oral ou un écrit 1h30</del>	<del>20</del>	<del>1</del>
Histoire des grandes doctrines pénales	36h			Oral ou un écrit 1h30	20	1

#### Règles spécifiques

#### 2<sup>ème</sup> ANNÉE (60 ECTS)

## **SEMESTRE 3 (30 ECTS)**

### **UEF3 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

6 matières obligatoires :

- Contentieux européen des droits de l'homme
- Les Nations Unies et les droits de l'homme
- Droit international pénal approfondi
- Droit international humanitaire approfondi
- Travail clinique
- Conférence d'actualité

Chaque matière se compose de 24h de cours, à l'exception de la matière « Travail clinique » qui se compose de 25h de cours et de la « Conférence d'actualité » qui se compose de 8h.

Evaluation :

- Deux épreuves écrites de 4h sur deux des cours obligatoires hors conférences d'actualité (tirage au sort des matières) : chacune notée sur 20 (coefficient 2).
- Exposé-discussion (sur l'ensemble du programme) : noté sur 20 (coefficient 4).

### **UEC3 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

3 matières au choix :

- Entreprises et les droits de l'homme
- L'Union européenne et les droits fondamentaux
- Les droits fondamentaux en France
- Justice transitionnelle

Chaque matière se compose de 20h de cours.

Chaque matière est évaluée par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

## **SEMESTRE 4 (30 ECTS)**

### **UEF4 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

6 matières obligatoires :

- La protection des réfugiés et apatrides
- Protection internationale des droits de l'homme
- Systèmes régionaux de protection des droits de l'homme 1
- Systèmes régionaux de protection des droits de l'homme 2
- Travail clinique
- Conférence d'actualité

Chaque matière se compose de 20h de cours, à l'exception de la matière « Protection internationale des droits de l'homme » qui se compose de 24h de cours, de la matière « Travail clinique » qui se compose de 25h de cours et de la « Conférence d'actualité » qui se compose de 8h.

Chaque matière est évaluée par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

### **UEC4 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

3 matières au choix :

- La pratique des États et la diplomatie des droits de l'homme

- L'action des ONG et des acteurs non-étatiques
- Concours international de plaidoirie en droit humanitaire
- Concours international de plaidoirie en droit européen des droits de l'homme
- **Anglais (25h)**

Les matières « La pratique des États et la diplomatie des droits de l'homme » et « L'action des ONG et des acteurs non-étatiques » se composent de 20h de cours, les deux autres matières de 10h de cours chacune.

Chaque matière est évaluée par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

### **Professionalisation**

1 matière au choix :

- Soutenance du Mémoire
- Rapport de stage

Chaque matière est évaluée par une note sur 20 (coefficient 5).

### **Règles spécifiques**

Option professionnelle : Stage professionnel (deux mois minimum). Le stage, d'une durée minimum de deux mois, ne peut commencer avant le 1er mai de l'année d'étude. Il a lieu dans une administration ou une juridiction nationale ou internationale, ou bien dans le secteur privé. A l'issue de celui-ci, un rapport de stage est rendu et évalué. Il fait l'objet d'une soutenance. Les étudiants qui effectuent un stage long de 6 mois effectifs (924h maximum) qui dépasserait la fin de l'année universitaire doivent prendre une deuxième inscription pour terminer le stage et présenter le rapport au printemps. Le diplôme est délivré au titre de la nouvelle année universitaire.

Option recherche : Rédaction d'un mémoire de recherche. Celui-ci doit être fondé sur des sources de première main avec une bibliographie originale (150 000 signes sans compter la bibliographie, la présentation et les annexes). Il fait l'objet d'une soutenance.



## Parcours Justice pénale internationale

### 1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE

Matières	Volume horaire CM	Volume horaire TD	ECTS	Modalités d'évaluation	Barème	Coefficient
Semestre 1			30			1
UEF1 : 3 matières obligatoires			20			2
Système de protection des droits de l'homme des Nations Unies	36h	15h		CM : écrit 3h TD : CC	20 20	2 1
Droit international pénal	36h	15h		CM : écrit 3h TD : CC	20 20	2 1
Procédure pénale (jugement et voies de recours)	36h	15h		CM : écrit 3h TD : CC	20 20	2 1
UEC1 : 2 matières obligatoires et 1 matière au choix			10			1
<u>2 matières obligatoires</u>						
Droit international public 2	36h			Oral ou un écrit 1h30	20	1
Droit pénal et international et européen	36h			Oral ou un écrit 1h30	20	1
<u>1 matière au choix</u>						
<del>Contentieux constitutionnel</del>	<del>36h</del>	<del>-</del>		<del>Oral ou un écrit 1h30</del>	<del>20</del>	<del>1</del>
Organisations internationales	36h			Oral ou un écrit 1h30	20	1
Guerre et paix : introduction aux études stratégiques	24h			Oral ou un écrit 1h30	20	1
<del>Droit international privé 1</del>	<del>36h</del>	<del>-</del>		<del>Oral ou un écrit 1h30</del>	<del>20</del>	<del>1</del>
Semestre 2			30			1
UEF2 : 3 matières obligatoires			20			2
Droit international humanitaire	36h	15h		CM : écrit 3h TD : CC	20 20	2 1
Droit de la Convention européenne des droits de l'homme	36h	15h		CM : écrit 3h TD : CC	20 20	2 1
Droit des étrangers	36h	15h		CM : écrit 3h TD : CC	20 20	2 1
UEC2 : 3 matières au choix			10			1
Droit du contentieux international	36h			Oral ou un écrit 1h30	20	1
<del>Guerre et paix : introduction aux études stratégiques</del>	<del>24h</del>	<del>-</del>		<del>Oral ou un écrit 1h30</del>	<del>20</del>	<del>1</del>
Droit pénal comparé	36h			Oral ou un écrit 1h30	20	1
<del>Problèmes actuels du droit international public</del>	<del>36h</del>	<del>-</del>		<del>Oral ou un écrit 1h30</del>	<del>20</del>	<del>1</del>
Histoire des grandes doctrines pénales	36h			Oral ou un écrit 1h30	20	1
Droit de la peine	36h			Oral ou un écrit 1h30	20	1

### Règles spécifiques

# Master Justice, procès et procédures

## Parcours Commun

Parcours Justice, procès et procédures spécialité Communication et sociologie du droit et de la justice

Parcours Justice, procès et procédures spécialité Justice et droit du procès

Parcours Justice, procès et procédures spécialité Arbitrage et droit du contentieux

## 1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE (60 ECTS)

### SEMESTRE 1 (30 ECTS)

#### UEF1 (coefficient 2 - 20 ECTS)

Option n°1 :

- Procédure civile (arbitrage, modes amiables, procédure civile spéciale)
- Procédure pénale (jugement et voies de recours)

Option n°2 :

- Procédure civile (arbitrage, modes amiables, procédure civile spéciale)
- 1 matière de droit substantiel parmi :
  - o Droit des sûretés
  - o Droit patrimonial de la famille
  - o Droit des entreprises en difficulté

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

#### UEC1 (coefficient 1 - 10 ECTS)

1 matière obligatoire :

- Procédures civiles d'exécution

2 matières au choix (non choisies en UEF) :

- Procédure pénale (jugement et voies de recours)
- Droit des sûretés
- Droit des entreprises en difficulté
- Droit patrimonial de la famille
- Droit pénal spécial

1 matière spécialisée au choix (non choisie ci-dessus) :

- Contentieux administratif
- Contentieux constitutionnel
- ~~Droit international privé 1~~
- Contentieux social
- Droit des sûretés
- Droit patrimonial de la famille
- Droit pénal spécial
- Droit pénal international et européen
- Droit de la concurrence
- Droit de la propriété intellectuelle

1 matière d'ouverture au choix :

- Criminologie et science pénitentiaire
- ~~Droit comparé général~~
- Grandes doctrines juridiques, politiques et économiques
- Grands systèmes de droit contemporains 1

Chaque matière se compose de 36h de CM.  
Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :  
- Anglais

La matière se compose de 18h TD.  
Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

## **SEMESTRE 2 (30 ECTS)**

### **UEF2 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

1 matière obligatoire :  
- Droit processuel  
1 matière au choix :  
- Grands enjeux de la justice contemporaine  
- Droit du commerce international

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.  
Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

### **UEC2 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

1 matière obligatoire :  
- Sociologie du droit et de la justice  
1 matière au choix (non choisie en UEF) :  
- Droit de la Convention européenne des droits de l'homme  
- Droit du commerce international  
- Grands enjeux de la justice contemporaine  
1 matière spécialisée au choix (non choisie ci-dessus) :  
- Droit de la Convention européenne des droits de l'homme  
~~— Droit constitutionnel comparé~~  
- Contentieux fiscal  
- Droit du commerce international  
- Droit de l'environnement  
- ~~Droit du financement des entreprises~~  
- Droit international privé 2 \*  
- Droit pénal comparé  
- Droit pénal des affaires  
- Droit européen des affaires  
1 matière d'ouverture au choix :  
- Grands systèmes de droit contemporains 2 (Common Law)  
- Histoire du droit patrimonial de la famille  
- Histoire du droit processuel  
- Philosophie du droit et de la justice  
- Sociologie historique du droit

Chaque matière se compose de 36h de CM.  
Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

\*Les étudiants doivent avoir suivi un cours de « Droit international privé » en Licence pour choisir le cours de « Droit international privé 2 ».

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

### **Règles spécifiques**

Liste des matières mutualisées avec le Master Droit pénal et sciences criminelles :

- Procédure civile (arbitrage, modes amiables procédure civile spéciale)
- Procédure pénale (jugement et voies de recours)
- Criminologie et science pénitentiaire
- Droit processuel
- Grands enjeux de la justice contemporaine
- Sociologie du droit et de la justice

L'étudiant doit choisir obligatoirement la matière « Procédure pénale (jugement et voies de recours) » en UEF1 ou UEC1.

Les étudiants inscrits en M1 peuvent opter pour un séjour d'une durée d'un ou deux semestres dans une université étrangère liée à Assas par une convention, sous réserve de remplir les conditions fixées par cette convention et dans la limite des places disponibles. Les notes obtenues dans l'université partenaire aux enseignements suivis lors d'une même année universitaire en application de la convention de coopération peuvent être validées par le jury d'examen en équivalence des unités d'enseignements du ou desdits semestres.

#### Stage :

Les étudiants ont la possibilité d'effectuer un stage au cours des deux années du parcours (en dehors de semaines d'enseignement), spécialement entre le M1 et le M2 et à la fin du M2 :

- Stage au Centre de Recherche sur la Justice ou au Laboratoire de Sociologie juridique initiant au métier d'enseignant-chercheur (avec présentation de la thèse, des concours de recrutement et des carrières).
- Stage auprès des professions de pratique du droit auxquelles mène ce parcours (magistrature, barreau, avocats aux conseils tout particulièrement).

## Parcours Justice, procès et procédures spécialité Justice et droit du procès

### 2<sup>ème</sup> ANNÉE (60 ECTS)

#### Module 1 : Grandes transformations de la justice contemporaine (coefficient 8)

Enseignements généraux :

- Droit processuel approfondi (droits fondamentaux du procès) (24h)
- Institutions juridictionnelles approfondies (12h)
- Théorie générale du procès (24h)
- Théorie générale des modes amiables de règlement des différends (20h)
- Cultures judiciaires européennes ou internationales (12h)
- **Pratique de la question prioritaire de constitutionnalité (6h)**

Enseignements méthodologiques :

- Méthodologie appliquée de l'exposé-discussion (« grand oral ») (20h)
- Méthodologie de la recherche et du mémoire (4h)

Evaluation :

Exposé-discussion noté sur 20 (coefficient 6) portant sur l'ensemble des matières enseignées dans le module 1.  
Contrôle continu noté sur 20 (coefficient 2) portant sur la méthodologie appliquée de l'exposé-discussion

#### Module 2 : Technique procédurale approfondie (coefficient 11)

Approches transversales (droit privé/droit public), 2 matières obligatoires :

- Technique de cassation (civile, pénale, administrative) (30h)
- Procédures accélérées (référé, requêtes) :
  - o Procédures accélérées civiles (20h)
  - o Procédures accélérées administratives (10h)

Séminaires spécialisés :

3 séminaires obligatoires :

- Procédure civile approfondie (30h) :
  - o Droit du procès civil (20h)
  - o Formalisme du procès civil (10h)
- Procédure pénale approfondie (24h)
  - o Droit du procès pénal (~~12h~~ 8h)
  - o Procédures pénales particulières (~~12h~~ 16h)
- ~~Contentieux public (26h) :~~
  - o ~~Droit du procès administratif (20h)~~
  - o ~~Pratique de la question prioritaire de constitutionnalité (6h)~~
- **Droit du procès administratif (20h)**

1 séminaire au choix parmi

- Contentieux du droit de l'Union relevant des juridictions nationales (20h)
- ~~Procédures civiles d'exécution~~ **Pratique des procédures civiles d'exécution (20h) \***
- Droit comparé du contentieux (25h)

*\*Le changement d'intitulé « ~~Procédures civiles d'exécution~~ Pratique des procédures civiles d'exécution » l'est également dans le Parcours Justice, procès et procédures, spécialité Arbitrage et droit du contentieux*

Evaluation :

Oral noté sur 20 (coefficient 2) portant sur la matière « Technique de cassation (civile, pénale, administrative) ».  
Contrôle continu ou oral noté sur 20 (coefficient 2) portant sur la matière « Procédures accélérées (référé, requêtes) ».

Ecrit noté sur 20 (coefficient 2) portant sur le séminaire « Procédure civile approfondie ».

Ecrit ou oral noté sur 20 (coefficient 2) portant sur le séminaire « Procédure pénale approfondie ».

Contrôle continu ou oral noté sur 20 (coefficient 2) portant sur le séminaire « Droit du procès administratif ».

Contrôle continu ou oral noté sur 20 (coefficient 1) portant sur le séminaire au choix « Contentieux du droit de l'Union relevant des juridictions nationales » ou « ~~Procédures civiles d'exécution~~ **Pratique des procédures civiles d'exécution** » ou « Droit comparé du contentieux ».

### **Module 3 : Approches pluridisciplinaires sur la justice et le procès (coefficient 3)**

1 matière au choix :

- Histoire de la justice (25 h)
- Sociologie de la justice (24 h)

1 matière dirigée obligatoire :

- Justice et littérature (12 h)

#### Evaluation :

Oral noté sur 20 (coefficient 2) portant sur la matière au choix « Histoire de la justice » ou « Sociologie de la justice ».

Contrôle continu ou oral noté sur 20 (coefficient 1) portant sur la matière « Justice et littérature ».

### **Mémoire de recherche (coefficient 8)**

Le mémoire est noté sur 20 (coefficient 8).

### **Règles spécifiques**

Liste des matières mutualisées :

- « Formalisme du procès civil » mutualisé avec le M2 Arbitrage et droit du contentieux
- « Théorie générale des modes amiables de règlement des différends » mutualisé avec le M2 Arbitrage et droit du contentieux
- « ~~Procédures civiles d'exécution~~ **Pratique des procédures civiles d'exécution** » mutualisé avec le M2 Arbitrage et droit du contentieux
- « Droit comparé du contentieux » mutualisé avec le M2 de Droit comparé
- « Histoire de la justice » mutualisé avec le M2 d'Histoire du droit
- « Sociologie de la justice » mutualisé avec le M2 de Communication et sociologie du droit et de la justice

Cas particuliers :

Les étudiants qui souhaitent bénéficier d'un régime de scolarité en deux ans doivent déposer une demande motivée avant la fin du premier semestre. Leur choix est définitif. Les étudiants admis au bénéfice d'un régime de scolarité en deux ans doivent définir avec le responsable du master le programme de chaque année d'études. Les étudiants concernés doivent prendre une inscription au début de chacune des deux années universitaires. Les étudiants qui justifient d'une activité professionnelle continue peuvent, exceptionnellement, être dispensés du contrôle continu par le président de l'université, sur proposition du responsable de la formation. Des épreuves ou travaux de substitution sont définis par le responsable du master.

A titre exceptionnel, le responsable du Mater 2 pourra, au vu d'une demande spécialement motivée et dûment circonstanciée, autoriser une soutenance de mémoire en septembre. Dans ce cas, la soutenance a lieu avant le 15 septembre.

# Master Relations internationales

## Parcours Politique internationale

### 1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE (60 ECTS)

#### SEMESTRE 1

##### 4 matières obligatoires :

- Politique internationale (Panthéon-Assas)
- Droit international public (Panthéon-Assas)
- Histoire des relations internationales 1 (Sorbonne Université, Faculté des Lettres)
- Économie appliquée aux relations internationales (Panthéon-Assas)

Chaque matière se compose de 24h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 4h noté sur 20 (coefficient 4) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 2).

##### 1 séminaire obligatoire de méthode :

- Les classiques des relations internationales (Panthéon-Assas)

Le séminaire se compose de 24h de CM.

Le séminaire est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 2).

##### 2 séminaires au choix :

- Paix et sécurité internationale (Panthéon-Assas)
- La Chine dans les relations internationales (Panthéon-Assas)
- Politique étrangère de la France (Panthéon-Assas)
- Politiques du risque (Panthéon-Assas)
- La France et sa défense à l'époque contemporaine\* (Sorbonne Université, Faculté des Lettres)
- Histoire de l'islam moderne et contemporain\* (Sorbonne Université, Faculté des Lettres)
- L'Allemagne dans les relations internationales (Sorbonne Université, Faculté des Lettres)
- Asie contemporaine\* (Sorbonne Université, Faculté des Lettres)
- La Russie dans les relations internationales\* (Sorbonne Université, Faculté des Lettres)
- Histoire des coopérations européennes\* (Sorbonne Université, Faculté des Lettres)

Chaque matière se compose de 24h de CM.

Chaque séminaire est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 2).

*\* Les séminaires annuels, proposés par Sorbonne Université, doivent être choisis au 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> semestre. Ils sont validés par un examen final au 1<sup>er</sup> et au 2<sup>e</sup> semestre (les TD ne sont pas suivis).*

##### 2 langues vivantes obligatoires :

- Langue vivante 1 : Anglais (Panthéon-Assas)
- Langue vivante 2 : à choisir parmi les matières proposées par Sorbonne Université, Faculté des Lettres ou bien le Pôle langues de l'université Paris-Panthéon-Assas

Chaque matière se compose de 24h de TD.

La LV1 est évaluée par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2).

La LV2 n'est pas évalué au premier semestre.

## **SEMESTRE 2**

### **4 enseignements obligatoires :**

- Droit international public approfondi (Panthéon-Assas)
- Histoire des relations internationales 2 (Sorbonne Université, Faculté des Lettres)
- Environnement dans les relations internationales (Panthéon-Assas)
- Histoire de la pensée internationale (Panthéon-Assas)

Chaque matière se compose de 24h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 4h noté sur 20 (coefficient 4) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 2).

### **3 séminaires optionnels au choix :**

- L'Afrique dans les relations internationales (Panthéon-Assas)
- Espaces internationaux (Panthéon-Assas)
- Les acteurs privés dans les relations internationales – *en anglais* (Panthéon-Assas)
- Histoire de l'islam moderne et contemporain\* (Sorbonne Université, Faculté des Lettres)
- La France et sa défense à l'époque contemporaine\* (Sorbonne Université, Faculté des Lettres)
- La Russie dans les relations internationales (Sorbonne Université, Faculté des Lettres)
- Libertés fondamentales et relations internationales (Sorbonne Université, Faculté des Lettres)
- Guerre et paix : introduction aux études stratégiques (Panthéon-Assas)
- Histoire des coopérations européennes\* (Sorbonne Université, Faculté des Lettres)
- Asie contemporaine\* (Sorbonne Université, Faculté des Lettres)

Chaque séminaire se compose de 24h de CM, à l'exception du séminaire « Guerre et paix : introduction aux études stratégiques » qui se compose de 36h.

Chaque séminaire est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 2).

*\* Les séminaires annuels sont proposés par Sorbonne Université. S'ils sont choisis par les étudiants de Panthéon-Assas, ils doivent être suivis au 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> semestre. Ils sont validés par un examen final au 1<sup>er</sup> et au 2<sup>e</sup> semestre (les TD ne sont pas suivis).*

### **2 langues vivantes obligatoires :**

- Langue vivante 1 : Anglais (Panthéon-Assas)
- Langue vivante 2 : à choisir parmi les matières proposées par Sorbonne Université, Faculté des Lettres ou bien le Pôle langues de l'université Paris-Panthéon-Assas

Chaque matière se compose de 24h de TD.

La LV1 est évaluée par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2).

La LV2 est évaluée par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 2).

**1 Grand oral** de 20mn (avec 1h de préparation) portant sur un texte noté sur 20 (coefficient 4).

## **Règles spécifiques**

Co-porté Sorbonne Université, Faculté des Lettres, le master entend offrir une formation complète, exigeante, capable de répondre aux attentes de la recherche et des professionnels



~~Le contrôle des connaissances organisés par Sorbonne Université, peut être différent de celui énoncé ci-dessous, il est notifié aux étudiants lors du premier cours.~~

Pour les enseignements obligatoires, les séminaires optionnels et les langues vivantes obligatoires, le contrôle des connaissances est organisé conformément aux règles de l'établissement qui dispense l'enseignement.

Liste des matières mutualisées :

- Politique internationale (mutualisé avec les trois parcours de la mention)
- Politique étrangère de la France (mutualisé avec les M1 Science politique et Politiques publiques)
- Politiques du risque (mutualisé avec les M1 Science politique et politiques publiques)
- Guerre et paix : introduction aux études stratégiques (mutualisé avec les masters Science politique, Droits de l'homme et justice internationale, Sécurité et défense)

## Parcours Etudes stratégiques

### 1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE (60 ECTS)

#### SEMESTRE 1

##### Tronc commun : 4 cours obligatoires de 24h.

- Politique internationale - commun aux trois parcours de la mention RI (+TD 15h) – 6 ECTS
- Séminaire de Grands enjeux Stratégie, Défense et Sécurité 1 (CM : 24h en groupe de 25 étudiants) mutualisé avec le master Sécurité/Défense – 6 ECTS
- ~~Renseignement et sécurité (création)~~
- La France et sa défense, mutualisé avec le parcours DDI – 5 ECTS
- Guerre et paix : Introduction à la sécurité internationale (36h) – 5 ECTS

##### 3 Matières optionnelles à choisir parmi les suivantes (3 cours de 24h) – 6 ECTS

- Droit du renseignement
- Défense européenne
- Economie de défense
- ~~Politiques du risque~~
- Paix et sécurité internationale
- ~~La Chine dans les relations internationales~~
- Histoire de la dissuasion nucléaire (convention ENS)

##### 2 langues vivantes obligatoires :

- Langue vivante 1 : Anglais – 2 ECTS
- Langue vivante 2 : à choisir parmi les matières proposées par le Pôle langues de l'université Paris-Panthéon-Assas

Chaque matière se compose de 24h de TD.

#### SEMESTRE 2

##### Tronc commun. 3 cours obligatoires de 24h

- ~~Guerre et paix : introduction à la sécurité internationale (36h)~~
- Séminaire de Grands enjeux Stratégie, Défense et Sécurité 2 (CM : 24h en groupe de 25 étudiants) – 6 ECTS
- Introduction aux études stratégiques (CM 24h) – 6 ECTS
- Renseignement et sécurité (CM 24h) – 6 ECTS

##### 3 4 cours de 24h à choisir parmi les suivants – 8 ECTS :

- L'Afrique dans les relations internationales
- Espaces internationaux
- Les acteurs privés dans les relations internationales – *en anglais*
- Histoire de l'industrie d'armement
- Environnement dans les relations internationales
- Politiques du risque
- La Chine dans les RI

##### 2 langues vivantes obligatoires :

- Langue vivante 1 : Anglais – 2 ECTS
- Langue vivante 2 : à choisir parmi les matières proposées par le Pôle langues de l'université Paris-Panthéon-Assas – 2 ECTS

Chaque matière se compose de 24h de TD.

## **Règlement des examens**

### Semestre 1

#### Cours obligatoires

- Politique internationale (CM) : écrits de 4h noté sur 20 (coef 4)
- Politique internationale (TD) : contrôle continu noté sur 20 (coef 2)
- Séminaire grands enjeux : contrôle continu (noté sur 20), coef 6
- Guerre et paix : contrôle continu (noté sur 20), coef 5
- La France et sa défense : écrit noté sur 20 (coef 5)

#### 3 matières optionnelles (coef 2 pour chacune)

- Droit du renseignement : contrôle continu (noté sur 20)
- Défense européenne : écrit noté sur 20
- Economie de défense : écrit noté sur 20
- Paix et sécurité internationale : contrôle continu (noté sur 20)
- Histoire de la dissuasion nucléaire : contrôle continu (noté sur 20)

#### Langues vivantes

- LV1 (anglais) : écrit de 3h noté sur 20 (coef 2)
- LV2 : pas évaluée au premier semestre

### Semestre 2

#### Cours obligatoires

- Renseignement et sécurité : écrit noté sur 20 (coef 6)
- Séminaire grands enjeux : contrôle continue (noté sur 20), coef 6
- Introduction aux études stratégiques : écrit noté sur 20, coef 6

#### 4 matières optionnelles (coef 2 pour chacune)

- L'Afrique dans les RI : contrôle continu (noté sur 20)
- Espaces internationaux : contrôle continu (noté sur 20)
- Les acteurs privés dans les RI : contrôle continu (noté sur 20)
- Histoire de l'industrie de l'armement : écrit noté sur 20
- Environnement dans les relations internationales : écrit noté sur 20
- Politiques du risque : contrôle continu (noté sur 20)
- La Chine dans les RI : contrôle continu (noté sur 20)

#### Langues vivantes

- LV1 (anglais) : écrit de 3h noté sur 20 (coef 2)
- LV2 : contrôle continu, noté sur 20, coef 2

## **Règles spécifiques**

Liste des matières mutualisées :

- Politique internationale, mutualisé avec le parcours DDI et Politique internationale
- Séminaire de grands enjeux stratégie, défense et sécurité, mutualisé avec le master Sécurité et défense
- La France et sa défense, mutualisé avec le parcours DDI
- Droit du renseignement, mutualisé avec le master Sécurité et défense.
- Défense européenne, mutualisé avec le parcours DDI
- Économie de défense, mutualisé avec le parcours DDI

- Politiques du risque, mutualisé les masters de science politique et politiques publiques
- Paix et sécurité internationale (mutualisé avec les masters PI et Droit international public)
- La Chine dans les relations internationales (mutualisé avec le parcours PI)
- Guerre et paix : introduction à la sécurité internationale, mutualisé avec les parcours Politique internationale et DDI, le master Sécurité et Défense, et le master Science politique
- Introduction aux études stratégiques, mutualisé avec le parcours DDI
- Histoire de la dissuasion nucléaire (convention ENS)
- L'Afrique dans les R (mutualisé avec le parcours PI)
- Espaces internationaux (mutualisé avec le parcours PI)
- Les acteurs privés dans les RI (mutualisé avec le parcours PI)
- Histoire de l'industrie de l'armement (mutualisé avec le parcours PI)
- Environnement dans les relations internationales (mutualisé avec le parcours PI)

## 2<sup>ème</sup> ANNÉE (60 ECTS)

### SEMESTRE 3

#### 3 cours obligatoires

- ~~Géopolitique et théories de la sécurité~~
- Grandes questions géopolitiques – 4 ECTS
- Nouvelles technologies et conflictualités contemporaines – 4 ECTS
- ~~Cadres juridiques de la défense~~
- Crises et conflits internationaux – 4 ECTS

#### 2 séminaires de mise en situation (24h CM, groupe de 20 max, mutualisé avec le master RI)

- Crises et conflits internationaux : cas pratiques – 2 ECTS
- Crises économiques et financières : cas pratiques – 2 ECTS
- Séminaire d'insertion professionnelle – 2 ECTS

#### 1 Wargame obligatoire sur une semaine : 30h de CM – 2 ECTS

#### 3 cours à choisir parmi les suivants : – 6 ECTS

- Politique étrangère des Etats-Unis (en anglais)
- ~~Ethique de l'armement~~
- ~~Histoire de la dissuasion nucléaire (convention ENS)~~
- Pourquoi la dissuasion (convention ENS)
- Communication de crise
- Politique globale du changement climatique
- Enjeux et politiques de cybersécurité
- ~~Criminalité organisée~~
- Cadres juridiques de la défense
- Théories des relations internationales
- La conflictualité cyber : enjeux stratégiques et réalités géopolitiques (initiation et approfondissement) – CIENS

#### 2 langues vivantes obligatoires :

- Langue vivante 1 : Anglais – 2 ECTS
- Langue vivante 2 : à choisir parmi les matières proposées par le Pôle langues de l'université Paris-Panthéon-Assas – 2 ECTS

Chaque matière se compose de 24h de TD.

### SEMESTRE 4

L'étudiant, à son inscription, choisit l'une des deux options suivantes :

#### Option professionnelle : stage professionnel. – 24 ECTS

Le stage, d'une durée minimum de trois mois, ne peut commencer avant le 1<sup>er</sup> février de l'année d'études. À l'issue de celui-ci, un rapport de stage est rendu et évalué. Il fait l'objet d'une soutenance au moins de juin ou début juillet.

#### 3 cours obligatoires de 24h : – 8 ECTS

- Séminaire de méthodologie de la recherche (groupe de 15 max)
- Grands enjeux stratégiques *ou* Strategic Issues

- Philosophie des relations internationales

### **Option recherche** : rédaction d'un mémoire de recherche. – 16 ECTS

Celui-ci doit être fondé sur des sources de première main avec une bibliographie originale (150 000 signes sans compter la bibliographie, la présentation et les annexes).

Il fait l'objet d'une soutenance.

### 3 cours obligatoires de 24h : – 8 ECTS

- Séminaire de méthodologie de la recherche (groupe de 15 max)
- Grands enjeux stratégiques *ou* Strategic Issues
- Philosophie des relations internationales

### **Grand oral** – 6 ECTS

## **Règlement des examens**

### Semestre 1

#### Cours obligatoires

Grandes questions géopolitiques : écrit (noté sur 20), coef 4

Nouvelles technologies et conflictualités contemporaines : contrôle continu (noté sur 20), coef 4

Crises et conflits internationaux : écrit (noté sur 20), coef 4

Crises et conflits internationaux : cas pratiques : contrôle continu (noté sur 20), coef 2

Crises économiques et financières : cas pratiques : contrôle continu (noté sur 20), coef 2

Séminaire d'insertion professionnelle : contrôle continu (noté sur 20), coef 2

Wargame : contrôle continu (noté sur 20), coef 2

#### 3 matières optionnelles (coef 2 à chaque fois)

Politique étrangère des Etats-Unis : contrôle continu (noté sur 20)

Pourquoi la dissuasion : contrôle continu (noté sur 20)

Communication de crise : contrôle continu (noté sur 20)

Politique globale du changement climatique : contrôle continu (noté sur 20)

Enjeux et politiques de cybersécurité : contrôle continu (noté sur 20)

Cadres juridiques de la défense : écrit noté sur 20

Théories des relations internationales : contrôle continu (noté sur 20)

La conflictualité cyber : enjeux stratégiques et réalités géopolitiques (initiation et approfondissement) : contrôle continu (noté sur 20)

#### Langues vivantes

LV1 (anglais) : contrôle continu (noté sur 20), coef 2

LV2 : contrôle continu (noté sur 20), coef 2

### Semestre 2

Stage : mémoire de stage puis soutenance, notés sur 20, coef 24

Ou Mémoire : mémoire puis soutenance, notés sur 20, coef 16

Grand oral : noté sur 20, coef 6 – 6 ECTS

#### Cours obligatoire pour le parcours recherche (coef 2 chacun)

Séminaire de méthodologie : contrôle continu (noté sur 20)

Grands enjeux stratégiques : contrôle continu (noté sur 20)

Philosophie des relations internationales : contrôle continu (noté sur 20)

Strategic Issues : contrôle continu (noté sur 20)

### **Règles spécifiques**

Liste de matières mutualisées :

- Géopolitique et théories de la sécurité, mutualisé avec le parcours Défense et dynamiques industrielles
- Nouvelles technologies et conflictualités contemporaines, avec le Parcours Politique internationale
- Cadres juridiques de la défense, mutualisé avec le parcours Défense et dynamiques industrielles
- Politique étrangère des Etats-Unis (en anglais), mutualisé avec le parcours Politique internationale
- Ethique de l'armement, mutualisé avec le parcours Défense et dynamiques industrielles
- Communication de crise (commun au M2 Médias et mondialisation et au M2 Études politiques, Panthéon-Assas)
- Politique globale du changement climatique, mutualisé avec le parcours Politique internationale et le Master Science politique
- Enjeux et politiques de cybersécurité (mutualisé avec le Master Politiques publiques)
- Répression du terrorisme, mutualisé avec le master Justice pénale internationale.
- Criminalité organisée, mutualisé avec le master Justice pénale internationale
- Strategic Issues (mutualisé avec le M2 Sécurité et défense)

## Master Science Politique

### 1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE (60 ECTS)

#### SEMESTRE 1 (30 ECTS)

##### UEF1 (coefficient 2 - 20 ECTS)

3 matières obligatoires :

- Éthique et politique - 7 ECTS
- Transformations contemporaines des partis politiques - 7 ECTS
- Politique comparée : Socio-histoire de l'État-nation et institutions comparées - 6 ECTS

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

##### UEC1 (coefficient 1 - 10 ECTS)

3 matières au choix :

- Histoire comparée des institutions des pays de l'Europe (36h CM) – 2,5 ECTS
- Science administrative (36h CM) – 2,5 ECTS
- Politiques publiques (36h CM) – 2,5 ECTS
- Politique étrangère de la France (24h CM) – 2,5 ECTS
- Politiques publiques de l'environnement (24h CM) – 2 ECTS
- **Guerre et paix : introduction aux études stratégiques (36h CM) – 2 ECTS**

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1), à l'exception des ~~la~~ matières « Politique étrangère de la France » et « **Guerre et paix : introduction aux études stratégiques** » qui ~~est évaluée~~ **sont évaluées** par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

1 séminaire obligatoire :

- **Atelier de recherche (24 h CM – 2 ECTS)**

**Le séminaire est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 2).**

1 matière obligatoire :

- Anglais – 2,5 ECTS

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 2).

#### SEMESTRE 2 (30 ECTS)

##### UEF2 (coefficient 2 - ~~10~~ 20 ECTS)

1 matière obligatoire :

- Politique comparée : acteurs et politiques publiques – ~~4~~ 6 ECTS

La matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Le CM est évalué par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).



3 2 séminaires obligatoires :

~~— Atelier de recherche (24h CM) – 2 ECTS~~

- Atelier de méthodes quantitatives appliquées aux sciences sociales (24h CM) - 2 ECTS
- Atelier de professionnalisation (24h CM) - 2 ECTS

Les séminaires sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 2).

**Mémoire obligatoire :**

- Mémoire - 10 ECTS

Le mémoire est noté sur 20 (coefficient 4).

**UEC2 (coefficient 1 - 10 ECTS)**

3 matières au choix :

- Sociologie politique de l'Union européenne (36h CM) - 2,5 ECTS
- Droit constitutionnel général (36h CM) - 2,5 ECTS
- Histoire des idées politiques modernes et contemporaines (36h CM) - 2,5 ECTS
- Fictions et représentations du politique (36h CM) - 2,5 ECTS
- Politiques du risque (24h CM) – 2,5 ECTS
- ~~— Guerre et paix : introduction aux études stratégiques (24h CM) – 2,5 ECTS~~
- Sociologie politique du numérique (24h CM) – 2,5 ECTS

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1), ~~à l'exception de la matière « Guerre et paix : introduction aux études stratégiques » qui est évaluée par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).~~

1 matière obligatoire :

- Anglais – 2,5 ECTS

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 2).

~~**Mémoire (coefficient 1 – 10 ECTS)**~~

~~Le mémoire est noté sur 20 (coefficient 4).~~

### **Règles spécifiques**

Les étudiants inscrits en M1 peuvent opter pour un séjour d'une durée d'un ou deux semestres dans une université étrangère liée à Assas par une convention, sous réserve de remplir les conditions fixées par cette convention et dans la limite des places disponibles. Les notes obtenues dans l'université partenaire aux enseignements suivis lors d'une même année universitaire en application de la convention de coopération peuvent être validées par le jury d'examen en équivalence des unités d'enseignements du ou desdits semestres.

## **2<sup>ème</sup> ANNÉE (60 ECTS)**

### **SEMESTRE 3 (40 ECTS)**

#### **UEF3 (coefficient 2 - 20 ECTS)**

4 matières obligatoires :

- Élections et démocratie - 4 ECTS
- Dilemmes contemporains de la justice sociale - 4 ECTS
- Théories contemporaines de la démocratie - 4 ECTS
- Lobbying, influence et action collective – 4 ECTS

1 matière au choix :

- Sociologie législative, parlement et action publique - 4 ECTS
- Théorie des relations internationales - 4 ECTS
- Communication politique - 4 ECTS
- Politique globale du changement climatique - 4 ECTS

Chaque matière se compose de 24h de CM.

~~L'étudiant choisi 2 matières évaluées par un écrit de 5h noté sur 20 (coefficient 2) et 2 matières évaluées par un oral noté sur 20 (coefficient 2).~~

Chaque matière fait l'objet d'un examen écrit de 2h ou d'un contrôle continu ou d'un oral au choix de l'enseignant noté sur 20 (coefficient 2).

Les étudiants sont informés des modalités au début des cours.

#### **UEC3 (coefficient 1 - 20 ECTS)**

4 matières méthodologiques au choix :

- Stratégies de campagnes électorales - 5 ECTS
- Médias, justice et politique - 5 ECTS
- Grands enjeux stratégiques - 5 ECTS
- Politique et identités - 5 ECTS
- Communication de crise (enseignement mutualisé avec le M2 médias et mondialisation) - 5 ECTS

Chaque matière se compose de 24h de CM.

Chaque matière est évaluée par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 2).

### **SEMESTRE 2 (20 ECTS)**

#### **UEF4 (coefficient 2 - 10 ECTS)**

1 séminaire obligatoire :

- Atelier méthodologique - 5 ECTS

Le séminaire se compose de 24h de CM.

Le séminaire est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 2).

#### **Stage ou mémoire (15 ECTS)**

Le mémoire de recherche ou de stage est noté sur 20 (coefficient 6).

### **Règles spécifiques**

L'ajournement, sur décision individuelle du jury, est déclaré :

- En cas d'absence injustifiée à une épreuve

- En cas de note inférieure à 10/20 au mémoire et au stage
- En cas de 0/20 à un contrôle continu

Liste des matières mutualisées :

- Communication de crise (mutualisé avec le M2 médias et mondialisation)

Le mémoire de recherche est encadré par un des enseignants-chercheurs du diplôme et soutenu devant un jury composé d'au moins deux membres de l'équipe pédagogique, sauf décision exceptionnelle du directeur du diplôme.

Les étudiants qui choisissent le stage doivent effectuer 1 stage de 3 mois minimum, qui ne peut commencer avant le 1er mars de l'année d'étude. Le mémoire de stage est apprécié par le directeur et donne lieu à une soutenance, le cas échéant en présence du maître de stage.

Cas particuliers :

Les étudiants qui souhaitent bénéficier d'un régime de scolarité en deux ans doivent déposer une demande motivée avant la fin du premier semestre. Leur choix est définitif.

Les étudiants admis au bénéfice d'un régime de scolarité en deux ans doivent définir avec le responsable du master le programme de chaque année d'études. Les étudiants concernés doivent prendre une inscription au début de chacune des deux années universitaires.

Les étudiants qui justifient d'une activité professionnelle continue peuvent, exceptionnellement, être dispensés du contrôle continu par le président de l'université, sur proposition du responsable de la formation. Des épreuves ou travaux de substitution sont définis par le responsable du master.

# Master Analyse et politique économique

## Parcours Recherches en sciences économiques

### 1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE (60 ECTS)

Matières	Volume horaire CM (heure)	Volume horaire TD (heure)	ECTS	Modalités d'évaluation	Barème	Coefficient
<b>SEMESTRE 1</b>						
UEF1			15		20	2
Advanced Microeconomics (cours en anglais )	36		5	Ecrit de 3h, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	1
Macroeconomics and Economic Policy (cours en anglais)	36		5	Ecrit de 3h, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	1
Séries temporelles	36	15	5	CM : Ecrit 3h TD : CC	20 20	1 1
UEC1			15		20	1
Logiciel R (1)	18		3	Ecrit de 1h30, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	1
Économie monétaire avancée	30		4	CC	20	1
Théorie de la décision	18	7,5	3	CM : Ecrit 1h30 ou projet TD : CC	20 20	1 1
Mathematics and Statistics for Economics (cours en anglais)	18		2	Ecrit de 1h30, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	1
Energy Economics, Environment and Policy (cours en anglais)	18		3	Ecrit de 1h30, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	1
<b>SEMESTRE 2</b>						
UEF2			15		20	2
<del>Économétrie appliquée</del> Advanced Econometrics (cours en anglais)	36		5	<del>Ecrit 3h, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas</del>	20	1
Économie de l'organisation de l'entreprise	36		5	<del>Ecrit 3h, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas</del>	20	1
Évaluation des politiques publiques	24	15	5	CM : Ecrit 3h TD : CC	20 20	1 1
UEC2			15		20	1
Logiciel SAS R (2)	18		3	Ecrit de 1h30, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	1
<del>Économie des ressources humaines et du marché du travail</del> Économie du travail	36		3	<del>Ecrit ou oral ou projet ou note de travail</del> Ecrit de 1h30, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	1
Optimisation : Theory and Algorithms (cours en anglais)	18	7,5	3	CM : Ecrit 1h30 ou projet TD : CC	20 20	1 1
Analyse économique du droit	20		3	Ecrit de 1h30, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	1
Macroéconomie internationale	20		3	Ecrit de 1h30, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	1
UEC3					20	1

Mémoire de recherche ou rapport de stage			Non évalué		
--	--	--	------------	--	--

### Règles spécifiques

Les étudiants inscrits en M1 peuvent opter pour un séjour d'une durée d'un ou deux semestres dans une université étrangère liée à Assas par une convention, sous réserve de remplir les conditions fixées par cette convention et dans la limite des places disponibles. Les notes obtenues dans l'université partenaire aux enseignements suivis lors d'une même année universitaire en application de la convention de coopération peuvent être validées par le jury d'examen en équivalence des unités d'enseignements du ou desdits semestres.

Liste des matières mutualisées :

- Séries temporelles (commun avec le Master mention Économétrie, statistique,)
- Économie monétaire avancée (commun avec le Master Monnaie, finance, banque, assurance)
- Théorie de la décision (commun avec le Master Économétrie, statistique, parcours Ingénierie statistique et financière)
- ~~Économétrie appliquée~~ **Advanced Econometrics** (commun avec le Master Économie et droit)
- Économie de l'organisation de l'entreprise (commun avec le Master Économie et droit)
- Évaluation des politiques publiques (commun avec le Master mention Économétrie, statistique, parcours Ingénierie statistique et financière)
- ~~Economie des ressources humaines et du marché du travail~~ **Économie du travail** (commun avec le Master Économie et droit)
- Optimisation : Theory and Algorithms (commun avec le Master Économétrie, statistique)

## 2<sup>ème</sup> ANNÉE (60 ECTS)

### Formation initiale et en apprentissage

Matières	Volume horaire CM (heure)	ECTS	Modalités d'évaluation	Barème	Coefficient
<b>SEMESTRE 1</b>					
	-	-	-	-	-
Théorie des jeux avancée	36	6	Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Macroéconomie avancée	36	6	Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
<del>Économie industrielle approfondie</del> Économie des Plateformes Numériques	20	3	Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Econométrie des données de panels	20	3	Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Évaluation des politiques de santé	12	1,5	Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Séminaire de recherche 1	12	1,5	Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Mathematics and Statistics for Economics (cours en anglais)	20	3	Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
<del>Calcul économique appliqué</del>	<del>20</del>	<del>3</del>	<del>Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas</del>	<del>20</del>	<del>2</del>
Économie de la réglementation	20	3	Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
<b>SEMESTRE 2</b>					
	-	-	-	-	-
Séminaire de recherche 2	24	3	Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
<del>Économétrie de l'évaluation des politiques publiques</del> Econometrics of Public Policy Evaluation (cours en anglais)	36	6	Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Économie du droit	20	3	Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Data Mining	20	3	Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
<del>Advanced Quantitative Methods (cours en anglais)</del>	<del>20</del>	<del>3</del>	<del>Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas</del>	<del>20</del>	<del>2</del>
Économie publique avancée	30	4	Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Séminaire de recherche appliquée (pour les étudiants apprentis)	30		Non évalué		
Ateliers de professionnalisation (pour les étudiants apprentis)	25		Non évalué		
Mémoire ou rapport de stage	30	8	Mémoire ou rapport	20	4
Méthodes numériques pour la collecte et l'analyse de données	40	6	Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	4

### Règles spécifiques

La présence en cours est obligatoire sur la durée des études du Master. Toute absence non justifiée sur plus de deux séances de cours sera sanctionnée par la note 0.

Toute absence non justifiée à un examen écrit ou oral sera sanctionnée par la note 0.

Au second semestre, les étudiants en formations initiale rédigent et soutiennent un mémoire, les étudiants en apprentissage présentent un rapport de stage.

Liste des matières mutualisées :

- ~~Économie industrielle approfondie~~ Economie des plateformes numériques (commun avec le parcours Stratégies de l'entreprise et économie des organisations)
- Econométrie des données de panels (commun avec le parcours Stratégies de l'entreprise et économie des organisations)

## Master Econométrie, statistique Parcours Ingénierie statistique et financière

### 1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE (60 ECTS)

#### Formation initiale

Matières	Volume horaire CM (heure)	Volume horaire TD (heure)	ECTS	Modalités d'évaluation	Barème	Coefficient
<b>SEMESTRE 1</b>						
UEF1			20		20	2
Séries temporelles	36	15		CM : Ecrit 3h TD : CC	20 20	2 2
Théorie du portefeuille	18	7,5		CM : Ecrit 1h30 ou projet TD : CC	20 20	1 1
Théorie des probabilités	18	7,5		CM : Ecrit 1h30 ou projet TD : CC	20 20	1 1
Théorie de la décision	18	7,5		CM : Ecrit 1h30 ou projet TD : CC	20 20	1 1
Eléments d'actuariat	18	7,5		CM : Ecrit 1h30 ou projet TD : CC	20 20	1 1
UEC1			10		20	1
Statistical Data Analysis (en anglais)	18			Oral, projet, CC ou écrit 1h30	20	1
SAS	18			Oral, projet, CC ou écrit 1h30	20	1
Risques climatiques, finance et assurance	18			Oral, projet, CC ou écrit 1h30	20	1
Sondages	18			Oral, projet, CC ou écrit 1h30	20	1
Finance durable	18			Oral, projet, CC ou écrit 1h30	20	1
Anglais économique		18		CC	20	0,5
Atelier coaching		6h		Non évalué		
<i><u>2 matières au choix parmi les 3 suivantes :</u></i>						
Programmation sous R	18			Oral, projet, CC ou écrit 1h30	20	1
Langage de requêtes : SQL	18			Oral, projet, CC ou écrit 1h30	20	1
Langage Python	18			Oral, projet, CC ou écrit 1h30	20	1
<b>SEMESTRE 2</b>						
UEF2			20		20	2
Econométrie des marchés financiers	24	15		CM : Ecrit 3h TD : CC	20 20	2 2
Processus stochastiques	18	7,5		CM : Ecrit 1h30 ou projet TD : CC	20 20	1 1
Evaluation des politiques publiques	24	15		CM : Ecrit 3h TD : CC	20 20	2 2
Applied Game Theory (en anglais)	18	7,5		CM : Ecrit 1h30 ou projet TD : CC	20 20	1 1



Optimization: Theory and algorithms (en anglais)	18	7,5		CM : Ecrit 1h30 ou projet TD : CC	20 20	1 1
UEC2			10		20	1
Data Mining	18			Oral, projet, CC ou écrit 1h30	20	1
Mesures du risque	18			Oral, projet, CC ou écrit 1h30	20	1
Economie bancaire	18			Oral, projet, CC ou écrit 1h30	20	1
Insurance economics (en anglais)	18			Oral, projet, CC ou écrit 1h30	20	1
<del>Choix de portefeuille</del> Portfolio choice (en anglais)	18			Oral, projet, CC ou écrit 1h30	20	1
<del>Finance comportementale</del> Behavioral finance (en anglais)	18			Oral, projet, CC ou écrit 1h30	20	1
<del>Economie des inégalités</del> Economics of inequality (en anglais)	18			Oral, projet, CC ou écrit 1h30	20	1
Projet tutoré sous Python ou R		18		CC	20	1
Anglais économique		18		CC	20	0,5

### Règles spécifiques

Les étudiants inscrits en M1 formation initiale peuvent opter pour un séjour d'une durée d'un semestre dans une université étrangère liée à Assas par une convention, sous réserve de remplir les conditions fixées par cette convention et dans la limite des places disponibles. Les notes obtenues dans l'université partenaire aux enseignements suivis lors d'une même année universitaire en application de la convention de coopération peuvent être validées par le jury d'examen en équivalence des unités d'enseignements du semestre. La présence aux ateliers est obligatoire.

# 1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE (60 ECTS)

## Formation en apprentissage

Matières	Volume horaire CM (heure)	Volume horaire TD (heure)	ECTS	Modalités d'évaluation	Barème	Coefficient
<b>SEMESTRE 1</b>						
UEF1			20		20	2
Séries temporelles	36	15		CM : Ecrit 3h TD : CC	20 20	2 2
Théorie du portefeuille	18	7,5		CM : Ecrit 1h30 ou projet TD : CC	20 20	1 1
Théorie des probabilités	18	7,5		CM : Ecrit 1h30 ou projet TD : CC	20 20	1 1
Eléments d'actuariat	18	7,5		CM : Ecrit 1h30 ou projet TD : CC	20 20	1 1
UEC1			10		20	1
Statistical Data Analysis (en anglais)	18			Oral, projet, CC ou écrit 1h30	20	1
SAS	18			Oral, projet, CC ou écrit 1h30	20	1
Risques climatiques, finance et assurance	18			Oral, projet, CC ou écrit 1h30	20	1
Sondages	18			Oral, projet, CC ou écrit 1h30	20	1
Anglais économique		18		CC	20	0,5
Atelier coaching		6h		Non évalué		
<i>2 matières au choix parmi les 3 suivantes :</i>						
Programmation sous R	18			Oral, projet, CC ou écrit 1h30	20	1
Langage de requêtes : SQL	18			Oral, projet, CC ou écrit 1h30	20	1
Langage Python	18			Oral, projet, CC ou écrit 1h30	20	1
<b>SEMESTRE 2</b>						
UEF2			20		20	2
Econométrie des marchés financiers	24	15		CM : Ecrit 3h TD : CC	20 20	2 2
Processus stochastiques	18	7,5		CM : Ecrit 1h30 ou projet TD : CC	20 20	1 1
Mesures du risque	18			Oral, projet, CC ou écrit 1h30	20	1
Data Mining	18			Oral, projet, CC ou écrit 1h30	20	1
Anglais économique		18		CC	20	0,5
<i>2 matières au choix parmi les 3 suivantes :</i>						
Economie bancaire	18			Oral, projet, CC ou écrit 1h30	20	1
Insurance economics (en anglais)	18			Oral, projet, CC ou écrit 1h30	20	1
<b>Choix de portefeuille</b> <b>Portfolio choice (en anglais)</b>	18			Oral, projet, CC ou écrit 1h30	20	1

UEC2			10	Mémoire et soutenance	20	1
Mémoire d'alternance	10					
Encadrement et soutenance du rapport	4					

### Règles spécifiques

La défaillance ou l'obtention d'une note inférieure à 8/20 à la soutenance du mémoire d'alternance est éliminatoire et donc incompatible avec l'admission, quelle que soit la moyenne obtenue.

La présence aux ateliers est obligatoire.

## Master Economie de l'entreprise et des marchés

### Parcours Stratégies de l'entreprise et économie des organisations

2<sup>ème</sup> ANNÉE (60 ECTS)

#### Formation en apprentissage

Matières	Volume horaire CM (heure)	ECTS	Modalités d'évaluation	Barème	Coefficient
<b>Cours obligatoires :</b>					
Économie Approfondie des Organisations	20	2	Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Économie des plateformes numériques	20	2	Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Économie des marchés : performance et indicateurs	20	2	Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Finance et Stratégie de l'Entreprise	20	2	Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Management Stratégique	20	2	Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Entreprise et Système d'Information	20	2	Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Nouvelle Économie des Médias	<del>20</del> 10	<del>2</del> 1	Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Pilotage Agile : Techniques Avancées de Gestion de Projets	20	2	Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Corporate Governance (cours en anglais)	20	2	Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Customer Relations (cours en anglais)	20	2	Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Création d'Entreprise	20	2	Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Économie circulaire : Management du Déstockage	20	2	Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Marketing Industriel B. to B.	20	2	Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Contract Theory (cours en anglais)	20	2	Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Évaluation des Entreprises : Options Réelles	20	2	Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Séminaire d'expérience professionnelle	20	0	Non évalué		
Informatique pour l'entreprise	<del>20</del> 10	<del>2</del> 1	Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2

Intelligence Artificielle	10	1	Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
<del>Web Marketing</del>	<del>20</del>	<del>1</del>	<del>Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas</del>	<del>20</del>	<del>2</del>
<b>1 filière au choix parmi :</b>					
<b>Filière Économiste statisticien</b>					
Économétrie des Données de Panels	20	2	Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Économétrie des Variables Qualitatives	20	2	Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Statistiques et Enquêtes	15	2	Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Data Sciences	20	2	Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Stratégie des Ressources humaines	20	2	Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
<b>Filière Consultant</b>					
Contrôle de Gestion et Formation des Coûts	20	2	Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Modélisation des Coûts et des Réseaux	20	2	Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Constitution de Plan d'Affaires	20	2	Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Analyse Economique de la Fiscalité	20	2	Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Management des Compétences et négociations salariales	15	2	Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
<b>Rapport d'apprentissage</b>					
Rapport d'apprentissage	20	<del>17</del> 19	Rapport	20	4

### **Règles spécifiques**

Nul ne peut toutefois être diplômé s'il n'obtient pas au moins 10/20 lors de la soutenance de son rapport d'apprentissage / de stage, sur délibération individuelle du jury.

## 2<sup>ème</sup> ANNÉE (60 ECTS)

### Formation initiale

Matières	Volume horaire CM (heure)	ECTS	Modalités d'évaluation	Barème	Coefficient
<b>Cours obligatoires :</b>					
Économie Approfondie des Organisations	20	2	Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Économie des plateformes numériques	20	2	Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Économie des marchés : performance et indicateurs	20	2	Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Finance et Stratégie de l'Entreprise	20	2	Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Management Stratégique	20	2	Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Entreprise et Système d'Information	20	2	Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Nouvelle Économie des Médias	<del>20</del> 10	<del>2</del> 1	Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Pilotage Agile : Techniques Avancées de Gestion de Projets	20	2	Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Corporate Governance (cours en anglais)	20	2	Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Customer Relations (cours en anglais)	20	2	Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Création d'Entreprise	20	2	Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Économie circulaire : Management du Déstockage	20	2	Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Marketing Industriel B. to B.	20	2	Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Contract Theory (cours en anglais)	20	2	Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2

Évaluation des Entreprises : Options Réelles	20	2	Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Séminaire d'expérience professionnelle	20	0	Non évalué		
Informatique pour l'entreprise	<del>20</del> 10	<del>2</del> 1	Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Intelligence Artificielle Approfondie	10	1	Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Économie Industrielle Approfondie	<del>20</del>	<del>2</del>	<del>Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas</del>	<del>20</del>	<del>2</del>
Économie de la Concurrence	<del>20</del>	<del>2</del>	<del>Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas</del>	<del>20</del>	<del>2</del>
Économétrie des Données de Panels	<del>20</del>	<del>2</del>	<del>Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas</del>	<del>20</del>	<del>2</del>
Économétrie des Variables Qualitatives	<del>20</del>	<del>2</del>	<del>Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas</del>	<del>20</del>	<del>2</del>
Statistiques et Enquêtes	<del>20</del>	<del>2</del>	<del>Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas</del>	<del>20</del>	<del>2</del>
Management des Compétences et négociations salariales	<del>15</del>	<del>1</del>	<del>Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas</del>	<del>20</del>	<del>2</del>
Stratégie des Ressources Humaines	<del>20</del>	<del>2</del>	<del>Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas</del>	<del>20</del>	<del>2</del>
Analyse Économique de la Fiscalité	<del>20</del>	<del>2</del>	<del>Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas</del>	<del>20</del>	<del>2</del>
Modélisation des Coûts et des Réseaux	<del>20</del>	<del>2</del>	<del>Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas</del>	<del>20</del>	<del>2</del>
Séminaire de Recherche du CRED	20	0	Non évalué	-	-
Nouvelle Économie des Médias	20	2	Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
<b>1 filière au choix parmi :</b>					
<b>Filière Économiste statisticien</b>					
Économétrie des Données de Panels	20	2	Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Économétrie des Variables Qualitatives	20	2	Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2

Statistiques et Enquêtes	15	2	Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Data Sciences	20	2	Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Stratégie des Ressources humaines	20	2	Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
<b>Filière Consultant</b>					
Contrôle de Gestion et Formation des Coûts	20	2	Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Modélisation des Coûts et des Réseaux	20	2	Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Constitution de Plan d'Affaires	20	2	Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Analyse Economique de la Fiscalité	20	2	Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Management des Compétences et négociations salariales	15	2	Ecrit, oral, projet rédigé, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
<del>Mémoire de recherche</del>	-	-	-	-	-
<del>Mémoire de recherche</del>	<del>20</del>	<del>30</del>	<del>Mémoire</del>	<del>20</del>	<del>4</del>
<b>Rapport de stage</b>					
Rapport de stage	20	<del>30</del> 19	Mémoire	20	4

### **Règles spécifiques**

Nul ne peut toutefois être diplômé s'il n'obtient pas au moins 10/20 lors de la soutenance de **mémoire stage**, sur délibération individuelle du jury.



## Master Economie du droit

### Parcours Économie du droit

#### 1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE (60 ECTS)

Matières	Volume horaire CM (heure)	Volume horaire TD (heure)	ECTS	Modalités d'évaluation	Barème	Coefficient
<b>SEMESTRE 1</b>						
UEF1			20		20	2
Economie du droit I	36			Ecrit 3h	20	1
Stratégies d'entreprises	36	15		Ecrit de 3h	20	1
Économie des environnements numériques : réseaux, plateformes, données	24			Ecrit de 3h	20	1
Anglais économique		18		CC	20	1
UEC1			10		20	1
Analyse des données	36			Ecrit, oral, projet ou note de travail	20	1
Économie et droit bancaire et financier	24			CC	20	1
<b>SEMESTRE 2</b>						
UEF2			20		20	2
Économie de l'organisation de l'entreprise	36	15		CM : Ecrit de 3h TD : CC	20 20	1 1
Économie du droit 2 (Law and Economics) (cours en anglais)	24			Ecrit 3h	20	1
Économétrie appliquée Advanced Econometrics (cours en anglais)	36			Ecrit 3h, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	1
UEC2			7		20	1
Économie des politiques publiques	36			Ecrit 3h	20	1
<i>1 matière au choix :</i>						
Économie des ressources humaines et du marché du travail Économie du travail	36			Ecrit ou oral ou projet ou note de travail Ecrit de 1h30, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	1
Droit de la concurrence et de la régulation	36 24			Ecrit, oral, projet ou note de travail	20	1
Économie et droit de la régulation	24			Ecrit, oral, projet ou note de travail	20	1
UEC3			3		20	1
Stage ou mémoire				Stage, rapport et soutenance	20	1

#### Règles spécifiques

Les étudiants inscrits dans le double cursus Droit de l'économie et Économie du droit suivent le même programme que les étudiants d'Économie et droit.

Liste des matières mutualisées avec le M1 SEEO (\*) ou avec le M1 APE (\*\*):

- ~~Économétrie appliquée~~ **Advanced econometrics**\*\*
- Économie de l'organisation de l'entreprise\*\*
- ~~Économie des ressources humaines et du marché du travail~~ **Economie du travail** \*\*
- Droit de la concurrence et de la régulation\*

Les étudiants inscrits en M1 peuvent opter pour un séjour d'une durée d'un ou deux semestres dans une université étrangère liée à Assas par une convention, sous réserve de remplir les conditions fixées par cette convention et dans la limite des places disponibles. Les notes obtenues dans l'université partenaire aux enseignements suivis lors d'une même année universitaire en application de la convention de coopération peuvent être validées par le jury d'examen en équivalence des unités d'enseignements du ou desdits semestres.

Nul ne peut être admis sans avoir soutenu un rapport de stage ou un mémoire. L'assiduité à l'ensemble des cours est obligatoire et fait l'objet d'un suivi.

**2<sup>ème</sup> ANNÉE (60 ECTS)**

Matières	Volume horaire CM (heure)	Modalités d'évaluation	Barème	Coefficient
<b>Tronc commun obligatoire</b>				
Analyse économique du droit approfondie	25	Ecrit, oral, projet rédigé ou CC	20	2
Economie et droit de la concurrence	36	Ecrit, oral, projet rédigé ou CC	20	2
Droit de la Distribution et de la consommation	25	Ecrit, oral, projet rédigé ou CC	20	2
Droit des entreprises en difficulté	25	Ecrit, oral, projet rédigé ou CC	20	2
Métamorphoses du droit	25	Ecrit, oral, projet rédigé ou CC	20	2
Méthodes économiques avancées	36	Ecrit, oral, projet rédigé ou CC	20	2
Anglais obligatoire	18	Ecrit, oral, projet rédigé ou CC	20	2
<b>Cours de spécialité : 8 matières au choix</b>				
Droit international économique	25	Ecrit, oral, projet rédigé ou CC	20	2
Réparation du préjudice économique	25	Ecrit, oral, projet rédigé ou CC	20	2
Relations du travail	25	Ecrit, oral, projet rédigé ou CC	20	2
<del>Économie de la fiscalité</del> <b>Économie fiscale</b>	<del>25</del> <b>30</b>	Ecrit, oral, projet rédigé ou CC	20	2
Régulation bancaire et financière	25	Ecrit, oral, projet rédigé ou CC	20	2
Régulation des nouvelles technologies	25	Ecrit, oral, projet rédigé ou CC	20	2
Economie et droit pénal des affaires	25	Ecrit, oral, projet rédigé ou CC	20	2
Droit des sociétés approfondi	25	Ecrit, oral, projet rédigé ou CC	20	2
Economie de la Justice et du procès	25	Ecrit, oral, projet rédigé ou CC	20	2
Droit et croissance	25	Ecrit, oral, projet rédigé ou CC	20	2
Analyse comportementale du Droit	20	Ecrit, oral, projet rédigé ou CC	20	2
<b>Stage ou mémoire</b>				
Rapport de stage ou mémoire		Rapport de stage ou mémoire	20	10

**Règles spécifiques****Stage ou mémoire :**

- Stage : les étudiants de la branche professionnelle doivent effectuer un stage d'une durée de 3 à 6 mois,

supervisé par un maître de stage ainsi que par un enseignant du Master, d'une durée de trois mois minimum.

- Mémoire : pour les étudiants de la branche recherche, la rédaction d'un mémoire de recherche est obligatoire.

Nul ne peut être diplômé s'il n'obtient pas au moins 10 sur 20 lors de sa soutenance de mémoire.

Les étudiants qui effectuent un stage long, de 2 à 6 mois, qui dépasserait la fin de l'année universitaire doivent prendre une deuxième inscription pour terminer le stage et présenter le rapport au printemps. Le diplôme est délivré au titre de cette nouvelle année universitaire. Par ailleurs, les étudiants qui le souhaitent peuvent en toute hypothèse et de droit prendre une deuxième inscription, pour commencer un stage long après leur réinscription ou pour compléter leur premier stage par un ou plusieurs autres stages effectués lors de cette nouvelle année universitaire. Le cas échéant, ils doivent présenter le rapport au printemps. Le diplôme est délivré au titre de cette nouvelle année universitaire.

## Master Economie et management publics

### Parcours Économie et management publics

#### 1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE (60 ECTS)

#### Formation initiale

Matières	Volume horaire CM	Volume horaire TD	ECTS	Modalités d'évaluation	Barème	Coefficient
<b>SEMESTRE 1</b>			<b>30</b>			
UEF1			20		20	8
Économie managériale	36h	15h		CM : Ecrit 3h TD : CC	20 20	1 1
<del>Grand Oral :</del>	-	-	-	<del>Grand Oral</del>	<del>20</del>	<del>3</del>
Économie et environnement international de l'entreprise	36h			<del>N/A</del> Ecrit 3h	<del>20</del>	<del>2</del>
Politiques publiques dans un environnement international	36h			<del>N/A</del> Ecrit 3h	<del>20</del>	<del>2</del>
UEC1			10		20	9
Enjeux douaniers et sécurité économique	24h			Ecrit 1h30	20	1
Finance publique 1	24h			Oral	20	1
Économie politique globale	24h			Oral	20	1
Méthodes économétriques 1		18h		CC	20	1
Bureautique avancée		18h		CC	20	1
Anglais		18h		CC	20	1
Conférence de méthode	6h			CC	20	3
<b>SEMESTRE 2</b>			<b>30</b>			
UEF2			20		20	6
Compliance – Droit pénal des affaires	36h	15h		CM : Ecrit 3h TD : CC	20 20	1 1
Analyse économique de l'État	36h			Ecrit 3h	20	1
Économie internationale contemporaine	36h			Ecrit 3h	20	1
UEC2			10		20	8
Approches formelles des institutions	24h			Oral	20	1
Finance publique 2	24h			Oral	20	1
Méthodes économétriques 2		18h		CC	20	1
Base de données		18h		CC	20	1
Anglais		18h		CC	20	1
Conférence de méthode	6h			Oral	20	3

#### Règles spécifiques

Hors programme :

- Réunion de rentrée : 30mn
- Réunion d'information sur l'apprentissage : 1h
- Réunion d'information sur la formation M2 : 1h

**1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE (60 ECTS)****Formation en apprentissage**

Matières	Volume horaire CM	Volume horaire TD	ECTS	Modalités d'évaluation	Barème	Coefficient
<b>SEMESTRE 1</b>			<b>30</b>			
UEF1			20		20	8
Économie managériale	36h	15h		CM : Ecrit 3h TD : CC	20 20	1 1
<del>Grand Oral :</del>	-	-	-	<del>Grand Oral</del>	<del>20</del>	<del>6</del>
Économie et environnement international de l'entreprise	36h			N/A Ecrit 3h	20	2
Politiques publiques dans un environnement international	36h			N/A Ecrit 3h	20	2
UEC1			10		20	6
Enjeux douaniers et sécurité économique	24h			Ecrit 1h30	20	1
Finance publique 1	24h			Oral	20	1
Économie politique globale	24h			Oral	20	1
Méthodes économétriques 1		18h		CC	20	1
Bureautique avancée		18h		CC	20	1
Anglais		18h		CC	20	1
<b>SEMESTRE 2</b>			<b>30</b>			
UEF2			20		20	6
Compliance – Droit pénal des affaires	36h	15h		CM : Ecrit 3h TD : CC	20 20	1 1
Analyse économique de l'État	36h			Ecrit 3h	20	1
Économie internationale contemporaine	36h			Ecrit 3h	20	1
UEC2			10		20	5
Approches formelles des institutions	24h			Oral	20	1
Finance publique 2	24h			Oral	20	1
Méthodes économétriques 2		18h		CC	20	1
Base de données		18h		CC	20	1
Anglais		18h		CC	20	1
Rapport d'apprentissage		10h		Rapport	20	1

**Règles spécifiques**

Hors programme :

- Réunion de rentrée : 30mn
- Réunion d'information sur l'apprentissage : 1h

- Réunion d'information sur la formation M2 : 1h

L'assiduité des étudiants à tous les enseignements est obligatoire. Tout manque d'assiduité est sanctionné par les entreprises pour les apprentis ou contrat de professionnalisation, pris en compte dans les épreuves organisées dans les conférences de méthode pour les autres.

La validation de la première année de Master des étudiants ayant signé un contrat d'apprentissage ou de de professionnalisation est soumise à la remise d'une fiche d'évaluation remplie par le maître d'apprentissage (livret d'apprentissage) d'une part, à la rédaction d'un rapport de mission d'alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) noté par les directeurs de la formation d'autre part, qui servent de référence principale pour évaluer la capacité du candidat à s'insérer dans la vie professionnelle.



## 2<sup>ème</sup> ANNÉE (60 ECTS)

### Formation initiale

Matières	Volume horaire CM	Modalités d'évaluation	Barème	Coefficient
<b>Tronc commun</b>				
<b>1-Economie publique générale</b>				
Économie publique	34h	Ecrit ou oral <del>Ecrit</del> ou CC	20 <del>20</del>	1 <del>+</del>
Économie fiscale	30h	Ecrit ou oral <del>Ecrit</del> ou CC	20 <del>20</del>	1 <del>+</del>
<b>2-Institutions, frontières, territoires</b>				
Économie politique européenne : institutions, monnaie, territoires, douane	25h	Ecrit ou oral <del>Ecrit</del> ou CC	20 <del>20</del>	1 <del>+</del>
Économie et territoires	35h	Ecrit ou oral <del>Ecrit</del> ou CC	20 <del>20</del>	1 <del>+</del>
Analyse économique des institutions internationales	18h	Ecrit ou oral <del>Ecrit</del> ou CC	20 <del>20</del>	1 <del>+</del>
<b>3-Economie et politique</b>				
Questions éthiques et contrat social	20h	Ecrit ou oral <del>Ecrit</del> ou CC	20 <del>20</del>	1 <del>+</del>
Analyse économique de la démocratie	25h	Ecrit ou oral <del>Ecrit</del> ou CC	20 <del>20</del>	1 <del>+</del>
Communication et choix public	25h	Ecrit ou oral ou CC	20	1
Politiques publiques appliquées	<del>58h</del> 45h	Ecrit ou oral <del>Ecrit</del> ou CC	20 <del>20</del>	1 <del>+</del>
<b>4-Management public</b>				
Finance et management publics	25h	Ecrit ou oral <del>Ecrit</del> ou CC	20 <del>20</del>	1 <del>+</del>
Management public : organisation, ressources humaines	25h	Ecrit ou oral <del>Ecrit</del> ou CC	20 <del>20</del>	1 <del>+</del>
<b>5-Méthodes économiques</b>				
Méthodes d'évaluation des politiques publiques	<del>24h</del> 20h	Ecrit ou oral <del>Ecrit</del> ou CC	20 <del>20</del>	1 <del>+</del>
Méthodes économiques avancées	30h	Ecrit ou oral <del>Ecrit</del> ou CC	20 <del>20</del>	1 <del>+</del>
Initiation à la recherche	12h	Ecrit ou oral ou CC	20	1
Mémoire de recherche		Mémoire	20	<del>7</del> 6

### Règles spécifiques

Un étudiant absent à une épreuve d'examen de la session est déclaré défaillant à cette épreuve. Toute défaillance entraîne l'ajournement.

Les étudiants rédigent un mémoire de recherche sous la direction d'un directeur de recherche. Le mémoire de recherche est déposé par l'étudiant avant la date limite qui lui est notifiée. Le mémoire de recherche est soutenu devant un jury composé de deux membres au moins, dont l'un des directeurs de la formation et le directeur de recherche.

Le redoublement n'est pas autorisé.

Liste des matières mutualisées :

- Economie fiscale (M2 Economie et droit)
- Méthodes économiques avancées (M2 Economie et droit)

## 2<sup>ème</sup> ANNÉE (60 ECTS)

### Formation en apprentissage

Matières	Volume horaire CM	Modalités d'évaluation	Barème	Coefficient
<b>Tronc commun</b>				
<b>1-Economie publique générale</b>				
Économie publique	34h	Ecrit ou oral <del>Ecrit</del> ou CC	20 <del>20</del>	1 <del>1</del>
Économie fiscale	30h	Ecrit ou oral <del>Ecrit</del> ou CC	20 <del>20</del>	1 <del>1</del>
<b>2-Institutions, frontières, territoires</b>				
Économie politique européenne : institutions, monnaie, territoires, douane	25h	Ecrit ou oral <del>Ecrit</del> ou CC	20 <del>20</del>	1 <del>1</del>
Économie et territoires	35h	Ecrit ou oral <del>Ecrit</del> ou CC	20 <del>20</del>	1 <del>1</del>
Analyse économique des institutions internationales	18h	Ecrit ou oral <del>Ecrit</del> ou CC	20 <del>20</del>	1 <del>1</del>
<b>3-Economie et politique</b>				
Questions éthiques et contrat social	20h	Ecrit ou oral <del>Ecrit</del> ou CC	20 <del>20</del>	1 <del>1</del>
Analyse économique de la démocratie	25h	Ecrit ou oral <del>Ecrit</del> ou CC	20 <del>20</del>	1 <del>1</del>
Communication et choix public	25h	Ecrit ou oral ou CC	20	1
Politiques publiques appliquées	<del>58h</del> 45h	Ecrit ou oral <del>Ecrit</del> ou CC	20 <del>20</del>	1 <del>1</del>
<b>4-Management public</b>				
Finance et management publics	25h	Ecrit ou oral <del>Ecrit</del> ou CC	20 <del>20</del>	1 <del>1</del>
Management public : organisation, ressources humaines	25h	Ecrit ou oral <del>Ecrit</del> ou CC	20 <del>20</del>	1 <del>1</del>
<b>5-Méthodes économiques</b>				
Méthodes d'évaluation des politiques publiques	<del>24h</del> 20h	Ecrit ou oral <del>Ecrit</del> ou CC	20 <del>20</del>	1 <del>1</del>
Méthodes économiques avancées	30h	Ecrit ou oral <del>Ecrit</del> ou CC	20 <del>20</del>	1 <del>1</del>
Initiation à la recherche	12h	Ecrit ou oral ou CC	20	1
<b>Cours et séminaires spécifiques</b>				
<del>Communication managériale</del> Pratique de la communication et opinion publique	<del>12h</del> 14h	Ecrit ou oral <del>Ecrit</del> ou CC	20 <del>20</del>	1 <del>1</del>
Expérience professionnelle / Conférences	43h	Ecrit ou oral ou CC	20	1
Tutorat de l'enseignement par alternance	10h	Non évalué		
Projets collectifs	<del>20h</del> 10h	Projet	20	1
Mémoire d'alternance		Mémoire	20	<del>4</del> 3

### Règles spécifiques

Un étudiant absent à une épreuve d'examen de la session est déclaré défaillant à cette épreuve. Toute défaillance entraîne l'ajournement.

Les étudiants rédigent un rapport de mission d'apprentissage. Le rapport de mission d'apprentissage est déposé par l'étudiant avant la date limite qui lui notifiée. Le rapport de mission d'apprentissage est soutenu devant un jury composé de deux membres au moins, dont l'un des directeurs de la formation.

Le redoublement n'est pas autorisé.

**2<sup>ème</sup> ANNÉE (60 ECTS)****Formation continue**

Matières	Volume horaire CM	Modalités d'évaluation	Barème	Coefficient
<b>Tronc commun</b>				
<b>1-Economie publique générale</b>				
Économie publique	34h	Ecrit ou oral <del>Ecrit</del> ou CC	20 <del>20</del>	1 <del>1</del>
Économie fiscale	30h	Ecrit ou oral <del>Ecrit</del> ou CC	20 <del>20</del>	1 <del>1</del>
<b>2-Institutions, frontières, territoires</b>				
Économie politique européenne : institutions, monnaie, territoires, douane	25h	Ecrit ou oral <del>Ecrit</del> ou CC	20 <del>20</del>	1 <del>1</del>
Économie et territoires	35h	Ecrit ou oral <del>Ecrit</del> ou CC	20 <del>20</del>	1 <del>1</del>
Analyse économique des institutions internationales	18h	Ecrit ou oral <del>Ecrit</del> ou CC	20 <del>20</del>	1 <del>1</del>
<b>3-Economie et politique</b>				
Questions éthiques et contrat social	20h	Ecrit ou oral <del>Ecrit</del> ou CC	20 <del>20</del>	1 <del>1</del>
Analyse économique de la démocratie	25h	Ecrit ou oral <del>Ecrit</del> ou CC	20 <del>20</del>	1 <del>1</del>
<b>Communication et choix public</b>	<b>25h</b>			
Politiques publiques appliquées	<del>58h</del> 45h	Ecrit ou oral <del>Ecrit</del> ou CC	20 <del>20</del>	1 <del>1</del>
<b>4-Management public</b>				
Finance et management publics	25h	Ecrit ou oral <del>Ecrit</del> ou CC	20 <del>20</del>	1 <del>1</del>
Management public : organisation, ressources humaines	25h	Ecrit ou oral <del>Ecrit</del> ou CC	20 <del>20</del>	1 <del>1</del>
<b>5-Méthodes économiques</b>				
Méthodes d'évaluation des politiques publiques	<del>24h</del> 20h	Ecrit ou oral <del>Ecrit</del> ou CC	20 <del>20</del>	1 <del>1</del>
Méthodes économiques avancées	30h	Ecrit ou oral <del>Ecrit</del> ou CC	20 <del>20</del>	1 <del>1</del>
Initiation à la recherche	12h	Ecrit ou oral ou CC	20	1
<b>Cours et séminaires spécifiques</b>				
Cours de mise à niveau en Microéconomie et choix public	25h	Non évalué		
Tutorat individuel	5h	Non évalué		
<b>Mémoire de recherche</b>		<b>Mémoire</b>	<b>20</b>	<del>7</del> <b>6</b>

**Règles spécifiques**

Un étudiant absent à une épreuve d'examen de la session est déclaré défaillant à cette épreuve. Toute défaillance entraîne l'ajournement.

Les étudiants rédigent un mémoire de recherche sous la direction d'un directeur de recherche. Le mémoire de recherche est déposé par l'étudiant avant la date limite qui lui est notifiée. Le mémoire de recherche est soutenu devant un jury composé de deux membres au moins, dont l'un des directeurs de la formation et le directeur de recherche.

Le redoublement n'est pas autorisé.

## Master Monnaie, banque, finance, assurance

### Parcours Techniques financières et bancaires

#### 1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE (60 ECTS)

Matières	Volume horaire CM (Heure)	Modalités d'évaluation	Barème	Coefficient
<b>SEMESTRE 1</b>				
Anglais financier	30	CC	20	1
Atelier Bloomberg	9	CC	20	1
Droit du financement	24	Oral	20	1
Evaluation des entreprises et introduction au capital- investissement	30	Ecrit 1h30	20	1
Finance et fiscalité	30	Ecrit 1h30	20	1
Initiation aux produits structurés	20	Ecrit 1h30	20	1
Langage informatique VBA	20	CC	20	1
Séries temporelles de la finance	30	Ecrit 1h30	20	1
Introduction aux calculs stochastiques	30	Ecrit 1h30	20	1
Choix de portefeuille et gestion d'actifs	<del>20</del> 24	Ecrit 1h30	20	1
Economie Monétaire avancée	30	CC	20	1
Théorie de la finance d'entreprise	<del>20</del> 30	Ecrit 1h30	20	1
<b>SEMESTRE 2</b>				
Anglais financier	36	CC	20	1
Conjoncture	30	Ecrit 1h30	20	1
Droit des marchés financiers	24	Oral	20	1
Evaluation des actifs financiers	36	Ecrit 3h CC	20 20	1 1
Marché de taux et gestion obligataire	24	Ecrit 1h30	20	1
Finance verte	18	Ecrit 1h30	20	1
Financement des entreprises	18	Ecrit 1h30	20	1
Optimisation appliquée à la finance	24	Ecrit 1h30	20	1
Programmation Python	<del>24</del> 30	CC	20	1
Private equity, dette privée et infrastructures	18	Ecrit 1h30	20	1
Introduction to financial modeling	30	Ecrit 1h30	20	1

#### Règles spécifiques

Toutes les matières sont communes avec la deuxième année du Magistère banque finance.

#### ~~Hors maquette~~

- ~~— Cycle de conférences : les métiers de la finance + coatching (48h (2h par semaine))~~
- ~~— Préparation CFA semestres 1 & 2 (28h de CM)~~
- ~~— Conférences Alumneye (9h)~~

Les étudiants inscrits en M1 peuvent opter pour un séjour d'une durée d'un ou deux semestres dans une université étrangère liée à Assas par une convention, sous réserve de remplir les conditions fixées par cette convention et dans la limite des places disponibles. Les notes obtenues dans l'université partenaire aux enseignements suivis lors d'une même année universitaire en application de la convention de coopération peuvent être validées par le jury d'examen en équivalence des unités d'enseignements du ou desdits semestres.

## Parcours Finance

### 2<sup>ème</sup> ANNÉE (60 ECTS)

#### Formation initiale et en apprentissage

Matières	Volume horaire CM (Heure)	Modalités d'évaluation	Barème	Coefficient
<b>SEMESTRE 1</b>				
<b>Bloc Fondamentaux de la finance</b>				
Finance d'entreprise approfondie	20	Ecrit ou oral ou <del>rapport</del> CC	20	1
Méthodes quantitatives en finance	20	Ecrit ou oral ou <del>rapport</del> CC	20	1
Fusion consolidation	20	Ecrit ou oral ou <del>rapport</del> CC	20	1
<b>Bloc Gestion des risques, contrôle et régulation</b>				
Gestion de portefeuille	20	Ecrit ou oral ou <del>rapport</del> CC	20	1
Risk Management (cours en anglais)	20	Ecrit ou oral ou <del>rapport</del> CC	20	1
Audit	20	Ecrit ou oral ou <del>rapport</del> CC	20	1
<b>Bloc Innovations financières et Fintechs</b>				
Economie de la blockchain	25	Ecrit ou oral ou <del>rapport</del> CC	20	1
The sustainable finance toll	15	Ecrit ou oral ou <del>rapport</del> CC	20	1
<b>Bloc Outils du financier</b>				
Anglais module 1	25	Ecrit ou oral ou <del>rapport</del> CC	20	1
Informatique (Python)	25	Ecrit ou oral ou <del>rapport</del> CC	20	1
Accompagnement professionnel	5	<del>Ecrit ou oral ou rapport</del> Non évalué	<del>20</del>	<del>1</del>



Gestion de projets	5	<del>Ecrit ou oral ou rapport</del> Non évalué	<del>20</del>	<del>1</del>
<b>SEMESTRE 2</b>				
<b>Bloc Fondamentaux de la finance</b>				
Financement de grands projets	20	Ecrit ou oral ou <del>rapport</del> CC	20	1
Séminaire Fusions-Acquisitions	10	Ecrit ou oral ou <del>rapport</del> CC	20	1
Séminaire Private Equity	10	Ecrit ou oral ou <del>rapport</del> CC	20	1
Séminaire valorisation et évaluation d'entreprises	10	Ecrit ou oral ou <del>rapport</del> CC	20	1
<b>Bloc Gestion des risques, contrôle et régulation</b>				
Régulation bancaire et financière	25	Ecrit ou oral ou <del>rapport</del> CC	20	1
Conformité	25	Ecrit ou oral ou <del>rapport</del> CC	20	1
<b>Bloc Innovations, systèmes d'information, Fintechs</b>				
Innovations in money and Central Banking	20	Ecrit ou oral ou <del>rapport</del> CC	20	1
IA in finance	20	Ecrit ou oral ou <del>rapport</del> CC	20	1
The sustainable finance toll	10	Ecrit ou oral ou <del>rapport</del> CC	20	1
<b>Bloc Outils du financier</b>				
Anglais module 2	15	Ecrit ou oral ou <del>rapport</del> CC	20	1
Fiscalité	20	Ecrit ou oral ou <del>rapport</del> CC	20	1
Accompagnement professionnel	5	<del>Ecrit ou oral ou rapport</del> Non évalué	<del>20</del>	<del>1</del>
Gestion de projets	5	<del>Ecrit ou oral ou</del>	<del>20</del>	<del>1</del>

		<del>r</del> apport-Non évalué		
Spécialisation (une spécialisation au choix)				
Spécialisation finance d'entreprise				
Séminaire contrôle de gestion	10	Ecrit ou oral ou <del>r</del> apport CC	20	1
Séminaire gestion de trésorerie	10	Ecrit ou oral ou <del>r</del> apport CC	20	1
Séminaire analyse financière et stratégique des entreprises	10	Ecrit ou oral ou <del>r</del> apport CC	20	1
Spécialisation finance de marché				
Séminaire ingénierie financière et structuration	10	Ecrit ou oral ou <del>r</del> apport CC	20	1
Séminaire : dérivés non-linéaires et risques exotiques	10	Ecrit ou oral ou <del>r</del> apport CC	20	1
Séminaire informatique approfondie appliquée à la finance de marché	10	Ecrit ou oral ou <del>r</del> apport CC	20	1
Apprentissage ou stage		Rapport et <del>s</del> outenance	20	1

### Règles spécifiques

La présence en cours est obligatoire sur la durée des études du Master. Au bout de deux absences non justifiées à une matière, l'étudiant sera sanctionné par la note 0 qui est éliminatoire.

Une note inférieure ou égale à 4/20 à un examen est éliminatoire. Si les étudiants sont absents, et peuvent le justifier par un certificat médical ou le certificat de participation à une compétition sportive de haut niveau pour le cas particulier des sportifs de haut niveau, un rattrapage pourra alors être exceptionnellement organisé avec l'enseignant concerné.

Si la note de stage est inférieure à la moyenne (10/20), l'étudiant doit rédiger un nouveau rapport suivi d'une nouvelle soutenance dans un délai fixé par le jury. Si la note au rapport sur le stage réalisé pendant l'année de Master 2 est inférieure à 7/20, l'étudiant ne valide pas son diplôme. Une note de 7/20 pourra en particulier être justifiée par le non-respect des délais fixés pour communiquer avec l'encadrant du stage de fin d'études, une mauvaise évaluation de la part de l'entreprise d'accueil, un mémoire professionnel de stage et une présentation qui ne respectent pas les consignes données aux étudiants dans la note de cadrage de ce travail diffusé avant le stage.

Les étudiants qui effectuent un stage long de 6 mois effectifs (924h maximum) qui dépasserait la fin de l'année universitaire doivent prendre une deuxième inscription, sur proposition d'un des responsables du master, pour terminer le stage et présenter le mémoire professionnel entre décembre et janvier. Le diplôme est délivré au titre de cette nouvelle année universitaire..

## Parcours Monnaie banque assurance

### 2<sup>ème</sup> ANNÉE (60 ECTS)

#### Formation en apprentissage

Matières	Volume horaire CM (Heure)	ECTS	Modalités d'évaluation	Barème	Coefficient
<b>Bloc 1</b>		<b>20</b>		<b>20</b>	<b>7</b>
Monetary policy implementation	21		CC, écrit ou oral	20	1
Théorie et pratique de l'intermédiation financière	21		CC, écrit ou oral	20	1
Risque et assurance	21		CC, écrit ou oral	20	1
Règlementation micro et macro-prudentielle	21		CC, écrit ou oral	20	1
Banking and financial stability	21		CC, écrit ou oral	20	1
Econométrie bancaire et financière	21		CC, écrit ou oral	20	1
Innovations du secteur monétaire et bancaire (FinTech)	21		CC, écrit ou oral	20	1
<b>Bloc 2</b>		<b>20</b>		<b>20</b>	<b>7</b>
Droit bancaire et financier	12		CC, écrit ou oral	20	1
Leadership et management	6		Non évalué		
Conformité bancaire (compliance)	24		CC, écrit ou oral	20	1
Analyse crédit - bancaire et obligataire	24		CC, écrit ou oral	20	1
Anglais économique et financier	30		CC, écrit ou oral	20	1
Informatique (Python/R)	24		CC, écrit ou oral	20	1
SQL	15		CC, écrit ou oral	20	1
<i><u>1 matière au choix :</u></i>					
C# et applications financières	15		CC, écrit ou oral	20	1
Langage VBA : application à l'assurance	15		CC, écrit ou oral	20	1
Options et Produits Dérivés	15		CC, écrit ou oral	20	1
<b>Bloc 3</b>		<b>20</b>		<b>20</b>	<b>12</b>
Financement ESG	15		CC, écrit ou oral	20	1

Produits d'assurance	15		CC, écrit ou oral	20	1
Informatique : projet tutoré (Python/R)	15		CC, écrit ou oral	20	1
<del>Data Mining (mutualisation)</del>	<del>20</del>	-	<del>CC, écrit ou oral</del>	<del>20</del>	<del>1</del>
Data visualization sous R	15		Ecrit, CC, projet rédigé ou toute combinaison de ces cas	20	1
Gestion financière	15		CC, écrit ou oral	20	1
Gestion d'actifs et des liquidités	8		CC, écrit ou oral	20	1
Anglais économique et financier (certification LinguaSkill)	20		CC, écrit ou oral	20	1
Préparation à la certification AMF	21		Non évalué		
Voyage d'études	14		Non évalué		
Méthodologie / Encadrement	10		Non évalué		
Mémoire d'alternance	30			20	5
Soutenance de mémoire	7		Non évalué		

### Règles spécifiques

La présence en cours est obligatoire pendant toute la durée des études du master. Au bout de deux absences non justifiées à une matière, l'étudiant sera sanctionné par la note 0/20 qui est éliminatoire.

Selon les matières, l'examen prend la forme d'un écrit, d'un oral ou d'un rapport. La note de 0/20 est éliminatoire. Si les étudiants sont absents, et peuvent le justifier par un certificat médical ou le certificat de participation à une compétition sportive de haut niveau pour le cas particulier des sportifs de haut niveau, un rattrapage pourra alors être exceptionnellement organisé avec l'enseignant concerné.

Pour les cours mutualisés, c'est le contrôle des connaissances défini dans le diplôme de rattachement qui est appliqué.

La décision du mode de validation est prise par le responsable du diplôme après avis du titulaire de l'enseignement. Elle est communiquée à l'administration et aux étudiants.

**Master Information, communication**  
**Parcours Global Journalism and Communication**

**2<sup>ème</sup> ANNEE**

**SEMESTRE 3 (coefficient 7 - 30 ECTS)**

**Unit 1 : In-depth learnings (coefficient 3 – 8 ECTS)**

3 matières obligatoires :

- International Newsroom
- Data journalism, AI and media
- ~~— AI and medias~~
- Brand and Event communication

Chaque matière se compose de 25h.

**Chaque** matière est évaluée par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

**Unit 2 : Practices (coefficient 2 – 10 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Workshops :
  - o Online video sharing and social media platforms (Youtube, Instagram etc.)
  - o Reporting in crisis and conflict situation

Chaque matière se compose de 40h.

**Chaque** matière est évaluée par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

**Unit 3 : Methodology, Science, Ecology (coefficient 2 – 12 ECTS)**

1 matière obligatoire :

- Global graduation project (75h) La matière est notée sur 20 (**coefficient 2**).

**SEMESTRE 4 (coefficient 16 - 30 ECTS)**

**Unit 4 : In-depth learnings (coefficient 3 –8 ECTS)**

3 matières obligatoires :

- Investigative Reporting
- Human rights
- Crisis, communication

Chaque matière se compose de 25h.

**Chaque** matière est évaluée par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

**Unit 5 : Practices (coefficient 5 –10 ECTS)**

5 matières obligatoires :

- Workshops
  - o Business project
  - o Job market preparation

- Multimedia:
  - Video Storytelling
  - Audio storytelling
  - Photojournalism

Chaque matière se compose de 20h.

**Chaque** matière est évaluée par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

### **Unit 6 : Methodology (coefficient 2 – 12 ECTS)**

1 matière obligatoire :

- Global graduation project

La matière est notée sur 20 (coefficient 2).

### **Rapport de projet annuel (stage ; apprentissage...) (coefficient 6)**

Noté sur 20 (coefficient 6).

### **Règles spécifiques**

## Parcours Médias, cultures et sociétés

### **1<sup>ère</sup> ANNEE**

#### **SEMESTRE 1 (coefficient 16 - 30 ECTS)**

##### **Module 1 : Enseignements fondamentaux (coefficient 10 - 12 ECTS)**

5 matières obligatoires :

- Cultural studies
- Genre et médias
- Mondialisation des contenus médiatiques
- Opinion publique et environnement
- Pragmatique des images

Chaque matière se compose de 24h.

Chaque matière est évaluée par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2).

##### **Module 2 : Enseignements professionnels (coefficient 4 - 8 ECTS)**

4 matières obligatoires :

- Atelier d'écriture : écrire pour les médias (20h)
- Conférence de parcours (10h)
- Atelier graphisme (20h)
- TD en anglais obligatoire (18h)

Chaque matière est évaluée par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

##### **Module 3 : Enseignement méthodologique (coefficient 2 - 10 ECTS)**

- Séminaire méthodologique : analyse des récits médiatiques : textes et images (22h) Le

séminaire est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 2).

#### **SEMESTRE 2 (coefficient 21 - 30 ECTS)**

##### **Module 4 - Enseignements approfondis (coefficient 10 - 12 ECTS)**

5 matières obligatoires :

- Communication politique
- Discours et récits médiatiques
- Journalisme et problèmes publics
- Logiques d'acteurs et modèles d'affaires
- Sociétés et numérique

Chaque matière se compose de 24h.

Chaque matière est évaluée par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2).

##### **Module 5 - Enseignements spécialisés (coefficient 3 - 4 ECTS)**

3 matières obligatoires :

- Conférence de parcours (10h)

- Atelier de création documentaire sonore (20h)
- TD en anglais obligatoire (18h)

Chaque matière est évaluée par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1)

### **Module 6 : Enseignement méthodologique (coefficient 8 - 14 ECTS)**

- Séminaire méthodologique : Analyse des récits médiatiques : textes et images (22h)
- Mémoire de recherche

Le séminaire est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 2). Le mémoire de recherche est noté sur 20 (coefficient 6).

### **Règles spécifiques**

La scolarité au 1er ou au 2ème semestre peut être effectuée à l'étranger dans le cadre des programmes d'échanges proposés par l'Université Paris-Panthéon-Assas.

L'obtention d'un zéro au mémoire de recherche entraîne l'ajournement.



## **Parcours Médias, publics et cultures numériques**

### **Parcours filière professionnelle en stage durant au moins 3 mois au sein d'une entreprise**

#### **Module 1 : Pratiques des publics et réseaux sociaux (coefficient 3 – 8 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Pratiques des médias numériques (25h)
- Atelier pratique : réseaux sociaux (15h)

La matière « Pratiques des médias numériques » est évaluée par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 2). L'atelier pratique est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

#### **Module 2 : Approche quantitative des audiences (coefficient 5 – 10 ECTS)**

3 matières obligatoires :

- Initiation aux statistiques et à la fouille de données (20h)
- **Mesures de l'opinion et des publics** (20h)
- Atelier pratique : programmation audiovisuelle (20h)

Chaque matière est évaluée par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 2), à l'exception de l'atelier pratique qui est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

#### **Module 3 : Approche qualitative des publics (coefficient 5 – 10 ECTS)**

2 matières obligatoires :

- Techniques qualitatives d'enquête (25h)
- Atelier pratique : mener l'enquête (20h)

La matière « Techniques qualitatives d'enquête » est évaluée par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 3). L'atelier pratique est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 2).

#### **Module 4 : Fabrique des publics (coefficient 5 – 10 ECTS)**

3 matières obligatoires :

- Analyse sémiotique des publics (25h)
- Production audiovisuelle (25h)
- Atelier de production audiovisuelle (15h)

Chaque matière est évaluée par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 2), à l'exception de l'atelier qui est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

#### **Module 5 : Environnement numérique (coefficient 5 – 10 ECTS)**

3 matières obligatoires :

- Économie du numérique (20h)

- ~~— Web marketing (20h)~~
- Production, distribution et réception de la fiction (20h)
- Atelier pratique : propriété intellectuelle et environnement numérique (20h)

Chaque matière est évaluée par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 2), à l'exception de l'atelier pratique qui est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

### **Module 6 : Enseignements méthodologiques (coefficient 8 – 12 ECTS)**

- Séminaire Les publics des médias (50 h – 5 ECTS)
- Mémoire professionnel et soutenance (5 ECTS)
- Cours d'anglais spécialisé (25h – 2 ECTS)
- Tutorat (50h)
- Voyage d'études (40h)
- Séminaire d'emploi (10h)

Le séminaire est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 3).

Le mémoire **et sa soutenance sont** notés sur 20 (coefficient 4). Une note égale à 0/20 au mémoire **professionnel** entraîne l'ajournement.

La matière « Cours d'anglais spécialisé » est évaluée par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

Les matières « Tutorat », « Voyage d'études » et « Séminaire d'emploi » ne sont pas évaluées.

### **Règles spécifiques**

La scolarité au 1er ou au 2ème semestre peut être effectuée à l'étranger dans le cadre des programmes d'échanges proposés par l'Université Paris-Panthéon-Assas.

Le mémoire de recherche est réalisé au sein du module 4, est soutenu devant un jury composé d'enseignants de l'IFP. Le mémoire de recherche doit comporter au moins 80 pages dactylographiées de 1 800 signes, annexes non comprises.

Les étudiants peuvent poursuivre leurs études en thèse, au sein de l'école doctorale (ED 455 : EGIC) à laquelle le Master est rattaché.

Le stage est conseillé mais non obligatoire. Il est conventionné par l'Université. Sous réserve de la présentation d'une attestation de l'employeur décrivant le stage (au minimum de 4 semaines) et d'une synthèse par le stagiaire de la nature des missions accomplies, le jury du Master peut accorder des points sur la moyenne générale. Le stage est donc pleinement pris en compte dans l'évaluation des étudiants.

Le redoublement n'est pas autorisé en deuxième année.

## **Parcours ENvironnement, Organisations et Communication (ENOC)**

### **1<sup>ère</sup> ANNÉE**

Matières	Volume horaire CM	Volume horaire TD	ECTS	Modalités d'évaluation	Barème	Coefficient
<b>Semestre 1</b>			<b>30</b>		<b>20</b>	<b>1</b>
<b>Module 1 : Enseignements fondamentaux</b>			<b>12</b>		<b>20</b>	<b>6</b>
Opinion publique et environnement	24h		4	Écrit de 3h	20	<b>2</b>
Écologie et désinformation	22h			Écrit	20	2
<b>Dérèglements Changements</b> climatiques dans l'anthropocène	22h			Écrit	20	2
<b>Module 2 : Enseignements professionnels</b>			<b>12</b>		<b>20</b>	<b>6</b>
Marketing et communication	36h			<del>CC</del> Écrit	20	2
Fact checking	20h			CC	20	1
Politiques publiques de l'environnement	24h			CC	20	2
Conférence de parcours	10h			CC	20	1
<b>Module 3 : Enseignements méthodologiques</b>			<b>6</b>			<b>3</b>
Séminaire méthodologique : Environnement et communication	20h			CC	20	2
Anglais		18h		CC	20	1
<b>Semestre 2</b>			<b>30</b>		<b>20</b>	<b>1</b>
<b>Module 4 : Enseignements fondamentaux</b>			<b>12</b>		<b>20</b>	<b>8</b>
Journalisme et problèmes publics	24h			Écrit de 3h	20	<b>2</b>
<del>Communication politique</del> <b>Société et numérique</b>	24h			Écrit de 3h	20	<b>2</b>
Discours et récits médiatiques	24h			Écrit de 3h	20	<b>2</b>
Droit de l'environnement	36h			<del>CC</del> Écrit	20	2
<b>Module 5 : Enseignements professionnels</b>			<b>6</b>		<b>20</b>	<b>4</b>
Atelier : Stratégie de communication environnementale dans les organisations		15h		CC	20	<b>1</b>
Environnement et technologies numériques	15h			CC	20	<b>1</b>
Atelier : infographie et écritures pour le web		15h		CC	20	<b>1</b>
Conférence de parcours	7h			CC	20	1
<b>Module 6 : Enseignements méthodologiques</b>			<b>12</b>		<b>20</b>	<b>10</b>
Séminaire méthodologique : environnement et communication	20h			CC	20	2
Anglais		18h		CC	20	1
Mémoire de recherche				Mémoire	20	<b>7</b>

### **Règles spécifiques**

L'obtention d'un zéro au mémoire de recherche entraîne l'ajournement.

**2<sup>ème</sup> ANNÉE**

**Formation en apprentissage**

Matières	Volume horaire CM	ECTS	Modalités d'évaluation	Barème	Coefficient
Module 1 : L'environnement dans l'espace public		10		20	10
<del>Discours médiatiques sur l'environnement</del> Séminaire méthodologique : environnement et communication	20h		Écrit, oral ou CC	20	2
Panorama des médias spécialisés sur l'environnement	12h		Écrit, oral ou CC	20	2
Atelier : Panorama des médias spécialisés sur l'environnement et veille informationnelle	12h		Écrit, oral ou CC	20	2
Études de cas de controverses environnementales	30h		Écrit, oral ou CC	20	2
Environnement et santé globale	20h		Écrit, oral ou CC	20	2
Module 2 : Expertise environnementale		10		20	8
<del>Menaces sur la biodiversité</del> Biodiversité et communication	20h		Écrit, oral ou CC	20	2
Climat et transition énergétique : approche économique	20h		Écrit, oral ou CC	20	2
Défis socio-économiques de la sobriété	20h		Écrit, oral ou CC	20	2
Atelier : étude de cas de bilan environnemental et de bilan CSRD	20h		Écrit, oral ou CC	20	2
Module 3 : Pédagogie de l'environnement		10		20	6
Atelier : Productions audiovisuelles et numériques	24h		Écrit, oral ou CC	20	2
Communication persuasive sur l'environnement	20h		Écrit, oral ou CC	20	2
Atelier professionnel de parcours : <del>Médiatisation de l'environnement</del> Gestion de projet	24h		Écrit, oral ou CC	20	2
Module 4 : Agir face au dérèglement climatique		10		20	5
Adaptations au changement climatique	20h		Écrit, oral ou CC	20	2
Sociologie des mobilisations environnementales	20h		Écrit, oral ou CC	20	2
Crisis, communication	25h		CC	20	1
Module 5 : Projets professionnels et insertion		20		20	10

Projets & Master class	54h		Écrit, oral ou CC	20	2
Séminaire méthodologique : environnement et communication	20h	5	Écrit, oral ou CC	20	2
Voyage d'étude optionnel	30h		Non évalué		
Encadrement de l'apprentissage	50h		Non évalué		
Anglais	15h		CC	20	2
Mémoire		15	Mémoire	20	4

### **Règles spécifiques**

L'obtention d'un zéro au mémoire de recherche entraîne l'ajournement.

# MASTER ENTREPRENEURIAT ET MANAGEMENT DE PROJET

## Parcours management stratégique et entrepreneuriat

### 1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE

Matières	Volume horaire CM	Volume horaire TD	ECTS	Modalités d'évaluation	Barème	Coefficient
<b>SEMESTRE 1</b>			<b>30</b>			
<b>UEF1</b>			<b>20</b>		<b>20</b>	<b>9</b>
Séminaire d'intégration : Jeu de stratégie d'entreprise		<del>15h</del> 20h	2			
Stratégie : outils d'analyse	30h	15h	6	CM : Ecrit 4h TD : CC	20 20	2 1
Études et recherche en gestion - analyse des données	36h	15h	6	CM : Ecrit 3h TD : CC	20 20	2 1
Contrôle de gestion et finance d'entreprise	36h	15h	6	CM : Ecrit 3h TD : CC	20 20	2 1
<b>UEC1</b>			<b>10</b>		<b>20</b>	<b>7</b>
Action managériale	30h		3	<del>Oral ou écrit</del> CC : Ecrit, oral, projet, ou toute combinaison de ces cas	20	2
Droit de l'entreprise	30h		3	<del>Oral ou écrit</del> CC : Ecrit, oral, projet, ou toute combinaison de ces cas	20	2
Management et Développement Durable	18h		2	<del>Oral ou écrit</del> CC : Ecrit, oral, projet, ou toute combinaison de ces cas	20	2
<del>Anglais</del>	-	<del>18h</del>	<del>2</del>	<del>Contrôle continu</del>	<del>20</del>	<del>1</del>
<del>Rencontres du Largepa : Gestion &amp; Société</del>	<del>10h</del>		<del>2</del>	<del>Non évalué</del>		
<b>SEMESTRE 2</b>			<b>30</b>		<b>20</b>	
<b>UEF2</b>			<b>20</b>		<b>20</b>	<b>8</b>

Stratégie II - Grandes orientations stratégiques et entrepreneuriat	36h	15h	7	CM : Ecrit 4h TD : CC	20 20	2 1
Conseil en soutenabilité	18h		<del>4</del> 3	Oral ou écrit	20	2
Stratégie financière et finance de marché	36h		6	Oral ou écrit	20	2
<del>Projet collectif recherche en gestion (PCRG)</del>	-	<del>15h</del>	<del>3</del>	<del>Contrôle continu</del>	<del>20</del>	<del>1</del>
Fiscalité de l'Entreprise	24h		4	Oral ou écrit	20	2
<b>UEC2</b>			<b>10</b>		<b>20</b>	<b>7</b>
<del>Fiscalité de l'Entreprise</del>	<del>36h</del>	-	<del>4</del>	<del>Oral ou écrit</del>	<del>20</del>	<del>2</del>
Projet entrepreneurial (nouveau)		15h	1	CC	20	1
Insertion professionnelle en entrepreneuriat		15h	2	CC	20	1
Enjeux stratégique et géopolitique contemporain (NOUVEAU)	12h		2	CC	20	1
Comportement entrepreneurial responsable	18h		2	Oral ou écrit	20	2
Management de projet et création de valeur	18h		2	Oral ou écrit	20	2
Anglais		18h	2	Contrôle continu	20	1

### Règles spécifiques

**2<sup>ème</sup> ANNÉE**

Matières	Volume horaire CM	ECTS	Modalités d'évaluation	Barème	Coefficient
<b>Module 1 : Management stratégique et conseil</b>		<b>15</b>		<b>20</b>	<b>10</b>
Diagnostic, décision et conseil	24h		Ecrit	20	20
Master Class en diagnostic stratégique	12h		Oral	20	10
Droit des fusions-acquisitions, alliances	12h		Oral	20	10
Prospective stratégique et missions de conseil (Master class)	24h		Ecrit	20	20
Management, digitalisation et intelligence artificielle	24h		Ecrit	20	20
Management des RH et transformations organisationnelles	24h		Ecrit	20	20
<b>Module 2 : Entrepreneuriat et innovation</b>		<b>15</b>		<b>20</b>	<b>10</b>
Création et reprise d'entreprise	24h		Contrôle continu	20	20
Innovation, transition environnementale et protection juridique	24h		Contrôle continu	20	20
Méthodes d'incubation et d'accélération de start-up	24h		Contrôle continu	20	20
Marketing entrepreneurial	24h		Contrôle continu	20	20
Aspects juridiques de la création et reprise d'entreprise	24h		Contrôle continu	20	20
<b>Module 3 : Stratégie financière et développement international</b>		<b>15</b>		<b>20</b>	<b>10</b>
Stratégie financière internationale	<del>24h</del> 18h		Ecrit	20	20
Management interculturel et RSE	12h		Oral	20	10
Stratégies de fusions-acquisitions-alliances à l'international	12h		Oral	20	10
Analyse financière et évaluation d'entreprise	24h		Ecrit	20	20
Ingénierie financière	24h		Contrôle continu	20	20
Anglais du management international	24h		Oral	20	20
<b>Module 4 : Méthodologie et expérience professionnelle</b>		<b>15</b>		<b>20</b>	<b>10</b>
Méthodologie de recherche appliquée	<del>24h</del> 12h		Contrôle continu	20	20
<b>Masterclass en entrepreneuriat (Nouveau)</b>	12h		<b>Non évalué</b>		
Jeu d'entreprise récapitulatif	16h		Non évalué		
Stage de management opérationnel - Séminaire SCYFCO : Certificat France	36h		Non évalué		



Compétence RS 6058 : "Manager et coopérer en situation complexe"					
Mémoire avec soutenance devant jury : Tuteur pédagogique et maître d'apprentissage			Mémoire et soutenance	20	80

**Règles spécifiques**

# Master Gestion de Production, Logistique, Achat

## Parcours Management de projets logistiques

### 1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE

Matières	Volume horaire CM	Volume horaire TD	ECTS	Modalités d'évaluation	Barème	Coefficient
<b>SEMESTRE 1</b>			<b>30</b>			
UEF1			21			1
Stratégie : outils d'analyse	30h	15h	6	CM : Ecrit 4h TD : CC	20 20	2 1
Contrôle de gestion et finance d'entreprise	36h	15h	6	CM : Ecrit 3h TD : CC	20 20	2 1
Études et recherche en gestion (analyse des données)	36h	15h	5	CM : Ecrit 3h TD : CC	20 20	2 1
Fondement du Supply Chain Management	20h	15h	4	CM : Ecrit 3h TD : CC	20 20	2 1
UEC1			9			1
Action managériale	30h		4	<del>Ecrit 3h</del> Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Droit de l'entreprise	30h		<del>2</del> 3	<del>Ecrit 3h</del> Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Management et Développement Durable	18h		2	<del>Oral</del> Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Rencontres du Largepa : Gestion & Société	10h			Non évalué		
Anglais des affaires	-	18h	1	CC	20	1
<b>SEMESTRE 2</b>			<b>30</b>			
UEF2			20			1
Digital logistics	20h		3	CC	20	2
Project Management	20h		3	CC	20	2
Supply Chain Management	20h		3	CC	20	2

Relation B2B et Achat	30h		4	Oral ou écrit	20	2
Projet Collectif Recherche	20h		7	CC	20	2
UEC2			10			1
Supply Chain Costing	22h30		3	CC	20	2
Audit logistique	22h30		3	CC	20	2
VBA pour la logistique	20h		3	CC	20	2
Learning experience	22h	12,5h	1	CC	20	2

### Règles spécifiques

**Parcours Supply chain management**  
**Parcours Achat industriel responsable**  
**Parcours Contrôle de gestion industriel**  
**Parcours Marketing industriel et communication**  
**Parcours Lean Management**  
**Parcours Digital Supply Chain Management (Efrei)**

### 1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE

### Règles spécifiques

Une note supérieure à 10/20 en Projet Collectif de Recherche est nécessaire pour valider le Master 1.

# MASTER GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

## Parcours Commun

Parcours Gestion des ressources humaines et relations du travail  
 Parcours Gestion des ressources humaines internationales  
 Parcours Gestion des ressources humaines et management public

### 1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE

Matières	Volume horaire CM	Volume horaire TD	ECTS	Modalités d'évaluation	Barème	Coefficient
SEMESTRE 1			32			
UEF1			22		20	12
Séminaire d'intégration S1		15h		Non évalué		
Stratégie : outils d'analyse	<del>36h</del> 30h	15h	6	CM : Ecrit 4h TD : CC	20 20	2 1
Contrôle de gestion et finance d'entreprise	36h	15h	6	CM : Ecrit 3h TD : CC	20 20	2 1
Études et recherche en gestion (analyse des données)	36h	15h	6	CM : Ecrit 3h TD : CC	20 20	2 1
<i>Une conférence au choix :</i>						
Conférences de spécialité - Parcours RT	15h	<del>20h</del>	4	<del>CM : Ecrit 3h</del> <del>TD : CC</del> Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20 <del>20</del>	<del>2</del> <del>1</del> 3
Conférences de spécialité - Parcours IHRM	15h	<del>20h</del>	4	<del>CM : Ecrit 3h</del> <del>TD : CC</del> Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20 <del>20</del>	<del>2</del> <del>1</del> 3
Conférences de spécialité - Parcours MAP	15h	<del>20h</del>	4	<del>CM : Ecrit 3h</del> <del>TD : CC</del> Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20 <del>20</del>	<del>2</del> <del>1</del> 3
UEC1			<del>10</del> 8		20	7
Action Managériale	30h		3	<del>Oral</del>	20	2

				Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas		
<del>Anglais pour la gestion et le man</del>	-	<del>18h</del>	<del>2</del>	CC	<del>20</del>	<del>1</del>
Droit de l'entreprise	30h		3	<del>Oral</del> Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Management et développement durable	18h		2	<del>Oral</del> Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Rencontre du LARGEPA : Gestion & Société	10h			Non évalué		
SEMESTRE 2			28			
UEF2			<del>14</del> 15		20	12
Séminaire d'intégration 2		15h		Non évalué		
Stratégies et politiques de GRH	18h	10h30	3	CM : Ecrit 4h TD : CC	20 20	2 1
Outils et pratiques de GRH	18h	10h30	3	CM : Ecrit 3h TD : CC	20 20	2 1
Santé, environnement et responsabilité sociale de la DRH	36h	12h	<del>4</del> 5	CM : Ecrit <del>3h</del> , oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas TD : CC	20 20	2 1
Digital, intelligence artificielle et innovation RH	18h	12h	4	CM : Ecrit 3h TD : CC	20 20	2 1
UEC2			14		20	5
Droit et relations du travail en France et à l'international	36h		5	CC	20	2
GRH et Management Public	18h		3	Oral	20	1
GRH internationales	18h		3	Oral	20	1
Projet collectif de recherche en GRH / GRHi / GRH MP	10h	<del>15h</del> 20h	<del>3</del> 4	CC	20	1
<i>Une conférence au choix :</i>						
Conférences de spécialité - Parcours RT		20h		Non évalué		

Conférences de spécialité - Parcours IHRM		8h		Non évalué		
Conférences de spécialité - Parcours MAP		8h		Non évalué		

### Règles spécifiques

## Parcours Gestion des ressources humaines et relations du travail

**2<sup>ème</sup> ANNÉE**

### Formation initiale en apprentissage

Matières	Volume horaire CM	Volume horaire TD	ECTS	Modalités d'évaluation	Barème	Coefficient
<b>Module 1 : Développer la vision de l'entreprise</b>	<b>198h</b>		<b>25</b>		<b>20</b>	<b>25</b>
<b>Stratégie, organisations, individus</b>						
Stratégie et RH	12h		<del>1</del> 2	<del>Grand oral</del> Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Théories des organisations	12h		<del>3</del> 2	<del>Ecrit</del> Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Comportements organisationnels	12h		2	<del>Ecrit</del> Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
<b>Droit des relations individuelles et collectives au travail</b>				-		
Rapports individuels de travail approfondis dans l'organisation privée	42h		6	<del>Ecrit</del> CC Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20 20	4 2
Cadre juridique du dialogue social : IRP, CSE négociation et accords d'entreprise	24h		5	<del>Ecrit</del> CC Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20 20	4 2
<i>1 matière au choix :</i>						
Droit du travail comparé	12h		1	CC Ecrit, oral, projet, CC ou	20	2

				toute combinaison de ces cas		
Droit du travail international	12h		1	€€ Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
<b>Domaines et fonctions stratégiques RH</b>				-		
Relations sociales en France et à l'étranger	12h		1	€€ Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Négociation	12h		1	€€ Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Attraction, recrutement, développement et fidélisation des talents	12h		1	€€ Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Mobilités et carrières	12h		1	€€ Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Formation et développement des compétences	12h		1	€€ Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Politiques de rémunération (Compensation & Benefits, motivation et performance)	12h		1	€€ Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
<i>1 matière au choix :</i>				-		
Contrôle, finance et compliance pour RH	12h		1	€€	20	2



				Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas		
Leadership et accompagnement des managers et des dirigeants	12h		1	€€ Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
<b>Module 2 : Enjeux de société et transformations RH</b>	<b>132h</b>		<b>11</b>	-	<b>20</b>	<b>11</b>
<b>Approches interdisciplinaires des transformations RH</b>				-		
Management numérique et éthique en GRH	12h		1	Oral Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	1
Santé au travail	12h		1	€€ Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	1
Changement climatique, érosion de la biodiversité et choix professionnels	12h		1	€€ Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	1
<b>Stratégies de transformations RH</b>				-		
RSE, diversité, inclusion, Introduction aux études critiques en management	12h		1	€€ Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	1
Données RH, intelligence artificielle et SIRH, <i>perspective instrumentale</i>	12h		1	€€ Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	1
Réputation, marque employeur, communication de crise	12h		1	€€ Ecrit, oral, projet, CC ou toute	20	1

				combinaison de ces cas		
Médiation, gestion des conflits	12h		1	€€ Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	1
<b>Enjeux juridiques des transformations RH</b>				-		
Droit de la santé et de la sécurité au travail	12h		1	€€ Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	1
Droit du numérique et des données personnelles	12h		1	€€ Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	1
<i>Deux matières au choix :</i>				-		
Management interculturel et international des RH	12h		1	€€ Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	1
HR Techs et innovation RH, <i>perspective critique</i>	12h		1	€€ Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	1
Projets et changements organisationnels	12h		1	€€ Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	1
Analyse de données quantitatives <i>et programmation sous R</i>	12h		1	€€ Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	1
<b>Module 3 - Développer ses potentiels</b>	<b>110h</b>	<b>12h</b>	<b>24</b>	-	<b>20</b>	<b>24</b>
Méthodes de créativité et d'innovation	12h		1	€€	20	2

				Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas		
Conférences	24h			Non évalué		
Séminaire d'intégration M2	7h			Non évalué		
Cas pratiques de synthèses	7h			Non évalué		
Méthodologie de la recherche, littérature, collecte et analyse de données	24h	12h	3 4	Ecrit Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Clinique RH, pilotage opérationnel, coaching, mentorat	36h			Non évalué		
Mémoire de fin d'études et soutenance			18	Mémoire Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	5 16
Mémoire de groupe (uniquement pour la formule Executive)			1	Mémoire	20	5 4
Mémoire d'étonnement (uniquement pour la formule FI)			1	Mémoire Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	5 1

### Règles spécifiques

~~Chaque cours relevant des modules 1 et 2 donnera lieu à un examen qui fera l'objet d'une évaluation des connaissances acquises sur la base des ILOs annoncés au début du cours.~~

~~La présence à l'ensemble des cours est obligatoire, toute absence ou retard qui n'est pas dûment attesté entraîne l'interdiction de se présenter à l'ensemble des épreuves d'admissibilité et d'admission.~~

La présence à l'ensemble des cours est obligatoire : toute absence ou retard injustifié peut entraîner la défaillance de l'étudiant à l'épreuve correspondant à la matière pour laquelle il a été absent sans justificatif valable. (La liste des justificatifs considérés comme valables est définie par le CFA, en référence aux dispositions applicables au contrat d'apprentissage et au statut de salarié de l'apprenti).

Afin de favoriser la qualité pédagogique, les cours sont dans la mesure du possible tous assurés en effectif inférieur à 30

La participation de l'étudiant aux enseignements et travaux de groupes est prise en compte dans les notes qui lui sont attribuées.

Entraîne l'ajournement par le jury :

- toute absence injustifiée à une épreuve ;
- **une note de méthodologie de la recherche, littérature, collecte & analyse des données inférieure à 8/20 ;**
- une note de mémoire inférieure à 10/20.

Le redoublement n'est pas autorisé en seconde année.

## Parcours Gestion des ressources humaines internationales

**2<sup>ème</sup> ANNÉE**

### Formation initiale en apprentissage

Matière	Volume horaire CM	ECTS	Modalités d'évaluation	Barème	Coefficient
Module 1 : L'environnement des entreprises et des RH / The Business Context of HR	60h	<del>10</del> 8			<del>10</del> 8
<del>Le nouvel environnement des affaires / The New Environment of Business</del> L'environnement des ressources humaines / The HR environnement	12h	<del>2</del>	<del>CC</del>	<del>20</del>	<del>2</del>
Le DRH comme partenaire stratégique de l'entreprise / The HRD as a Strategic Business Partner	12h	2	CC	20	2
La gestion des ressources humaines dans un environnement international et multiculturel / The Context of IHRM and Intercultural Issues	12h	2	<del>Oral</del> Ecrit	20	2
Eléments de comptabilité et de finance pour professionnels des ressources humaines / Accounting and Financial Tools for HR	12h	2	Ecrit	20	2
La gestion des ressources humaines dans le contexte des fusions et acquisitions / HR in Mergers and Acquisitions	12h	2	Ecrit	20	2
Module 2 : Design et développement des organisations / Organizational Design & D Development	24h	2			2
Analyse de cas d'entreprises sur site / On-Site Learning Expeditions	12h		Non évalué		
Théorie des organisations : de la théorie à la pratique / Organizational Design : from Theory to Practice	12h	2	<del>Oral</del> Ecrit	20	2
Module 3 : Sourcing & Planification des Talents / Resourcing & Talent Planning	36h	6			6
Stratégie marketing pour les RH / Employer Branding	12h	2	CC	20	2
Recrutement / Talent Acquisition	12h	2	CC	20	2
Gestion des compétences et mesure de la performance / Competencies Management and Performance Appraisal	12h	2	CC	20	2
Module 4 : Apprentissage & développement / Learning & Development	36h	4			4
Développement des talents & gestion de carrière / Talent and Career Development	12h	2	CC	20	2

Gestion des connaissances et apprentissage organisationnel / Management Organizational Knowledge and Learning	12h	2	CC	20	2
Coaching	12h		Non évalué		
Module 5 : Engagement des collaborateurs / Employee Engagement	36h	6			6
Comportement organisationnel : théorie et pratique / Organizational Behavior : Theory and Practice	12h	2	CC	20	2
Leadership et management d'équipes / Leadership and Team Management	12h	2	CC	20	2
Gestion des rémunérations / Compensation and Benefits	12h	2	CC	20	2
Module 6 : Les outils RH / HR in a Digital Environment	36h	2			2
ERPS et management de l'information / ERPS and Information Management	12h		Non évalué		
Outils numériques et transformation digitale / Managing Digital Transformation & HR Tech Tools	12h	2	CC	20	2
Statistiques et analyse de données appliquées aux RH / Statistics and Data Analysis for HR	12h		Non évalué		
Excel pour les ressources humaines / Excel for HR	12h		Non évalué		
Module 7 : Cadre legal et relations sociales / legal context & employee relations		12			10
Droit du travail en France et en Europe / French and European Labor Law	36h	4	Ecrit	20	4
Théorie de la négociation - gestion de crise et des conflits sociaux / Negotiation Theory - Crisis Management and Social Conflicts	12h	2	CC	20	± 2
Politiques de diversité et d'inclusion / Diversity & Inclusion	12h	2	CC	20	± 2
Relations sociales en Europe / Industrial Relations in Europe	12h	2	CC	20	2
Management de la conformité / Compliance Management	12h		Non évalué		
Management durable et politiques de diversité / Ethics, Sustainability, Responsibility	12h	2	CC	20	2
Module 8 : Introduction aux méthodes de recherche et à la littérature académique RH / Introduction to HR Research Methods and Literature	36h	8			8
Introduction aux méthodes de recherche qualitatives et quantitatives / Introducing Qualitative and Quantitative Research Methods	12h		Non évalué		
Revue de la littérature académique et dissertation de groupe / Academic Literature Review Seminar (ALRS) and Group Dissertation	12h	8	Mémoire + oral	20	8

Méthodes de recherche appliquées aux mémoires individuels / Research Methods Applied to the Individual Dissertation	12h		Non évalué		
Module 9 : Prospective RH / HR as a game changer	60h				
Conférences d'experts internationaux et de professeurs invités sur les pratiques internationales du travail -/ Lectures by Experts, Visiting Professors and International Specialists	24h		Non évalué		
RH de Demain / Future of Work	<del>24h</del> 16h		Non évalué		
Méthodes de créativité et innovations RH / Methods of Creativity and HR Innovation	12h		Non évalué		
Module 10 : <del>Developpement de competences/</del> <del>Self-Development Skills</del> Developpement personnel et professionnel / Personal and professional development	84h				
De la théorie a la pratique RH : la conception d'un grand professionnel RH / Comparing HR Theories to HR Practices : the eye of HR leading professionals	48h		Non évalué		
<del>Séminaire d'intégration et de clôture–</del> <del>Introduction &amp; Closing seminar</del> Developpement des soft skills/Soft skills development	12h		Non évalué		
Autoévaluation des compétences / HR Compass	12h		Non évalué		
Gestion de carrière / Career Building	12h		Non évalué		
<del>Atelier de mise en situation/Role play workshop</del>	<del>8h</del>	<del>2</del>	<del>CC</del>	<del>20</del>	<del>2</del>
Dissertation individuelle / Individual Dissertation		10	Mémoire et oral	20	10

### Règles spécifiques

La présence à l'ensemble des cours et enseignements dirigés est obligatoire.

Toute absence ou tout retard, qui ne sera pas dûment attesté uniquement par un cas de force majeure, entraîne l'interdiction de se présenter à l'ensemble des épreuves d'admission. La participation de l'étudiant aux enseignements et travaux de groupes est prise en compte dans les notes qui lui seront attribuées.

Entraîne l'ajournement par le jury :

- toute absence injustifiée à une épreuve ;
- une note de mémoire inférieure à 10/20.

Le redoublement n'est pas autorisé en seconde année.

## Parcours Gestion des ressources humaines et management public

**2<sup>ème</sup> ANNÉE**

### Formation initiale en apprentissage

Matières	Volume horaire CM	ECTS	Modalités d'évaluation	Barème	Coefficient
Module 1 : Agir en environnement public	48h	4			4
Réforme de l'Etat et gestion de la transformation publique	12h	1	Non évalué Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	1
Performance publique et modernisation de l'administration	12h	<del>2</del> 1	Ecrit de 2h	20	<del>2</del> 1
Veille sur les expériences étrangères de modernisation des ressources humaines dans le secteur public	12h	<del>2</del> 1	Ecrit de 2h	20	<del>2</del> 1
Evaluation de l'action publique et management public	12h	1	Non évalué Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	1
Module 2 : Construire et conduire des politiques de GRH dans le secteur public	48h	8			8
Politique de l'emploi public et politique budgétaire	12h	2	Ecrit de 2h	20	2
Stratégie et politique de ressource humaine dans le secteur public	12h	4	Grand oral	20	4
Gestion publique, valeurs et identités professionnelles	12h		Non évalué		
Stratégies de recrutement et de formation dans le secteur public	12h	2	Ecrit de 2h	20	2
Module 3 : Gérer le personnel dans le cadre du droit de la fonction publique	60h	10			10
Gestion statutaire et administration du personnel	24h	4	Ecrit de 4h		4
Déontologie et responsabilité des agents publics	12h	2	Ecrit de 2h	20	2
Relations professionnelles et conduite du dialogue social dans le secteur public	12h	2	Note de réflexion Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2



Rémunération et politique salariale dans le secteur public	12h	2	Ecrit de 2h	20	2
Module 4 : Manager des organisations publiques	60h	4			4
Méthodes de diagnostic organisationnel	24h	4	Mémoire		4
Leadership, éthique et autorité	12h		Non évalué		
Organisation du travail, santé et sécurité au travail dans le secteur public	12h		Non évalué		
Organisation de la fonction ressource humaine	12h		Non évalué		
Module 5 : Développer le potentiel humain dans le secteur public	60h	8			8
Gestion des compétences dans le secteur public	12h	2	<del>Ecrit de 2h</del> Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Gestion des parcours professionnels et politique de mobilité	12h	2	Ecrit de 2h	20	2
Appréciation et reconnaissance des agents publics	12h	2	Ecrit de 2h	20	2
Attraction, fidélisation et marketing RH dans le service public	12h	2	Ecrit de 2h	20	2
Gestion des connaissances et de l'apprentissage organisationnel	12h		Non évalué		
Module 6 : Maîtriser les techniques et technologies de la GRH	60h	6			6
Gestion des données RH	12h		Non évalué		
Nouvelles réalités numériques en gestion des ressources humaines : système d'information et technologies digitales	12h	4	Note de prospective		4
Contrôle de gestion sociale	12h	2	Ecrit de 2h	20	2
Gestion des conflits, négociation et médiation	12h		Non évalué		
Diversité, égalité des chances et inclusion	6h		Non évalué		
GRH et gestion de crises	6h		Non évalué		
Module 7 : Pratiquer la GRH en univers public	66h	20			20
Innovation publique et techniques de créativité	12h		Non évalué		
Coaching et techniques de co-développement	6h		Non évalué		
Fabrication d'un projet public – projet de classe	24h	6	<del>Mémoire de groupe et oral</del> Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	6
Méthodologie de conception, d'ingénierie, de pilotage et d'évaluation d'un projet de gestion des ressources humaines en contexte	24h	14	Mémoire de fin d'études et	20	14

			soutenance orale		
Module 8 : Introduction aux méthodes de recherche et à la littérature académique en management public	24h				
Séminaire de revue de la littérature académique en management public	12h		Non évalué		
Méthodes de recherche appliquées aux mémoires individuels	12h		Non évalué		
Module 9 : Séminaires, conférences et travaux de groupe	60h				
Séminaires d'intégration et de clôture	12h		Non évalué		
Séminaire européen : fonction publique européenne et internationale	6h		Non évalué		
Séminaire transition écologique et RH dans le secteur public	6h		Non évalué		
Conférences d'actualité sur la gestion des ressources humaines dans le secteur public	12h		Non évalué		
Master class RH : conférences de grands professionnels et décideurs publics	12h		Non évalué		
Apprentissage des rôles professionnels et transfert de pratiques – conférences de praticiens de la gestion des ressources humaines	12h		Non évalué		
<b>Conférences de spécialité</b>	<b>12h</b>		<b>Non évalué</b>		
Module 10 : Electif (1 cours au choix mutualisé avec le master GRH et relations du travail)	24h				
Droit du numérique et des données personnelles	12h		Non évalué		
Droit de la santé et de la sécurité au travail	12h		Non évalué		

### Règles spécifiques

~~La présence à l'ensemble des cours est obligatoire, toute absence ou retard qui n'est pas dûment attesté entraîne l'interdiction de se présenter à l'ensemble des épreuves d'admission. La participation de l'étudiant aux enseignements et travaux de groupes est prise en compte dans les notes qui lui sont attribuées.~~

La présence à l'ensemble des cours est obligatoire : toute absence ou retard injustifié peut entraîner la défaillance de l'étudiant à l'épreuve correspondant à la matière pour laquelle il a été absent sans justificatif valable. (La liste des justificatifs considérés comme valables est définie par le CFA, en référence aux dispositions applicables au contrat d'apprentissage et au statut de salarié de l'apprenti).

La participation de l'étudiant aux enseignements et travaux de groupes est prise en compte dans les notes qui lui sont attribuées.

Entraîne l'ajournement par le jury :

- toute absence injustifiée à une épreuve ;
- une note de mémoire de fin d'études inférieure à 10/20.

Le redoublement n'est pas autorisé en seconde année.

## MASTER MANAGEMENT

### Parcours Conseil et Recherche en Organisation

#### 1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE

Matières	Volume horaire CM	Volume horaire TD	ECTS	Modalités d'évaluation	Barème	Coefficient
SEMESTRE 1			30			
Options de spécialisation pro						
UEF1			21			1
Stratégie : outils d'analyse	30h	15h	6	CM : Ecrit 4h TD : CC	20 20	2 1
Contrôle de gestion et finance d'entreprise	36h	15h	6	CM : Ecrit 3h TD : CC	20 20	2 1
Études et recherche en gestion (analyse des données)	36h	15h	5	CM : Ecrit 3h TD : CC	20 20	2 1
Learning Experience		15h	1	CC	20	1
<i>Spécialisation professionnelle et Expertise (1 option au choix) :</i>						
Option Marketing	20h		3	CC	20	2
Option Logistique	20h		3	CC	20	2
Option GRH – RT	20h		3	CC	20	2
Option GRH – MAP	15h		3	CC	20	2
UEC1			9			1
Action managériale	30h		4	Ecrit 3h	20	2
Droit de l'entreprise	30h		<del>2</del> 3	Ecrit 3h	20	2
Management et Développement Durable	18h		2	Oral	20	2
<b>Rencontres du Largepa : Gestion &amp; Société</b>	<b>10h</b>			<b>Non évalué</b>		
<b>Anglais des affaires</b>	<b>-</b>	<b>18h</b>	<b>1</b>	<b>CC</b>	<b>20</b>	<b>1</b>
Option Stratégie et Entrepreneuriat						
UEF1			20			1
Stratégie : outils d'analyse	30h	15h	6	CM : Ecrit 4h TD : CC	20 20	2 1
Contrôle de gestion et finance d'entreprise	36h	15h	6	CM : Ecrit 3h TD : CC	20 20	2 1

Études et recherche en gestion (analyse des données)	36h	15h	<del>6</del> 7	CM : Ecrit 3h TD : CC	20 20	2 1
<del>Jeu Stratégique d'Entreprise</del> Learning Expérience		15h	<del>2</del> 1	CC	20	1
UEC1			10			1
Action managériale	30h		3	Ecrit 3h	20	2
Droit de l'entreprise	30h		3	Ecrit 3h	20	2
Management et Développement Durable	18h		2	Oral	20	2
Anglais des affaires		18h	2	CC	20	1
SEMESTRE 2			30			
Enseignement commun à toutes les options : Projet Collectif de Recherche	8h		6	CC	20	2
Parcours optionnel MC <sup>2</sup>						
UEF2			<del>18</del> 12			1
Fondamentaux du Marketing	24h		4	Ecrit 3h	20	2
La fonction Marketing : écosystème et parties prenantes	24h		4	Ecrit 3h	20	2
Sociologie et culture de consommation	24h		<del>5</del> 4	Ecrit 3h	20	2
<del>Projet collectif de Recherche en Gestion</del>	<del>15h</del>	-	<del>5</del>	<del>Ecrit 3h</del>	<del>20</del>	<del>2</del>
UEC2			12			1
Stratégie Clients	24h		3	Ecrit 3h	20	2
Relations B to B : fondements et pratiques	30h		4	Ecrit 3h	20	2
Utilisation responsable des outils d'IA générative	9h		1	CC	20	1
Anglais des affaires et préparation TOEIC	24h		3	CC	20	1
Visites d'entreprises	9h		1	CC	20	1
Parcours GPLA - MPL						
UEF2			<del>20</del> 14			1
Digital Supply Chain	20h		3	CC	20	2
Project Management	20h		3	CC	20	2
Supply Chain Management	20h		<del>3</del> 4	CC	20	2
Relation B2B et Achat	30h		4	Ecrit	20	2
<del>Projet Collectif Recherche</del>	<del>15h</del>	-	<del>5</del>	<del>Ecrit 3h</del>	<del>20</del>	<del>2</del>
UEC2			10			1
Supply Chain Costing	22h30		3	CC	20	2
Audit logistique	22h30		3	CC	20	2
VBA pour la logistique	20h		3	CC	20	2
Learning experience	22h		1	CC	20	2
Parcours Entrepreneuriat et MP						

UEF2			<del>20</del> 14			1
Stratégie : Grandes orientations stratégiques et entrepreneuriat	36h	15h	<del>7</del> 5	CM : Ecrit 4h TD : CC	20 20	2 1
Conseil en soutenabilité	18h		4	Oral	20	1
Stratégie financière et finance de marché	36h		<del>6</del> 5	Oral	20	2
<del>Projet collectif de Recherche en Gestion</del>	<del>15h</del>	-	<del>5</del>	<del>Ecrit 3h</del>	<del>20</del>	<del>1</del>
UEC2			10			1
Fiscalité de l'Entreprise	36h		4	Oral	20	2
Comportement Entrepreneurial Responsable	18h		2	Oral	20	1
Management de Projet et Création de Valeur entrepreneurial Responsable	18h		2	Oral	20	1
Anglais		18h	2	CC	20	1
Parcours GRH-RT						
UEF2			<del>20</del> 16			1
Stratégies et politiques de GRH	18h	10,5h	4	CM : Ecrit 4h TD : CC	20 20	2 1
Outils et pratiques de GRH	18h	10,5h	<del>4</del> 3	CM : Ecrit 3h TD : CC	20 20	2 1
Santé, environnement et responsabilité sociale de la DRH	36h	12h	<del>8</del> 6	CM : Ecrit 3h TD : CC	20 20	2 1
Digital, intelligence artificielle et innovation RH	18h	12h	<del>4</del> 3	CM : Ecrit 3h TD : CC	20 20	2 1
UEC2			<del>10</del> 8			1
Droit des relations du travail en France et à l'international	36h		4	CC	20	2
GRH et Management Public	18h		2	Oral	20	1
GRH internationales	18h		2	Oral	20	1
<del>Projet Collectif Recherche</del>	<del>15h</del>	-	<del>2</del>	<del>Projet</del>	<del>20</del>	<del>1</del>

### Règles spécifiques

**2<sup>ème</sup> ANNÉE**

Matières	Volume horaire CM	ECTS	Modalités d'évaluation	Barème	Coefficient
Module 1 - Fondamentaux de la recherche et du conseil		10		20	1
Epistémologie et Méthodologie de la Recherche 1	24h	5	CC	20	4
Théorie des Organisations	24h	5	CC	20	4
Module 2 – Spécialisation et expertise professionnelle		15		20	1
<u>1 option au choix :</u>					
Option Management de Projets Logistiques					
Supply Chain Design and Innovation	22h30	3	CC	20	3
Green Supply Chain, Reverse Logistics and circular economy	22h30	3	CC	20	3
Supply Chain Costing	22h30	3	CC	20	3
Supply Chain Management	37h30	4	CC	20	5
Data Analysis and Forecasting	15h	2	CC	20	1
Option Marketing et Communication des Entreprises					
Stratégies marketing		8	Ecrit	20	6
Marketing digital	36h		N/A		
Marketing décarboné et communication responsable	18h		N/A		
Relation client dans un monde digital	18h		N/A		
Communication (EXPERT)		7	Oral	20	5
Stratégie Médias et média programmatique	27h		N/A		
Communication et réseaux sociaux	9h		N/A		
Mesure d'audience	18h		N/A		
Compétition publicitaire	18h		N/A		
Option Management Stratégique et Entrepreneuriat					
Diagnostic, décision et conseil	24h	3	Ecrit	20	2
Master Class en Diagnostic stratégique	12h	2	Oral	10	1

Prospective stratégique et missions de conseil	24h	3	Ecrit	20	2
Management interculturel et RSE	12h	2	Oral	10	1
Analyse financière et évaluation d'entreprise	24h	3	Ecrit	20	2
Anglais du management international	24h	2	Oral	20	1
Option Management Stratégique et Entrepreneuriat					
Accounting and Financial Tools for HR	12h	3	Ecrit	20	3
Organizational Behavior: Theory & Practice	12h	3	Ecrit	20	3
Statistics and Data Analysis for HR	12h	2	CC	20	2
HR in Mergers & Acquisitions	12h	2	Ecrit	20	2
Leadership and team management	12h	3	Ecrit	20	2
ERPs and Information Management	12h	2	CC	20	2
Option GRH et Relations du Travail					
Stratégie et RH (grand oral)	12h	3	Oral	20	4
Comportements organisationnels	12h	2	Ecrit	20	1
Changement climatique, érosion de la biodiversité et choix professionnels	12h	2	CC	20	1
Données RH, intelligence artificielle et SIRH, <b>perspective instrumentale</b>	12h	2	Ecrit	20	2
RSE, diversité, inclusion, Introduction aux études critiques en management	12h	2	Ecrit	20	2
Réputation, marque employeur, communication de crise	12h	2	Ecrit	20	2
Management numérique : philosophie et éthique	12h	2	Oral	20	1
Option GRH et Management Public					
Evaluation de l'action publique et management public	12h	3	Mini mémoire Ecrit	20	3
Performance publique et modernisation de l'administration	12h	2	Ecrit	20	2



Appréciation et reconnaissance des agents publics	12h	2	Ecrit	20	2
Gestion publique, valeurs et identités professionnelles	12h	2	CC	20	2
Contrôle de gestion sociale	12h	2	Ecrit	20	2
Attraction, fidélisation et marketing RH dans le service public	12h	2	Ecrit	20	2
Reforme de l'Etat et gestion de la transformation publique	12h	2	Ecrit	20	2
Module 3 – Méthodes de recherche		<del>15</del> 17		20	1
Méthodes qualitatives	24h	5	CC ou écrit	20	4
Epistémologie et Méthodologie de la Recherche 2	24h	5	Oral	20	4
Modélisation et méthodes quantitatives	24h	5	CC ou écrit	20	4
Projet Collectif de Recherche (Projet Grandeur Nature – PGN)	10h	2	Oral	20	4
Module 4 – Les champs disciplinaires en Sciences de Gestion		<del>15</del> 13		20	1
Recherches en GRH/Management Public	20h	3	CC ou écrit	20	4
Recherches en Marketing	20h	3	CC ou écrit	20	4
Recherches en Stratégie	20h	3	CC ou écrit	20	4
Recherches en Logistique, Achat, Management de Projet	20h	3	CC ou écrit	20	4
Recherches Interdisciplinaires en Droit et Management	<del>20h</del> 10h	<del>3</del> 1	CC ou écrit	20	4
Module 5 - Mémoire de fin d'année		5		20	1
Rapport et soutenance		5	Mémoire	20	14

### Règles spécifiques

## **MASTER MARKETING, VENTE**

### **Règles spécifiques au Master de la mention Marketing, vente (parcours Marketing et Communication et parcours Marketing et Technologies digitales)**

**En formation initiale en apprentissage**, la partie pratique fait partie intégrante de la formation. Ainsi un contrat d'apprentissage couvrant en totalité la durée de la formation (deux années pour l'accès en première année de Master et une année pour l'accès direct en deuxième année de Master) est obligatoire.

Toute durée inférieure expose l'étudiant à un risque de non-diplomation.

En raison du régime d'apprentissage, aucune dispense d'assiduité ne peut être accordée.

### **Pour l'ensemble des parcours de la mention Marketing, vente (formation initiale en apprentissage et formation continue campus Paris et campus Luxembourg),**

Sauf dérogation exceptionnelle accordée par la Direction du Master, aucun rattrapage sur une ou plusieurs épreuves n'est autorisé.

La présence à l'ensemble des cours est obligatoire ; toute absence ou retard injustifié peut entraîner la défaillance de l'étudiant à l'épreuve correspondant à la matière pour laquelle il a été absent sans justificatif valable<sup>1</sup>. La participation de l'étudiant aux enseignements et travaux de groupes est prise en compte dans les notes qui lui sont attribuées.

---

<sup>1</sup> La liste des justificatifs considérés comme valables est définie par le CFA, en référence aux dispositions applicables au contrat d'apprentissage et au statut de salarié de l'apprenti.

## ENSEIGNEMENTS

### Parcours Marketing et Communication

#### 1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE

#### Formation initiale en apprentissage

Matières	Volume horaire CM	Volume horaire TD	ECTS	Modalités d'évaluation	Barème	Coefficient
<b>SEMESTRE 1</b>	<b>210</b>	<b>60</b>	<b>30</b>			<b>1</b>
UEF1			<del>21</del> 20			2
Stratégie : outils d'analyse	30h	15h	6	CM : Ecrit 4h TD : CC	20 20	2 1
Contrôle de gestion et finance d'entreprise	36h	15h	6	CM : Ecrit 3h TD : CC	20 20	2 1
Études et recherche en gestion (analyse des données)	36h	15h	<del>5</del> 6	CM : Ecrit 3h TD : CC	20 20	2 1
Fondements du Marketing	20h	15h	<del>4</del> 2	CM : Ecrit <del>3h</del> 4h TD : CC	20 20	2 1
UEC1			<del>9</del> 10			1
Action managériale	30h		4	<del>Ecrit 3h</del> CC : Ecrit, oral, projet, ou toute combinaison de ces cas	20	2
Droit de l'entreprise	30h		<del>2</del> 3	<del>Ecrit 3h</del> Oral ou écrit	20	2
Management et Développement Durable	18h		<del>2</del> 3	Oral CC : Ecrit, oral, projet, ou toute combinaison de ces cas	20	2
Anglais des affaires	-	18h	1	CC	20	1
Rencontres du LARGEPA : Gestion & Société	10h			Non évalué		
<b>SEMESTRE 2</b>	<b>176</b>	<b>24</b>	<b>30</b>			<b>1</b>
UEF2						2
Fondamentaux du Marketing	24h		4	<del>Ecrit 3h</del> Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1

La fonction Marketing : écosystème et parties prenantes	24h		4	<del>Ecrit 3h</del> Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1
Sociologie et culture de consommation	24h		5	<del>Ecrit 3h</del> Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1
Projet collectif de Recherche en Gestion	24h		5	<del>Ecrit 3h</del> Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1
<b>UEC2</b>			<b>12</b>			<b>1</b>
Stratégie Clients	<del>24h</del> 30h		<del>3</del> 4	<del>Ecrit 3h</del> Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	2
Relations B to B : fondements et pratiques	30h		4	<del>Ecrit 3h</del> Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	2
Utilisation responsable des outils d'IA générative	<del>9h</del> 11h		1	<del>Ecrit 3h</del> Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	<del>2</del> 1
Anglais des affaires et préparation TOEIC		24h	3	<del>Ecrit 3h</del> Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1
Visites d'entreprises	9h		<del>4</del>	<del>CC</del> Non évalué	<del>20</del>	<del>4</del>

### Règles spécifiques

Les étudiants peuvent effectuer un séjour à l'étranger d'une durée d'un semestre.

Formation initiale **et** en apprentissage

Matières	Volume horaire CM	ECTS	Modalités d'évaluation	Barème	Coefficient
Module 1 - Fondamentaux du Marketing et de la Communication	78h	9	<del>Ecrit ou oral</del>	20	5
Séminaire d'intégration	6h		Non évalué		
Business Game et Notions fondamentales en Marketing	30h		N/A Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	2
Ecosystème du marketing et de la communication	22h		N/A Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1,5
Théories de la communication	20h		N/A Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1,5
Module 2 - Droit pour le Marketing	50h	6	<del>Contrôle continu</del>	20	5
Droit de la Data	25h	2	N/A Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	3
Droit des contrats appliqués au numérique	10h	2	N/A Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1
Droit de la propriété intellectuelle	10h	1	N/A Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1
Droit de la communication	5h	1	N/A Non évalué		
Module 3 - Stratégies Marketing	72h	9	<del>Grand oral</del>	20	6
Marketing Digital	36h	3	N/A Ecrit, oral, CC, ou toute	20	3

			combinaison de ces cas		
Marketing décarboné et communication responsable	18h	3	N/A Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1,5
Relation client dans un monde digital	18h	3	N/A Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1,5
<b>Module 4 – Communication</b>	<b>72h</b>	<b>9</b>	<b>Grand écrit</b>	<b>20</b>	<b>6</b>
Stratégie Médias et média programmatique	27h	4	N/A Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	2,5
Communication et réseaux sociaux	9h	1	N/A Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	0,5
Mesure d'audience	18h	2	N/A Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1,5
Compétition publicitaire	18h	2	N/A Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1,5
<b>Module 5 – Data Marketing Intelligence</b>	<b>72h</b>	<b>9</b>	<b>Ecrit ou oral</b>	<b>20</b>	<b>5</b>
Data analyse pour le marketing	18h	3	N/A Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1,25
Systèmes d'information orientés Data	18h	2	N/A Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1,25
Marketing et IA	18h	2	N/A Ecrit, oral, CC, ou toute	20	1,25

			combinaison de ces cas		
Data Challenge	18h	2	N/A Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1,25
Module 6 – Conférences Grands Témoins et Méthodologie	106h	10	Contrôle continu	20	4
Conférences grands témoins	30h	3	N/A Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	2
Méthodologie de la recherche	24h	3	N/A Non évalué		
Projet collectif de recherche	18h	2	N/A Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	2
Visites d'entreprises	9h	1	N/A Non évalué		
Learning Expedition	25h	1	N/A Non évalué		
Module 7 - Mémoire		8	Mémoire écrit et soutenance oral	20	9
Mémoire de fin d'année : rapport et soutenance		8	N/A		

Une note inférieure à 10/20 au module 7 est éliminatoire.

### **Règles spécifiques**

## Formation continue - Campus Paris

Matières	Volume horaire CM	ECTS	Modalités d'évaluation	Barème	Coefficient
Module 1 - Fondamentaux du Marketing et de la Communication	<del>58h</del> 46h	10	<del>Ecrit ou oral</del>	20	6
Séminaire d'intégration	6h		N/A Non évalué		
<del>Business Game</del> et Notions fondamentales en Marketing	30h		N/A Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	3
Ecosystème du marketing et de la communication	<del>22h</del> 10h		N/A Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	2
Module 2 - Droit pour le Marketing	25h	8	<del>Contrôle continu</del>	20	5
Droit de la Data	10h		N/A Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	2
Droit des contrats appliqués au numérique	5h		N/A Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1
Droit de la propriété intellectuelle	5h		N/A Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1
Droit de la communication	5h		N/A Non évalué		
Module 3 - Stratégies Marketing	40h	8	<del>Grand oral</del>	20	5
Marketing Digital	20h		N/A Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	3
Marketing décarboné et communication responsable	10h		N/A Ecrit, oral, CC, ou toute	20	1,5



			combinaison de ces cas		
Relation client dans un monde digital	10h		N/A Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1,5
Module 4 – Communication	<del>72h</del> 50h	8	<del>Grand écrit</del>	20	5
Stratégie Médias et média programmatique	<del>27h</del> 10h		N/A Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1,5
<del>Communication et réseaux sociaux</del>	<del>9h</del>		N/A		
Sociologie de la consommation et théories de la communication	10h		Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1,5
Mesure d'audience	<del>18h</del> 10h		N/A Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1,5
Compétition publicitaire	<del>18h</del> 20h		N/A Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1,5
Module 5 – Data Marketing Intelligence	<del>72h</del> 30h	10	<del>Contrôle continu</del>	20	6
Data analyse pour le marketing	<del>18h</del> 10h		N/A Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	2
Systèmes d'information orientés Data	<del>18h</del> 10h		N/A Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1,5
Marketing et IA	<del>18h</del> 10h		N/A Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1,5
<del>Data Challenge</del>	<del>18h</del>		N/A		
Module 6 – Conférences Grands Témoins et Méthodologie	<del>106h</del> 40h	8	<del>Contrôle continu</del>	20	5

Conférences grands témoins	30h		N/A Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	4
Méthodologie de la recherche	24h		N/A Non évalué		
<del>Projet collectif de recherche</del>	<del>18h</del>	-	<del>N/A</del>	-	-
<del>Visites d'entreprises</del>	<del>9h</del>	-	<del>N/A</del>	-	-
<del>Learning Expedition</del>	<del>25h</del>	-	<del>N/A</del>	-	-
Module 7 - Mémoire		8	Rapport écrit et Présentation orale	20	8
Mémoire de fin d'année : rapport et soutenance			N/A		

Une note inférieure à 10/20 au module 7 est éliminatoire.

### Règles spécifiques

## Formation continue - Campus Luxembourg

Matières	Volume horaire CM	ECTS	Modalités d'évaluation	Barème	Coefficient
Module 1 - Fondamentaux du Marketing et de la Communication	<del>58h</del> 42h	<del>10</del> 9	<del>Ecrit ou oral</del>	20	<del>6</del> 5
<del>Séminaire d'intégration</del>	<del>6h</del>		<del>N/A</del>		
<del>Business Game</del> et Notions fondamentales en Marketing	<del>30h</del> 28h		<del>N/A</del> Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	3
Ecosystème du marketing et de la communication	<del>22h</del> 14h		<del>N/A</del> Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	2
Module 2 - Droit pour le Marketing	<del>25h</del> 28h	<del>8</del> 6	<del>Contrôle continu</del>	20	5
Droit de la Data	<del>10h</del> 14h		<del>N/A</del> Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	2,5
<del>Droit des contrats appliqués au numérique</del>	<del>5h</del>		<del>N/A</del>		
Droit de la propriété intellectuelle	<del>5h</del> 14h		<del>N/A</del> Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	2,5
<del>Droit de la communication</del>	<del>5h</del>		<del>N/A</del>		
Module 3 - Stratégies Marketing	<del>40h</del> 42h	<del>8</del> 9	<del>Grand oral</del>	20	<del>5</del> 6
Marketing Digital	<del>20h</del> 14h		<del>N/A</del> Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	3
Marketing décarboné et communication responsable	<del>10h</del> 14h		<del>N/A</del> Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1,5
Relation client dans un monde digital	<del>10h</del> 14h		<del>N/A</del>	20	1,5

			Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas		
Module 4 – Communication	<del>72h</del> 42h	<del>8</del> 9	<del>Grand écrit</del>	20	<del>5</del> 6
Stratégie Médias et média programmatique	<del>27h</del> 14h		N/A Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	2
<del>Communication et réseaux sociaux</del>	<del>9h</del>		N/A		
Sociologie de la consommation et théories de la communication	14h		Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	2
Mesure d'audience	<del>18h</del> 14h		N/A Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	2
<del>Compétition publicitaire</del>	<del>18h</del>		N/A		
Module 5 – Data Marketing Intelligence	<del>72h</del> 42h	<del>10</del> 9	<del>Contrôle continu</del>	20	<del>6</del> 5
Data analyse pour le marketing	<del>18h</del> 14h		N/A Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	2
Systèmes d'information orientés Data	<del>18h</del> 14h		N/A Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1,5
Marketing et IA	<del>18h</del> 14h		N/A Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1,5
<del>Data Challenge</del>	<del>18h</del>		N/A		
Module 6 – Conférences Grands Témoins et Méthodologie	<del>106h</del> 28h	<del>8</del> 10	<del>Contrôle continu</del>	20	<del>5</del> 4
Conférences grands témoins	<del>30h</del> 14h		N/A Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	4
Méthodologie de la recherche	<del>24h</del>		N/A		

	14h		Non évalué		
Projet collectif de recherche	18h	-	N/A	-	-
Visites d'entreprises	9h	-	N/A	-	-
Learning Expedition	25h	-	N/A	-	-
Module 7 - Mémoire		8	Rapport écrit et Présentation orale	20	8 9
Mémoire de fin d'année : rapport et soutenance			N/A		

Une note inférieure à 10/20 au module 7 est éliminatoire.

### Règles spécifiques

## Parcours Marketing et Technologies digitales

### 1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE

#### Formation **initiale** en apprentissage

Matières	Volume horaire Assas	Volume horaire EFREI	ECTS	Modalités d'évaluation	Barème	Coefficient
Séminaire d'intégration	3h	3h		Non évalué		
Module 1 - Fondamentaux de la Gestion (Advanced) – ASSAS	96h		12		20	1
Action Managériale / Théories des organisations	24h		3	<del>Ecrit/Oral ou CC</del> Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1
Contrôle de gestion et finance d'entreprise	24h		3	<del>Ecrit/Oral ou CC</del> Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1
Fondamentaux de la logistique	24h		3	<del>Ecrit/Oral ou CC</del> Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1
Marketing B-to-B	24h		3	<del>Ecrit/Oral ou CC</del> Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1
Module 2 - Fondamentaux du Marketing dans un environnement digital (Advanced) – ASSAS	96h		12		20	1
Fondamentaux du Marketing	24h		3	<del>Ecrit/Oral ou CC</del> Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1
Sociologie et culture de la conso	24h		3	<del>Ecrit/Oral ou CC</del>	20	1

				Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas		
Etudes Marketing	24h		3	<del>Ecrit/Oral ou CC</del> Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1
Stratégies Clients	24h		3	<del>Ecrit/Oral ou CC</del> Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1
Module 3 - Fondamentaux des technologies du numérique (Advanced) – EFREI		96h	12		20	1
Ecosystème du digital		24h	3	<del>Ecrit/Oral ou CC</del> Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1
Panorama nouvelles technologies		24h	3	<del>Ecrit/Oral ou CC</del> Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1
Data mining		24h	3	<del>Ecrit/Oral ou CC</del> Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1
Web analytics		24h	3	<del>Ecrit/Oral ou CC</del> Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1
Module 4 - Cadrage et pilotage d'un projet digital (Advanced) – EFREI		96h	12		20	1
E-business		24h	3	<del>Ecrit/Oral ou CC</del>	20	1

				Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas		
Management de projet		24h	3	<del>Ecrit/Oral ou CC</del> Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1
Cahier des charges		24h	3	<del>Ecrit/Oral ou CC</del> Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1
Data Visualisation		24h	3	<del>Ecrit/Oral ou CC</del> Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1
Module 5 - Tool kit - Assas et EFREI	35h	59h	12		20	1
Droit des Affaires numériques	18h		3	<del>Ecrit/Oral ou CC</del> Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1
Anglais		24h	3	<del>Ecrit/Oral ou CC</del> Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1
Initiation à la recherche	17h		3	<del>Ecrit/Oral ou CC</del> Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1
Learning XP		35h	3	<del>Ecrit/Oral ou CC</del> Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1



### **Règles spécifiques**

Une note au mémoire inférieure à **8** 10/20 est éliminatoire.

Formation **initiale** en apprentissage

Matières	Volume horaire Assas	Volume horaire EFREI	ECTS	Modalités d'évaluation	Barème	Coefficient
Séminaire d'intégration	3h	3h		Non évalué		
Module 1 - Fondamentaux de la Gestion (Advanced) – ASSAS	72h		12		20	1
Economie du secteur de la communication	24h		4	<del>Ecrit</del> <del>Oral ou CC</del> Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1
Stratégie médias	24h		4	<del>Ecrit</del> <del>Oral ou CC</del> Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1
Economie de l'IA	24h		4	<del>Ecrit</del> <del>Oral ou CC</del> Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1
Module 2 - Marketing dans un environnement digital (Expert) – ASSAS	96h		12		20	1
Marketing digital	24h		3	<del>Ecrit</del> <del>Oral ou CC</del> Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1
Relation clients digitale	24h		3	<del>Ecrit</del> <del>Oral ou CC</del> Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1
Communication responsable	24h		3	<del>Ecrit</del> <del>Oral ou CC</del> Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1

Blockchain et Marketing	24h		3	<del>Ecrit</del> <del>Oral ou CC</del> Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1
Module 3 - Technologies du numérique (Expert) – EFREI		72h	12		20	1
Développement informatique = coding		24h	3	<del>Ecrit</del> <del>Oral ou CC</del> Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1
Développement informatique = no code		24h	3	<del>Ecrit</del> <del>Oral ou CC</del> Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1
Cybersécurité		24h	3	<del>Ecrit</del> <del>Oral ou CC</del> Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1
Module 4 - Cadrage et pilotage d'un projet digital (Expert) – EFREI		96h	12		20	1
Social média, social shopping et social ads		24h	3	<del>Ecrit</del> <del>Oral ou CC</del> Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1
SEO/SEA		24h	3	<del>Ecrit</del> <del>Oral ou CC</del> Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1
UX et UI design		24h	3	<del>Ecrit</del> <del>Oral ou CC</del> Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1

PAO		24h	3	<del>Ecrit</del> <del>Oral ou CC</del> Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1
Module 5 - Tool kit - Assas et EFREI	59h	35h	12		20	1
Learning <del>expedition</del> experience	35h		3	<del>Ecrit</del> <del>Oral ou CC</del> Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1
Masters class et visites d'entreprises		35h	3	<del>Ecrit</del> <del>Oral ou CC</del> Ecrit, oral, CC, ou toute combinaison de ces cas	20	1
Méthodologie mémoire	24h			<del>Mémoire</del> <del>d'apprentissage</del> Non évalué	20	1
Mémoire de fin d'année : rapport et soutenance			6	Mémoire d'apprentissage	20	8

Une note inférieure à **8** 10/20 au mémoire est éliminatoire.

### **Règles spécifiques**

## Diplôme de l'Institut d'histoire du droit

Ce diplôme d'université propose à toute personne intéressée d'acquérir ou d'approfondir les fondements historiques du droit.

Il s'adresse notamment aux étudiants de M2, aux doctorants et aux candidats aux agrégations de droit privé et de droit public à qui il permettra de se doter des outils de référence et de réflexion nécessaires à l'élaboration de leur thèse ou à la préparation du concours.

Le DU est rattaché au département de droit romain et d'histoire du droit et associé au M2 d'histoire du droit de l'université.

### Organisation des enseignements :

~~Deux parcours sont proposés, l'un destiné aux privatistes, l'autre aux publicistes, consistant chacun en trois cours de 25h. Ces cours, qui figurent parmi les enseignements du M2 d'histoire du droit, sont les suivants :~~

#### ~~I/ Parcours droit privé~~

~~Trois matières aux choix parmi les quatre cours suivants :~~

~~Origines romaines des droits privés contemporains (25h)~~

~~Fondements canoniques des droits privés contemporains (25h)~~

~~Fondements historiques du droit privé français (25h)~~

~~Histoire de la justice criminelle (25h)~~

#### ~~II/ Parcours droit public~~

~~Trois matières aux choix parmi les quatre cours suivants :~~

~~Histoire constitutionnelle comparée (25h)~~

~~Origines historiques du droit administratif (25h)~~

~~Histoire du droit public français (25h)~~

~~Droit administratif depuis le XVIII<sup>e</sup> s. (25h/50)~~

~~Les étudiants ont le choix entre quatre parcours. Chaque parcours se compose de trois matières de 25 heures. Ces cours figurent parmi les enseignements du M2 d'Histoire du droit.~~

~~Ils peuvent opter :~~

- ~~➤ Soit pour un parcours intégral de Droit privé ou de Droit public~~
- ~~➤ Soit pour une dominante de Droit privé (deux matières de droit privé et une matière de droit public) ou une dominante de Droit public (deux matières de droit public et une de droit privé).~~

### ~~4 parcours au choix :~~

#### ~~Droit privé~~

### 3 matières à choix :

- Fondements canoniques des droits privés contemporains (25h)
- Origines romaines des droits privés contemporains (25h)
- Fondements historiques du droit privé français (25h)
- Histoire de la justice (25h)
- Droits du Proche-Orient ancien (25h)

### **Droit Public**

#### 3 matières à choix :

- Histoire de l'État (25h)
- Origines historiques du droit administratif (25h)
- Histoire du droit romain (25h)
- Histoire constitutionnelle comparée (25h)

### **Dominante de Droit privé**

#### 2 matières à choix :

- Fondements canoniques des droits privés contemporains (25h)
- Origines romaines des droits privés contemporains (25h)
- Fondements historiques du droit privé français (25h)
- Histoire de la justice (25h)
- Droits du Proche-Orient ancien (25h)

#### 1 matière au choix :

- Histoire de l'État (25h)
- Origines historiques du droit administratif (25h)
- Histoire du droit romain (25h)
- Histoire constitutionnelle comparée (25h)

### **Dominante de Droit public**

#### 1 matière au choix :

- Fondements canoniques des droits privés contemporains (25h)
- Origines romaines des droits privés contemporains (25h)
- Fondements historiques du droit privé français (25h)
- Histoire de la justice (25h)
- Droits du Proche-Orient ancien (25h)

#### 2 matières à choix :

- Histoire de l'État (25h)
- Origines historiques du droit administratif (25h)
- Histoire du droit romain (25h)
- Histoire constitutionnelle comparée (25h)

### **Conditions d'accès :**

Le DU est ouvert à tous les titulaires d'un M1, juridique ou non, ou d'un diplôme jugé équivalent par le directeur du DU. La sélection est opérée par le responsable du diplôme.

### **Règlement des examens :**

Le cursus peut se dérouler sur une ou deux années.

Les examens prennent la forme d'une épreuve orale portant sur chacune des matières notées sur 20, **coefficient 1**.

Les étudiants des M2 de l'Université Paris-Panthéon-Assas ~~Paris II~~ inscrits parallèlement dans le DU et qui suivent au titre du M2 un ou plusieurs enseignement(s) d'histoire du droit intégré(s) dans la maquette du DU, conserveront le bénéfice de cette (ou ces) matière(s). Ils pourront obtenir le DU en le complétant par la ou les matière(s) non suivie(s) au titre du master 2.

L'étudiant est admis s'il obtient au moins ~~30 points sur 60~~ 10/20.

Des mentions sont accordées conformément aux règles suivies à l'université : assez bien pour une moyenne égale ou supérieure à 13/20, bien pour une moyenne égale ou supérieure à 15/20, très bien pour une moyenne égale ou supérieure à 17/20.

Les inscriptions au diplôme sont gérées par le service de scolarité du Panthéon.

# DU Collège de Droit

## ENSEIGNEMENTS

### 1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE

**Les Rencontres Acteurs du droit et de la justice** (séminaire d'intégration en École de Gendarmerie - deux journées)

Les rencontres ne sont pas évaluées.

**Les Conférences du Collège de droit** (organisation de ~~deux~~ **trois** conférences annuelles, ~~une par~~ **semestre**, animées par des invités, sur un thème d'actualité ou de réflexion)

Les conférences ne sont pas évaluées.

**Projet collectif interdisciplinaire « Droit, littérature, art et cinéma »** (12h).

Le projet est évalué par une note sur 20 (coefficient 2).

**Moyenne annuelle de 1<sup>ère</sup> année de Licence de droit Parcours Collège de droit**

Moyenne sur 20 (coefficient 8).

La moyenne annuelle du DU est composée de :

- 80% de la moyenne annuel obtenue à la Licence de droit Parcours Collège de droit
- 20% de la note obtenue au projet collectif interdisciplinaire « Droit, littérature, art et cinéma »

Note éliminatoire : 8/20 au projet collectif interdisciplinaire « Droit, littérature, art et cinéma ».

### 2<sup>ème</sup> ANNÉE

**Les Rencontres Acteurs du droit et de la justice** (séminaire d'intégration en École de Gendarmerie (deux jours), des rencontres avec l'Ordre des avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation (une demi-journée) ainsi qu'avec le Conseil supérieur du Notariat (une demi-journée).

Les rencontres ~~avec l'Ordre des avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation et avec le Conseil supérieur du Notariat sont évaluées par un écrit. ne sont pas évaluées.~~

**Les Conférences du Collège de droit** (organisation de ~~deux~~ **trois** conférences annuelles, ~~une par~~ **semestre**, animées par des invités, sur un thème d'actualité ou de réflexion)

Les conférences ~~ne~~ sont ~~pas~~ évaluées.

~~Un écrit commun est organisé pour évaluer les Rencontres Acteurs du droit et de la justice et les Conférences du Collège de droit. L'examen est évalué par une note sur 20 (coefficient 0,5).~~

**Préparation au TOEIC** (12h)

La préparation est facultative et n'est pas évaluée.

~~**Techniques de négociation dans la vie des affaires—Business game** (une journée complète)  
L'exercice est évalué par une note sur 20 (coefficient 0,5).~~

**Moyenne annuelle de 2<sup>ème</sup> année de Licence de droit Parcours Collège de droit**

Moyenne sur 20 (coefficient 9,5).



La présence à tous les enseignements des unités Collège de droit de la Licence de droit parcours Collège de droit est obligatoire ainsi qu'à tous les événements organisés par le diplôme.

Pour être admis dans l'année supérieure du parcours de Licence de droit – Collège de droit, les étudiants doivent obtenir au moins 13/20 au DU.

La moyenne annuelle du DU est composée de :

- 95% de la moyenne annuelle obtenue à la Licence de droit Parcours Collège de droit
- ~~5% de la note obtenue à l'exercice de « Techniques de négociation dans la vie des affaires – Business game »~~
- 5% de la note obtenue à l'exercice d'évaluation lié aux Rencontres Acteurs du droit et de la justice et les Conférences du Collège de droit.

### **3<sup>ème</sup> ANNÉE**

**Les Conférences du Collège de droit** (organisation de ~~deux~~ trois conférences annuelles, ~~une par semestre~~, animées par des invités, sur un thème d'actualité ou de réflexion)  
Les conférences ne sont pas évaluées.

#### **Préparation au TOEIC (12h)**

La préparation est facultative et n'est pas évaluée.

#### **« Eloquence et rhétorique » comprenant :**

- un cours magistral : « Rhétorique : l'art de la persuasion en droit » (12h CM)
- une conférence professionnelle relative à l'éloquence (2h)
- un atelier Plaidoyers (6h CM)
- un concours de Plaidoyers

Le cours magistral : « Rhétorique : l'art de la persuasion en droit », la conférence professionnelle relative à l'éloquence et l'atelier Plaidoyers ne sont pas évalués.

Le concours de Plaidoyers est évalué par une note sur 20 (coefficient 3).

**Moyenne annuelle de 3<sup>ème</sup> année de Licence de droit Parcours Collège de droit**  
Moyenne sur 20 (coefficient 7).

La moyenne annuelle du DU est composée de :

- 70% de la moyenne annuel obtenue à la Licence de droit Parcours Collège de droit
- 30% de la note obtenue à l'exercice de Concours de Plaidoyers

**Note éliminatoire : 9/20 au Concours de Plaidoyers**

#### **Séjour à l'étranger en troisième année**

Les étudiants de troisième année effectuant une année ou un semestre d'étude dans une université étrangère sont dispensés d'assister aux cours pendant la durée de leur séjour. **Ils sont tenus de rédiger un mémoire sous la direction d'un enseignant du Collège de droit. Ce mémoire peut faire l'objet d'une soutenance.**

Les étudiants en semestre d'étude à l'étranger doivent assister à tous les enseignements et événements du DU Collège de droit ainsi qu'à tous les enseignements de l'unité spécifique Collège de droit de la Licence de droit parcours Collège de droit durant l'autre semestre. Ils passent tous les examens correspondants au semestre qui ne s'est pas déroulé à l'étranger.

En cas de séjour à l'étranger au seul premier semestre, les étudiants passent l'épreuve du concours de Plaidoyers.

Pour ces étudiants, la moyenne annuelle du DU est composée de :

- 70% de la moyenne obtenue par, à parité, la moyenne semestrielle obtenue à l'université d'accueil à l'étranger et la moyenne semestrielle obtenue à la Licence de droit Parcours Collège de droit
- 15% de la note obtenue à l'exercice de Concours de Plaidoyers
- 15% de la note obtenue au mémoire

En cas de séjour annuel à l'étranger ou de séjour à l'étranger au second semestre, les étudiants sont dispensés du concours de Plaidoyers ~~et doivent rédiger à la place un mémoire sous la direction d'un enseignant du Collège de droit.~~

Pour ces étudiants, la moyenne annuelle du DU est composée de :

- 70% de la moyenne obtenue par, à parité, la moyenne semestrielle obtenue à l'université d'accueil à l'étranger et la moyenne semestrielle obtenue à la Licence de droit Parcours Collège de droit
- 30% de la note obtenue au mémoire

## **Droit de l'asile**

### **Accueil et protection des étrangers persécutés**

#### **Insertion dans l'offre de formation et dans les projets de recherche :**

Le diplôme est autonome par rapport aux Masters proposés par l'Université mais entend être complémentaire à certaines formations proposées comme le M2 Droits de l'homme et droit humanitaire ou le M2 Relations internationales.

Le DU était une composante du projet RefWar (AAPG2019, ANR 2019-2023, coord. J. Fernandez, avec l'UVSQ Pr. Fleury et L'URCA Pr. Marie) qui s'intéresse à la protection en France des « réfugiés de guerre », c'est-à-dire de celles et ceux qui sont contraints à l'exil en raison d'un conflit armé dans leur pays de nationalité ou de résidence. Ce projet entend éclairer une dimension majeure des migrations contraintes contemporaines en évaluant les instruments juridiques applicables (enquêtes de terrain), en proposant une analyse continue de l'accueil et de la protection des « réfugiés de guerre » en France (publication d'ouvrages, site internet avec un espace dédié aux notes ou chroniques d'actualité et de jurisprudence), en formant mieux les différents intervenants (création d'une « clinique » juridique), et en proposant un Diplôme d'université sur le droit de l'asile qui vienne combler un manque dans l'offre de formation actuelle. Ce projet a été clôturé au cours de l'année 2024.

Le DU s'inscrit également dans le cadre du Bulletin de pratique et de droit d'asile, revue numérique hébergée par les sites de l'Université et dirigée par Delphine Burriez.

#### **II – Objectifs de la formation**

##### **Contextualisation et objectifs pédagogiques :**

Le droit de l'asile renvoie ici à l'ensemble des règles et procédures gouvernant et organisant l'accès à la protection internationale ou nationale à laquelle peuvent prétendre des étrangers dès lors qu'ils sont parvenus sur le territoire français. Cette formation correspond alors à un double constat.

Le volume et les principales caractéristiques des migrations internationales ont d'abord considérablement évolué depuis la fin du monde bipolaire. Elles concernent en effet presque quatre fois plus d'hommes et de femmes qu'il y a quarante ans (77 millions en 1975, plus de 250 millions en 2018 – 3 % de la population mondiale) et, aujourd'hui, une personne sur 110 dans le monde a dû fuir son lieu de vie<sup>1</sup>. Les migrations contraintes (départ à la suite d'une crainte de persécution ou d'un environnement hostile) ont pris une ampleur indéniable. Ces exilés vont alors rechercher ailleurs le statut social et la protection juridique auxquels ils ont droit. S'agissant de la France, on compte désormais près de quatre fois plus de demandeurs d'asile qu'il y a dix ans, plus de 120 000 en 2018, encore davantage en 2019. Dans ces conditions, le droit de l'asile - récemment saisi par le droit européen - devient un sujet central pour le politique (« crise » migratoire, *continuum* dénoncé entre migrants, réfugiés et terroristes, etc.), dans le discours comme dans les actes (une nouvelle loi tous les deux ans depuis une vingtaine d'années). Toute une série d'acteurs institutionnels et associatifs interviennent désormais pour accompagner l'étranger dans sa demande, y répondre et faciliter le cas échéant l'intégration du bénéficiaire d'une protection internationale (HCR, membres d'associations comme la Cimade, Forum Réfugiés-Cosi, France Terre d'asile, etc ; intervenants dans les centres d'accueil et autres structures ; agents de l'OFII, de l'OFPRA ou de la CNDA, etc. ; conseils et avocats spécialisés ; interprètes ;...)

<sup>1</sup> HCR, « Une nouvelle approche mondiale sur les réfugiés est nécessaire d'urgence », 19 juin 2018 [<http://unhcr.org/fr>].

Or, il n'existe pas à ce jour de formation universitaire spécifique pour présenter les différents régimes existants (droit international, régime d'asile européen commun, dispositif national), la spécificité de la prise en charge d'étrangers vulnérables, les différentes aides auxquelles ils peuvent prétendre, les critères qui gouvernent la reconnaissance d'une protection, le contenu de celle-ci, les conditions auxquelles elle peut cesser, etc. À notre connaissance, on ne trouve que 2 DU au spectre plus large (droit des étrangers) et localisés loin de l'Île de France (Le Mans et Lyon). Ce DU Droit de l'asile répond indéniablement à une demande de formation. D'une part, les problématiques de l'asile se sont complexifiées et justifient une formation spécifique. D'autre part, la région parisienne concentre une forte demande de protection ainsi que l'essentiel des acteurs institutionnels (OFPRA et CNDA notamment) et associatifs.

#### **Principaux débouchés professionnels envisageables à l'issue de la formation :**

La formation permet à toute personne qui oeuvre ou souhaite oeuvrer auprès des étrangers en demande de protection (juristes, accompagnateur social, corps médical...) d'acquérir une spécialisation en la matière.

De manière plus spécifique, elle ouvre des débouchés au sein des divers acteurs de l'asile (accompagnateur juridique des étrangers, officier de protection à l'OFPRA, rapporteur et assesseur à la Cour nationale du droit d'asile, avocat spécialisé ...).

**Effectif :** Depuis sa création en 2020, chaque promotion comprend environ 25 apprenants, principalement en formation continue, pour une centaine de candidatures reçues.

### **III – Organisation de la formation**

#### **A – Conditions d'accès**

Le diplôme est ouvert à ceux, juristes ou non, qui s'intéressent au droit de l'asile et entendent s'investir ou mieux s'investir dans l'accueil et la protection en France des étrangers persécutés.

Les candidats doivent justifier d'un Master 1 ou d'une expérience professionnelle dans le domaine selon la procédure de validation des acquis de l'expérience.

L'admission se fait sur dossier puis éventuellement sur entretien.

#### **B – Organisation des enseignements**

Les cours sont organisés en présentiel et en français ; ils débutent au début du mois d'octobre et se terminent début juillet. Les cours sont dispensés une fois par mois, les lundis et mardis.

Les enseignements représentent un volume annuel de ~~120~~ 124 heures.

Les enseignements dispensés par les enseignants de l'Université Paris-Panthéon-Assas ne sont pas pris en compte au titre de leur service dû à l'Université.

#### **C – Contenu des enseignements**

Les enseignements sont assurés par des universitaires spécialistes de la matière et par des professionnels.

~~Cours de cadrage sur la Protection internationale et européenne des réfugiés (12h)~~

~~§ MODULE 1 : L'accueil du demandeur d'asile (38h)~~

~~1.1) Introduction~~

~~-Exil et réfugiés en France et en Europe (8h)~~

~~-Les traumatismes de l'exil (4h)~~

### **1.2) Accès à la procédure d'asile**

~~–L'enregistrement et l'introduction de la demande d'asile (6h)~~

~~–Focus : Les obstacles à l'introduction de la demande d'asile (4h)~~

~~–Focus : Les procédures spécifiques (Dublin, zone d'attente, rétention, etc.) (4h)~~

### **1.3) Condition du demandeur d'asile**

~~–Le statut du demandeur d'asile (8h)~~

~~–Focus : L'hébergement (4h)~~

~~Compétences acquises :~~

~~–savoir mobiliser les normes posées par le droit international et européen relatif à l'accueil et~~

~~à la protection des étrangers persécutés~~

~~–orienter les étrangers vers le statut auquel ils peuvent prétendre avec le plus de succès~~

~~–saisir les différentes causes des migrations contraintes et être capable de comprendre les~~

~~différentes phases du parcours migratoire et les différents traumatismes qui peuvent en résulter~~

~~–savoir appréhender les règles encadrant l'introduction de la demande d'asile ainsi que les~~

~~obstacles associés~~

~~–pouvoir identifier la variété des intervenants dans l'accueil des étrangers en France – être en~~

~~mesure de conseiller efficacement les demandeurs d'asile s'agissant des conditions matérielles auxquelles ils peuvent prétendre comme des droits et obligations liés à leur statut~~

### **§ MODULE 2 : Le traitement de la demande d'asile (26h)**

~~–La procédure administrative devant l'OFPPRA (6h)~~

~~–Le recours devant la Cour nationale du droit d'asile (6h)~~

~~–Le refus de protection et la fin de la protection (6h)~~

~~–Focus : Conseiller un demandeur de protection internationale (4h) – Focus : La « preuve » en~~

~~droit de l'asile (4h)~~

~~Compétences acquises :~~

~~–mieux saisir le fonctionnement interne des autorités de l'asile~~

~~–savoir répondre aux interrogations d'un demandeur et être en mesure de le conseiller s'agissant de l'entretien à l'Office et de l'audition devant la Cour~~

~~–comprendre la spécificité du métier d'avocat auprès des demandeurs d'asile et être en capacité de construire une stratégie individuelle de défense~~

~~–mesurer les enjeux actuels en matière d'exclusion ou refus/retrait de protection et être~~

~~informé des derniers développements jurisprudentiels en la matière~~

### **§ MODULE 3 : L'avenir du protégé et le devenir du débouté (20h)**

~~–Le statut du protégé (8h)~~

~~–Focus : L'insertion professionnelle du protégé (2h)~~

~~–Les possibilités de réexamen de la demande ou de régularisation des déboutés (6h) – L'éloignement des déboutés (4h)~~

~~Compétences acquises :~~

~~–conseiller le protégé afin qu'il puisse faire valoir ses droits et mieux s'insérer dans la communauté de l'Etat d'accueil~~

~~–être informé des procédures et conditions en vigueur s’agissant de l’octroi d’autres titres de séjour pour les étrangers~~

~~–mieux saisir les obstacles actuels à l’éloignement des déboutés~~

#### ~~§ **MODULE 4 : Conférences d’actualité (24h)**~~

~~Ces conférences peuvent être ouvertes aux étudiants de M2 de Paris II. Les thèmes indiqués sont ceux choisis pour l’année 2020-2021, ils pourraient évoluer dans les années qui suivent – sous réserve de l’accord des instances compétentes de l’Université.~~

~~–Le mandat et missions actuelles du HCR (4h)~~

~~–Les différents obstacles à l’arrivée sur le territoire des demandeurs d’asile (4h)~~

~~–Les exilés de guerre dans la demande de protection (4h)~~

~~–La réforme du régime d’asile européen commun (4h)~~

~~–L’apatridie aujourd’hui (2h)~~

~~–Les réinstallations (2h)~~

~~–Le motif de sécurité publique (4h)~~

Plusieurs facteurs conduisent à faire évoluer la maquette du diplôme. Premièrement, les premières années d’ouverture du diplôme et le retour des apprenants ont permis d’identifier plusieurs ajustements qui permettront de mieux répondre aux besoins des professionnels. Deuxièmement, la nouvelle maquette s’articule autour de blocs de compétences – et non de thèmes – afin de se mettre en conformité avec les exigences de la formation professionnelle et plus largement de la professionnalisation des formations dispensées à l’Université (voir dernier rapport de l’Hcéres). Cette évolution permettra notamment d’inscrire la formation au RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles), la rendant éligible au CPF (compte personnel de formation). Pour les mêmes raisons, les modalités de contrôle de connaissances sont modifiées : elles seront dorénavant établies sur la base d’ateliers pratiques permettant aux apprenants de mettre en oeuvre de manière concrète les compétences acquises. Enfin, la réforme du régime d’asile européen, adoptée en 2024 et qui entrera en vigueur à partir du printemps 2026, comporte d’importantes modifications du cadre juridique applicable, lesquelles doivent être intégrées dans la maquette.

Ces modifications ont pour conséquent d’augmenter le volume horaire de la formation de quatre heures sur l’ensemble de l’année.

#### **MODULE 1 : IDENTIFIER LES PROTECTIONS INTERNATIONALES (26 H)**

Les sources et les acteurs du droit de l’asile (6 h)

Le régime d’asile européen commun (4 h)

Les protections internationales (conventionnelle, subsidiaire, apatride) : inclusion (6 h)

Les protections internationales (conventionnelle, subsidiaire, apatride) : fin et exclusion (6 h)

Atelier en groupes (4 h)

**Compétences acquises** : comprendre et mettre en oeuvre le cadre juridique applicable au droit d’asile :

- Savoir identifier les acteurs du droit d’asile et leur rôle respectif dans le parcours migratoire ;
- Savoir mobiliser les différentes sources pertinentes du droit d’asile et comprendre leur articulation ;

- Appréhender les différentes protections relevant du droit d'asile : leur objet et leur portée respectifs ;
- Conduire une analyse réflexive prenant en compte la complexité d'une situation donnée afin d'apporter un conseil éclairé et conforme au cadre juridique applicable

## **MODULE 2 : MAÎTRISER LES PROCÉDURES (33H)**

Procédures préalables : filtrage et répartitions des demandeurs (4h)

L'enregistrement et l'introduction de la demande d'asile (majeur et mineur) (6h)

L'asile à la frontière (2h)

Devant l'OFPRA (6 h)

Devant la CNDA (6 h)

La preuve (3 h)

Le rôle de l'interprète dans la demande d'asile (2 h)

Atelier en groupes (4 h )

### **Compétences acquises :**

- Maîtriser les règles procédurales applicables aux différentes étapes de la procédure de demande d'asile : de l'accès au territoire au recours devant la Cour nationale du droit d'asile ;
- Pouvoir conseiller le demandeur d'asile durant les phases administrative et contentieuse de la demande d'asile (préparation à l'entretien, à l'audience...)
- Anticiper les obstacles à la procédure d'asile et mettre en oeuvre les moyens juridiques pertinents

## **MODULE 3 : CONNAÎTRE LES DROITS (35 H)**

Les droits du demandeur d'asile (12 h) :

- Statut de demandeur d'asile (6 h)
- Le DNA (3h)
- Contentieux des CMA (3h)

Les droits du BPI (9 h) :

- Statut du BPI (6 h)
- Insertion professionnelle du BPI (3 h)

Les droits du déboutés (10 h) :

- Procédure de réexamen (2 h)
- Régularisation (4 h)
- Eloignement (4 h)

Atelier en groupes (4 heures)

### **Compétences acquises :**

- Savoir identifier les droits économiques et sociaux reconnus ;
- Connaître les perspectives de séjour et d'insertion de l'exilé ;
- Évaluer le risque de placement en rétention et d'éloignement
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses sources spécialisées et synthétiser ces données en vue de leur exploitation

## **MODULE 4 : CONTEXTUALISER L'EXIL (30H)**

Psycho traumatisme (6 h)

Histoire de l'exil en France et en Europe (8 h)

Enjeux internationaux actuels (4h)  
Les déplacés climatiques (4 h)  
Le mandat et missions actuelles du HCR : la réinstallation (4 h)  
Atelier en groupes (4 h)

**Compétences acquises :**

- Comprendre le contexte international et diplomatique ;
- Analyser les enjeux actuels et futurs du droit d'asile ;
- Replacer le droit d'asile dans son cadre historique pour en mesurer les évolutions

**IV – Contrôle des connaissances et modalités de validation du diplôme**

**Article 1er :**

~~Le contrôle des connaissances s'effectue au moyen d'un examen terminal, consistant en une épreuve écrite d'une durée de trois heures.~~

~~L'épreuve écrite consiste en un cas pratique et quelques questions de cours. Un seul sujet est proposé.~~

Le contrôle des connaissances s'effectue au moyen d'une note de contrôle continu établie sur la base du travail effectué lors d'ateliers pratiques. Ces derniers peuvent être dissociés et/ou prendre la forme d'un procès simulé en fin d'année.

**Article 2 :**

Une note de 10/20 est requise pour l'obtention du diplôme universitaire.

Le diplôme comporte les mentions suivantes, selon la note obtenue :

- à partir de 10 : mention passable
- à partir de 13 : mention assez bien
- à partir de 15 : mention bien
- à partir de 17 : mention très bien

**V – Frais de formation**

- 3 500€ en plus des droits d'inscription à l'Université pour la formation continue
- 1 000€ en plus des droits d'inscription à l'Université pour les étudiants en formation Initiale

**VI. Equipe d'intervenants (indicatif, en sus des responsables de la formation)**

- Claire ANGLADE, Avocate
- Maud ANGLIVIEL DE LA BEAUMELLE, Avocate
- Johan ANKRI, Directeur des affaires juridiques à l'OFPRA
- Pauline BECHIEAU, Avocate
- Florence BOREIL, Responsable PRLF à la Croix-Rouge
- Claire BRICE DELAJOUX, MCF Paris-Saclay
- Delphine BURRIEZ, MCF Paris-Panthéon-Assas
- Caroline CHAUX, Professeure Université de Reims-Champagne-Ardenne
- Maxence CHRISTELLE, MCF Université de Picardie
- Christel COURNIL, Professeur Science Po Toulouse
- Safa EZZEDINNE, UNHCR
- Julian FERNANDEZ, Professeur Université Paris-Panthéon-Assas
- Thibaut FLEURY GRAFF, Professeur Université Paris-Panthéon-Assas



- Anne GINCEL, Administratrice *ad hoc* à la Croix-Rouge
- Clotilde GINER, Conseillère scientifique, délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés
- Philippe GOUT, MCF Université Toulouse-Capitole
- Sarah LECOMTE, Cheffe de projet Croix-Rouge
- Alexis MARIE, Professeur Université Reims-Champagne-Ardenne
- Émilie MARIN, Chargée de mission santé précarité Croix-Rouge
- Benjamin MICHALLET, Économiste
- Sophie PEGLIASCO, Direction de l'asile, OFPRA
- Cécile PIGOT, Avocate
- Zoé POUESSEL, Psychologue
- Hélène RASPAIL, MCF Le Mans Université
- Adèle SUTRE, Agrégée et docteure en géographie
- Andrea TORTELLI, Psychiatre
- Antoine TROUSSARD, Directeur général adjoint de l'OFII
- Christophe TUKOV, Magistrat

# DU Droit et technologies du numérique

## I – Contexte et objectif Présentation de la formation

### A. Contexte

Le Diplôme d'Université « Droit et technologies du numérique » complète l'offre de formation de l'Université Paris-Panthéon-Assas dans le domaine du numérique.

Ce Diplôme d'Université adopte une perspective interdisciplinaire : il rassemble plusieurs disciplines représentées au sein de l'Université (droit, sciences de gestion, sociologie, sciences économiques, informatique, etc.), et offre à des étudiants, inscrits par ailleurs dans un autre cursus, ainsi qu'à des professionnels déjà en activité, une formation complémentaire centrée sur le numérique.

Le Diplôme d'Université intègre des intervenants d'entreprises actives dans la transformation numérique, des juristes spécialisés en droit du numérique, ainsi que des professionnels de diverses institutions publiques.

### B. Objectifs

Le Diplôme d'Université « Droit et technologies du numérique » a pour objectif d'offrir aux étudiants et professionnels une formation complémentaire, interdisciplinaire et centrée sur les multiples enjeux liés au numérique. Cette formation, dont le succès se vérifie chaque année depuis sa création en 2017, est indispensable pour faire face aux nouveaux enjeux posés par le numérique. Elle a été pensée pour répondre aux besoins exprimés par les professionnels ainsi que par les étudiants.

## II – Organisation de la formation

### A – Conditions d'accès

**En formation initiale**, le Diplôme d'Université « Droit et technologies du numérique » est ouvert aux étudiants de l'Université Paris Panthéon-Assas **ou de tout autre établissement d'enseignement supérieur** inscrits en L3, M1, M2, ou en doctorat, ou venant d'obtenir leur M2 ou leur doctorat dans l'année de leur demande d'inscription, ~~ainsi qu'aux étudiants venant d'établissements d'enseignement supérieur inscrits en L3, M1, M2 ou en doctorat, ou venant d'obtenir leur M2 ou leur doctorat dans l'année de leur demande d'inscription.~~ Les **étudiants candidats** doivent joindre à leur dossier de candidature : la liste de leurs diplômes antérieurs avec les relevés de notes correspondants, un CV et une lettre de motivation.

**En formation continue**, le Diplôme d'Université est ~~également~~ ouvert aux professionnels **en activité pouvant faire valoir deux ans d'expérience professionnelle et souhaitant se former au droit et aux technologies du numérique.**, ainsi qu'à tout autre candidat non-éligible à une inscription en formation initiale

Les **professionnels candidats** doivent joindre à leur dossier de candidature : la liste de leurs diplômes antérieurs **avec les relevés de notes correspondants**, un CV et une lettre de motivation.

Une sélection sur dossier est opérée. Une bonne maîtrise de l'anglais est demandée.

Les dossiers de candidature doivent être déposés sur la plateforme *e-mundus* aux dates indiquées chaque année sur le site Internet de l'Université.

La capacité d'accueil **maximale** est fixée à 50 étudiants.

## **B – Organisation des enseignements**

Les enseignements dispensés par les enseignants de l'Université ne sont pas pris en compte au titre de leur service.

Les cours se déroulent de septembre à juin, une à deux fois par semaine, au centre Charcot.

Volume horaire du diplôme (en Formation initiale et Formation continue) : ~~103h30 (45h au premier semestre, 58h30 au second semestre).~~102h

## **C- Contenu des enseignements**

Les enseignements sont répartis par modules. Ils sont dispensés tout au long de l'année.

### **Module 1 : Transformation numérique (12h)**

- ~~Les impacts économiques et sociaux du numérique (6h)~~
- ~~Les enjeux de la transformation numérique dans le secteur de l'audiovisuel ou dans le secteur de l'édition (3h)~~
- ~~Atelier pratique : étude de cas (entreprises incubées) (3h)~~
- ~~Entrepreneuriat et LegalTech (6h)~~
- ~~Économie et sociologie du numérique (6h)~~

### **Module 2 : Données (24h)**

- ~~RGPD : grands principes (3h)~~
- ~~RGPD : champ d'application (3h)~~
- ~~RGPD : responsabilité et documentation interne (3h)~~
- ~~RGPD : droit des personnes (3h)~~
- ~~RGPD : contrôle et sanctions (3h)~~
- ~~RGPD : figure du DPO – aspects pratiques (3h)~~
- ~~Perception consommateur (3h)~~
- ~~Managing Data et Data science (6h)~~
- ~~Introduction à l'informatique : analyse et gestion de données (6h)~~
- ~~RGPD (15h)~~
- ~~Séminaire d'actualité (3h)~~

### **Module 3 : Numérique et propriété intellectuelle (15h)**

- ~~Droit d'auteur et numérique (notions de base, logiciels, bases de données, IA) (9h)~~
- ~~Marques et Internet (3h)~~
- ~~DNS et noms de domaine (3h)~~
- ~~Copyright in the Digital Single Market (3h)~~

- ~~Trade secrecy protection in the UE (3h)~~
- Numérique et propriété industrielle : DNS et noms de domaine (6h)
- Séminaire d'actualité (3h)
- Numérique et propriété littéraire et artistique (6h)

#### **Module 4 : Régulation et contrôle des activités en réseaux (~~15h~~ 12h)**

- ~~Régulation du e-commerce et des plateformes en ligne (3h)~~
- ~~Régulation des réseaux sociaux et des influenceurs ou Le contrôle par l'employeur de l'activité des salariés (3h)~~
- ~~La responsabilité des fournisseurs d'accès et d'hébergement (3h)~~
- ~~Internet Regulation (6h)~~
- Plateformes et réseaux (9h)
- Séminaire d'actualité (3h)

#### **Module 5 : Innovation de rupture (30h)**

- ~~Blockchains, smart contracts et crypto-actifs (9h 12h)~~
- ~~Fiscalité des actifs numériques (3h)~~
- ~~Les objets connectés (3h)~~
- ~~Intelligence artificielle (3h)~~
- Informatique avancée : algorithmique et cryptologie (6h)
- Innovations technologiques : IA, métavers et objets connectés (9h)
- Séminaire d'actualité (3h)

#### **Module 6 : Cybersécurité (9h)**

- ~~Cybercriminalité et sécurité des entreprises (4h 30 3h)~~
- Atelier pratique : le hacking éthique (~~3h~~ 6h)
- ~~Atelier pratique : l'OSINT (3h)~~

#### **D. Composition de l'équipe enseignante**

Professeurs et maîtres de conférences de l'Université Paris-Panthéon-Assas  
 Professeurs et maîtres de conférences associés ~~de~~ à l'Université Paris-Panthéon-Assas  
 Professeurs et maîtres de conférences d'autres universités  
 Professionnels (avocats, juristes, ingénieurs, chefs d'entreprise...)

### **III - Contrôle des connaissances et modalités de validation du diplôme**

#### **Article 1 :**

Le contrôle des connaissances s'effectue au moyen :

- D'un examen terminal, consistant dans une épreuve écrite de trois heures
- De l'écriture et la soutenance d'un travail collectif

Chacune de ces deux épreuves est affectée d'un coefficient 0,5

**Article 2 :**

Une note de 10/20 est requise pour l'obtention du diplôme universitaire.

Le diplôme comporte les mentions suivantes, selon la note obtenue :

à partir de 10 : mention passable

à partir de 13 : mention assez bien

à partir de 15 : mention bien

à partir de 17 : mention très bien

**Article 3 :**

Aucune session de rattrapage ne sera organisée

LL.M. "PUBLIC LAW AND DEMOCRACY"  
Diplôme d'université « droit public et démocratie »

*Approuvé par le conseil d'administration le 9 mars 2022*  
*Modifié par le conseil des études et de la vie étudiante du 23 juin 2025*

Le Diplôme d'Université « droit public et démocratie » (LL.M. *public law and democracy*) est un programme de formation de niveau master en langue anglaise, principalement tourné vers un public d'étudiants internationaux. Les enseignements se dérouleront à l'Institut Michel Villey et dans les différentes implantations de l'Université Panthéon-Assas.

Le public visé se compose de deux catégories d'étudiants. D'une part, il s'agit des étudiants désireux d'acquérir une expertise professionnelle dans le domaine de la pratique démocratique (associations, agences gouvernementales nationales, ONG nationales et transnationales, grandes organisations internationales). D'autre part, il s'agit d'étudiants ayant le projet de se diriger vers un doctorat et une carrière universitaire.

### I. Conditions d'admission et sélection des candidats

Le LL.M. est accessible aux étudiants étrangers titulaires d'au moins une deuxième année de Law School américaine (dans le cadre d'un échange entre leur université d'origine et l'Université Panthéon-Assas) ; aux étudiants titulaires d'un JD ou de tout autre diplôme de fin d'études juridiques dans leur pays d'origine, comportant au minimum quatre années d'études supérieures, soit 240 crédits ECTS ; à titre exceptionnel, aux étudiants titulaires d'un diplôme comportant 180 crédits ECTS, si le parcours d'études dans le pays d'origine le justifie.

Le LL.M. est par ailleurs accessible à un nombre limité d'étudiants français chaque année (~~maximum un quart de l'effectif maximum, soit 5 étudiants~~) pouvant justifier de 5 années d'études (M2) et de 300 Crédits ECTS.

Les étudiants sont sélectionnés sur dossier (~~un maximum de 20 étudiants est admis par promotion~~) et, éventuellement, après un entretien si le jury de sélection le juge utile.

L'admission dans le LL.M. est exclusive de toute autre inscription, au sein de l'Université Panthéon-Assas ou dans tout autre établissement français ou étranger.

### II. Organisation des enseignements

Le LL.M. se déroule sur la durée d'une année universitaire.

Le programme d'enseignements du LL.M. comporte 10 enseignements obligatoires de 24h chacun, soit 240 h au total.

#### Unité 1 – La pensée démocratique

- Théories de la démocratie
- Introduction aux idées politiques
- Philosophie politique (séminaires de lecture)
- Fondements du droit public

## Unité 2 – Le constitutionnalisme

- Histoire constitutionnelle et politique
- Droit constitutionnel comparé
- Théorie constitutionnelle
- Droit international et démocratie

## Unité 3 – La démocratie et le gouvernement démocratique

- La gouvernance démocratique et ses techniques
- Problèmes contemporains des sociétés démocratiques (justice transitionnelle, constitution building, crises démocratiques et *democratic backsliding*, ...).

Hors unités : *Chair of Democracy* confiée à un intervenant étranger. La chaire ne fait pas l'objet d'une évaluation, mais l'assiduité est obligatoire et fera l'objet d'un contrôle.

Tous les enseignements sont dispensés sous forme de séminaires en langue anglaise. Cependant, les étudiants ont la possibilité de suivre des cours de langue française organisés à l'intention des étudiants étrangers.

Les étudiants peuvent s'inscrire dans l'enseignement de français langue étrangère (FLE). Des points leur seront attribués à ce titre, dans la limite de 3 points venant s'ajouter au total de points dans le LLM).

### Le corps enseignant (liste indicative)

Mesdames et Messieurs les Professeurs Denis Baranger, Cécile Bargues, Olivier Beaud, Idris Fassassi, Jean-Vincent Holeindre, Anastasia Iliopoulou ; Madame Elodie Djordjevic Monsieur Thomas Ehrhard.

Les conférenciers extérieurs : liste indicative

Monsieur Eric Buge (Conseil d'Etat, Institut Michel Villey).  
Madame Claire Finkelstein (professor, University of Pennsylvania Law School).  
Monsieur Amnon Lev (assistant professor, Copenhaguen)  
Monsieur Mike Wilkinson (assistant professor, London School of Economics)

### III. Contrôle des connaissances

Une seule session d'examen est organisée chaque année. Chacune des dix matières donnera lieu à un examen organisé par le responsable de la matière en coordination avec le Directeur du diplôme.

Chaque enseignement peut faire l'objet d'une évaluation par voie d'un essai (30 pages max) portant sur une matière ou d'un mémoire portant sur deux matières (60 pages max), avec l'accord du directeur du diplôme et du ou des enseignants concernés.

Chaque matière est notée sur 20. Le mémoire est noté sur 40.

L'étudiant est admis s'il a obtenu au moins 120 points sur 240.

Le diplôme est assorti des mentions suivantes :

- Note moyenne égale ou supérieure à 10/20 : *Pass*
- Note moyenne égale ou supérieure à 13/20 : *Cum Laude*
- Note moyenne égale ou supérieure à 15/20 : *Magna Cum Laude*
- Note moyenne égale ou supérieure à 17/20 : *Summa Cum Laude*

L'étudiant admis au LL.M. se voit attribuer 60 crédits ECTS.

## **Annexe financière**

### Frais d'inscription

L'étudiant doit régler à l'Université Panthéon-Assas Paris II les frais de scolarité d'un montant de 10.000 euros (droits universitaires inclus).

Etudiants en programme d'échange (Universités américaines) : 5000 euros.

### Coût de la formation pour l'université

Le diplôme est autofinancé à partir de 11 étudiants inscrits.



# Magistère Juriste d'Affaire

## 1<sup>ère</sup> année

	Cours	TD
<u>1<sup>er</sup> semestre</u>		
Unité d'Enseignements Fondamentaux 1		
Droit commun des sociétés ( <i>L3 Droit</i> )	36h	15h
Contrats spéciaux ( <i>L3 Droit</i> )	36h	15h
Droit du travail - relations individuelles ( <i>L3 Droit</i> )	36h	15h
Unité d'Enseignements Complémentaires 1		
<del>T.V.A (<i>enseignement spécifique</i>)</del>	<del>(2h/semaine)</del>	
<del>Philosophie (<i>enseignement spécifique</i>)</del>	<del>(2h/semaine)</del>	
<del>Droit de la famille (<i>enseignement spécifique</i>)</del>	<del>(2h/semaine)</del>	
Comptabilité 1 ( <i>enseignement spécifique</i> )	(2h/semaine)	
Droit fiscal 1 ( <i>enseignement spécifique</i> )	(2h/semaine)	
Droit de l'Union européenne ( <i>L3 Droit</i> )	36h	
Anglais juridique 1 ( <i>enseignement spécifique</i> )		36h
Droit de la propriété intellectuelle (M1)	(2h/semaine)	
Droit des obligations ( <i>enseignement spécifique</i> )	(2h/semaine)	
Procédure civile ( <i>enseignement spécifique</i> )	(2h/semaine)	
Régimes matrimoniaux ( <i>enseignement spécifique</i> )	(2h/semaine)	
<u>2<sup>ème</sup> semestre</u>		
<b>Unité d'Enseignements Fondamentaux 2</b>		
Droit spécial des sociétés ( <i>L3 Droit</i> )	36h	15h
Droit du travail – relations collectives ( <i>L3 Droit</i> )	36h	15h
Unité d'Enseignements Complémentaires 2		
<del>Droit de la propriété intellectuelle</del>	<del>36h</del>	
<del>Procédure civile (<i>enseignement spécifique</i>)</del>	<del>(2h/semaine)</del>	
<del>Droit social (<i>enseignement spécifique</i>)</del>	<del>(2h/semaine)</del>	
<del>Actes de procédure (<i>enseignement spécifique</i>)</del>	<del>(2h/semaine)</del>	
<del>Droit des successions (<i>enseignement spécifique</i>)</del>	<del>(2h/semaine)</del>	
<del>Droit des obligations (<i>enseignement spécifique</i>)</del>	<del>(2h/semaine)</del>	
Comptabilité 2 ( <i>enseignement spécifique</i> )	(2h/semaine)	
Droit fiscal 2 ( <i>enseignement spécifique</i> )	(2h/semaine)	
Anglais juridique 2 ( <i>enseignement spécifique</i> )		36h
Philosophie ( <i>enseignement spécifique</i> )	(2h/semaine)	
Régime général de l'obligation ( <i>L3 Droit</i> )	(2h/semaine)	
T.V.A ( <i>enseignement spécifique</i> )		
Droit de la distribution ( <i>enseignement spécifique</i> )	(2h/semaine)	
Successions et libéralités ( <i>enseignement spécifique</i> )	(2h/semaine)	
	(2h/semaine)	

## 2<sup>ème</sup> année

	Cours	TD
<u>1<sup>er</sup> semestre</u>		
Unité d'Enseignements Fondamentaux 1		
Droit des entreprises en difficulté	36h	15h
Droit des sûretés	36h	15h
Droit fiscal des affaires 1	36h	15h
Unité d'Enseignements Complémentaires 1		
Droit de la concurrence	36h	
Droit fiscal 3 ( <i>enseignement spécifique</i> )	(2h/semaine)	
<del>Pratique des sociétés (<i>enseignement spécifique</i>)</del>	<del>(2h/semaine)</del>	
Gestion financière ( <i>enseignement spécifique</i> )	(2h/semaine)	
Comptabilité 3 ( <i>enseignement spécifique</i> )		36h
Anglais juridique 3 ( <i>enseignement spécifique</i> )	(2h/semaine)	
<del>Droit international privé (<i>enseignement spécifique</i>)</del>	<del>36h</del>	
<del>Droit et économie bancaires</del>		
<u>2<sup>ème</sup> semestre</u>		
<b><u>Unité d'Enseignements Fondamentaux 2</u></b>		
Droit du financement de l'entreprise	36h	15h
Droit fiscal des affaires 2	36h	15h
Unité d'Enseignements Complémentaires 2		
Droit des marchés financiers	36h	
Droit pénal des affaires	(2h/semaine)	
Droit fiscal 4 ( <i>enseignement spécifique</i> )	<del>(2h/semaine)</del>	
<del>Droit de la distribution (<i>enseignement spécifique</i>)</del>	<del>(2h/semaine)</del>	
<del>Droit international privé (<i>enseignement spécifique</i>)</del>	<del>(2h/semaine)</del>	
Comptabilité 4 ( <i>enseignement spécifique</i> )		<del>39h</del> 36h
Anglais juridique 4 ( <i>enseignement spécifique</i> )	(2h/semaine)	
<del>Pratique des sociétés (<i>enseignement spécifique</i>)</del>	<del>(2h/semaine)</del>	
<del>Opérations sociétaires (<i>enseignement spécifique</i>)</del>	<del>(4 x 3h)</del>	
<del>4 Séminaires d'arbitrage international (<i>enseignement spécifique</i>)</del>		

La troisième année du Magistère Juriste d'Affaires est celle du Master 2 Droit des affaires, Parcours Juriste d'affaires.

## Master Droit des Affaires, Parcours Juriste d'affaires

### 2<sup>ème</sup> ANNÉE (60 ECTS)

#### Tous les enseignements sont obligatoires (coefficient 20) :

- Droit financier américain (25h, coef.1 / 3 ECTS)
- Droit américain des affaires (75h, coef.2 / 8 ECTS)
- Droit bancaire institutionnel (25h, coef.1 / 3 ECTS)
- Droit du financement structuré (25h, coef.1 / 3 ECTS)
- Droit civil des affaires (25h, coef.2 / 3 ECTS)
- Droit commercial international (25h, coef.1 / 3 ECTS)
- Droit européen des affaires (25h, coef.1 / 3 ECTS)
- Droit fiscal international (25h, coef.1 / 3 ECTS)
- Restructuration d'entreprises (25h, coef.1 / 3 ECTS)
- Droit des marchés financiers (25h, coef.2 / 3 ECTS)
- Droit des sociétés I (25h, coef.2 / 3 ECTS)
- Droit des sociétés pratique II (25h, coef.1 / 3 ECTS)
- Droit du travail (25h, coef.1 / 3 ECTS)
- Pratiques professionnelles (rédaction de contrats - expression orale) (25h, coef.1 / 3 ECTS)
- ~~- Conférences professionnelles (25h, coef.2 / 3 ECTS)~~
- Atelier sur la méthodologie du mémoire (1h)
- Séminaires (RSE et compliance, holdings, joint-ventures, private equity, etc.) (24h)

Chaque matière est évaluée par un écrit ou un oral noté sur 20 (coefficient en fonction de la matière) ; toute note inférieure à 6/20 est éliminatoire.

L'atelier de méthodologie n'est pas évalué.

#### Stage (3 mois / 10 ECTS)

Trois mois en fin de M2 dans une entreprise, un cabinet d'avocat, une juridiction ou une activité jugée équivalente par le directeur du Master.

**Le mémoire** est noté sur 20 (coefficient 6), toute note inférieure à 10/20 est éliminatoire

### Règles spécifiques

#### Cas particulier :

Les étudiants qui souhaitent bénéficier d'un régime de scolarité en deux ans doivent déposer une demande motivée avant la fin du premier semestre. Leur choix est définitif. Les étudiants admis au bénéfice d'un régime de scolarité en deux ans doivent définir avec le responsable du master le programme de chaque année d'études. Les étudiants concernés doivent prendre une inscription au début de chacune des deux années universitaires.

# Bachelor en Relations internationales/International Affairs

## 1<sup>ère</sup> ANNÉE – Ancienne version

COMPETENCES	Matières	Langue d'instruction	Enseignant	Type de cours	heures	Heures CM	Heures TD	Nb groupes TD	ECTS	S12	S22	Coeff	Modalités Évaluatives
<b>SEMESTRE 1</b>													
Environnement et contexte internationaux	<b>ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL</b>												
	Histoire des Relations Internationales	Français	ASSAS	CM	24	24			8			8	
	Introduction to Human Rights- Global Perspective	Anglais	ISIT	CM	18	18			4		Partiel	2	CM écrit 3h
	Diplomacy & Peace	Anglais	ISIT	CM	18	18			2	Partiel	Partiel		
	<b>TOTAL HEURES</b>				<b>60</b>	<b>60</b>	<b>0</b>						
Environnement International des Entreprises & Organisations	<b>ECOSYSTEME DES ENTREPRISES ET ORGANISATIONS</b>												
	Introduction à l'Economie	Français	ASSAS	CM+TD	39	24	15	2	4	Partiel		2	CM : écrit 3h TD : CC
	Ethique de l'Economie et de la Finance Internationale	Français	ISIT	CM	18	18			2	CC		1	
	<b>TOTAL HEURES</b>				<b>57</b>	<b>42</b>	<b>15</b>						
Comprendre et maîtriser le Droit & la Science Politique	<b>DROIT</b>												
	Introduction au Droit Public	Français	ASSAS	CM+TD	39	24	15	2	4	Partiel		2	CM : écrit 3h TD : CC
	Introduction au Droit Comparé	Français	ASSAS	CM	18	18			4	Partiel		1	Oral ou écrit 1h30
	Problèmes économiques contemporains OU Histoire politique des XXe et XXIe siècles (mutualisé avec la Licence)	Français	Assas	CM	30	30			3	partiel		1	Oral ou écrit 1h30
	<b>TOTAL HEURES</b>				<b>87</b>	<b>72</b>	<b>15</b>					<b>11</b>	
Maîtriser la communication multilingue et l'interculturalité	<b>LANGUES &amp; COMMUNICATION</b>												
	Convaincre à l'écrit	Français	ISIT	TD	18		18	2	2	CC			
	Efficient communication	Anglais	ISIT	TD	18		18	2	2	CC			
	Communication écrite en 2ème langue étrangère	Langue C	ISIT	TD	18		18	2	2	CC			
	<b>TOTAL HEURES</b>				<b>54</b>	<b>0</b>	<b>54</b>					<b>6</b>	
<b>SEMESTRE 2</b>													
Environnement et contexte internationaux	<b>ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL</b>												
	Relations Internationales (mutualisé avec la Licence de science politique)	Français	ASSAS	CM+TD	51	36	15	2	5		Partiel	2	CM : écrit 3h TD : CC
	Global Politics & Society	Anglais	ISIT	CM+TD	51	36	15	2	5	Partiel		1	
	<b>TOTAL HEURES</b>				<b>102</b>	<b>72</b>	<b>30</b>						
Environnement International des Entreprises & Organisations	<b>ECOSYSTEME DES ENTREPRISES ET ORGANISATIONS</b>												
	Gestion de Projet I	Français	ISIT	CM+TD	12		12		2		CC		
	Histoire des Religions dans le Monde	Français	ISIT	CM	24	24			3		CC		
	<b>TOTAL HEURES</b>				<b>36</b>	<b>24</b>	<b>12</b>					<b>5</b>	
Comprendre et maîtriser le Droit & la Science Politique	<b>DROIT</b>												
	Introduction au Droit Public International	Français	ASSAS	CM+TD	39	24	15	2	4		partiel	2	CM : écrit 3h TD : CC
	Introduction à la Science Politique (mutualisé avec la Licence de science politique)	Français	ASSAS	CM	36	36			4		partiel	1	Oral ou écrit 1h30
	<b>TOTAL HEURES</b>				<b>75</b>	<b>60</b>	<b>15</b>					<b>8</b>	
Maîtriser la communication multilingue et l'interculturalité	<b>LANGUES &amp; COMMUNICATION</b>												
	Prise de parole professionnelle	Français	ISIT	TD	18		18	2	2		CC		
	Persuade & influence your audience	Anglais	ISIT	TD	18		18	2	2		CC		
	Prise de parole en public en 2ème langue étrangère	Langue C	ISIT	TD	18		18	2	2		CC		
	<b>TOTAL HEURES</b>				<b>54</b>	<b>0</b>	<b>54</b>					<b>6</b>	
	<b>TOTAL HEURES (AVEC LANGUES)</b>				<b>525</b>		<b>TOTAL ECTS</b>		<b>60</b>				

## Nouvelle version

COMPETENCES	Matières	Langue d'instruction	Centre	Type de cours	heures	Heures CM	Heures TD	Nb groupe TD	ECTS	Modalités Evaluation	Coeff
<b>SEMESTRE 1</b>											
Environnement et contexte internationaux	<b>ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL</b>										
	Histoire des Relations Internationales	Français	ASSAS	CM + TD	39	24	15	CM : 1 TD : 2	4	CM : écrit 3h TD : CC	2 1
	Diplomacy & Peace	Anglais	ISIT	CM	18	18		1	3	Partiel	1
					<b>TOTAL HEURES</b>	<b>57</b>	<b>42</b>	<b>15</b>			
Environnement International des Entreprises & Organisations	<b>ECOSYSTEME DES ENTREPRISES ET ORGANISATIONS</b>										
	Introduction à l'Economie	Français	ASSAS	CM + TD	39	24	15	CM : 1 TD : 2	4	CM : écrit 3h TD : CC	2 1
	Ethique de l'Economie et de la Finance Internationale	Français	ISIT	CM + TD	18			CM : 1 TD : 2	2	CC	1
					<b>TOTAL HEURES</b>	<b>57</b>	<b>24</b>	<b>15</b>			
Comprendre et maîtriser le Droit & la Science Politique	<b>DROIT</b>										
	Introduction au Droit Public	Français	ASSAS	CM + TD	39	24	15	CM : 1 TD : 2	4	CM : écrit 3h TD : CC	2 1
	Introduction au Droit Comparé	Français	ASSAS	CM	18	18		1	4	Oral ou écrit 1h30	1
	Problèmes économiques contemporains OU Histoire politique des XXe et XXIe siècles (mutualisé avec la L1 de sc po)	Français	Assas	CM	30	30		1	3	Oral ou écrit 1h30	1
				<b>TOTAL HEURES</b>	<b>87</b>	<b>72</b>	<b>15</b>				
Maîtriser la communication multilingue et l'interculturalité	<b>LANGUES &amp; COMMUNICATION</b>										
	Convaincre à l'écrit	Français	ISIT	TD	18		18	2	2	CC	1
	Efficient communication	Anglais	ISIT	TD	18		18	2	2	CC	1
	Communication en 2e langue étrangère	Langue C	ISIT	TD	18		18	2	2	CC	1
				<b>TOTAL HEURES</b>	<b>54</b>	<b>0</b>	<b>54</b>				
<b>SEMESTRE 2</b>											
Environnement et contexte internationaux	<b>ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL</b>										
	Relations Internationales (mutualisé L1 sc po)	Français	ASSAS	CM + TD	51	36	15	CM : 1 TD : 2	5	CM : écrit 3h TD : CC	2 1
	Global politics and society	Anglais	ISIT	CM + TD	51	36	15	CM : 1 TD : 2	4	CM : écrit 3h TD : CC	2 1
	Introduction to Human Rights - Global Perspective	Anglais	ISIT	CM	18	18			2	Partiel	1
				<b>TOTAL HEURES</b>	<b>120</b>	<b>90</b>	<b>30</b>				
Environnement International des Entreprises & Organisations	<b>ECOSYSTEME DES ENTREPRISES ET ORGANISATIONS</b>										
	Gestion de Projet I	Français	ISIT	TD	18		18	TD : 2	2	CC	1
	Histoire des Religions dans le Monde	Français	ISIT	CM	24	24			3	CC	1
					<b>TOTAL HEURES</b>	<b>42</b>	<b>24</b>	<b>18</b>			
Comprendre et maîtriser le Droit & la Science Politique	<b>DROIT</b>										
	Introduction au droit international public	Français	ASSAS	CM + TD	39	24	15	CM : 1 TD : 2	4	CM : écrit 3h TD : CC	2 1
	Introduction à la Science Politique (Marc Milet - mutualisé L1 Droit)	Français	ASSAS	CM	30	30		1	4	Oral ou écrit 1h30	1
					<b>TOTAL HEURES</b>	<b>69</b>	<b>54</b>	<b>15</b>			
Maîtriser la communication multilingue et l'interculturalité	<b>LANGUES &amp; COMMUNICATION</b>										
	Prise de parole professionnelle	Français	ISIT	TD	18		18	2	2	CC	1
	Persuade & influence your audience	Anglais	ISIT	TD	18		18	2	2	CC	1
	Communication en 2e langue étrangère	Langue C	ISIT	TD	18		18	2	2	CC	1
				<b>TOTAL HEURES</b>	<b>54</b>	<b>0</b>	<b>54</b>				
					<b>Total heures par étudiant</b>	<b>540</b>			<b>TOTAL ECTS</b>	<b>60</b>	

2<sup>ème</sup> ANNÉE – Ancienne version

MPETENCES	Matières	Langue d'instruct	Enseignant.e	Type de cours	heures	S1	S2	ECTS	S12	S22
Environnement et contexte internationaux	<b>ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL</b>									
	FOREIGN POLICY ANALYSIS	Anglais	ISIT	CM	24	1		2		Partiel
	Politique étrangère de la France	Français	Assas	TD	12	1		2		
	Politique étrangère des USA	Anglais	Assas	TD	12		1	2		
	Politique étrangère de la Chine	Français	Assas	TD	12		1	2		
	RELATIONS INTERNATIONALES INTERCULTURELLES	Français	ISIT	CM	24	1		2		
	Grands enjeux internationaux (COURS MUTUALISÉ)	Anglais	Assas	CM + TD	51		1	2	CC	
	<b>TOTAL HEURES</b>				<b>135</b>					
Environnement International des Entreprises & Organisations	<b>ECONOMIE INTERNATIONALE, ENTREPRISES ET ORGANISATIONS</b>									
	ENVIRONNEMENT, CLIMAT ET RELATIONS INTERNATIONALES	Français	ISIT	CM	18		1	2	CC	
	Migrations internationales	Anglais	Assas	CM	24	1		3		CC
	désinformation et conflits internationaux	Français	Assas	CM	24		1	2	Partiel	
	Gestion de Projets II	Anglais	ISIT	CM	24	1		3		Partiel
	Intelligence Artificielle et Politique internationale	Français	ISIT	CM	18		1	2		Partiel
	Intelligence économique et stratégique	Anglais	ISIT	CM	18	1		2		Partiel
	<b>TOTAL HEURES</b>				<b>126</b>					
Comprendre et maîtriser le Droit	<b>DROIT ET SCIENCE POLITIQUE</b>									
	SIMULATION DE NEGOCIATION INTERNATIONALE	Anglais	ISIT	TD	24		1	2	Partiel	
	COMMON LAW	Français	Assas	CM	18	1		2	Partiel	
	CONFÉRENCE SUR L'INDOPACIFIQUE	Anglais	ISIT	CM	18	1		2		Partiel
	CLASSIQUES DE LA SCIENCE POLITIQUE	FRANÇAIS	Assas	CM	18		1	2		Partiel
	<b>TOTAL HEURES</b>				<b>78</b>					
Maîtriser la communication multilingue et l'interculturalité	<b>LANGUES &amp; COMMUNICATION</b>									
	Communication écrite en anglais	Anglais	ISIT	TD	18	1		3	CC	CC
	Communication écrite en langue C	Langue C	ISIT	TD	18	1		3	CC	CC
	Communication orale en anglais	Anglais	ISIT	TD	18		1	3	CC	CC
	Communication orale en langue C	Langue C	ISIT	TD	18		1	3	CC	CC
	<b>TOTAL HEURES</b>				<b>72</b>					
Insertion Professionnelle	<b>COURS DOUVERTURE PROPOSÉ PAR ASSAS</b>									
	INSERTION PROFESSIONNELLE				24	1	1	6		
	Accompagnement recherche stage + CV + lettre de motivation			TD	12		1	1		
	Stage de 8 semaines en entreprise				72		1	7		
	<b>TOTAL HEURES</b>				<b>84</b>					
	<b>TOTAL HEURES (AVEC LANGUES)</b>				<b>495</b>	<b>11</b>	<b>13</b>	<b>60</b>		

## Nouvelle version

COMPETENCES	Matières	Langue	Centre	Type de cours	heures	Heures CM	Heures TD	Nb Groupe	ECTS	Modalités Evaluation	Coeff
<b>SEMESTRE 1</b>											
Environnement et contexte internationaux	<b>ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL</b>								<b>8</b>		<b>5</b>
	Foreign Policy Analysis	Anglais	Assas	CM	24	24		CM : 1	3	Partiel	1
	Politique étrangère de la France	Français	ASSAS	TD	24		24		2	CC	1
	Relations internationales interculturelles	Anglais	ISIT	CM + TD	39	24	15	CM : 1 TD : 2	3	CM : écrit 3h TD : CC	2 1
	<b>TOTAL HEURES</b>				<b>87</b>	<b>48</b>	<b>39</b>				
Environnement international des Entreprises & Organisations	<b>ECOSYSTEME DES ENTREPRISES ET ORGANISATIONS</b>								<b>8</b>		<b>3</b>
	International Political Economy	Anglais	ASSAS	CM	24	24			3	CC	1
	Gestion de Projet II	Anglais	ISIT	CM	24	24			3	Partiel	1
	Intelligence Economique et Stratégique	Anglais	ISIT	CM	18	18			2	Partiel	1
	<b>TOTAL HEURES</b>				<b>66</b>	<b>66</b>					
Comprendre et maîtriser le Droit et la science politique	<b>DROIT</b>								<b>8</b>		<b>5</b>
	Droit et guerre	Anglais	ASSAS	CM	18	18			2	Oral ou écrit 1h30	1
	European Law (Cours en anglais mutualisé L2 droit)	Anglais	ASSAS	CM	24	24			2	Oral ou écrit 1h30	1
	Classiques de la Science Politique (mutualisé L2 sc po)	Français	ASSAS	CM + TD	51	36	15	CM : 1 TD : 2	4	CM : écrit 3h TD : CC	2 1
	<b>TOTAL HEURES</b>				<b>93</b>	<b>78</b>	<b>15</b>				
Maîtriser la communication multilingue et l'interculturalité	<b>LANGUES &amp; COMMUNICATION</b>								<b>4</b>		<b>2</b>
	Assertive communication skills	Anglais	ISIT	TD	18		18	2	2	CC	1
	Communication en 2e langue étrangère	Langue C	ISIT	TD	18		18	2	2	CC	1
	<b>TOTAL HEURES</b>				<b>36</b>		<b>36</b>				
<b>SEMESTRE 2</b>											
Environnement et contexte internationaux	<b>ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL</b>								<b>9</b>		<b>3</b>
	US Foreign Policy	Anglais	ASSAS	CM	24		12	2	2	CC	1
	Politique étrangère de la Chine	Français	ASSAS	TD	12		12	2	2	CC	1
	Grands Enjeux Internationaux (mutualisé avec L2 sc po)	Français	ASSAS	CM	30	30			5	CC	1
	<b>TOTAL HEURES</b>				<b>72</b>						
Environnement international des Entreprises & Organisations	<b>ECOSYSTEME DES ENTREPRISES ET ORGANISATIONS</b>								<b>5</b>		<b>2</b>
	International finance	Anglais	ISIT	CM	18	18			2	CC	1
	Analyse Risques pays	Français	ASSAS	CM	24	24			3	Oral ou écrit 1h30	1
	<b>TOTAL HEURES</b>				<b>42</b>	<b>60</b>					
Comprendre et maîtriser le Droit et la science politique	<b>DROIT ET SCIENCE PO</b>								<b>2</b>		<b>2</b>
	Migrations internationales	Anglais	ASSAS	CM	24	24				Oral ou écrit 1h30	1
	Common Law	Anglais	Assas	TD	18		18	2	2	CC	1
	<b>TOTAL HEURES</b>				<b>42</b>	<b>24</b>	<b>18</b>				
Maîtriser la communication multilingue et l'interculturalité	<b>LANGUES &amp; COMMUNICATION</b>								<b>6</b>		<b>3</b>
	Persuasive public speaking	Anglais	ISIT	TD	18		18	2	2	CC	1
	Simulation of International Negotiation	Anglais	ISIT	TD	18		18	2	2	CC	1
	Communication en 2e langue étrangère	Langue C	ISIT	TD	18		18	2	2	CC	1
	<b>TOTAL HEURES</b>				<b>54</b>						
Insertion Professionnelle	<b>INSERTION PROFESSIONNELLE</b>								<b>10</b>		<b>6</b>
	Colloque annuel étudiant dans le cadre du Centre Thucyde (juin)	Français	ASSAS	TD	18		18	1	2	CC	1
	Accompagnement recherche stage + CV + lettre de motivation	Français	ISIT	TD	12		12	2		Non évalué	1
	Stage d'été de 8 semaines - (France ou étranger)			-	72				8	Mémoire	4
	<b>TOTAL HEURES</b>				<b>102</b>		<b>30</b>				
				<b>TOTAL HEURES (AVEC LANGUES)</b>	<b>594</b>				<b>60</b>		

3<sup>ème</sup> ANNÉE – Ancienne version

COMPETENCES	Matières	Langue d'instruction	Enseignant.e	Type de cours	heures	S1	S2	ECTS	S12	S22	
Environnement et contexte internationaux	<b>ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL</b>										
	Europe and international relations	Anglais	Assas	CM	24	1		2	Partiel		
	MERS ET OCÉANS : DROIT ET RELATIONS INTERNATIONALES	Anglais	Assas	CM	24		1	2			
	Nouvelles technologies et relations internationales	Français	ISIT	CONF	24	1		3			
	GRANDS ENJEUX STRATÉGIQUES ET DE DEFENSE	Français	ISIT	CONF	24		1	3			
	TOTAL HEURES				96						
Environnement International des Entreprises & Organisations	<b>ECOSYSTEME DES ENTREPRISES ET ORGANISATIONS</b>										
	Responsabilité Sociale des Entreprises - RSE	Anglais	ISIT	TD	18	1		3	CC	CC	
	FINANCE INTERNATIONALE	Anglais	ISIT	TD	18		1	2			
	TD Analyse et analyse de l'économie internationale - Anglais	Anglais	ISIT	TD	20	1		3		CC	
	TD Analyse et analyse de l'économie internationale - LV2	3ème langue	ISIT	TD	20		1	3	CC		
	TOTAL HEURES				76						
Comprendre et maîtriser le Droit International	<b>DROIT</b>										
	Finance internationale	Français	ISIT	CM	24	1		3	Partiel		
	International Organizations	Anglais	Assas	CM	24	1		2			
	BIENS PUBLICS MONDIAUX	Anglais	Assas	CM	24	1		2			
		TOTAL HEURES				72					
Maîtriser la communication multilingue et l'interculturalité	<b>LANGUES &amp; COMMUNICATION</b>										
	Communication écrite en anglais	Anglais	ISIT	TD	18	1		3	CC	CC	
	Communication écrite en langue C	Langue C	ISIT	TD	18	1		3	CC	CC	
	Communication orale en anglais	Anglais	ISIT	TD	18	1		3	CC	CC	
	Communication orale en langue C	Langue C	ISIT	TD	18	1		3	CC	CC	
	TOTAL HEURES				72						
Insertion Professionnelle	<b>COURS D'OUVERTURE ASSAS</b>										
	INSERTION PROFESSIONNELLE				24						
		TOTAL HEURES									
Insertion Professionnelle	<b>Accompagnement recherche stage + CV + lettre de motivation</b>										
	Stage de 16 semaines (minimum) à l'étranger / hors de France				144		1	15			
		TOTAL HEURES				156					
	TOTAL HEURES (AVEC LANGUES)				472	11	6	56			



## Nouvelle version

COMPETENCES	Matières	Langue	Centre	Type de cours	heures	Heures CM	Heures TD	Nb Groupe	ECTS	Modalités Evaluation	Coeff
<b>SEMESTRE 1</b>											
<b>Environnement et contexte internationaux</b>	<b>ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL</b>										
	Grands enjeux européens et internationaux de défense	Français	ASSAS	CM	39	24	15	CM : 1 TD : 2	4	CM : écrit 3h TD : CC	2 1
	Désinformation et relations internationales	Français	ASSAS	CM	24	24		1	2	Oral ou écrit 1h30	1
	Big Tech and international relations	Anglais	ASSAS	CM	24	24		1	2	Oral ou écrit 1h30	1
					<b>TOTAL HEURES</b>	<b>87</b>	<b>72</b>	<b>15</b>			
<b>Environnement International des Entreprises &amp; Organisations</b>	<b>ECOSYSTEME DES ENTREPRISES ET ORGANISATIONS</b>										
	Management des organisations	Français	ASSAS	CM	18	18		1	2	Oral ou écrit 1h30	1
	Responsabilité sociale des entreprises	Anglais	ISIT	TD	18		18	2	2	CC	1
	TD Analyse et analyse de l'économie internationale - Anglais	Anglais	ISIT	TD	20		20	2	3	CC	1
					<b>TOTAL HEURES</b>	<b>56</b>	<b>18</b>	<b>38</b>			
<b>Comprendre et maîtriser le Droit et la science politique</b>	<b>DROIT</b>										
	Mers & Océans : approche de droit international	Français	ASSAS	CM	24	24		1	4	Oral ou écrit 1h30	1
	International Organizations	Anglais	ASSAS	TD	24		24	2	4	CC	1
	Climate change and international relations	Anglais	ASSAS	CM	24	24		1	4	Oral ou écrit 1h30	1
					<b>TOTAL HEURES</b>	<b>72</b>	<b>72</b>				
<b>Maîtriser la communication multilingue et l'interculturalité</b>	<b>LANGUES &amp; COMMUNICATION</b>										
	Persuasive Writing	Anglais	ISIT	TD	18		18	2	2	CC	1
	Communication en 2e langue étrangère	Langue C	ISIT	TD	18		18	2	2	CC	1
	Persuasive Speaking	Anglais	ISIT	TD	18		18	2	2	CC	1
	Accompagnement recherche stage + CV + lettre de motivation (décembre)	Français	ISIT	TD	12		12	2		Non évalué	
	Communication en 2e langue étrangère	Langue C	ISIT	TD	18		18	2	2	CC	1
					<b>TOTAL HEURES</b>	<b>84</b>		<b>72</b>			
<b>SEMESTRE 2</b>											
<b>Insertion Professionnelle</b>	<b>INSERTION PROFESSIONNELLE</b>										
	Second semestre à l'étranger (16 semaines): Stage professionnel ou séjour université partenaire								25		
	Le second semestre est évalué par un rapport de stage + évaluation de l'organisme d'accueil sur grille université / ou mémoire + notes obtenues lors du semestre à l'étranger										
				<b>TOTAL HEURES (AVEC LANGUES)</b>	<b>299</b>				<b>60</b>		

# *Bachelor of Science in Economics and Finance – Campus de Maurice*

**(1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> années)  
Ile Maurice**

*Approuvé par le conseil des études et de la vie étudiante le 4 juillet 2022*

*Approuvé par le conseil d'administration le 6 juillet 2022*

*Modifié par le conseil des études et de la vie étudiante le 23 juin 2025*

## **I – Fiche d'identité de la formation**

- Domaine du diplôme : Economie et gestion
- Le diplôme est proposé en formation continue/formation initiale : Formation initiale
- Responsables de la formation : Pr Bertrand Crettez et Pr Paul Maarek

## **II – Objectifs et contexte**

### **- Objectifs et orientations scientifiques de la formation**

Ce diplôme s'inscrit dans la volonté de notre université de développer ses formations en économie et gestion à l'étranger sur le modèle de ce qui a été fait en droit sur les campus de l'Université Paris-Panthéon-Assas localisés à Dubai, Maurice et Singapour. Créé sur le modèle de la licence (cycle en 3 ans), ce Bachelor vise à donner aux étudiants une formation complète en économie. A l'issue des trois années de formation, il permettra aux étudiants titulaires du Bachelor d'obtenir également le diplôme de Licence en Economie & Gestion (parcours Monnaie-Finance) de notre Université. Le programme, le volume horaire de la formation ainsi que les examens correspondent en effet fondamentalement à ceux de notre licence Economie & gestion. Des différences existent néanmoins entre les deux programmes, notamment pour prendre en compte les spécificités de Maurice et de son marché du travail. Tout d'abord, les étudiants étant bilingues, les cours seront intégralement dispensés en anglais, langue nationale à Maurice (par conséquent, il n'y a pas d'enseignements spécifiques d'anglais). Ensuite, les enseignements de mathématiques et de statistiques ont été renforcés en première année pour nous assurer que les étudiants mauriciens puissent suivre le même type de cursus que nous proposons à Paris (les mathématiques jouent un rôle important dans les critères de sélection des étudiants parisiens). Les enseignements en finance, droit économique et financier et analyse financière ont également été renforcés dans la mesure où l'économie mauricienne est très spécialisée dans ces domaines. Enfin, afin d'impliquer le plus possible les étudiants dans leur apprentissage, une part non négligeable du volume horaire est consacrée à l'encadrement de projets individuels et/ou de séminaires de méthodes.

Les étudiants ayant réussi leur seconde année de Bachelor auront la possibilité d'effectuer la dernière année du programme en suivant les enseignements de la troisième année de la licence à Paris. Cette possibilité renforcera l'attractivité du diplôme. Par ailleurs, si la formation s'adresse principalement à des étudiants mauriciens, l'objectif est également d'attirer des étudiants d'Afrique de l'Est et de l'Océan Indien, ce qui explique l'usage de la langue anglaise pour dispenser les enseignements.

Dernier point, environ 75% des enseignements sont assurés par des intervenants de l'université Paris-Panthéon-Assas. Ces enseignements incluent les matières considérées comme fondamentales pour tout étudiant issu d'un cycle de 3 ans. Le maintien d'un corps professoral majoritairement français est une priorité pour transmettre le savoir-faire de notre université.

Afin d'accompagner les étudiants et faire face à une possible hétérogénéité de niveau entre les étudiants, des séances de tutorat seront proposées aux étudiants du Bachelor sur le modèle de ce qui se fait en première année de licence Economie & Gestion de notre université. Il est primordial que les étudiants se sentent suivis, étant donné le mode d'enseignement intermittent impliqué par l'éloignement du campus mauricien.

### **- Connaissances et compétences attendues à l'issue de la formation**

Au regard de la formation reçue, tout étudiant titulaire du B.A doit avoir la possibilité de poursuivre ses études ou sa carrière :

- À Maurice. Le renforcement des enseignements de finance, gestion et droit économique permettra aux étudiants de s'insérer sur le marché du travail qualifié mauricien où le secteur financier représente une part importante du PIB.
- En France et notamment à l'université Paris-Panthéon-Assas, si le niveau de l'étudiant le permet au regard des résultats obtenus (l'accès en master dépend des capacités d'accueil de chaque formation).
- Au Royaume-Uni (les liens demeurent forts avec ce pays)

### **- Adossement aux milieux socioprofessionnels (*entreprises, cabinets partenaires*)**

Plusieurs démarches seront entreprises pour tisser des liens avec les milieux financiers mauriciens. Par exemple, des conférences seront organisées dans le cadre du BSc afin que des praticiens mauriciens puissent intervenir et rencontrer nos étudiants.

## **III - Organisation de la formation**

### **A - Conditions d'accès**

Comme l'indique le règlement du diplôme, « sont admis à s'inscrire à la première année de B.A. les personnes qui justifient d'un niveau équivalent au Baccalauréat français et dont la candidature a été acceptée par une commission composée de deux Professeurs et/ou Maîtres de conférences de l'université Paris-Panthéon-Assas. Les candidatures sont appréciées au regard d'un dossier qui comporte :

- ☞ une lettre de motivation,
- ☞ les résultats de l'année de 1ère (ou équivalent) et du premier trimestre de terminale (ou équivalent),
- ☞ au moins une lettre de recommandation.

Les acquis de l'expérience professionnelle peuvent être admis en équivalence du baccalauréat, sous réserve de leur validation par une commission composée d'enseignants de l'université Paris-Panthéon-Assas.

### **B - Organisation des enseignements**

*Les enseignements assurés par des enseignants de l'université Paris-Panthéon-Assas ne pourront être pris en compte dans leur service statutaire.*

### **Year 1 - 60 ECTS**

Modules	ECTS	Heures
<b>Semester 1</b>		
Economic Principles [+15 hours of practicals]	5	30
Introduction to Business Law [Mauritius]	5	30
Mathematics [+ 9 hours of practicals]	5	24
Statistics [+9 hours of practicals]	5	24

Management of Organizations	5	30
Introduction to Computer Sciences [+18 hours of practicals]	5	18
Tutoring Mathematics & Statistics [15 hours of practicals]		
Tutoring Economics [15 hours of practicals]		
Semester 2		
Microeconomics [+15 hours of practicals]	5	30
Macroeconomics [+15 hours of practice]	5	30
Mathematics [+9hours of practicals]	5	18
Statistics [+9 hours of practicals]	5	18
Personal Project	5	18
<del>Cost Accounting [15 hours of practicals] [Mauritius]</del>	5	30
<del>Management Accounting [+ 15 hours of tutorials] [Mauritius]</del>		
Tutoring - Mathematics & Statistics [15 hours of practicals]		
Tutoring - Economics [15 hours of practicals]		

## Year 2 - 60 ECTS

Modules	ECTS	Heures
Semester 1		
Introduction to Industrial Organization] [+ 15 hours of practicals]	5	30
<del>Money and Finance [+15 hours of practicals]</del>	5	30
<del>Monetary Macroeconomics [+15 hours of practicals]</del>	5-6	30
Mathematics [+9 hours of practicals]	4	18
Statistics [+9 hours of practicals]	4	18
<del>Computer Sciences (Advanced Tools and Database) [+18 hours of practicals]</del>	5	18
<del>Public Economics</del>	5	30
<del>Personal Project</del>	4	10
<del>Foundations of Management Accounting [Mauritius]</del>	5	30
Tutoring [15 hours of practicals]		
Semester 2		
<del>Monetary Macroeconomics [15 hours of practicals]</del>	5	30
Financial Accounting [15 hours of practicals] [Mauritius]	5	30
Mathematics [9 hours of practicals]	3	18
Statistics [9 hours of practicals]	3	18
International Economics	4	30
<del>Public Economics</del>	5 4	30
<del>Computer Sciences (Advanced Tools and Database) [18 hours of practicals]</del>	3	18
Personal Project	3	10
Business Law [Mauritius]	4	30
Tutoring [15 hours of practicals]		

## Year 3 - 60 ECTS

Modules	ECTS	Heures
Semester 1		
<del>Bank and Insurance [+ 15 hours of practicals]</del>	6	30
<del>International Monetary and Financial Economics [+15 hours of practicals]</del>	6	30
Information Economics [+ 15 hours of practicals]	6	30
Computer Science: VBA programming	4	24

Mathematics [+ <del>18</del> 15 hours of practicals]	4	24
Statistics [+ <del>18</del> 15 hours of practicals]	4	24
Financial Markets	6	30
<del>Personal Project</del>	<del>3</del>	<del>15</del>
<del>Law and Finance</del>	<del>3</del>	<del>15</del>
<del>Tutoring [15 hours of practicals]</del>		
Semester 2		
<del>Bank and Insurance [+ 15 hours of practicals]</del>	<del>6</del> 5	30
<del>Business Corporate Finance [+15 hours of practicals]</del>	<del>6</del> 5	30
<del>International Monetary and Financial Economics [+15 hours of practicals]</del>	<del>6</del>	<del>30</del>
Econometrics [+15 hours of practicals]	6 5	30
Economic Growth and Fluctuations	4	30
Computer Sciences and Introduction to Programming [+ <del>18</del> 15 hours of practicals]	4	18
<del>Auditing</del>	<del>4</del>	<del>30</del>
Personal Project	4-3	15
<del>Tutoring [15 hours of practicals]</del>		

#### Year 1

Volume horaire total proposé : ~~300h + 174h Practicals~~—Semestre 1 : 156 de cours + 81 de TD  
Semestre 2 : 126h de cours + 93h de TD

#### Year 2

Volume horaire total proposé : ~~350h + 144h Practicals~~—Semestre 1 : 144h de cours + 81h de TD  
Semestre 2 : 186h de cours + 63h de TD

#### Year 3

Volume horaire total proposé : ~~321h + 159h Practicals~~—Semestre 1 : 162h de cours + 45h de TD  
Semestre 2 : 168h de cours + 60h de TD

## **C - Règlement des études et des examens**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Les admissions au programme « B.Sc in Economics and Finance » sont effectuées avant le **1<sup>er</sup> septembre** de chaque année conformément aux dispositions de l'article 2.

Les épreuves conduisant à l'obtention du B.Sc sont organisées sur deux sessions dans les conditions fixées ci-après.

### **TITRE 1 : DISPOSITIONS GENERALES**

#### **Article 2**

Sont admis à s'inscrire en 1<sup>ère</sup> année du B.Sc les personnes qui justifient d'un niveau équivalent au baccalauréat français et dont la candidature a été acceptée par une commission composée de deux professeurs et/ou maîtres de conférences de l'université Paris-Panthéon-Assas.

Les candidatures sont appréciées au regard d'un dossier qui comporte :

- une lettre de motivation,
- les résultats de l'année de 1<sup>ère</sup> (ou équivalent) et du premier trimestre de terminale (ou équivalent),
- au moins une lettre de recommandation.

Pour une inscription directement en 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> année, les candidatures sont appréciées au regard d'un dossier qui comporte :

- une lettre de motivation,
- les résultats de la 1<sup>ère</sup> ou/et de la 2<sup>e</sup> année.

Les acquis de l'expérience professionnelle peuvent être admis en équivalence du baccalauréat, sous réserve de leur validation par une commission composée d'enseignants de l'université Paris-Panthéon-Assas.

#### **Article 3**

Les enseignements du B.A sont organisés en 6 semestres.

Tous les enseignements sont dispensés en anglais. Les examens sont également organisés en anglais.

#### **Article 4**

Au cours de la 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année, pour chacun des semestres, les étudiants suivent l'intégralité des matières proposées.

Les enseignements assortis de travaux dirigés (*practicals*) et le mémoire (*personal project*) sont affectés du coefficient 2. Tous les autres enseignements ont un coefficient 1.

#### **Article 5**

Les enseignements (sauf informatique) assortis de travaux dirigés font l'objet d'épreuves écrites d'une durée de 3 heures. Pour chacune des matières concernées, la note de cette épreuve écrite, sur 20, vaut pour 50% de la note globale de la matière. Les enseignements d'informatique font l'objet d'évaluations régulières (contrôle continu noté sur 20).

#### **Article 6**

Durant les épreuves écrites, les étudiants disposent, le cas échéant, des documents qui leur sont distribués en même temps que les sujets d'examen. En l'absence d'autorisation expresse de l'enseignant responsable de la matière, est interdit tout support d'information, de traitement de l'information ou de communication (calculatrice programmable, outil informatique, etc...). L'usage de tous recueils ou documents comportant des annotations personnelles est interdit. Toute fraude ou tentative de fraude est passible de poursuites disciplinaires.

#### **Article 7**

Les travaux dirigés font l'objet d'un contrôle continu dont la note, sur 20, établie sous la responsabilité de l'enseignant chargé de dispenser le cours magistral, est déterminée en tenant compte des connaissances de l'étudiant, de son assiduité, de ses aptitudes au traitement des questions qui lui sont soumises, des progrès accomplis. La note vaut pour 50% de la note globale de la matière.

#### **Article 8**

Les matières qui ne font pas l'objet de travaux dirigés sont sanctionnées par une épreuve écrite d'une durée de 1 heure 30 ou d'un oral, au choix de l'enseignant responsable du cours et sera notée sur 20.

Le mémoire (*Dissertation*) pour les matières « personal project » prend la forme d'un travail original écrit d'au moins 25 pages, préparé sous l'égide d'un directeur, par groupe d'au plus deux étudiants. Il fait l'objet d'une soutenance obligatoire devant un jury composé de deux enseignants qui pourra être organisée à distance en visioconférence. Il est noté sur 20.

#### **Article 9**

La première session comporte deux périodes d'examens.

Les épreuves de la première période d'examens portent sur la totalité des matières dont l'enseignement est achevé à la fin du premier semestre de l'année en cours. Elles ont lieu à l'issue du premier semestre. Les notes obtenues sont portées à la connaissance des étudiants avant délibération.

Les épreuves de la seconde période d'examens portent sur la totalité des matières dont l'enseignement est achevé à la fin du second semestre de l'année en cours. Elles ont lieu à l'issue du second semestre. Les notes obtenues sont portées à la connaissance des étudiants avant délibération.

#### **Article 10**

Une matière est validable par le jury d'examen lorsque l'étudiant a obtenu une note égale ou supérieure à 10 sur 20.

La note obtenue à un semestre résulte de la moyenne générale des notes obtenues affectées des coefficients visés à l'article 4 dans les enseignements dudit semestre.

Un semestre est validable par le jury d'examen lorsque l'étudiant a obtenu une note égale ou supérieure à 10 sur 20.

#### **Article 11**

L'étudiant est reçu à chacune des années d'études s'il a obtenu la moyenne générale à l'ensemble des enseignements affectés des coefficients précités de l'année correspondante. La note résultant de cette moyenne permet de déterminer la mention attribuée (10 : passable, 13 : assez bien ; 15 : bien ; 17 : très bien).

#### **Article 12**

L'étudiant une fois admis ne peut se représenter aux mêmes épreuves.

#### **Article 13**

L'étudiant ayant validé la deuxième année du B.Sc, aura la possibilité, via la procédure de transfert-équivalence, de s'inscrire en 3<sup>ème</sup> année de Licence Economie & Gestion, soit dans le parcours monnaie-finance international se déroulant à Maurice, soit dans le parcours monnaie-finance se déroulant à Paris. Une équivalence pourra être accordée pour suivre un autre parcours de la licence Economie & Gestion à Paris.

#### **Article 14**

L'étudiants doit suivre des séances de tutorat à raison de 1h30 par semaine en économie et 1h30 par semaine en Mathématiques et statistiques **en year 1 et 1h30 par semaine au total pour**

**l'économie et les mathématiques et statistiques en year 2.** Ces séances, regroupant 6 étudiants, pourront se dérouler à distance.

#### **Article 15**

Pour les enseignements donnant lieu à un examen en fin de semestre, l'étudiant doit assister à au moins 80 % des heures de cours dispensées au cours du semestre. La feuille de présence, signée par l'étudiant à chaque début de cours, fait foi. À défaut, l'étudiant ne sera pas autorisé à se présenter aux examens de la fin du semestre.

Pour les enseignements donnant lieu à un contrôle continu et les travaux dirigés (tutorials), la présence est obligatoire pour chacune des séances et toute absence doit être justifiée. À défaut, il revient au professeur de tenir compte de l'absence d'assiduité dans ses modalités d'évaluation.

#### **Article 16**

L'étudiant qui valide les trois années du B.A obtient le diplôme de Bachelor in Economics and Finance.

### ***TITRE 2 : SECONDE SESSION***

#### **Article 17**

La seconde session est organisée au titre des enseignements que l'étudiant n'a pas validés à la première session.

#### **Article 18**

Le candidat présente lors de la seconde session les matières dans lesquelles il n'a pas obtenu une note égale ou supérieure à la moyenne.

Il est tenu compte, lors de la seconde session et dans les mêmes conditions que lors de la première session, de toutes les notes de contrôle continu obtenues dans les matières assorties de travaux dirigés et dans les matières faisant l'objet uniquement de notes de contrôle continu. Il n'y a pas d'examens de seconde session en informatique dans la mesure où la note finale se compose uniquement du contrôle continu.

#### **Article 19**

Les articles 10 et 11 sont applicables à la seconde session d'examens.

En cas d'échec à la seconde session, le semestre ou la ou les matières dans lesquelles l'étudiant a obtenu la moyenne lui sont définitivement acquis.

#### **Article 20**

L'étudiant peut être autorisé à s'inscrire en 2<sup>e</sup> année du B.Sc s'il a validé au moins quatre matières de chaque semestre de la 1<sup>ère</sup> année, dont obligatoirement les enseignements assortis de travaux dirigés.

L'étudiant peut être autorisé à s'inscrire en 3<sup>e</sup> année du B.Sc s'il a validé la 1<sup>ère</sup> année et au moins quatre matières de chaque semestre de la 2<sup>e</sup> année, dont obligatoirement les enseignements assortis de travaux dirigés.

#### **Article 21**

En cas de non-validation d'au moins 4 matières par semestre et de la totalité des unités d'enseignements avec TD lors des examens de la deuxième sessions, l'étudiant est autorisé à redoubler son année. Il sera dispensé des matières déjà validées.

### ***TITRE 3 : RÉGIMES SPÉCIAUX***

#### **Article 22**

##### **Dispense d'assiduité**



Les étudiants en raison de leur activité professionnelle, ou ayant des enfants à charge, les handicapés, les sportifs de haut niveau ou sur dérogation exceptionnelle accordée par le Président de l'Université, peuvent être dispensés de TD. Ils devront en faire la demande écrite au Président de l'Université, accompagnée des pièces justificatives. Si la dispense est accordée, l'étudiant sera soumis pour toutes les matières de l'année d'études au seul régime de l'examen terminal pour le contrôle de ses aptitudes et connaissances. L'étudiant dispose d'un mois et demi après le début des cours du 1<sup>er</sup> semestre pour demander le bénéfice de ce régime, sauf cas de force majeure.

Par dérogation à ces dispositions, sur avis médical, le Président de l'Université pourra accorder à tout étudiant présentant un handicap ou un trouble de la santé invalidant, une dispense d'assiduité pour un semestre seulement.

## DU Collège d'Économie

### ENSEIGNEMENTS

#### COLLEGE D'ECONOMIE

Les enseignements du diplôme d'université du Collège d'Économie se déroulent sur 3 ans, chaque année étant constituée de deux semestres. Les heures d'enseignements s'ajoutent au cursus de chacune des années de licence d'économie-gestion. A partir de la 2<sup>e</sup> année, au moins un cours est dispensé en anglais.

Lors de leur demande d'inscription au Collège d'Économie, les étudiants devront poser leur candidature pour une des deux filières proposées. ~~Ils poursuivront dans la filière dans laquelle ils auront été admis durant les 3 années du diplôme.~~; toutefois, ils ne peuvent être admis que dans une seule filière.

#### FILIERE INGENIERIE EN ANALYSE ECONOMIQUE/ Ingénierie Economie, finance quantitative et statistique (CMI EFIQuaS)

Matières	Volume horaire CM (Heure)	Nb de Groupes	Modalités d'évaluation	Barème	Coefficient
<b>1ère ANNEE</b>					
<b>SEMESTRE 1</b>					
Compléments de mathématiques	30	2	Partiel Ecrit ou rapport ou oral	20	1
Compléments de statistiques	30	2	Partiel Ecrit ou rapport ou oral	20	1
<b>SEMESTRE 2</b>					
Compléments microéconomiques	30	2	Partiel Ecrit ou rapport ou oral	20	1
Compléments macroéconomiques	30	2	Partiel Ecrit ou rapport ou oral	20	1
<b>2ème ANNEE</b>					
<b>SEMESTRE 3</b>					
Compléments de mathématiques	30	2	Partiel Ecrit ou rapport ou oral	20	1
Further Topics in Statistics (cours en anglais)	30	2	Partiel	20	1

			Ecrit ou rapport ou oral		
<b>SEMESTRE 4</b>					
Intermediate Microeconomics (cours en anglais)	40	2	Partiel Ecrit ou rapport ou oral	20	1
Macroeconomics - Monetary Economics (cours en anglais)	20	2	Partiel Ecrit ou rapport ou oral	20	1
<b>3ème ANNEE</b>					
<b>SEMESTRE 5</b>					
Advanced Microeconomics (cours en anglais)	30	2	Partiel Ecrit ou rapport ou oral	20	1
Optimization and Linear Programming (cours en anglais)	30	2	Partiel Ecrit ou rapport ou oral	20	1
<b>SEMESTRE 6</b>					
Finance de marché	30	2	Partiel Ecrit ou rapport ou oral	20	1
Method in Applied Economics (cours en anglais)	30	2	Partiel Ecrit ou rapport ou oral	20	1

## FILIERE ÉCONOMIE ET DROIT

Matières	Volume horaire CM (Heure)	Nb de Groupes	Modalités d'évaluation	Barème	Coefficient
<b>1ère ANNEE</b>					
<b>SEMESTRE 1</b>					
Introduction à l'étude du droit	30	1	Partiel Ecrit ou rapport ou oral	20	1
Droit constitutionnel et administratif	30	1	Partiel Ecrit ou rapport ou oral	20	1
<b>SEMESTRE 2</b>					
<del>Compléments microéconomiques</del>	<del>30</del>	<del>1</del>	<del>Partiel</del>	<del>20</del>	<del>1</del>
<del>Compléments macroéconomiques</del>	<del>30</del>	<del>1</del>	<del>Partiel</del>	<del>20</del>	<del>1</del>
Économie des règles et des institutions	30	1	Ecrit ou rapport ou oral	20	1
Problèmes économiques contemporains	30	1	Ecrit ou rapport ou oral	20	1
<b>2ème ANNEE</b>					
<b>SEMESTRE 3</b>					
Droit civil 1 – droit des obligations	30	1	Partiel Ecrit ou rapport ou oral	20	1
Droit des affaires 1 – droit commercial	30	1	Partiel Ecrit ou rapport ou oral	20	1
<b>SEMESTRE 4</b>					
<del>Intermediate Microeconomics (cours en anglais)</del>	<del>40</del>	<del>1</del>	<del>Partiel</del>	<del>20</del>	<del>1</del>
<del>Macroeconomics – Monetary Economics (cours en anglais)</del>	<del>20</del>	<del>1</del>	<del>Partiel</del>	<del>20</del>	<del>1</del>
Microeconometrics and Competition Economics (cours en anglais)	40	1	Ecrit ou rapport ou oral	20	1
Modeling Monetary Economics (cours en anglais)	20	1	Ecrit ou rapport ou oral	20	1
<b>3ème ANNEE</b>					
<b>SEMESTRE 5</b>					
Droit des affaires 2	30	1	Partiel	20	1

			Ecrit ou rapport ou oral		
Economic Analysis of Law (cours en anglais)	30	1	Partiel Ecrit ou rapport ou oral	20	1
<b>SEMESTRE 6</b>					
Droit international et droit de l'Union européenne	30	1	Partiel Ecrit ou rapport ou oral	20	1
Method in Applied Economics (cours en anglais)	30	1	Partiel Ecrit ou rapport ou oral	20	1

## REGLEMENT DES ETUDES ET DES EXAMENS

### Article 1

Le Diplôme d'Université du Collège d'Economie se déroule sur trois années d'études. Les candidats admis à s'inscrire en vue de la préparation de ce diplôme sont recrutés via la plateforme Parcoursup et dans la limite des places disponibles et devront opter pour une des deux filières suivantes :

- Filière Ingénierie en analyse économique
- Filière Économie et droit

### Article 2

Les épreuves sont organisées sur une session dans les conditions fixées ci-après.

Chaque matière de chacune des années d'études donne lieu à l'issue de chaque semestre à ~~un contrôle noté~~ **une note de contrôle continu** sur 20 organisé dans le cadre de l'enseignement selon les modalités définies par le responsable du séminaire. Chaque épreuve est affectée du coefficient 1.

### Article 3

En plus de l'examen de leur dossier, les étudiants souhaitant accéder au Collège d'économie directement en 2<sup>ème</sup> année seront soumis à un test d'admission.

### Article 4

~~Sont admis à suivre les enseignements dispensés au titre de la 2<sup>ème</sup> année de formation, les étudiants ayant obtenu à l'issue de la 1<sup>ère</sup> année une note moyenne au moins égale à 12/20 et ayant procédé à une inscription en 2<sup>ème</sup> année de licence mention sciences économiques. Dans l'éventualité où un étudiant ayant échoué à la 1<sup>ère</sup> année de la licence mention économie et gestion se trouverait avoir satisfait aux épreuves de la 1<sup>ère</sup> année de collège, il n'en conserverait pas le bénéfice pour l'année suivante.~~

~~Sont admis à suivre les enseignements dispensés au titre de la 3<sup>ème</sup> année de formation, les étudiants ayant obtenu à l'issue de la 2<sup>ème</sup> année une note moyenne au moins égale à 12/20. Dans l'éventualité où un étudiant ayant échoué à la 2<sup>ème</sup> année de la licence mention sciences économiques se trouverait avoir satisfait aux épreuves de la 2<sup>ème</sup> année de Collège, il n'en conserverait pas le bénéfice pour l'année suivante.~~

Sont admis en deuxième année du Collège d'Économie les étudiants qui obtiennent, à l'issue de la première année, une moyenne générale d'au moins 12/20. Sont admis en troisième année ceux qui obtiennent, à l'issue de la deuxième année, une moyenne générale d'au moins 12/20.

Chaque étudiant du Collège d'Économie doit être inscrit chaque année en licence mention sciences économiques à l'Université Paris Panthéon-Assas. En cas d'échec en première ou en deuxième année de licence, les éventuelles réussites aux épreuves correspondantes du Collège d'Économie ne sont pas reportées à l'année suivante ; dans ce cas, l'étudiant n'est pas autorisé à suivre les cours du Collège d'Économie.

### **Article 5**

~~Lorsque la troisième année de licence est réalisée à l'étranger, l'obtention du diplôme du collège d'économie suppose que, lors de son séjour à l'étranger, l'étudiant ait rédigé un mémoire sur un sujet déterminé avec l'enseignant responsable. De plus, l'étudiant passera un oral en Droit des affaires (dans le parcours économie et droit), ou un oral en Finance de marché (dans le parcours analyse économique). Les notes du mémoire et de l'oral doivent être au moins égales à 12. Les étudiants qui passeront le premier semestre à l'étranger lors de la troisième année de licence valideront leur année en obtenant une moyenne égale à 12 sur les matières du second semestre.~~

Lorsque le premier semestre de la troisième année de licence est effectué à l'étranger, l'étudiant du parcours Économie et Droit passe un oral de Droit des affaires. L'année est validée si l'étudiant obtient une moyenne d'au moins 12/20, calculée à partir de la note de cet oral et des notes des deux matières du second semestre.

Pour les étudiants de la filière Ingénierie en analyse économique qui effectuent le premier semestre à l'étranger en troisième année de licence, l'année du Collège d'Économie est validée si l'étudiant obtient une moyenne d'au moins 12/20 sur les matières du second semestre.

### **Article 6**

Le Diplôme d'Université du Collège d'Économie est délivré aux étudiants qui, à l'issue des épreuves passées à la fin de la troisième année d'études, ont obtenu une note moyenne au moins égale à 12/20.

La note résultant de cette moyenne permet de déterminer la mention attribuée (12 : passable, 13 : assez bien, 15 : bien, 17 : très bien).

### **Article 7**

L'étudiant une fois admis ne peut se représenter aux mêmes épreuves.

Aucun redoublement n'est autorisé sauf dérogation exceptionnelle donnée par le responsable du diplôme pour des cas de force majeure.

### **Article 8**

La présence aux cours est obligatoire. Dans chaque filière, les étudiants sont affectés, durant les deux premières années de la licence de sciences économiques, à des travaux dirigés spécifiques.

#### **Article 9**

Seuls les étudiants du Coursus Étoile Économie et Gestion du campus de Melun peuvent solliciter une admission directe en troisième année du Collège d'Économie. Aucune autre admission en troisième année n'est acceptée.

L'admission est accordée dans la limite des places disponibles et en fonction du niveau de l'étudiant, apprécié après examen du dossier, un test d'admission et un entretien d'admission.

# Magistère Banque Finance

## 1<sup>ère</sup> année

	Volume Horaire	Evaluation
<b>Semestre 1</b>		
Atelier de préparation aux entretiens	24h CM	Non évalué
<b>UEF</b>		
Microéconomie 3 : risque et temps	36CM-15TD	Ecrit/20, TD/20 : Moyenne/20
Mathématiques 5	24CM-18TD	Ecrit/20, TD/20 : Moyenne/20
Statistique 5 24CM-18TD	24CM-18TD	Ecrit/20, TD/20 : Moyenne/20
Comptabilité générale*	36CM	Ecrit/20
<b>UEC</b>		
Informatique : programmation VBA	24TD	CCAC/20
Monetary Macroeconomics*	24CM	Ecrit/20
Introduction à la finance*	24CM	Ecrit/20
Introduction to capital markets*	24CM	Ecrit/20
Anglais économique et financier 1*	36CM	CCAC/20
<b>Semestre 2</b>		
<b>UEF</b>		
Econométrie	36CM-15TD	Ecrit/20, TD/20 : Moyenne/20
Microéconomie appliquée : banque et assurance*	<del>36CM</del> 24CM	Ecrit/20
Analyse financière*	<del>36CM</del> 30CM	Ecrit/20
Mathématiques financières*	<del>24CM</del> 30CM	Ecrit/20
<b>UEC</b>		
Croissance et cycles	24CM	Ecrit/20
Anglais économique et financier 2*	36CM	CCAC/20
Droit des affaires*	30CM	Ecrit/20
Informatique : programmation Python*	24CM	CCAC/20
Probabilités*	24CM	Ecrit/20
Introduction to derivative markets*	<del>21CM</del> 12CM	Ecrit/20
<b>Hors maquette</b>	-	-
<del>Cycle de conférences</del>	<del>48h Max (2h par semaine)</del>	
<del>Formation CV entretient Julie Bucher</del>	<del>6h</del>	



## 2<sup>ème</sup> année

	Volume Horaire	Evaluation
<b>Semestre 1</b>		
Anglais financier	30h CM (2 groupes)	10 & 10 (moyenne)
Atelier Bloomberg	9h CM	10
Evaluation des entreprises et introduction au capital-investissement	30h CM	10
Initiation aux produits structurés	20h CM	10
Langage informatique VBA	20h CM	10
Introduction aux calculs stochastiques	30h CM	10
Choix de portefeuille et gestion d'actifs	<del>20h CM</del> 24h CM	10
Economie Monétaire avancée	30h CM	10
Théorie de la finance d'entreprise	<del>20h CM</del> 30h CM	10
Droit du financement	24h CM	10
Finance et fiscalité	30h CM	10
Séries temporelles de la finance	30h CM	10
<b>Semestre 2</b>		
Anglais financier	36h CM (2 groupes)	10 & 10 (moyenne)
Conjoncture	30h CM	10
Droit des marchés financiers	24h CM	10
Evaluation des actifs financiers	36h CM	10
Marché de taux et gestion obligataire	24h CM	10
Finance verte	18h CM	10
Programmation Python	<del>24h CM</del> 30h CM	10
Private equity, dette privée et infrastructures	18h CM	10
Introduction to financial modeling	30h CM	10
<b>Parcours Finance d'entreprise</b>		
Financement des entreprises	<del>18h CM</del> 24h CM	10
<b>Parcours Finance de Marché</b>		
Optimisation appliquée à la finance	24h CM	10
<b>Hors-maquette</b>		
Cycle de conférences : les métiers de la finance + coaching	48h (2h par semaine)	-
Conférences Alumneye	9h	-
Préparation CFA semestres 1 & 2	28h CM	-

### 3<sup>ème</sup> année

	Volume Horaire	Evaluation
<b>Enseignements fondamentaux</b>		
Analyse financière approfondie	18 h	20
Anglais financier	36h (2 groupes)	20
Assurance	18 h	20
Python III: Data science	18h	20
Encadrement des activités bancaires	18 h	20
Ethics	10 h	20
Gestion des risques	18 h	20
Marché de capitaux : DCM / ECM	18h	20
Stratégie et indicateurs macroéconomiques avancés	18 h	20
Stratégies de gestion de portefeuille	18 h	20
VBA (2 groupes)	18 h	20
Conformité	18h	10
sustainable finance and ESG reporting	18h	10
<b>Parcours Finance d'entreprise</b>		
Audit et contrôle	15 h	10
Comptabilité et consolidation approfondies	15 h	10
Droit des entreprises approfondi	15 h	10
Financements structurés	15 h	10
Fusions et acquisitions	15 h	10
Private equity et venture capital appliqué au secteur de la tech	15h	10
Advanced Financial Modeling	15h	10
Stratégie d'entreprise	15 h	10
<b>Parcours Finance de marché</b>		
Actions et dérivés actions	15 h	10
Data science appliquée à la finance de marché	15 h	10
Gestion obligataire approfondie	15 h	10
Modèles de taux	15 h	10
Modèles stochastiques	15 h	10
Options exotiques et produits structurés	15 h	10
Stratégies quantitatives appliquées à la gestion d'actifs	15 h	10
Econométrie financière appliquée	15h	10
<b>Hors-maquette</b>	-	-
<b>Préparation CFA semestres 1 &amp; 2</b>	<b>28h CM</b>	

# Bachelor Transformation écologique et numérique

## 1<sup>ère</sup> ANNÉE

COMPETENCES	Matières	Type de cours	heures	ECTS	Nature de l'évaluation	Coeff	Modalités de l'Evaluation de rattrapage
<b>SEMESTRE 1</b>		<b>TOTAL H S1</b>	<b>243</b>	<b>30</b>			
Piloter et accompagner la transformation écologique et numérique	<b>ECOLOGIE</b>		<b>56</b>	<b>7</b>			
	Passport pour la Transformation écologique	CTD	21	3	CC	1	1 épreuve sur table de 1h30
	Ecologie, biodiversité, climatologie, Physique environnementale et Chimie des matériaux durables (1/2)	CTD	35	4	CC	1	1 épreuve sur table de 1h30
Concevoir et déployer des solutions numériques responsables	<b>NUMERIQUE</b>		<b>70</b>	<b>9</b>			
	Algorithmique	CTD	49	6	CC	1	CC: 1 écrit 2h (60%) + exercices (40%)
	Prompt engineering	CTD	7	1	CC	1	Epreuve d'exercices de 30 minutes
	Expérience apprenante numérique et écologique	Journées spécialisées	14	2	CC	1	Rédaction d'une synthèse
Conseiller, communiquer et animer l'action durable	<b>DROIT</b>		<b>65</b>	<b>8</b>			
	Introduction au droit privé	CM	20	2	CC	1	1 épreuve sur table de 1h30
	Méthodologie du droit	CTD	10	1	CC	1	1 épreuve sur table de 1h
	Droit public écologique 1	CM	20	3	CC	1	1 épreuve sur table de 1h30
	Histoire des idées : nature, culture, droit et technologies	CM	15	2			
	<b>GESTION</b>		<b>45</b>	<b>5</b>			
	Fondamentaux des Sciences de Gestion (1/2)	CTD	30	4	CC	1	1 épreuve sur table de 1h30
Anglais de l'écologie et du numérique		15	1	CC	1	CC	
<b>ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL</b>			<b>7</b>	<b>1</b>			
	Accompagnement	Tutorat	7	1	CC	1	Rédaction d'un passeport compétences
<b>SEMESTRE 2</b>		<b>TOTAL H S2</b>	<b>257</b>	<b>30</b>			
Piloter et accompagner la transformation écologique et numérique	<b>ECOLOGIE</b>		<b>42</b>	<b>5</b>			
	Passport pour la Transformation écologique	CTD	14	2	CC	1	1 épreuve sur table de 1h30
	Ecologie, biodiversité, climatologie, Physique environnementale et Chimie des matériaux durables (2/2)	CTD	28	3	CC	1	1 épreuve sur table de 1h30
Concevoir et déployer des solutions numériques responsables	<b>NUMERIQUE</b>		<b>98</b>	<b>11</b>			
	Architecture de l'ordinateur	CTD	35	4	CC	1	1 épreuve sur table de 1h
	Base de données et Programmation Web	CTD	35	4	CC	1	1 projet à rendre et à présenter à l'oral
	Culture du numérique et Histoire de l'IA	CM	14	2	CC	1	QCM
	Expérience apprenante numérique et écologique	Journées spécialisées	14	1	CC	1	Rédaction d'une synthèse
Conseiller, communiquer et animer l'action durable	<b>DROIT</b>		<b>65</b>	<b>8</b>			
	Introduction au droit privé	CTD	20	2	CC	1	1 épreuve sur table de 1h30
	Méthodologie du droit	CTD	10	1	CC	1	1 épreuve sur table de 1h00
	Droit public écologique 1	CM	20	3	CC	1	1 épreuve sur table de 1h30
	Philosophy and semiology of AI	CM	15	2	CC	1	1 épreuve sur table de 1h00
	<b>GESTION</b>		<b>45</b>	<b>5</b>			
	Fondamentaux des Sciences de Gestion (2/2)	CTD	30	4	CC	1	QCM + Analyse à rendre et à présenter à l'oral
Anglais de l'écologie et du numérique		15	1	CC	1	CC	
<b>ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL</b>			<b>7</b>	<b>1</b>			
	Accompagnement	Tutorat	7	1	CC	1	Rédaction d'un profil CV et stratégie de recherche de

**Note :** Les promotions étant organisées en format « classe », les enseignements alternent, pour la plupart, des séquences théoriques et des mises en application pratique, et peuvent relever d'une pédagogie active. À ce titre, ils sont considérés comme des CTD (cours intégrés) et ne font pas l'objet d'un découpage distinct entre CM et TD.

**Note :** L'anglais constitue la langue de référence en programmation. Les étudiants sont ainsi amenés à manipuler l'anglais de manière régulière, tant dans les enseignements de programmation que dans les cours relatifs à l'écologie, pour lesquels de nombreux supports, rapports et documents de travail sont en anglais. La pratique de l'anglais dépasse donc le cadre des seuls enseignements linguistiques dédiés.



## Délibération du conseil des études et de la vie étudiante de l'Université Paris-Panthéon-Assas

Séance du lundi 9 mars 2026

Objet : Approbation des modifications du règlement des examens surveillés en ligne de la licence numérique en information-communication.

### LE CONSEIL DES ÉTUDES ET DE LA VIE ÉTUDIANTE

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2025-929 du 8 septembre 2025 relatif à l'Université Paris-Panthéon-Assas ;

**Approuve** les modifications du règlement des examens surveillés en ligne de la licence numérique en information-communication telles qu'elles figurent en annexe.

Membres présents et représentés : 29

Vote : Unanimité

Paris, le 25 MARS 2026

Le Président

Stéphane BRACONNIER

Affiché le : 26 MARS 2026

Transmis au recteur, chancelier des universités, le : 26 MARS 2026

## **REGLEMENT DES EPREUVES ECRITES SURVEILLEES EN LIGNE** **Dans le cadre de la Licence numérique en information-communication**

### **Préambule**

La surveillance des examens en ligne doit permettre à l'université Paris-Panthéon-Assas de s'assurer du bon déroulement des examens à distance et de l'absence de fraude. Les infractions aux règlements (usurpation d'identité, aides non autorisées, plagiat, etc.) sont transmises à la section disciplinaire et sont susceptibles de sanctions.

Des données personnelles telles que les prénom, nom et adresse e-mail, des données sous forme de photos d'identité, des captures d'écran, des photos webcam, des flux vidéo webcam et, le cas échéant, des flux vidéo smartphone sont capturés numériquement, stockés et traités pendant la procédure de surveillance des examens en ligne.

Les données personnelles relatives au document d'identification du candidat et la photographie du visage de l'étudiant ou de l'étudiante qui passe l'examen sont supprimées au moment du retour des corrections par le corps enseignant dès lors qu'aucune suspicion de fraude n'est signalée.

Conformément aux prescriptions de la CNIL, toutes ces informations ne seront stockées que pendant la durée nécessaire pour la validation de l'année d'études ; les données de surveillance sont traitées par l'administration ou par la société qui fournit le logiciel.

### **Article 1 - Lieu du passage des épreuves écrites surveillées en ligne**

L'étudiant doit uniquement composer sur la plateforme dédiée aux examens surveillés en ligne.

Les dates et horaires d'examen sont paramétrés sur la plateforme dédiée aux examens surveillés en ligne selon le fuseau horaire de Paris.

La prise en compte d'un décalage horaire important pour les étudiants résidant à l'étranger lors des examens peut être demandée mais n'est pas garantie; elle doit faire l'objet d'un accord préalable de l'administration ; elle ne pourra intervenir qu'à titre tout à fait exceptionnel.

### **Article 2 - Accès à la plateforme des épreuves écrites surveillées en ligne**

Pour chaque épreuve, les étudiants doivent se présenter impérativement sur la plateforme dédiée aux examens surveillés en ligne 15 minutes avant l'heure de convocation, afin de procéder à tous les contrôles exposés dans l'article 5.

Un étudiant ne figurant pas sur la liste d'émargement de la plateforme dédiée aux examens peut, sous réserve de vérification, être autorisé à composer. Pour ceci, l'étudiant doit se signaler auprès de l'administration au plus tard 15 minutes avant le début de l'épreuve.

Les étudiants ne peuvent accéder à l'épreuve que si le test de prérequis a antérieurement été effectué au minimum une semaine avant l'épreuve et que les pare-feu et antivirus de l'ordinateur ont été désactivés.

### **Article 3 - Absence**

Un étudiant absent à l'examen est considéré comme défaillant sauf en cas d'absence dument justifiée.

### **Article 4 - Retard**

Au-delà du délai maximum de retard autorisé, les étudiants ne sont plus acceptés :

Durée de l'épreuve	Délai maximum de retard autorisé
1 H	Aucun retard autorisé
De 1H30 à 2H	30 minutes
2H30 et plus	1 heure

En cas de retard lié à un problème technique, l'étudiant ne se verra pas imputer ce retard et bénéficiera donc d'un temps supplémentaire de composition. Ce temps supplémentaire ne peut être accordé qu'après avoir pris contact avec le support de la plateforme des examens et après l'accord de l'administration.

*Les étudiants arrivés en retard pour tout autre motif qu'un problème technique ou n'ayant pas effectués préalablement le test de prérequis, ne disposent pas de temps supplémentaire de composition.*

**A remplacer par :**

**En cas de retard pour un motif autre qu'un problème technique ou l'absence de réalisation préalable du test de prérequis, l'étudiant devra contacter impérativement par téléphone le service de la scolarité afin de solliciter son admission à l'épreuve. Aucun temps supplémentaire ne pourra lui être accordé.**

### **Article 5 - Contrôle d'identité**

Pour chaque épreuve, les étudiants ne peuvent composer qu'après avoir effectué quatre contrôles :

1<sup>er</sup> contrôle : Chaque étudiant doit présenter une des pièces d'identité suivantes :

- ✓ Carte d'identité
- ✓ Passeport
- ✓ Permis de conduire
- ✓ Carte de séjour

A défaut, la carte d'étudiant de l'année en cours pourra être présentée.

2<sup>e</sup> contrôle : Chaque étudiant doit effectuer une vidéo dans laquelle il lui sera demandé de découvrir toute partie dissimulée de son visage (yeux, oreilles, nez, gorge).

3<sup>e</sup> contrôle : Chaque étudiant doit effectuer une vidéo dans laquelle il lui sera demandé de filmer son bureau : plan de travail, sous le bureau.

4<sup>e</sup> contrôle : Chaque étudiant doit effectuer une vidéo dans laquelle il lui sera demandé de filmer à 360° la pièce où il va composer.

### **Article 6 - Anonymat**

La copie d'examen est anonyme. L'étudiant ne doit en aucun cas inscrire son identité de façon visible ou faire figurer tout autre signe distinctif sur sa copie.

### **Article 7 - Matériel**

L'étudiant ne doit avoir sur sa table que le matériel qui lui sert à composer (ordinateur, webcam, micro et chargeur) ; les feuilles de brouillon ne sont pas autorisées.

Toute présence de matériel ou de feuille de brouillon non autorisé lors de l'épreuve sera considérée comme une tentative de fraude.

A l'exception des documents et matériels expressément autorisés par l'enseignant dans le sujet, aucun matériel ni aucun document ne sera détenu par l'étudiant pendant l'épreuve.

Tout document autorisé par l'enseignant sera joint au sujet de l'épreuve et aucun autre ne pourra être utilisé quel que soit son format.

Seul le dictionnaire papier classique unilingue ou bilingue est autorisé, en un seul exemplaire, pour les étudiants non francophones. Les dictionnaires spécialisés ne sont pas autorisés. L'étudiant devra démontrer au début de l'épreuve qu'aucune aide n'y est attachée.

#### **Article 8 - Les moyens de communication**

L'étudiant doit être la seule personne présente dans la pièce dans laquelle il compose et celle-ci doit être silencieuse.

L'étudiant ne doit pas être en possession d'un quelconque matériel de communication, de transmission d'informations ou de stockage susceptible d'être connecté (liste non exhaustive : téléphones portables, bracelets et montres connectés, agendas électroniques, etc.).

Il est interdit aux étudiants de communiquer entre eux et avec des tiers dès lors qu'ils se sont connectés à la plateforme dédiée aux examens surveillés en ligne en vue de passer les épreuves et ce jusqu'à leur sortie définitive de celles-ci.

Afin de vérifier l'absence d'appareil de communication, l'étudiant est tenu de découvrir toute partie dissimulée de son visage (yeux, oreilles, nez, gorge) tout au long de l'épreuve.

#### **Article 9 - Sortie**

Tout étudiant se connectant à une épreuve est considéré comme ayant participé à celle-ci et ne doit donc pas la quitter avant que la sortie définitive ne soit autorisée.

Toute sortie dépassant le délai imparti ou n'ayant pas fait l'objet d'un signalement via caméra pourra constituer un soupçon de fraude. L'étudiant s'étant connecté à l'examen surveillé en ligne et le quittant avant le temps autorisé sera considéré comme absent. La mention « Absence injustifiée » figurera alors sur son relevé des notes.

Les sorties autorisées :

Durée de l'épreuve	Sorties aux toilettes	Sorties définitives
1 H	Pas de sortie autorisée (hors étudiants qui bénéficient d'un tiers temps)	En fin d'épreuve, au bout d'1H
De 1H30 à 2H	Pas de sortie autorisée (hors étudiants qui bénéficient d'un tiers temps)	Au bout d'1H
2H30 et plus	Sorties autorisées d'une durée maximale de 3 minutes au bout d'1H30 seulement en cas de nécessités médicales (elles doivent être signalées à l'administration avant les épreuves, ainsi qu'au moment de chaque sortie au moyen du micro et caméra utilisés pendant l'épreuve).	Au bout d'1H30

#### **Article 10 - Fin de l'épreuve**

L'étudiant est responsable de la remise de l'intégralité de sa copie.

Tout étudiant décidant de rendre une copie blanche doit inscrire la mention « copie blanche » sur la première page.

A la fin du temps réglementaire, tous les étudiants devant arrêter de composer, la plateforme dédiée aux examens surveillés en ligne coupera l'accès à la composition et enregistrera automatiquement la copie de l'étudiant.

Toute sortie du dispositif est définitive. Un étudiant ayant quitté la salle d'examen ne pourra pas entrer à nouveau sur la plateforme dédiée aux examens surveillés.

#### **Article 11 - Responsabilités de l'étudiant**

##### **11.1. Matériel informatique :**



En cas d'ordinateur insuffisamment chargé, l'étudiant est responsable du temps perdu ou de l'interruption de l'épreuve avant son terme.

En cas de coupure de courant, lorsque celle-ci a fait l'objet d'un appel à l'administration et qu'elle a pu être vérifiée, l'étudiant peut se voir accorder un délai supplémentaire de composition.

Toute situation où caméra ou microphone n'auraient pas été enclenchés car bloqués par un pare-feu ou un antivirus non désactivé, comme indiqué dans les consignes, sera considérée comme une tentative de fraude.

#### 11.2. Installation du logiciel et test de prérequis :

L'étudiant ayant consenti au passage des examens surveillés en ligne est tenu de suivre les consignes de l'université pour le meilleur déroulement de ses épreuves. Ainsi, l'étudiant doit installer le logiciel indiqué sur son ordinateur et effectuer le test de prérequis dans les délais annoncés. L'étudiant ayant effectué ces démarches après la date limite indiquée et ayant rencontré des problèmes d'accès au moment du démarrage des épreuves sera tenu responsable et ne pourra bénéficier d'un accès prolongé ou au-delà du retard autorisé.

#### 11.3. Comportement

Les règles de tenue et de comportement sont les mêmes que pour des examens et des contrôles organisés en présentiel dans les locaux de l'université. Le non-respect de ces règles entrainera le rapport auprès de la commission disciplinaire de l'université.

#### **Article 12 – Surveillance en ligne (Proctoring)**

Seul le surveillant habilité est chargé de consulter les enregistrements et photos effectués dans le cadre des examens surveillés en ligne. Tout contenu restera confidentiel et sera conservé le temps de la vérification et de la correction des copies. Les enregistrements et photos seront ensuite supprimés sauf ceux qui seront nécessaires à une éventuelle procédure de suspicion de fraude. L'étudiant n'est autorisé à passer les épreuves surveillées en ligne qu'après avoir signé le consentement au moment de son inscription administrative à l'université.

#### **Article 13 – Fraude**

Les étudiants qui contreviennent aux dispositions rappelées dans le présent règlement, ou qui sont pris en flagrant délit de fraude ou tentative de fraude, encourent des sanctions disciplinaires.